



PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

PROGRAMME
D'ACTIIONS DU
GOUVERNEMENT

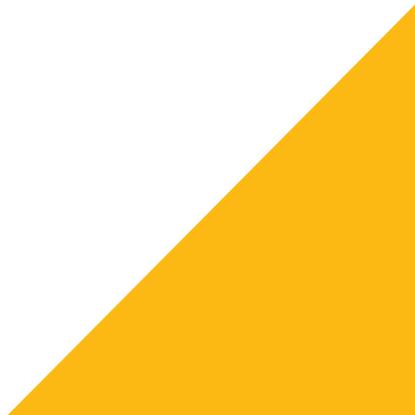
2016-2021

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE
AU 31 MARS 2019



PROGRAMME D' ACTIONS
DU GOUVERNEMENT
2016-2021

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE
AU 31 MARS 2019



Sommaire

1. Avant-propos	p. 4
2. Le PAG en bref	p. 8
3. État d'avancement des réformes	p. 14
4. Mise en œuvre des projets	p. 26
◆ TOURISME	p. 30
◆ AGRICULTURE	p. 44
◆ INFRASTRUCTURES	p. 58
◆ NUMÉRIQUE	p. 74
◆ ÉLECTRICITÉ	p. 92
◆ CADRE DE VIE	p. 110
◆ EAU POTABLE	p. 134
◆ PROTECTION SOCIALE	p. 166
◆ CITÉ INTERNATIONALE DE L'INNOVATION ET DU SAVOIR - SÈMÈ CITY	p. 170
◆ ÉDUCATION	p. 178
◆ SPORT ET CULTURE	p. 188
◆ SANTÉ	p. 194
5. Mobilisation des ressources	p. 204
6. Annexes	p. 206
◆ ANNEXE 1: ÉLECTRICITÉ	p. 210
◆ ANNEXE 2: CADRE DE VIE	p. 226
◆ ANNEXE 3: EAU POTABLE	p. 230

1



The background consists of several overlapping geometric shapes in shades of teal and light blue. A large, dark teal triangle occupies the right and bottom portions of the frame. To its left, a lighter blue trapezoidal shape overlaps it. Further to the left, a darker teal triangle overlaps the light blue shape. The overall composition is abstract and modern.

Avant-propos

Avant-propos

Les équipes du Président Patrice TALON poursuivent résolument la mise en œuvre des projets inscrits dans le Programme d'Actions du Gouvernement PAG 2016-2021. Dans le présent document, l'état d'avancement de chacun des projets phares est fourni dans des fiches actualisées au 31 mars 2019.

L'évaluation des progrès permet de souligner les principaux résultats suivants :

- › la quasi-totalité des réformes prioritaires ont été réalisées;
- › la mise en œuvre des projets phares et prioritaires se poursuit normalement;
- › la mobilisation des ressources financières est à un stade très avancé;
- › la structuration des agences d'exécution et l'opérationnalisation des outils de suivi sont effectives;
- › la crédibilité du Bénin auprès des organisations internationales ainsi que des partenaires techniques et financiers s'est nettement améliorée.

En effet, pour l'ensemble des projets inscrits au PAG, les études de faisabilité sont quasiment achevées; ce qui a permis de disposer de dossiers techniques élaborés avec l'assistance de bureaux d'études reconnus et de faire des choix de modèles d'exécution ainsi que de schémas de financement appropriés pour chacun des projets. À titre d'illustration, les guichets de financement public ont été privilégiés sur plusieurs projets prévus initialement sous financement PPP. Le financement public du PAG (dons, prêts, contribution budgétaire et emprunts obligataires) est ressorti à 3930 milliards FCFA au 31 mars 2019. Ce niveau de mobilisation correspond à 43,5% de ressources totales attendues pour la mise en œuvre

du PAG. Il convient de souligner que ces fonds ont été affectés essentiellement au financement des infrastructures nécessaires pour impulser l'investissement privé (énergie, routes, internet haut débit, attractions, aménagement des plages,...). Ce qui permet aujourd'hui au Bénin de disposer d'un des meilleurs environnements économiques de la sous-région et de garantir des conditions de travail et d'investissement selon les standards internationaux.

Le Bénin est en chantier dans tous les secteurs. Les premiers résultats des actions consolident les fondations pour un développement économique et social harmonieux de notre pays et confortent sa position stratégique en Afrique de l'Ouest. Des progrès tangibles sont déjà enregistrés dans les secteurs comme l'énergie, les routes, la sécurité, le port, l'eau, l'agriculture, l'économie, la santé, le social, le numérique, l'amélioration de notre cadre de vie ainsi que la gouvernance publique. Ces changements positifs enregistrés et la dynamique en cours sont illustrés par plusieurs indicateurs, classements et rapports indépendants (Standard & Poor's, Banque mondiale, FMI, l'Union Européenne, l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) Indice Mo Ibrahim, Indice Doing Business, Indice du Développement Humain, ...).

Les résultats obtenus au cours de ces trois premières années du PAG sont donc encourageants en particulier au regard de la situation du Bénin en avril 2016, caractérisée notamment par :

- › des faiblesses notoires dans la gouvernance du pays dans ses différentes dimensions en termes d'efficacité, de transparence et de redevabilité;

- › de sérieuses déficiences au niveau de la capacité des gouvernants à définir et à mettre en œuvre des politiques publiques optimales et cohérentes;
- › la faiblesse et l'instabilité des performances socio-économiques;
- › un taux de croissance de 2,1% en 2015;
- › des Investissements Directs Étrangers à 1,4% du PIB;
- › un déficit en infrastructures de développement;
- › la faiblesse de la mobilisation des ressources intérieures;
- › la corruption galopante, l'incivisme et l'impunité.

Les acquis au cours des trois premières années du PAG sont indéniables comme le montrent plusieurs indicateurs dont le taux de croissance (6,8%); les Investissements Directs Étrangers multipliés presque par 4 (5,8% du PIB); le PIB par tête, (en hausse de 17%), l'IDH (bond de 5 positions), etc. Ces acquis seront renforcés grâce à la poursuite de l'exécution méthodique des réformes et projets. À cette fin, il sera procédé aux ajustements nécessaires et à la correction des dysfonctionnements relevés à tous les stades, de manière à accélérer la mise en œuvre dans le respect des règles de bonne gouvernance.

Nul doute que ces résultats vont s'amplifier au cours de l'année 2019 notamment avec i) le démarrage effectif des travaux d'aménagement urbain et de construction d'infrastructures; ii) les actions prévues dans le cadre du renforcement du capital humain et de la promotion de l'entrepreneuriat; iii) l'impact des réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires; iv) le développement de l'investissement privé en général et la promotion du secteur privé béninois en particulier; v) la poursuite de

l'assainissement du cadre macroéconomique ainsi que de la bonne gouvernance des affaires publiques.

Grâce à l'engagement des équipes constituées par le Président de la République pour la mise en œuvre, la supervision et le suivi du programme d'actions de son Gouvernement, le Bénin avance. Ainsi, sereinement et progressivement les bases durables de la transformation structurelle du Bénin se mettent en place. Nous sommes donc sur le bon chemin pour réaliser les principaux objectifs du PAG, à savoir, à l'horizon 2021:

- › relancer de manière durable le développement de notre pays;
- › améliorer les conditions de vie des populations;
- › donner l'accès à l'eau potable à une population additionnelle de près de 7 millions;
- › assurer l'autonomie en énergie électrique par l'installation de capacités propres de production de plus de 300 mw au cours du quinquennat;
- › consolider le système démocratique et assoir les bases d'une gouvernance éthique des affaires publiques.

Je voudrais, au nom du Président de la République, exprimer mes remerciements à tous les acteurs de la mise en œuvre du PAG pour leur engagement et les encourager à poursuivre les efforts de gestion axée sur les résultats.

Johannès DAGNON,

Conseiller Spécial du Président de la République
 Coordonnateur du Bureau d'Analyse et d'Investigation

2

Le PAG en bref

Bref aperçu du Programme d'Actions du Gouvernement PAG 2016-2021



- › Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) définit les actions à mener en vue de **relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin.**
- › Il est l'instrument unique de pilotage de l'action gouvernementale au cours des 5 années du mandat.
- › Le coût total du programme est estimé à **9 039 mds FCFA.**
- › Le modèle de développement est basé sur un partenariat fort avec le secteur privé national et international. La contribution du secteur privé au financement des projets phares est prévue à hauteur de **61%**. L'État se positionne dans un rôle de **facilitateur pour impulser la dynamique économique et aider le secteur privé** à exploiter les opportunités d'investissements.
- › L'ensemble des interventions permettra de **doubler le taux d'investissement grâce aux Partenariats Public Privé (PPP)**, de réaliser au minimum **6,5%** de taux de croissance moyen et de créer environ **500 000 emplois directs.**

Le programme « Bénin Révélé » engage une transformation en profondeur du Bénin

Pilier
1

Des institutions renforcées, une gouvernance améliorée

- › **Gage de stabilité**, du respect et de la sécurité des biens et des personnes, condition essentielle du développement économique.

Pilier
2

Vers une transformation économique durable

- En vue d'assurer une croissance économique forte, durable et créatrice de richesses, le Gouvernement a engagé une transformation structurelle de l'économie :
- › **Modernisation des secteurs traditionnels** à l'instar de l'agriculture et de la pêche;
 - › **Diversification et développement de secteurs innovants** tels que le tourisme, le numérique et l'économie du savoir;
 - › **Investissement dans les infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et énergétiques** pour soutenir la croissance économique et l'investissement privé;
 - › **Investissement et réforme dans le secteur éducatif** pour doter le Bénin d'un capital humain qualifié et performant.

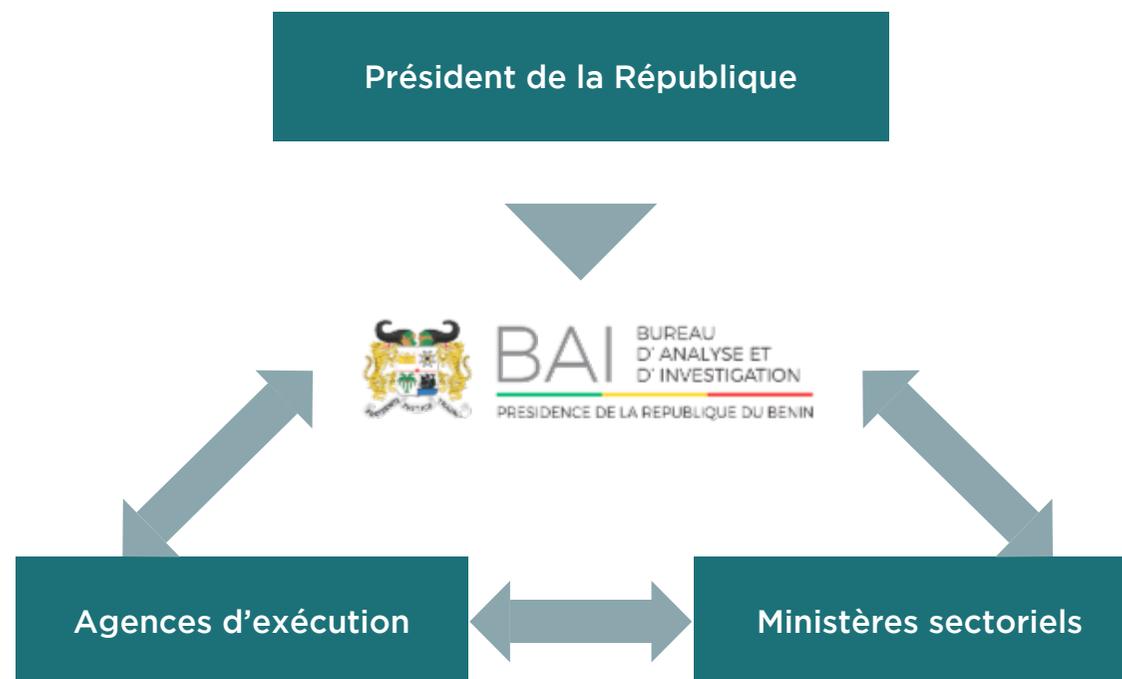
Pilier
3

Amélioration des conditions de vie des populations

- › **Renforcer la protection sociale et la solidarité** (assurance maladie retraite);
- › **Assurer l'accès des populations à l'eau potable** et à l'énergie électrique;
- › **Construire un cadre de vie sain, moderne et durable**;
- › **Renforcer la qualité du système sanitaire** et améliorer l'accès de la population aux soins de santé.

Dispositif général d'exécution et de suivi du PAG

- › **Création d'Agences d'exécution** pour accélérer la mise en œuvre des projets phares
- › **Recentrage des fonctions des Ministères** sur la définition des politiques et des stratégies de l'État
- › **Mise en place du Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI) et des Structures de suivi** de la mise en œuvre des projets:
 - › Les Unités Présidentielles de Suivi des projets sectoriels;
 - › Les Comités de Suivi des Réformes sectorielles;
 - › Le Comité Interministériel de Promotion des Investissements.





3

The background consists of two overlapping triangular shapes. The larger triangle is a dark teal color and points towards the top right. The smaller triangle is a lighter, muted blue and points towards the bottom left. The text is positioned in the lower right area of the teal triangle.

État d'avancement des réformes

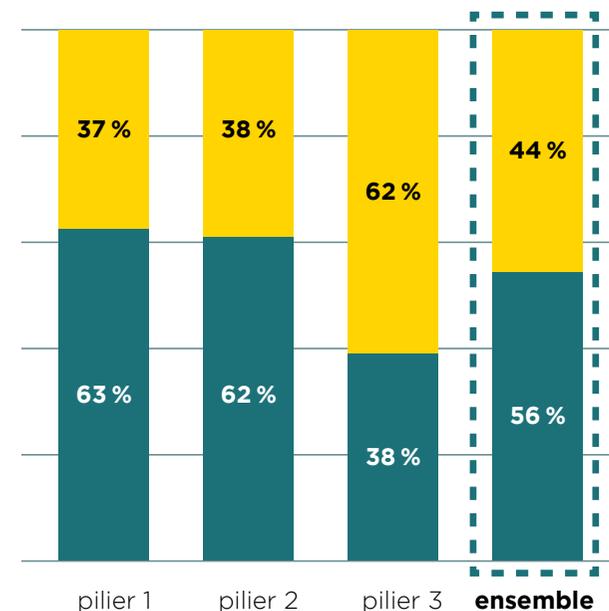
État d'avancement des réformes du PAG

- › Le socle de la Rupture est constitué de réformes profondes qui viennent en appui au programme d'investissement du Gouvernement et qui ont vocation à créer un environnement favorable à la mise en œuvre, à l'entretien et à la poursuite, dans le temps, du plan massif d'investissements porté par le PAG. Ces réformes sont indispensables pour la réalisation de la vision du PAG qui est la transformation de la structure de l'économie nationale;
- › 77 réformes prioritaires ont été retenues dans le Programme Bénin Révélé pour répondre aux insuffisances organisationnelles qui découlent du diagnostic effectué dans le cadre de la préparation du PAG;
- › Au terme de trois (3) années de mise en œuvre, toutes les 77 réformes sont engagées au nombre desquelles plus de la moitié sont achevées.

Au cours de l'exécution du PAG, d'autres réformes se sont avérées nécessaires pour consolider les premières et faciliter la mise en œuvre des projets.

Les graphiques ci-contre donnent une vue synoptique de l'état d'avancement par pilier et par axe du PAG.

État d'avancement des réformes par pilier du PAG

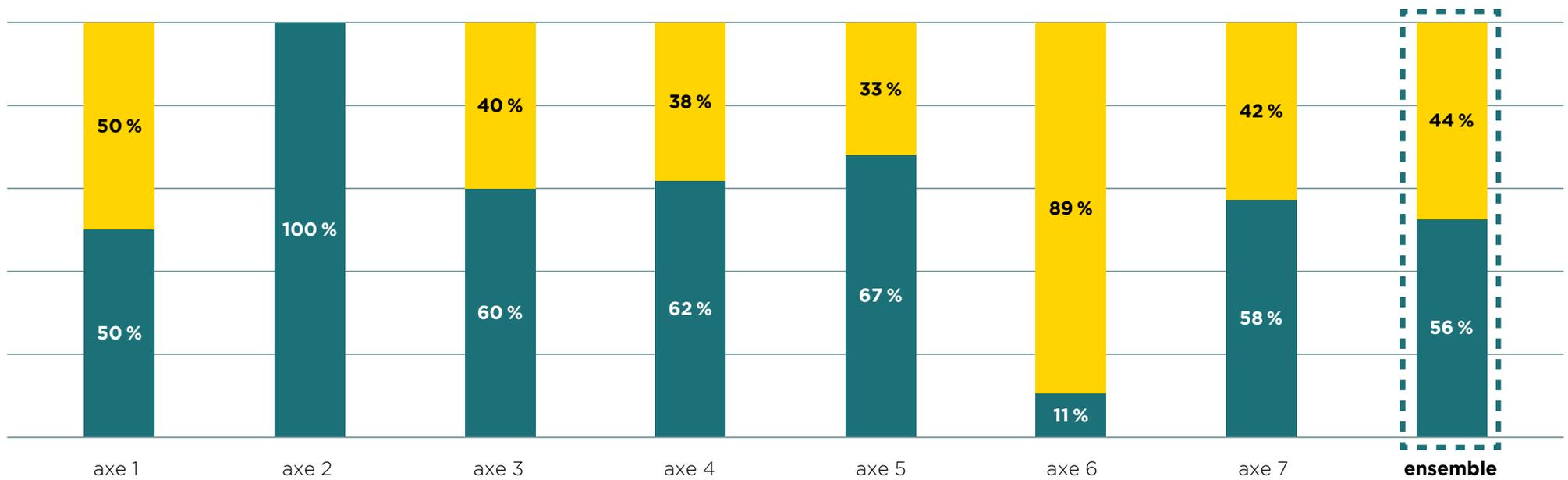


- › Les réformes en cours sont celles en conception pour lesquelles il n'y a pas encore d'actes administratifs ou légaux pris pour les consacrer;
- › Les réformes achevées sont celles dont la conception est finie et actées au plan administratif ou légal et qui sont déjà opérationnelles ou en cours d'opérationnalisation.

 pourcentage (%) des réformes en cours

 pourcentage (%) des réformes achevées ou en cours d'implémentation

◆
État d'avancement des réformes
par axe du PAG



- › Les réformes en cours de l'axe 1 correspondent aux réformes constitutionnelles; elles ont été engagées par le Gouvernement mais n'ont pas abouti;
- › Celles de l'axe 6 concernent la protection sociale et évoluent en lien avec le Programme ARCH.

Déjà des effets substantiels

Les différentes réformes ont permis essentiellement :

La création d'un environnement favorable aux affaires pour faciliter la création de richesse et contribuer à la prospérité des entreprises.

Le Gouvernement a engagé des réformes pour lever les freins à l'investissement privé dont notamment :

- › Création du Comité Interministériel de Promotion des Investissements pour améliorer la coordination stratégique des relations avec le secteur privé ainsi qu'un suivi au niveau de la Présidence de la République;
- › Mise en place d'un guichet unique de facilitation des relations avec le secteur privé et de promotion des investissements (Agence de Promotion des investissements et des Exportations (APIEX));
- › Renforcement du cadre juridique et judiciaire pour sécuriser les investissements;
- › Offre de conditions et facilités spécifiques tenant compte des atouts du Bénin et de son positionnement stratégique dans la sous-région;
- › Offre de conditions de travail aux standards internationaux.

L'assainissement du cadre macroéconomique et de gouvernance en vue d'accroître la capacité de mobilisation des ressources propres et d'orienter les maigres moyens de l'État vers des investissements productifs et structurants.

Cette démarche vise également à rationaliser les dépenses publiques de manière à améliorer les conditions de fourniture des services sociaux à la population et à réduire la pression fiscale.

L'amélioration des conditions de vie des populations qui se traduit notamment par :

- › Prise en charge des soins palliatifs et maintien de toutes les mesures de gratuité des soins de santé;
- › Amélioration des conditions d'accès aux soins et de délivrance des services de santé;
- › Amélioration des conditions d'accès à l'école;

- › Augmentation des ressources allouées au fonctionnement des cantines scolaires et réorganisation du dispositif;
- › Augmentation des pensions des retraités de 15% pour les retraites des ministères et institutions de l'État et de 25% pour les enseignants retraités de la maternelle, du primaire et du secondaire;
- › Apurement des dettes sociales dues aux enseignants et poursuite de l'apurement des dettes sociales vis-à-vis des salariés et des retraités, notamment le paiement intégral des rappels découlant de la revalorisation au titre de 2011 et 2012 pour les retraités;
- › Uniformisation et réduction du coût de l'acte d'affirmation des conventions de vente de parcelles (1% du prix d'acquisition pour toutes les communes);
- › Doublement du nombre de bénéficiaires d'allocation universitaire
- › Augmentation des revenus des agriculteurs, en particulier les cotonculteurs du fait de l'augmentation substantielle de la production cotonnière;
- › Augmentation des allocations budgétaires de l'ordre de 3 milliards au profit d'un nouveau mécanisme plus transparent et moins tracassant de micro crédits aux plus pauvres (Microcrédit Mobile);
- › Lutte contre l'érosion côtière;
- › Intensification de l'électrification rurale;
- › Suppression des tracasseries et du rançonnement sur les routes;
- › Bancarisation des salaires et primes des agents civils et militaires et des allocations universitaires;
- › Délivrance d'actes d'état civil à plus de 2 millions de béninois;
- › Simplification de la procédure de mise à la retraite et réduction significative du délai de délivrance des carnets de pension aux agents de l'État admis à la retraite.

Les changements positifs déjà enregistrés et la dynamique en cours sont illustrés par plusieurs indicateurs et classements internationaux dont la synthèse est présentée ci-après :

Une nette amélioration des indicateurs de performance socio-économique marquée par :

› **Un profil de croissance en progression régulière depuis 2016**, marquant la stabilité du cadre macroéconomique, une amélioration du cadre des affaires caractérisés par :

- › Un taux de croissance économique passé de 2,1% en 2015 à 6,8% en 2018 ;
- › Une progression sans précédent de la production cotonnière passée de 269 000 t en 2015 à 700 000 t en 2018 ;
- › L'obtention de la notation B+ stable de Standard & Poor's ; qui classe le Bénin parmi le top 10 des pays les mieux notés en Afrique ;
- › Des Investissements Directs Étrangers (IDE) net passé de 1,4% du PIB en 2015 à 5,8% du PIB en 2018, en forte progression, résultat de l'amélioration du climat des affaires et des opportunités qu'offre le Bénin au secteur privé ;
- › Une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles entreprises créées passé de 14 206 en 2015 à 25 566 en 2018 ;
- › Une amélioration de la réglementation des affaires reflétée par l'Indice Doing Business dans ses différents domaines : le score du Bénin est passé de 50,47/100 dans le rapport précédent à 51,42/100 dans le dernier. Ce qui illustre les progrès continus du climat des affaires ;
- › Le succès de la 1^{re} opération de levée d'eurobonds (500 millions d'euros) à un taux d'intérêt très compétitif (5,75% le coupon).

› Une nette amélioration des indicateurs de développement qui s'est traduit par :

- › Un Indice du Développement Humain (IDH) en amélioration : le Bénin est passé de la 167^e en 2015 à la 163^e position en 2018 ;
- › Un bond de 50 positions en moins de 3 ans de l'Indice du bonheur calculé par l'ONU (World Happiness report 2019). Le Bénin est en effet passé de la 155^e position en 2016 à la 102^e position au titre de 2018 sur 156 pays. Le pays est classé 2^e dans l'UEMOA après la Côte d'Ivoire (99^e) et 4^e au sein de la CEDEAO après le Nigéria (85^e), le Ghana (98^e) et la Côte d'Ivoire) ;
- › Une progression de 17% du PIB par tête, passe de 786,2 dollars américain en 2015 à 923 USD en 2018.

› **D'énormes progrès dans l'amélioration de la gouvernance et de la lutte contre l'impunité.** Le pays se situe parmi les meilleurs de la CEDEAO comme le montrent les évaluations de plusieurs institutions indépendantes dont :

- › L'Indice d'évaluation des politiques et des institutions nationales de la Banque Mondiale (CPIA 2017) : le Bénin obtient une note globale de 3,5 supérieure à la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne (3,2) et « dans tous les domaines de politique, le Bénin fait mieux que la moyenne des pays IDA en Afrique au Sud du Sahara (3,1) » ;
- › L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique, l'un des baromètres de l'état du continent, classe le Bénin dans le top 3 des pays de la CEDEAO (Données du rapport 2018) ;
- › L'indice de perception de la corruption calculé par transparency international : le Bénin a fait un bond de 10 positions passant de la 95^e place à la 85^e place.

› **Une économie d'environ 150 mds FCFA avec la réduction du train de vie de l'État** par la suppression d'une dizaine de ministères et d'institutions en avril 2016.

› **Une réduction des tracasseries et de la corruption à travers la digitalisation des services aux usagers/clients** et une modernisation de l'administration publique marquée par :

- › L'installation d'une plateforme informatique d'avancement automatique des agents de l'État qui a permis l'édition d'actes administratifs au profit de 8 267 agents dans une transparence totale ;
- › La possibilité pour tout agent de l'État, quelle que soit sa position géographique, d'avoir un accès sécurisé à sa situation administrative et à ses actes de carrière à travers une plateforme web ;
- › La mise en place du fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques, en vue de la dépolitisation de l'Administration et de l'utilisation optimale des ressources humaines ;
- › La simplification des procédures de délivrance des carnets de pension a permis de réduire de façon significative le délai de production des actes ;
- › L'organisation de plusieurs concours de recrutement sans contestations et dans la transparence au profit de plusieurs administrations dont
 - 7 449 agents de l'État dont 7 182 enseignants ;
 - 80 auditeurs de justice ;
 - 200 assistants au profit des Universités Nationales du Bénin.

› **Le réaménagement et la rationalisation de la carte diplomatique** consacré par :

- › La réorganisation du réseau diplomatique et consulaire qui compte trente-sept (37) missions diplomatiques et consulaires dont vingt-neuf (29) ambassades et missions, et huit (08) consulats généraux ;
- › La réduction de l'effectif du personnel administratif, technique et de soutien en service dans les ambassades et consulats ;
- › La création de trois (03) Bureaux Économiques et Commerciaux (BEC) à Shenzhen (Chine), à Bruxelles (Belgique) et à Riyad (Arabie Saoudite).

› **La fixation des Chefs lieux des 12 départements** (non réglée par différents gouvernements depuis des décennies) et la nomination des 12 préfets.

› **Une constante amélioration du cadre de vie des populations** par :

- › L'adoption de plusieurs lois et codes (construction, habitat, urbanisme, aménagements, foncier, etc.);
- › La libération des espaces publics et la création d'espaces verts ;
- › L'amélioration significative des taxes et redevances forestières collectées (3 mds en 2017 contre 1,8 mds en 2015 et 1,2 mds en 2016) à la suite des réformes engagées dans le secteur du bois ;
- › La réalisation des prises de vues aériennes (résolution 20 cm le pixel), devant servir de fond pour la cartographie parcellaire interactive au niveau des centres urbains ;
- › Le scannage et l'archivage dans une base de données numérique des 46962 Titres Fonciers délivrés ;
- › La mise en ligne en mars 2019 d'une version provisoire du cadastre de Cotonou est finalisée (www.cadastrebenin.andf.bj).

› **Le renforcement de la sécurité des personnes et des biens** par différentes mesures dont notamment :

- › La création d'une force unique de sécurité intérieure, par la fusion de la police et de la gendarmerie, en vue de l'amélioration de la coordination, la rationalisation et la mutualisation des ressources humaines, logistiques et financières ;
- › La couverture de 109 nouveaux arrondissements précédemment dépourvus d'unités de poste de polices ou de gendarmerie ;
- › La construction et de la réhabilitation de 100 commissariats et brigades de gendarmerie ;

- › L'acquisition et la mise en service des radars mobiles pour lutter contre les excès de vitesse ;

› **Ces mesures ont permis de :**

- doubler le taux de couverture sécuritaire du pays, passé de 25% à 46% ;
- réduire de façon drastique et spectaculaire le taux de criminalité de l'ordre de 70% (seulement 9 braquages enregistrés depuis avril 2016 contre une trentaine les années antérieure ;
- réduire les braquages dans les grosses agglomérations ;
- réduire le phénomène du rançonnement à la satisfaction des usagers de la route.

› **Le renforcement de l'arsenal juridique national** à travers :

- › La création et opérationnalisation de la CRIET : Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme ;
- › La réhabilitation des bâtiments existants des Tribunaux de Commerce de Cotonou et la Cour d'Appel de Commerce de Porto-Novo ;
- › La création et le démarrage des activités pédagogiques de l'École de Formation aux Professions Judiciaires (EFPJ) ;
- › Le renforcement des capacités et formation continue des magistrats, officiers de justice et greffiers ;
- › La mise en formation de soixante-dix-sept (77) auditeurs de justice recrutés en 2017 ;
- › Le recrutement de cent (100) élèves greffiers.

Vue agrégée de l'état de mise en œuvre des 77 réformes prioritaires du PAG

Renforcement des bases de la démocratie et de l'État de droit

N°	Réformes prioritaires	Statut
1	Révision de la Constitution du 11 décembre 1990	engagée
2	Adoption de la loi organique sur l'Administration	achevée ou en cours d'implémentation
3	Révision des textes relatifs à la Cour Constitutionnelle	engagée
4	Réforme du système partisan	achevée ou en cours d'implémentation
5	Réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature	achevée ou en cours d'implémentation
6	Création de la Cour des comptes	engagée
7	Réforme de la Cour suprême	engagée
8	Réforme de la Haute Cour de Justice	engagée
9	Réforme du statut des magistrats	achevée ou en cours d'implémentation
10	Mise en place d'un pôle financier dans la chaîne pénale	achevée ou en cours d'implémentation
11	Mise en place de l'aide juridictionnelle	engagée
12	Rattachement fonctionnel de la police au pouvoir judiciaire	achevée ou en cours d'implémentation
13	Mise en œuvre de la nouvelle carte judiciaire	achevée ou en cours d'implémentation
14	Amendement de la loi organique de la HAAC	engagée

engagée achevée ou en cours d'implémentation

Amélioration de la gouvernance

N°	Réformes prioritaires	Statut
15	Réduction du nombre de ministères et harmonisation des attributions	achevée ou en cours d'implémentation
16	Réforme de l'organisation des concours d'entrée dans la fonction publique	achevée ou en cours d'implémentation
17	Réforme du cadre institutionnel et réglementaire pour l'approche « défense globale »	achevée ou en cours d'implémentation
18	Rattachement de la Gendarmerie au Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique	achevée ou en cours d'implémentation
19	Rationalisation de la carte diplomatique et consulaire	achevée ou en cours d'implémentation

Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité

N°	Réformes prioritaires	Statut
20	Élaboration d'un cadre réglementaire unifié pour les opérations du Partenariat Public-Privé	achevée ou en cours d'implémentation
21	Réforme fiscale comprenant des mesures en faveur de l'investissement privé	achevée ou en cours d'implémentation
22	Amélioration du climat des affaires et progression significative dans le classement Doing Business	achevée ou en cours d'implémentation
23	Loi d'orientation sur les PME	engagée

N°	Réformes prioritaires	Statut
24	Loi sur le Bureau d'information sur le crédit	■
25	Réforme des procédures de contrôle fiscal et clarification des droits et obligations en matière de contentieux fiscaux	■
26	Mesures incitatives (administratives, fiscales) pour l'exportation	■
27	Instaurer un mécanisme d'appui au financement (en vue de promouvoir l'investissement privé)	■
28	Révision du code des marchés publics et des textes réglementaires y afférant	■
29	Mise en œuvre de la gestion budgétaire axée sur les programmes	■
30	Rationalisation des fonctions de contrôle financier et de comptable public	■
31	Mise en œuvre d'un système de compte unique du Trésor	■
32	Revue du cadre légal et réglementaire des EPA, EPIC et assimilés	■
33	Revue du cadre institutionnel des corps de contrôle de l'États et actions en faveur de leur professionnalisation	■
34	Renforcement de la transparence budgétaire et développement de mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique	■



Amélioration de la croissance économique

N°	Réformes prioritaires	Statut
35	Mise en place de sept rôles régionaux de développement agricole	■
36	Élaborer et démarrer la mise en œuvre du plan de développement agricole	■
37	Mise en place d'une Agence/Guichet unique de promotion des échanges avec le Nigéria	■
38	Élaboration d'un code du numérique	■

N°	Réformes prioritaires	Statut
39	Création du Conseil National du Numérique et mise en place d'une nouvelle gouvernance autour de 4 piliers (vision, réglementation, régulation et stimulation)	■
40	Réviser les textes régissant le secteur de l'artisanat dans le sens de la professionnalisation	■
41	Rationaliser le marché de la téléphonie mobile pour avoir 3 opérateurs forts	■
42	Créer une Société d'Économie Mixte (SEM) intégrant les actifs sains de Bénin Télécom Infrastructures	■
43	Simplifier le système de taxation du secteur des TIC et l'indexer sur les investissements des opérateurs privés	■
44	Mise en place de fonds de garantie pour le financement durable et productif des initiatives touristiques et culturelles privées	■
45	Renforcement du cadre institutionnel, juridique et réglementaire du secteur de l'énergie	■
46	Restructurer la SBEE et son réseau	■
47	Réforme du secteur pétrolier	■



Amélioration des performances de l'éducation

N°	Réformes prioritaires	Statut
48	Mettre en place le Conseil National de l'Éducation	■
49	Loi portant création de la Cité de l'Innovation et du Savoir (décret)	■
50	Élaborer et adopter une nouvelle carte universitaire	■
51	Mise en place de la Direction de l'Inspection Pédagogique, de l'Innovation et de la Qualité (DIPIQ) pour le contrôle de qualité et l'élaboration de manuels de qualité	■
52	Mettre en place un Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation (SIGE) et de la carte scolaire	■

N°	Réformes prioritaires	Statut
53	Mettre en œuvre la déconcentration et la décentralisation de la gestion de l'éducation	
54	Créer une Agence pour la qualité de l'évaluation dans l'enseignement supérieur	
55	Introduction de l'anglais et de l'informatique au niveau initiatique au primaire et obligatoire à l'enseignement secondaire et supérieur	
56	Créer l'Agence Béninoise pour la Recherche et l'Innovation	

Renforcement des services sociaux de base et protection sociale

N°	Réformes prioritaires	Statut
57	Mise en place d'une politique de protection sociale pour tous (loi portant création de l'ARCH avec l'ANPS et les ADPS)	
58	Créer trois agences nationales de gestion et de contrôle qualité dans le domaine de la santé	
59	Réviser le cadre réglementaire de la distribution des médicaments	
60	Réforme de la SONEB (séparer le patrimoine de l'exploitation)	
61	Réforme de la gouvernance de la CNSS et du FNRB	
62	Adoption de la loi sur l'organisation et le financement du sport	
63	Actualisation et mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et des loisirs	
64	Transformation des chaînes Ado FM et Ado TV en Radio-TV Sports et jeunesse	
65	Révision de la loi portant protection des œuvres littéraires et artistiques	

Développement équilibré et durable de l'espace

N°	Réformes prioritaires	Statut
66	Adoption du Code de l'aménagement et de l'urbanisme	
67	Créer l'Agence nationale d'aménagement du territoire	
68	Adoption du Code de la construction et de l'habitat	
69	Réforme foncière et poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) et du Fonds de Dédommagement Foncier (FDF)	
70	Transformation du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) en un fonds autonome de développement communal	
71	Adoption d'une loi portant statut particulier des agents de la fonction publique territoriale	
72	Adoption d'une loi portant régime financier des collectivités territoriales	
73	Adoption d'une loi sur l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables	
74	Adoption d'une loi sur la Protection de l'État contre l'importation des déchets étrangers au Bénin	
75	Réforme de la gestion des déchets solides ménagers	
76	Adoption d'un Plan national climat et des plans climat territoriaux	
77	Mise en place d'un cadastre national informatisé	

engagée

achevée ou en cours d'implémentation

Quelques autres réformes menées

Renforcement des bases de la démocratie et de l'État de droit

N°	Autre réformes	Statut
1	Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP)	■
2	Renforcement du dispositif de lutte contre la corruption et l'impunité	■
2.1	<i>Cour de Répression des Crimes Économiques et du Terrorisme (CRIET)</i>	■
2.2	<i>Loi portant renforcement juridique et judiciaire de la gouvernance publique</i>	■
3	Réformes de l'administration pénitentiaire	■
4	Adoption d'un nouveau code pénal	■

Amélioration de la gouvernance

N°	Autre réformes	Statut
5	Gestion du patrimoine de l'État	■
5.1	<i>Création de la Direction Générale des Participations de l'État et de la Dénationalisation (DGPEP)</i>	■
5.2	<i>Création de la Société des Patrimoines Immobiliers de l'État (SOPIE)</i>	■
5.3	<i>Création de la Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB)</i>	■
5.4	<i>Création de la Société des Aéroports du Bénin (SAB)</i>	■
6	Révision de la loi portant exercice du droit de grève	■
7	Mise en place de fichier national de pré-qualification pour les nominations aux emplois de la chaîne de dépenses publiques pour dépolitiser l'administration publique	■
8	Loi n°2017-05 du 29 août 2017 sur l'embauche	■
9	Mise en place d'une Cellule des Voyages Officiels (CVO)	■
10	Création de la police républicaine	■
11	Fixation des Chefs lieux des 12 départements du pays et nomination des 12 préfets	■
12	Réduction du nombre de ministères sectoriels d'une trentaine sous les régimes précédents à 21 ministères	■

■ engagée ■ achevée ou en cours d'implémentation

◆

Assainissement du cadre macroéconomique et maintien de la stabilité

N°	Autre réformes	Statut
13	Création de la Caisse des Dépôts et Consignations	■
14	Réforme de la gestion de l'entretien des infrastructures routières	■
15	Réforme du secteur bois	■

◆

Amélioration de la croissance économique

N°	Autre réformes	Statut
16	Réforme de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin	■
17	Restructuration du Port Autonome de Cotonou	■
18	Restructuration de la gestion des aéroports	■

◆

Amélioration des performances de l'éducation

N°	Autre réformes	Statut
19	Création d'une agence pour la construction des infrastructures du secteur de l'Éducation (ACISE)	■

◆

Renforcement des services sociaux de base et de protection sociale

N°	Autre réformes	Statut
20	Réforme du secteur de l'hydraulique villageoise	■

4

Mise en œuvre
des projets

État de mise en œuvre des projets par secteur

À l'origine, le PAG comportait 45 projets phares pour des investissements massifs projetés à 7086 milliards (11 milliards d'euros) et couvrant huit (8) secteurs.

À la mise en œuvre et après les études, c'est douze (12) secteurs clés qui ont été couverts pour des investissements de plus de 10000 milliards de FCFA (environ 15 milliards d'euro).

À fin mars 2019, les phases préparatoires de la plupart des projets phares sont achevées, certains ont démarré et d'autres en instance de démarrage. La mise en œuvre des projets prioritaires se poursuit normalement.

Les principaux secteurs couverts par le Programme « Bénin Révélé »





TOURISME

FAIRE DU TOURISME UNE FILIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CRÉATRICE DE RICHESSES ET D'EMPLOIS

- ◆ Faire de la Pendjari le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- ◆ Réinventer la cité lacustre de Ganvié
- ◆ Musée de l'épopée des Amazones et des Rois du Danhomè
- ◆ Musée international des arts et civilisations du Vodun/Orisha à Porto-Novo
- ◆ Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah
- ◆ Construction d'une Marina près de la Porte du non-retour à Ouidah
- ◆ Musée « Toussaint Louverture »: esclavage, résistance et mémoire d'Allada
- ◆ Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété
- ◆ Construction du nouveau Palais Impérial du Baru Tem à Nikki





Pour mettre en œuvre ses ambitions et faciliter la mise en œuvre des projets, le Gouvernement a pris plusieurs mesures dont notamment :

- › La mise en place de Comités scientifiques pour les différents musées ;
- › La mise en place d'un Comité Consultatif de l'Offre Touristique pour les marchés cibles ;
- › La mise en tourisme rapide du territoire national à travers diverses actions dont entre autres :
 - › Accueil et départ des touristes aux frontières
 - › Professionnalisation de la fête du 10 janvier à Ouidah
 - › Aide à l'accès du parc de la Pendjari par avion
 - › Mise en place de lieux d'aisance sur le corridor Cotonou-Tanguiéta (imminent)
 - › Sensibilisation à l'accueil des touristes à l'endroit des guides
 - › Démarche de professionnalisation du métier de guide
- › La formation et la mise à niveau des compétences des acteurs du secteur ;
- › La réorganisation des acteurs du secteur du Tourisme en corporation et faitière ;
- › La refonte et la définition de la stratégie de l'enseignement et de la formation professionnelle par la mise en place de curricula appropriés et de nouvelles orientations (en cours) ;
- › L'élaboration du plan directeur de la zone côtière par Atout France ;
- › L'exemption de visa aux ressortissants des pays africains ;
- › La mise en place du e-visa pour l'obtention instantanée du visa en ligne. Le e visa a déjà permis de délivrer plus de 35 000 visas en moins de 8 mois contre 12 000 en moyenne par an.

À fin décembre 2018, la plupart des études de faisabilité sont achevées et la structuration et le phasage du Programme en 8 projets est faite.





Faire de la Pendjari le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › **Enrichir et préserver** l'écosystème naturel
- › **Renforcer les infrastructures du Parc** (construction d'une base opérationnelle, aménagement des pistes, construction d'une piste d'atterrissage etc.)
- › **Promouvoir l'écotourisme** et le tourisme de luxe
- › **Développer le tourisme de chasse**

Résultats attendus

- › **Sécurisation** du Parc
- › **Conservation** de la Biodiversité
- › **Augmentation** des populations animales
- › **Développement** des Communautés
- › **Amélioration** des réceptifs hôteliers, aménagement d'une zone de chasse
- › **Recherche de partenaires** pour le financement des actions du Parc

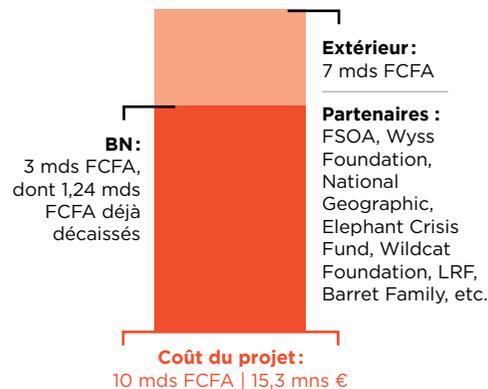
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atacora:** Tanguiéta, Matéri, Pendjari

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO:** African Park Network (APN)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Formation et mise en service de 100 agents de sécurité (rangers) pour la lutte anti-braconnage dans le parc
- › Construction d'un nouveau hangar d'avions pour l'Ultra moderne light (ULM) et le Cessna
- › Acquisition d'un avion Cessna
- › Réalisation de travaux d'aménagement des routes dans le parc en prévision de la saison touristique 2018-2019
- › Pose de colliers aux familles d'éléphants et de lions pour leur suivi télémétrique
- › Restauration et mise en service de l'hôtel Pendjari
- › Achèvement des travaux de la piste d'atterrissage de la Pendjari conformément aux recommandations des autorités aéronautiques béninoises

Résultats Immédiats/effets

- › Augmentation du nombre de visiteurs (6 315 en 2018 contre 5 200 en 2015)
- › Réduction des braconnages dans le Parc
- › Création de 168 emplois permanents et de 523 emplois temporaires au cours de la saison touristique 2017-2018
- › Développement de partenariats avec les communautés

Perspectives

- › Augmentation du nombre de visiteurs (7 000 en 2019)
- › Diminution des braconnages de 25 %
- › Développement de réceptifs hôteliers par des opérateurs privés



Réinventer la cité lacustre de Ganvié

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Améliorer les conditions de vie des populations de Ganvié
- › Faire de Ganvié une vitrine du tourisme lacustre, une destination authentique, atypique et originale

Résultats attendus

- › Le lac est assaini et les déchets mieux gérés
- › 2500 habitats renovés
- › Les infrastructures socio-économiques de base adaptées au milieu lacustre sont construites (marchés flottants, maison de santé, collège, espace de vie sociale, plate-forme logistique, ...)
- › L'embarcadère d'Abomey-Calavi est construite

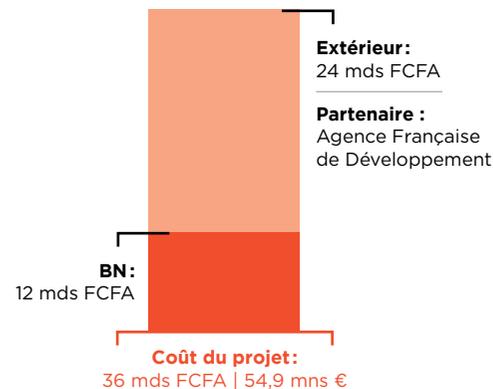
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique: Sô-Ava, Abomey-Calavi, Ganvié 1 et Ganvié 2

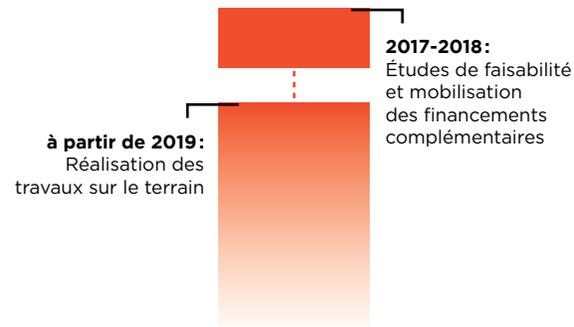
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › AMO: Aménagement et Ingénierie en Montagne (AIM)
- › MOE: Groupement URAM/OHM, Grpt BASP'96/Éco-City
- › Entreprise(s) adjudicataire(s): Bénin Scaphandrier (travaux de balisage)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Diverses études de faisabilité
- › Balisage des chenaux en cours: l'entreprise a démarré les travaux
- › Réalisation en cours d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de Ganvié
- › Études d'avant-projet détaillé du Collège de Ganvié sont en cours de finalisation
- › Finalisation en cours des études techniques de l'embarcadère de Calavi, de la plateforme logistique et des marchés flottants
- › Développement des modèles tests de toilettes individuelles
- › Réalisation d'une étude complémentaire en vue de la mise en place du financement de certaines composantes par Agence Française de Développement
- › Activités de promotion des atouts de Ganvié: exposition de photos «Femme de l'eau» dans le cadre de l'appropriation des projets par les communautés

Résultats immédiats/effets

- › Ouverture de voie d'accès navigable à travers le balisage des chenaux sur 10 km – en cours
- › Au moins 10 habitats lacustres témoins réalisés

Perspectives

- › Mobilisation du financement de l'AFD en 2019
- › Mise en œuvre progressive des investissements sur ressources nationales:
 - › Démarrage des travaux de rénovation de l'embarcadère de Calavi
 - › Habitats lacustres construits ou renovés
 - › 10 salles de classe construites dans le collège de Ganvié



Musée de l'épopée des Amazones et des Rois du Danhomè

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Promouvoir un tourisme populaire et familial autour de l'histoire des rois d'Abomey et du royaume de Danhomè. Spécifiquement, il s'agira de

- › Présenter de façon vivante l'histoire du royaume du Danhomè
- › Informer et éduquer les publics aux différentes valeurs de l'époque
- › Motiver et accompagner la recherche scientifique

Résultats attendus

- › **Construction et mise en service d'un musée** dédié à l'épopée des Amazones et des rois du Danhomè
- › **Rénovation des anciens palais**

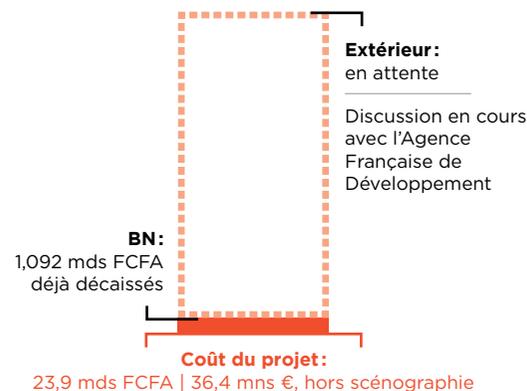
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Zou:** Villes d'Abomey et de Bohicon ainsi que tout le département du Zou

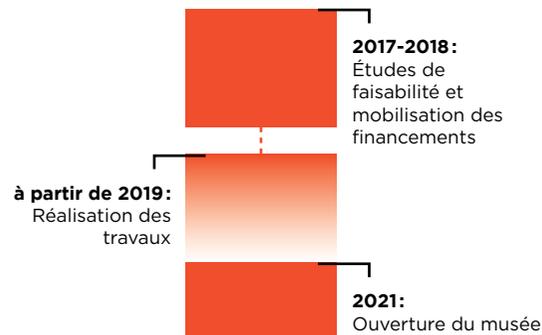
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO:** A.G. Imaginairing
- › **MOE:** Atelier d'Architecture de Valence (AAV)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études APS et APD architecturales et scénographiques de l'institution muséale
- › Production des synthèses des contenus du musée
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social du projet
- › Réalisation des relevés topographiques et des études géotechniques du site du projet

Résultats immédiats/effets

- › Contenus muséographiques entièrement réalisés
- › Adhésion totale des acteurs (sages et notables, élus locaux, chercheurs, membres du Comité scientifique) au projet

Perspectives

- › Finaliser toutes les études techniques du musée
- › Mobiliser le financement
- › Démarrage effectif des travaux de construction du musée



Musée international des arts et civilisations du Vodun/Orisha à Porto-Novo

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Offrir au monde un musée qui donne au visiteur les moyens intellectuels et visuels d'une meilleure compréhension du Vodun/Orisha. Spécifiquement, il s'agira de:

- › Promouvoir un tourisme populaire et familial autour des arts et culture Vodun
- › Informer et éduquer les publics aux valeurs du Vodun/Orisha
- › Promouvoir les arts et la créativité contemporains à partir des mythes et légendes du Vodun/Orisha
- › Motiver et accompagner la recherche scientifique

Résultats attendus

- › Un musée est ouvert et donne tous les atouts nécessaires pour une meilleure compréhension du Vodun/Orisha
- › Toutes les catégories de publics sont éduquées et informées aux valeurs du Vodun/Orisha
- › Les arts et la créativité contemporains sont promus à partir des mythes et légendes du Vodun/Orisha
- › La recherche scientifique est motivée et accompagnée

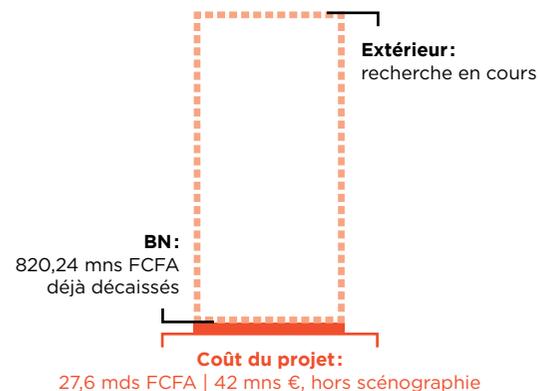
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Ouémé:** Porto-Novo

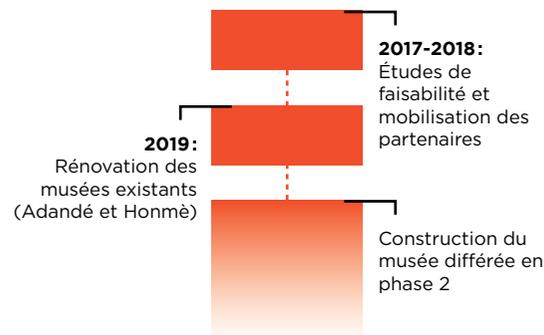
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO:** A.G. Imaginairng
- › **MOE:** Architecte ZUO Montpelier

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des esquisses scénographiques de l'institution muséale
- › Production des synthèses des contenus muséographiques
- › Réalisation des études APS architecturales et scénographiques de l'institution muséale
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social du Projet
- › Organisation de séances d'appropriation au profit des élus locaux, des sages et notables ainsi que des groupes cibles concernés par le Projet
- › Programme de rénovation des musées existants

Résultats immédiats/effets

- › Étude d'avant-projet sommaire réalisée
- › Contenu muséographique réalisé

Perspectives

- › **Exécution du Projet différée**
- › **Rénovation immédiate des musées Adandé et Honmè**



Musée « Toussaint Louverture » : esclavage, résistance et mémoire d'Allada

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › **Construire un musée consacré à la mémoire de l'esclavage**, aux origines des esclaves et aux résistances
- › **Permettre de comprendre l'histoire de l'esclavage** au Bénin et dans la région

Résultats attendus

- › **Le musée consacré à la mémoire de l'esclavage**, aux origines des esclaves et aux résistances est construit
- › **L'histoire de l'esclavage au Bénin** et dans la région est mieux comprise

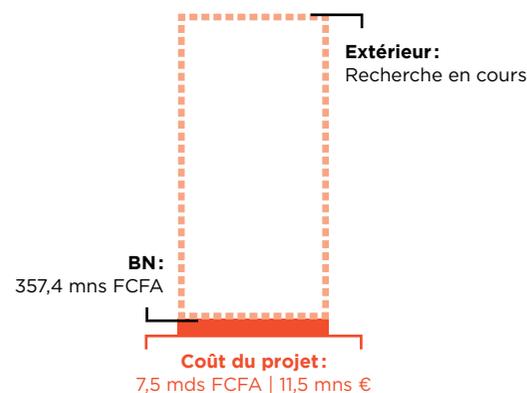
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique**: Allada et le département de l'Atlantique

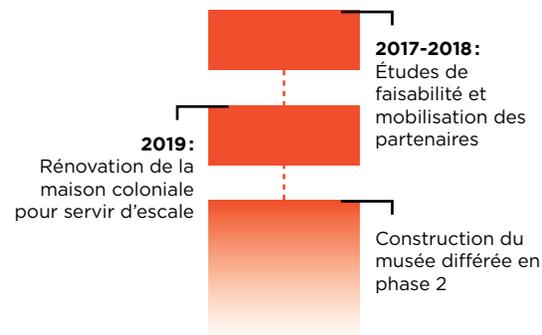
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO**: A.G. Imaginairing
- › **MOE**: FNT Architecture & Design Paris

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des esquisses architecturales et scénographiques du musée
- › Finalisation des études techniques APS et APD du complexe muséal
- › Identification des thématiques pour les contenus muséographiques
- › Organisation de séances d'appropriation du projet au profit des élus communaux et locaux, les sages et notables ainsi que les groupes cibles concernés par le projet
- › Réalisation des relevés topographiques et sécurisation du site
- › Réalisation d'un film 3D de la route de l'esclave d'Abomey à Ouidah en passant par Allada

Résultats immédiats/effets

- › Étude architecturale APD disponible
- › Contenu muséographique disponible

Perspectives

- › **Exécution du Projet différée**
- › **Aménagement immédiat de la maison coloniale à l'entrée de la ville d'Allada**



Construction du nouveau Palais Impérial du Baru Tem à Nikki

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Construire à Nikki un nouveau Palais impérial du Baru Tem pour l'Empereur actuel et ses successeurs toutes dynasties confondues
- › Promouvoir les valeurs culturelles du peuple Baatonu
- › Révéler au monde entier l'originalité de la fête traditionnelle et culturelle « Gaani »

Résultats attendus

- › Palais impérial de Nikki construit comportant: la résidence de l'Empereur, la résidence de la reine mère, la mosquée
- › Place des manifestations (arène) pour les fêtes de la Gaani et autres manifestations festives (3500 places et un parking d'environ 300 places)

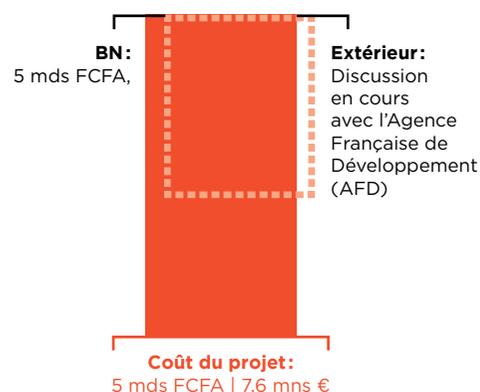
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Borgou:** Nikki

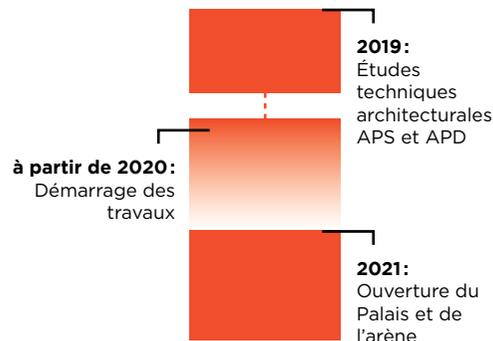
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO:** A.G. Imaginairng
- › **MOE:** STUDIO 2AP

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Élaboration et validation du Programme architectural
- › Sélection du maître d'œuvre
- › Signature en cours du contrat de prestation du maître d'œuvre

Résultats Immédiats / effets

- › Création des conditions décentes pour permettre un fonctionnement satisfaisant des rites de l'Empereur et la célébration de la Gaani
- › Fort intérêt des touristes pour l'étape de Nikki

Perspectives

- › Finaliser toutes les études techniques du Palais et de l'arène
- › Démarrer effectivement les travaux de construction du Palais et de l'arène



Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › **Faire de Ouidah la destination phare du tourisme mémoriel en Afrique**
- › **Renforcer le potentiel touristique** de Ouidah

Résultats attendus

- › **Requalification urbaine de la cité historique**, avec notamment une reconstruction à l'identique et un réaménagement des forts
- › **Promotion du patrimoine et de la culture**, avec notamment l'aménagement d'un parcours mémoriel et la requalification des circuits historiques
- › **Amélioration de l'accueil touristique** (aménagement d'espaces de loisirs et de promenade, signalétique, village artisanal, etc.)

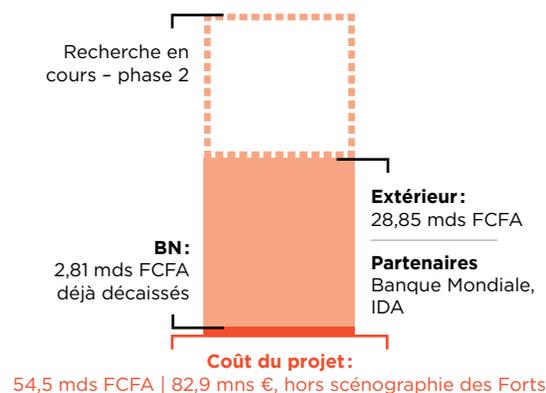
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique**: Ouidah
- › **Littoral**

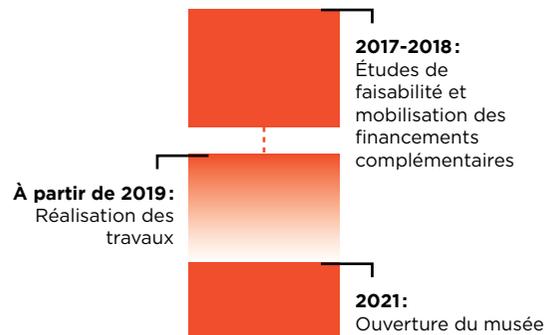
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO**: A.G. Imaginairing
- › **MOE**: EREMCO
- › **Entreprise adjudicataire**: en cours

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des esquisses scénographiques et les avants projets détaillés des trois forts à Ouidah
- › Production des synthèses des contenus muséographiques
- › Réalisation des études APS architecturales et scénographiques des infrastructures prévues dans le centre historique et à la Marina/Porte du non-retour
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social des Projets touristiques dans Ouidah
- › Démarrage du processus d'expropriation des occupants des sites de Djègbadji
- › Organisation de séances d'appropriation au profit des élus locaux, des sages et notables ainsi que des groupes cibles concernés par le Projet

Résultats immédiats/effets

- › Synthèses des contenus muséographiques produits
- › Études APS architecturales et scénographiques des infrastructures prévues dans le centre historique réalisées

Perspectives

- › Démarrage des travaux du Fort Portugais en 2019
- › Réalisation des travaux de rénovation des forts et des espaces publiques



Construction d'une Marina près de la Porte du non-retour à Ouidah

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Positionner le Bénin comme une destination phare du tourisme mémoriel. Spécifiquement, il s'agira de

- › Créer un complexe touristique et un parcours spectacle immersif « le Bateau du départ » à Djègbadji
- › Créer des espaces paysagers de méditation

Résultats attendus

- › **Un lagon** mis en place
- › **Une zone hébergement** Hôtels et services développée
- › **Une zone d'activités culturelles et de loisirs** et services développée
- › **Une zone de recueillement** et de promenades mémorielles développée

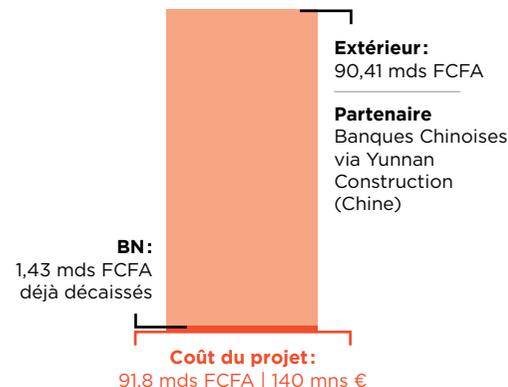
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique:** Ouidah, Arrondissement de Djègbadji
- › **Littoral**

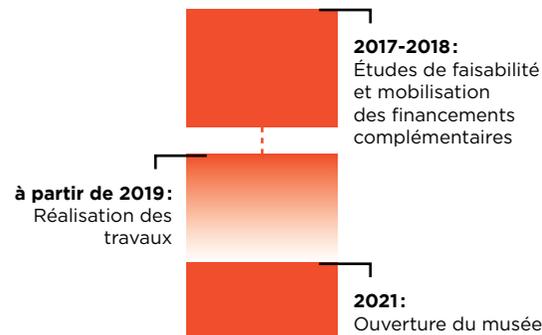
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **AMO:** A.G. Imaginairng
- › **MOE:** EREMCO

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études architecturales APS
- › Réalisation des études scénographiques APS
- › Démarrage du processus d'expropriation avec l'appui de l'ANDF
- › Réalisation de l'étude d'impact environnemental et social

Résultats immédiats/effets

- › Enquête de commodo incommodo réalisée

Perspectives

- › Finaliser les études techniques et démarrer les travaux



Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme. Plus spécifiquement

- › Permettre aux Béninois et aux touristes étrangers de disposer de plages praticables pour les bains
- › Aménager l'arrondissement d'Avlékété pour développer l'offre de tourisme balnéaire

Résultats attendus

- › **Fronts de mer aménagés** pour en faire des espaces de loisirs et de détente
- › **Établissements d'accueil développés:** hôtels de standing d'une capacité de 150 chambres et établissement de luxe composé d'une vingtaine de lodges nichés dans la mangrove sur la Route des Pêches

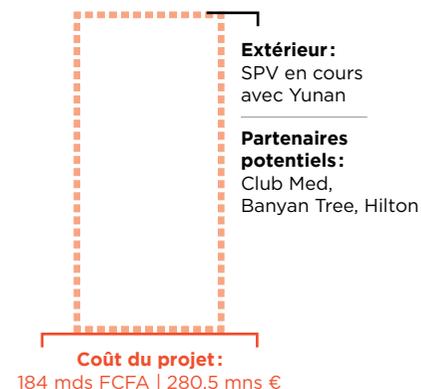
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique:** Ouidah, Arrondissement d'Avlékété
- › **Littoral**

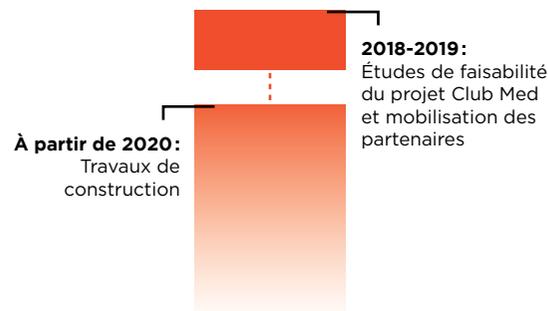
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › **MOE:** JLL, AW2, Atout France

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation de l'étude de marché et l'étude de faisabilité financière du projet d'aménagement d'un complexe hôtelier de type Club Med dans l'arrondissement d'Avlékété - en cours
- › Identification d'un site répondant aux exigences du Club Med
- › Organisation des séances d'appropriation des projets et sensibilisation des communautés dans le cadre du processus d'expropriation conduit par l'ANDF
- › Réalisation du master plan de la zone - en cours par Atout France

Résultats immédiats/effets

- › Manifestation d'intérêts de grands groupes pour l'installation des hôtels dans la zone (au moins 3 grands groupes)

Perspectives

- › Finalisation des études pour la construction du village de vacances de type Club Med
- › Démarrage des travaux du village de vacances



Digue immergée sur 4 kms

Terrain de golf 18 trous
Superficie : 100ha

Océan Atlantique

Vers
Ouidah

Site réservé
aux Resorts

Lac d'Agouin

**Village de vacances
type Club Med**
superficie : 18 ha

Arrondissement
Avlékété

Depuis
Pahou

Voie projetée de 40 mètres

Zone tampon

parking de navettes

Vers
Fidjrossè

PLAN DE MASSE DE LA STATION BALNÉAIRE D'AVLÉKÉTÉ

AGRICULTURE

INVESTIR POUR UNE AGRICULTURE DE GRANDE ENVERGURE

- ◆ Projet de développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas, anacarde, produits maraîchers)
- ◆ Renforcement des filières conventionnelles (riz, maïs, manioc)
- ◆ Développement de l'aquaculture continentale
- ◆ Mise en valeur de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé
- ◆ Augmentation de la production de viande, de lait et d'œufs de table
- ◆ Mise en place des centres de service agricole





La réorganisation du secteur a nécessité la mise en place d'un nouveau dispositif d'administration du secteur et d'accompagnement des acteurs des filières.

Ce dispositif vise à séparer les fonctions régaliennes des fonctions d'appui au développement des filières. À cet effet, l'État s'est désengagé du secteur productif et a procédé à la liquidation de plusieurs sociétés publiques (Sonapra, ONS, Onasa, Carder).

Les principales actions mises en oeuvre ont porté sur :

- › La mise en place effective et opérationnalisation des sept (07) pôles de développement agricole (Agences Territoriales de Développement Agricole - ATDA);
- › L'élaboration d'un Programme de développement des services agricoles pour la promotion des filières :
 - › Objectif: améliorer la production et la rentabilité des petits et moyens exploitants, en mettant à leur disposition des services matériels (mécanisation, intrants spécifiques, infrastructures et équipements), des services immatériels (transfert du savoir-faire et technologies agricoles avancées, appuis-conseils, etc.)
- › La mise en place d'une assistance technique pour la réalisation des études détaillées d'opérationnalisation des Centres de Services Agricoles et de Formation;
- › La restructuration du Fonds National de Développement Agricole
- › La réalisation des études de faisabilité et la structuration des programmes engagées pour 10 filières (dont 9 études achevées),
- › La validation du Programme de Développement de l'Irrigation;
- › L'élaboration des programmes de valorisation de la BMVO et de la pisciculture continentale;

- › L'élaboration du Programme National de Développement de la Mécanisation et la création de l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (ANaMA);
- › L'élaboration des Programmes Nationaux de Développement des filières soja et karité;
- › Le lancement de l'opération du Recensement National Agricole (RNA) qui devrait permettre de disposer d'une base de données nécessaires pour une gouvernance stratégique, responsable et durable du secteur agricole;
- › Le renforcement du Laboratoire Central de Sécurité Sanitaire des Aliments en matériels et équipements modernes.

Ces différents réformes du secteur agricole ont permis notamment de :

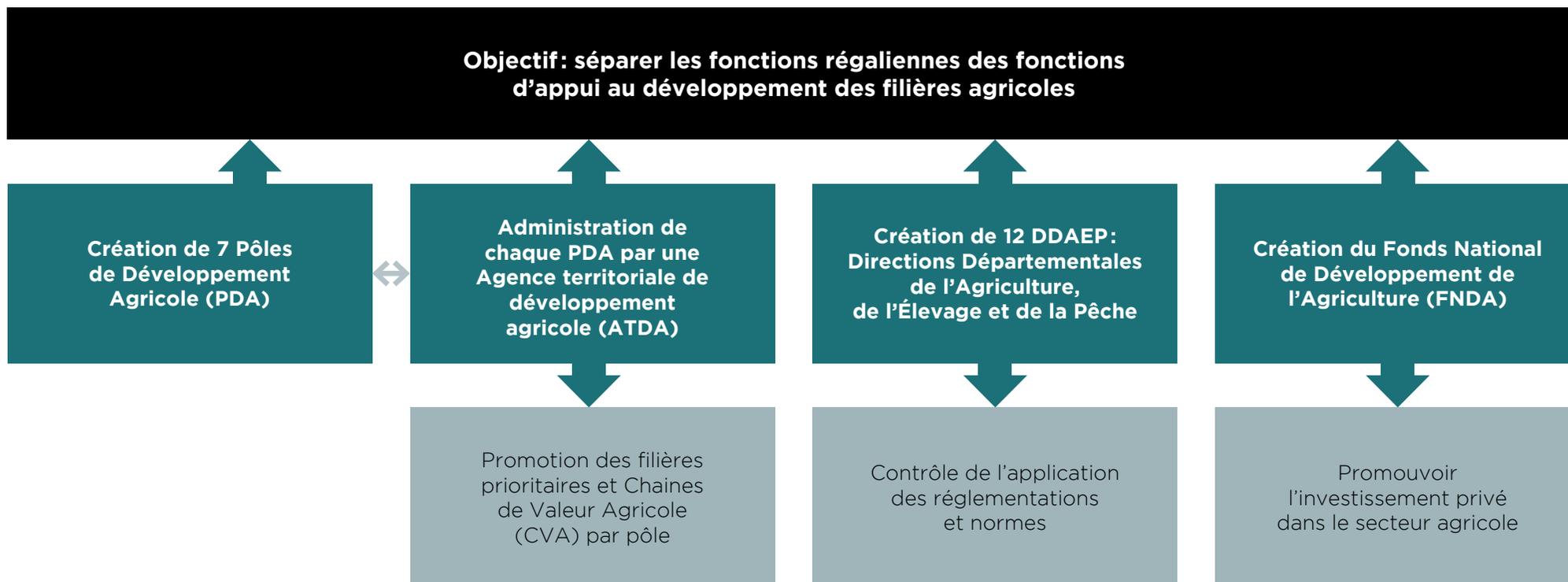
- › Accroître les rendements ainsi que les niveaux de production de plusieurs spéculations comme indique le tableau ci-après :

Spéculations (tonne)	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Coton	› 269 000	› 453 000	› 598 000	› 700 000
Anacarde	› 91 608	› 97 519	› 110 117	› ND
Ananas	› 244 207	› 303 887	› 354 060	› ND
Maïs	› 1 286 060	› 1 376 683	› 1 514 913	› ND
Riz	› 204 310	› 281 428	› 361 336	› ND
Manioc	› 3 420 665	› 3 892 287	› 4 078 558	› ND

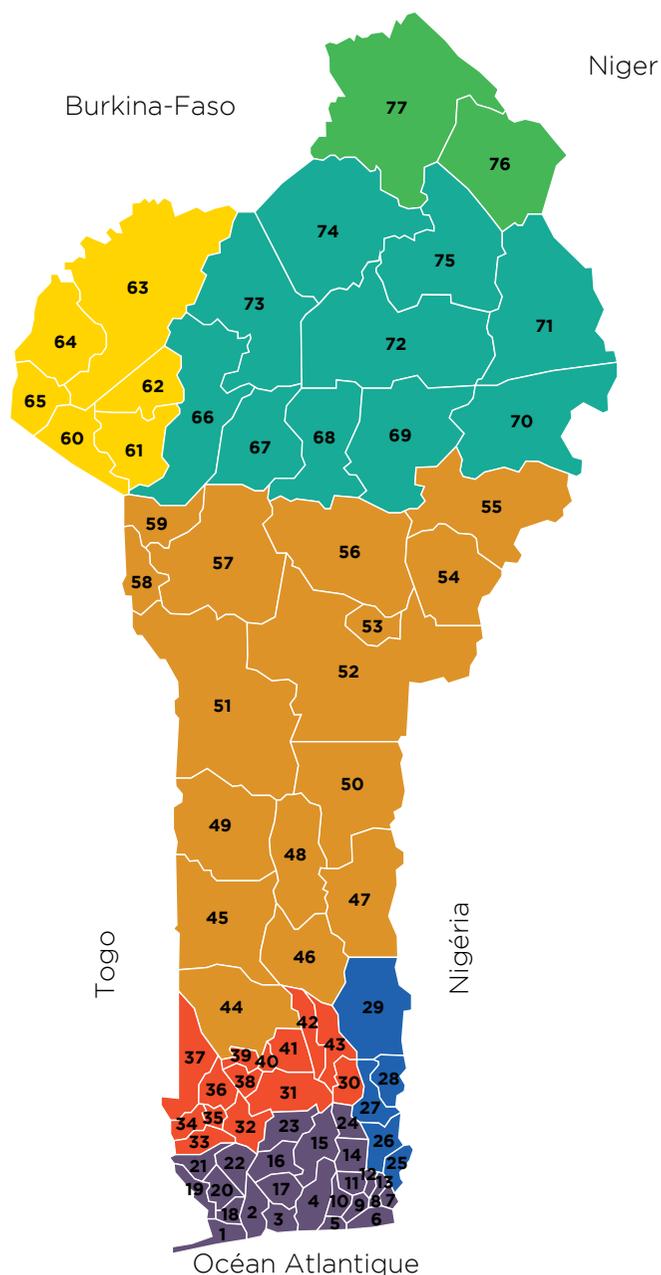
- › Relancer l'exportation en direction de l'Union européenne (664 tonnes d'ananas respectant les normes);
- › Générer près de 7000 emplois directs et 34000 emplois indirects.



Le nouveau cadre institutionnel



Les Pôles de Développement Agricole (PDA)



◆ Pôle 1: Vallée du Niger

- › 76: Malanville
- › 77: Karimama

◆ Pôle 2: Alibori Sud-Borgou Nord-2KP

- › 66: Kouandé
- › 67: Péhunco
- › 68: Sinendé
- › 69: Bembéréké
- › 70: Kalalé
- › 71: Ségbana
- › 72: Gogounou
- › 73: Kérou
- › 74: Banikoara
- › 75: Kandi

◆ Pôle 3: Atacora Ouest

- › 60: Boukoubmé
- › 61: Natitingou
- › 62: Toukountouna
- › 63: Tanguiéta
- › 64: Matéri
- › 65: Coby

◆ Pôle 4: Borgou Sud-Donga-Collines

- › 44: Djidja
- › 45: Savalou
- › 46: Dassa-Zoumé
- › 47: Savè
- › 48: Glazoué
- › 49: Bantè
- › 50: Ouèssè
- › 51: Bassila
- › 52: Tchaourou
- › 53: Parakou
- › 54: Pèrèrè
- › 55: Nikki
- › 56: N'Dali
- › 57: Djougou
- › 58: Ouaké
- › 59: Copargo

◆ Pôle 5: Zou-Couffo

- › 30: Ouinhi
- › 31: Zogbodomè
- › 32: Lallo
- › 33: Dogbo-Tota
- › 34: Djakotomè
- › 35: Toviklin
- › 36: Klouékanmè
- › 37: Aplahoué
- › 38: Agbangnizoun
- › 39: Abomey
- › 40: Bohicon
- › 41: Za-Kpota
- › 42: Covè
- › 43: Zagnanado

◆ Pôle 6: Plateau

- › 25: Ifangni
- › 26: Sakété
- › 27: Adja-Ouéré
- › 28: Pobè
- › 29: Kétou

◆ Pôle 7: Ouémé-Atlantique-Mono

- › 1: Grand-Popo
- › 2: Kpomassè
- › 3: Ouidah
- › 4: Abomey-Calavi
- › 5: Cotonou
- › 6: Sèmè-Podji
- › 7: Adjara
- › 8: Porto-Novo
- › 9: Aguégoués
- › 10: Sô-Ava
- › 11: Dangbo
- › 12: Akpro-Missérété
- › 13: Avrankou
- › 14: Adjohoun
- › 15: Zè
- › 16: Allada
- › 17: Tori-Bossito
- › 18: Comè
- › 19: Athiémè
- › 20: Houéyogbé
- › 21: Lokossa
- › 22: Bopa
- › 23: Toffo
- › 24: Bonou

Fonds National de Développement de l'Agriculture (FNDA)

Cadre légal

- › **Création & AOF**: décret N° 2017-304 du 21 juin 2017
- › **Statut**: Établissement public à caractère social, culturel et scientifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion, placé sous la tutelle du MAEP (loi N°94-009 du 28-07-1994)

Objet social

- › **Promouvoir l'investissement privé** dans le secteur agricole:

Cibles d'activités

- › **Investissements orientés vers des activités qui permettent une meilleure exploitation du potentiel agricole national** et qui contribuent à l'amélioration des revenus agricoles et à la sécurité alimentaire encourageant la promotion des filières agricoles

Instruments/Moyens de promotion

- › Des subventions ciblées
- › Des instruments financiers adaptés.
- › Trois guichets opérationnels



Présentation du guichet 1 et son mécanisme

Subventions aux investissements agricoles

C'est un guichet d'offre de subventions destinées à la réalisation d'investissements agricoles dans les filières ciblées au niveau de chaque Pôle de Développement Agricole (PDA)

Sous-guichet 1.1

Fonds d'investissements agricoles structurants d'intérêt public orientés vers l'entrepreneuriat agricole

Bénéficiaires:

- › Les collectivités territoriales décentralisées : les communes
- › Les structures et associations intercommunales

Sous-guichet 1.2

Fonds d'investissements agricoles à caractère privé

Bénéficiaires:

- › OPA
- › Coopératives
- › Groupements
- › PME agroindustriels
- › GIE
- › Centres de recherche et d'innovation



Présentation du guichet 2 et son mécanisme

Sous-guichet 2.1

Fonds de recherche agricole appliquée et de vulgarisation

Bénéficiaires:

- › OPA
- › Acteurs de différentes filières
- › Universités
- › Centres de recherche et d'innovation
- › Centres de vulgarisation agricole

Sous-guichet 2.2

Fonds de facilitation et de renforcement des capacités

Bénéficiaires:

- › OPA
- › PME agroindustrielles
- › Entrepreneurs agricoles
- › Acteurs des différentes filières

Sous-guichet 2.3

Fonds d'appui à la certification et à la mise en marché

Bénéficiaires:

- › Centres de recherche et d'innovation
- › Centres de vulgarisation agricole
- › PME agroindustrielles
- › OPA filières

Programme National de Développement de la mécanisation Agricole (PNDMA)



Présentation du guichet 3 et son mécanisme

Accès aux services financiers

Sous-guichet 3.1

Fonds de garantie interbancaire pour le refinancement entre institutions financières

Bénéficiaires :

- › SFD
- › Banques

Sous-guichet 3.2

Fonds de garantie pour l'accès des promoteurs/ entrepreneurs agricoles aux crédits

Bénéficiaires :

- › PME agroindustrielles
- › Coopératives, groupements, GIE
- › Acteurs des filières agricoles

Sous-guichet 3.3

Fonds de facilitation et de bonification de taux d'intérêt

Bénéficiaires :

- › PME agroindustrielles
- › Coopératives, groupements, GIE
- › Acteurs des filières agricoles

Au regard des problèmes majeurs et défis à relever dans le secteur agricole, le Gouvernement a développé dans le cadre de la réorganisation du secteur, un programme de mécanisation dénommé Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA).

Le PNDMA a une durée de sept (7) ans et s'inscrit dans les objectifs du Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) ainsi que ceux du Plan National d'Investissement Agricole, de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN).

Niveaux d'investissement du PNDMA

› Cent (100) milliards de francs CFA en 3 ans

Gouvernance du programme de mécanisation

› Mise en place de l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (ANaMA) dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Objectifs

- › L'objectif global est d'avoir un instrument opérationnel, souple et efficace, au service du programme national de développement de la mécanisation (PNDMA).
- › Les objectifs spécifiques sont de :
 - › mobiliser les ressources matérielles, financières et humaines adéquates à la mise en œuvre du PNDMA
 - › mettre en place une organisation d'entreprise et une logistique requises au regard de l'envergure du programme et des délais courts d'acquisition et de mise en place des équipements
 - › fournir l'assistance-conseils aux utilisateurs de matériels et équipements agricoles
 - › mobiliser les ressources humaines et les compétences nécessaires à la réussite de sa mission
 - › capitaliser les savoir-faire et les acquis en permettant la convergence des appuis et la mise en place de partenariats techniques (CUMA, écoles/universités, recherche, projets/programmes, etc.)
 - › renforcer les capacités des acteurs intervenant dans la mise en place, utilisation et l'entretien des matériels et équipements agricoles
 - › assurer la veille technologique, la définition des spécifications techniques et leur contrôle à la réception des équipements agricoles



Projet de développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas, anacarde, produits maraîchers)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer des filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation**

Objectifs spécifiques

- › **Ananas : améliorer le rendement** de 50 à 70 tonnes/ha ; réduction écarts de tri de 80 % en 2015 à 20 % en 2021, capacités d'export fruit frais et dérivés aux normes sur marchés régionaux, UE, pays arabo-musulmans
- › **Anacarde : augmenter substantiellement la production** de noix de qualité (de 100 000 t en 2016 à 200 000 t par an à partir 2021) et la transformation locale des noix (au moins 50 %) des pommes et des coques (entretien plantations existantes)
- › **Produits maraîchers : améliorer la production**, la productivité et la compétitivité (25 % d'accroissement)

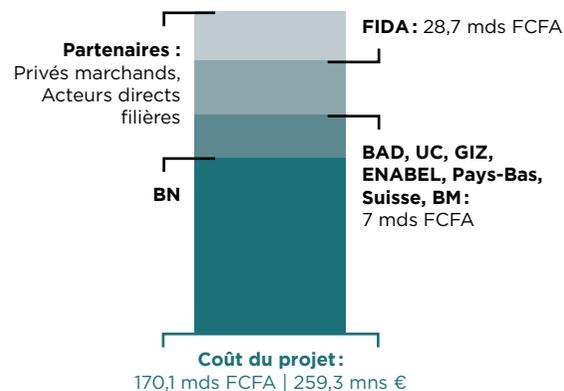
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Toute l'étendue du territoire avec une forte concentration sur les Pôles 1, 4, et 7

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études, élaboration, validation des documents de projet
- › Recherche de partenariats, mobilisation des ressources
- › Mise en route, actions au niveau de chaque PDA

Résultats immédiats/effets

- › Amélioration des rendements et des niveaux de production
- › Impacts économiques et sociaux à 10 ans : développement des exportations et revenus additionnels durables (187 mds FCFA au PIB; 60 000 emplois; 75 mds à l'export)

Perspectives

- › Finalisation de la formulation et mobilisation des ressources pour le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEFA)
- › Prise en compte des actions des filières ananas et anacarde sur le financement de la Banque Mondiale en cours de finalisation (SUF Agriculture)
- › Mise en œuvre des actions urgentes du plan d'action 2019 sur les financements existants
- › Mise en place de mesures d'incitation pour l'implantation d'unités de production par des opérateurs privés



Renforcement des filières conventionnelles (riz, maïs, manioc)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › **Augmenter la compétitivité des filières riz, maïs et manioc** pour couvrir les besoins alimentaires nationaux, limiter les importations et développer la transformation locale
- › **Assurer à l'horizon 2021, l'autosuffisance alimentaire nationale en riz, en maïs et manioc**, produits dérivés bruts et transformés de qualité au profit de la population et mieux gérer les surplus pour conquérir les marchés extérieurs

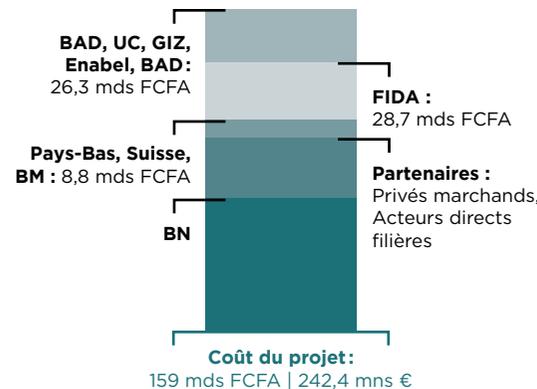
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Toute l'étendue du territoire (Pôles 1 à 7)

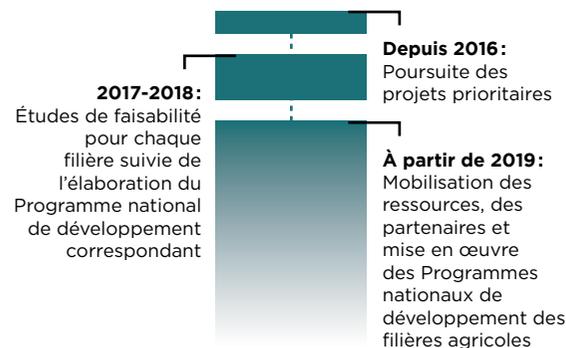
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études, élaboration, validation documents projet
- › Recherche de Partenariats, mobilisation des ressources
- › Exécution des projets prioritaires en cours
- › Appui à la recherche et à la production de semences (riz, maïs, manioc) à haut rendement et de bonne qualité
- › Mise en place au niveau des producteurs, des semences de variétés à haut rendement et répondant aux besoins des utilisateurs
- › Appui à la mécanisation des opérations
- › Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gouvernance des acteurs de la filière

Résultats immédiats/effets

- › Amélioration de la gouvernance et de la gestion des filières
- › Amélioration des rendements et des niveaux de production: riz (361336 t en 2018 vs. 204310 t en 2016); maïs (1514913 t en 2018 vs. 1286060 t en 2016) et manioc (4078558 t en 2018 vs. 3420665 t en 2016)

Perspectives

- › Finalisation de la formulation et mobilisation des ressources pour le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEFA)
- › Démarrage du Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché (PADAAM)



Développement de l'aquaculture continentale

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Réduire les importations de produits halieutiques** (73 000 tonnes de poissons congelés importés en 2015) grâce au développement de l'aquaculture continentale
- › **Atteindre une production de 20 000 tonnes en 5 ans** (vs. 1700 en 2015)

Objectifs spécifiques

- › **Renforcer la production des alevins et des géniteurs de qualité** à travers l'installation de deux écloséries d'une capacité de production totale de 35 millions d'alevins en appui à l'existant
- › **Renforcer l'accessibilité aux intrants aquacoles** pour atteindre 37 000 tonnes d'aliments extrudés en 5 ans
- › **Mettre en place des infrastructures aquacoles** et appuyer l'accès à des équipements adaptés aménagement de 500 ha de zones aquacoles
- › **Former des professionnels** à travers le renforcement de leurs capacités

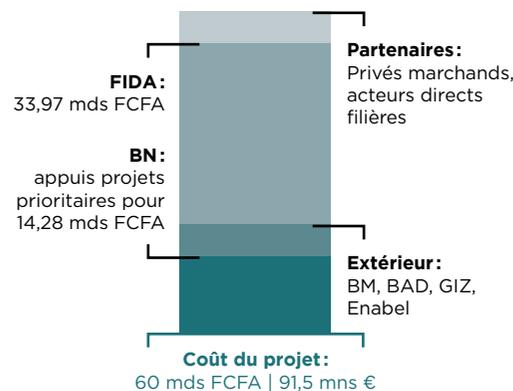
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Toute l'étendue du territoire
- › Pôle de concentration: PDA n° 7

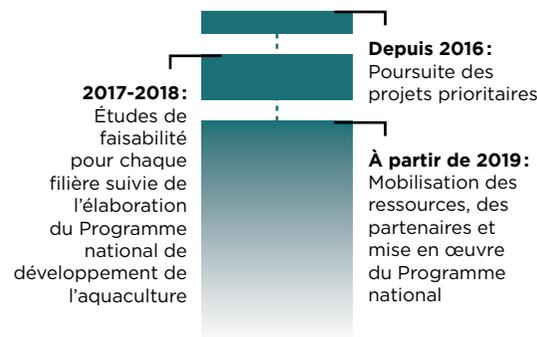
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études, élaboration, validation documents projet
- › Recherche de Partenariats, mobilisation des ressources
- › Exécution des projets prioritaires en cours

Résultats immédiats/effets

- › Amélioration des niveaux de production
- › Impacts économiques et sociaux à 10 ans Améliorer la balance commerciale et la couverture des besoins alimentaires

Perspectives

- › Finalisation de la formulation et mobilisation des ressources pour le Programme National d'Aquaculture
- › Affinement des interventions en lien avec le cadre de la valorisation de la BMVO



Mise en valeur de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Aménager 10 000 ha de terres cultivables et désenclaver la basse et moyenne vallée pour tirer profit de son potentiel de fertilité

Objectifs spécifiques

- › Réaliser des aménagements hydroagricoles portant sur 10 000 ha dont
 - › 1 000 ha pour lesquels des études ont déjà été réalisées (APS, APD)
 - › 540 ha à Tangbédji, pour lesquels des études APD sont en cours
 - › 1 000 ha à Hlankpa (commune d'Adjohoun)
 - › 5 000 ha sur la rive droite pour l'installation de jeunes exploitants
- › Réaliser des infrastructures de désenclavement aménagement de 600 km de pistes dont 80 km de digues-pistes et construction de 20 embarcadères modernes
- › Appuyer la mise en valeur des aménagements portant sur
 - › l'installation de 5 000 jeunes entrepreneurs agricoles
 - › l'accès aux intrants spécifiques, la formation et la professionnalisation
 - › des mesures de sauvegarde environnementales et sociales

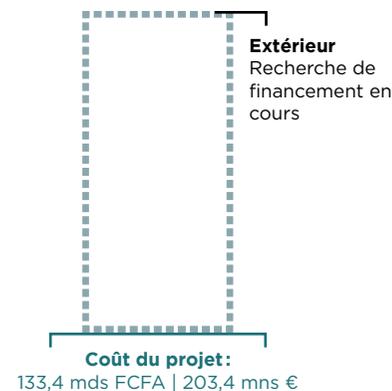
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouémé: toutes les communes de la vallée

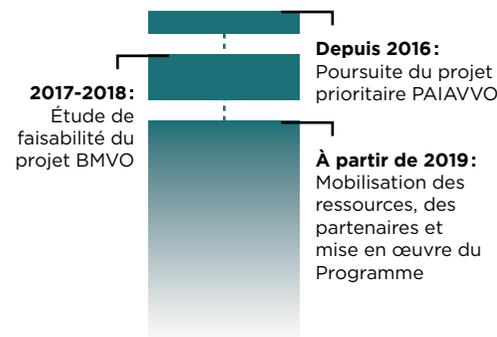
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études, élaboration, validation documents de projet
- › Recherche de Partenariats, mobilisation des ressources
- › Exécution des projets prioritaires en cours

Résultats immédiats/effets

- › Plusieurs dizaines d'hectares de terres déjà aménagées dans le cadre du PAIAVVO
- › Amélioration des niveaux de production
- › Impacts économiques et sociaux à 10 ans Améliorer la couverture des besoins alimentaires à travers la production nationale et réduire le déficit commercial

Perspectives

- › Finalisation des études et du Programme
- › Affinement des interventions dans le cadre de la valorisation de la BMVO
- › Opérationnalisation des interventions à travers les PTAs du MAEP



Augmentation de la production de viande, de lait et d'œufs de table

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Atteindre à l'horizon 2021 des niveaux durables de production qui assurent la couverture des besoins de la population en viande, lait, œufs de table, et limiter les importations et sorties de devises

Objectifs spécifiques

- › Accroître la production et l'efficacité des filières de viande bovine, ovine, caprine, porcine et laitière bovine en délivrant des produits de qualité et augmentant le revenu de leurs acteurs pour atteindre 104 000 t viandes (2021) vs 68 000 t (2015)^; 172 000 t lait (2021) vs 113 000 t (2015)
- › Accroître la production d'œufs de table de qualité et le disponible en viande de volaille pour contribuer à couvrir de façon durable les besoins des populations avec un objectif de 25 000 t œufs (2021) vs 15 000 t (2015)

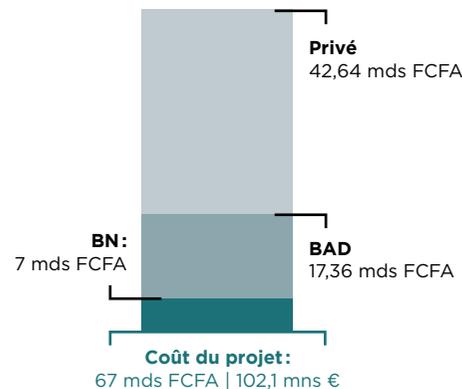
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Toutes les communes du Bénin

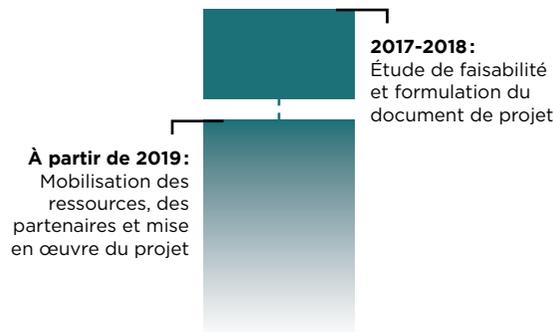
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Facilitation de l'accès aux intrants et appui aux unités de production d'aliments
- › Gestion de la transhumance et organisation de la campagne de vaccination des petits ruminants et volailles
- › Acquisition d'aliments et de produits vétérinaires pour les fermes d'État
- › Installation de dix (10) banques fourragères au profit des éleveurs du pôle 2
- › Construction et équipement de l'abattoir de Cotonou (bâtiment gros bétail 80%) et des aires d'abattage
- › Suivi de l'exécution de l'étude sur la pérennisation du Projet et la formulation d'un nouveau projet

Résultats immédiats/effets

- › Amélioration des niveaux de production lait et viande
- › Impacts économiques et sociaux à 10 ans : améliorer la couverture des besoins alimentaires à travers la production nationale et réduire le déficit commercial

Perspectives

- › Finalisation de la formulation et mobilisation des ressources pour le nouveau projet



Mise en place des centres de service agricole

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Améliorer la production et la rentabilité des petits et moyens exploitants**, en mettant à leur disposition des services matériels (mécanisation, intrants spécifiques, infrastructures et équipements), des services immatériels (transfert du savoir-faire et technologies agricoles avancées, appuis-conseils, etc.)

Résultats attendus

- › **Sept (07) Centres de Services Agricoles (CSA)** sont créés et sont opérationnels
- › **Des services agricoles sont offerts** à au moins 21000 ménages-producteurs au bout de cinq (5) ans
- › **Au moins 126 000 emplois stables et rémunérateurs** sont créés au terme de l'année 4

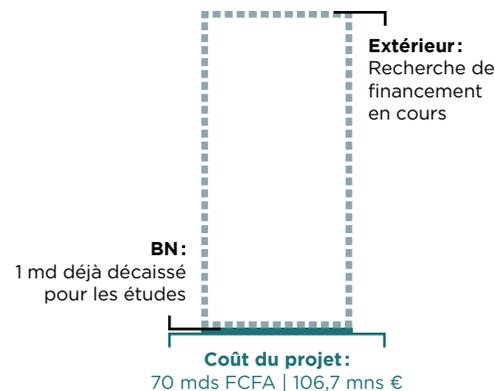
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Toutes les communes du Bénin (PDA 1 à 7)

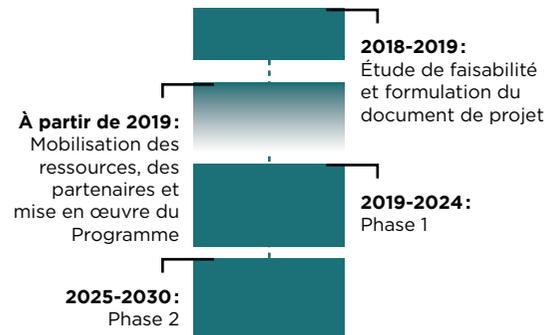
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)
- › **AMO:** Green 2000 recruté pour l'étude de faisabilité

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Identification des sites d'implantation pour chaque PDA
- › Sécurisation des sites retenus
- › Études de faisabilité conduites par Green 2000 (niveau APS)
- › Finalisation du cadre opérationnel de gestion et modèle de financement
- › Suivi de l'exécution des études détaillées et coordination des interventions avec les ATDA

Résultats immédiats/effets

- › N/A (Projet en développement)

Perspectives

- › Finalisation des études, formulation du document de projet et mobilisation des ressources
- › Démarrage du Programme au 2nd semestre 2019

INFRASTRUCTURES

RENFORCER LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, DE LOGISTIQUE ET DE COMMERCE

- ◆ Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé
- ◆ Modernisation et extension du Port
- ◆ Réaménagement de l'axe routier autour du Port
- ◆ Construction d'une route de contournement nord de Cotonou
- ◆ Aménagement de la Route des Pêches
- ◆ Construction d'une autoroute entre Sémé-Kpodji et Porto-Novo
- ◆ Aménagement de la route Djougou-Péhunco-Kérou
- ◆ Extension du réseau routier sur 1362 km





Aéroport International de GLO-Djigbé du Bénin

VUE PERSPECTIVE DE L'AÉROPORT DE GLO DJIGBÉ

La disponibilité d'infrastructures performantes étant une condition pour l'optimisation de l'attractivité de notre pays, les actions entreprises dans le cadre du PAG ont porté sur l'extension et la modernisation du réseau routier sur toute l'étendue du territoire.

En plus de ces travaux, le Gouvernement a mis en oeuvre plusieurs réformes consacrées par :

- › La restructuration du Fonds Routier ;
- › La création de la Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB) ;
- › La réorganisation de l'entretien routier ;
- › La restructuration de la gestion du Port et des aéroports.

Les actions mises en oeuvre en matière de réalisation d'infrastructures ont permis de :

- › Engager le bitumage sur toute l'étendue du territoire à travers divers projets routiers, pour un linéaire total de 636 km ;
- › Accroître le trafic portuaire ressorti à 10,3 millions de tonnage en 2018 contre 9,4 millions de tonnage en 2015, soit une progression de 9% depuis la mise en concession de la gestion du Port Autonome de Cotonou.

Toutes choses expliquant l'amélioration de l'indice de performance de la logistique calculé par la Banque Mondiale et qui classe le Bénin 2^e dans l'UEMOA après la Côte d'Ivoire. Cet indice reflète les perceptions relatives entre autres à :

- › la logistique d'un pays basée sur l'efficacité des processus de dédouanement ;
- › la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transports connexes ;
- › la qualité des services d'infrastructures.



Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Doter le Bénin d'un aéroport aux standards internationaux, avec une excellente interconnexion avec le centre-ville de Cotonou grâce à une voie routière express

Résultats attendus

- › Un aéroport international construit à Glo Djigbé avec une piste longue de 4 250 m et large de 60 m, une aire de sécurité de 150 m x 100 m et une aire d'attente à chaque extrémité de la piste, des voies de sortie rapide et des bretelles de raccordement, des aires de stationnement, une aérogare passagers
- › Plus de 900 passagers traités par heure de pointe tant à l'arrivée qu'au départ, une aérogare fret pouvant traiter 12 000 tonnes par an est construite

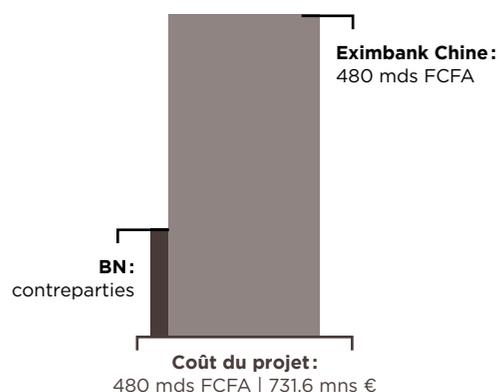
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral : Cotonou et économie nationale

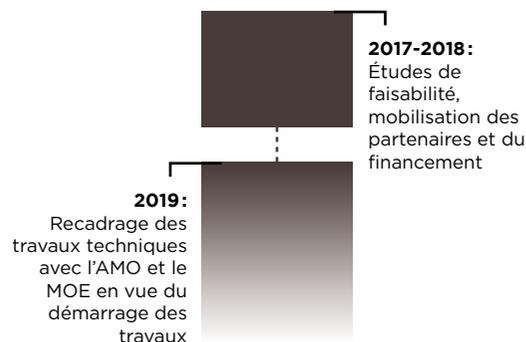
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)
- › AMO : Aéroport de Paris Ingénierie
- › MOE : Louis Berger/ACEP/DECO IC (étude volet voie express)
- › Entreprise : China Airport Construction Group Corporation (CACC)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Élaboration et exécution du Plan d'Actions de Réinstallation et de Compensation des Populations (PARCP)
- › Sécurisation du site
- › Travaux d'ouverture et d'élargissement de la voie d'accès à la base de l'entreprise
- › Élaboration en cours des dossiers techniques d'exécution et des études détaillées

Résultats immédiats/effets

- › Des populations dédommagées dans une approche inclusive
- › Impacts économiques et sociaux à 10 ans: conditions améliorées de transport aérien, contribution accrue du tourisme et croissance économique accélérée

Perspectives

- › Démarrage des travaux de construction de l'aéroport au 2nd semestre 2019
- › Recherche d'un opérateur de référence

Modernisation et extension du Port de Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Faire du Port de Cotonou un port très performant** notamment grâce à la mise à niveau de ses infrastructures
- › **Offrir de meilleures conditions d'exploitation optimale** des installations existantes pour faire face aux exigences du trafic maritime international et renforcer la compétitivité du port de Cotonou

Résultats attendus

- › **Des infrastructures existantes rénovées et modernisées:**
 - › Reconstruction du quai Nord
 - › Reconstruction du quai Oryx (Sud)
 - › Réhabilitation de la Traverse
 - › Dragage de mise à niveau du bassin portuaire à la cote de -15 m
 - › Aménagement de terre-pleins et divers
- › **Bassin portuaire** (la darse) élargi
- › **Un centre des affaires maritimes construit**

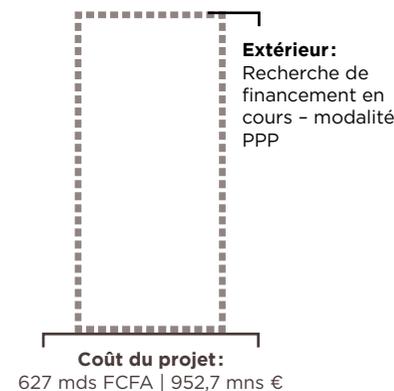
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** commune de Cotonou

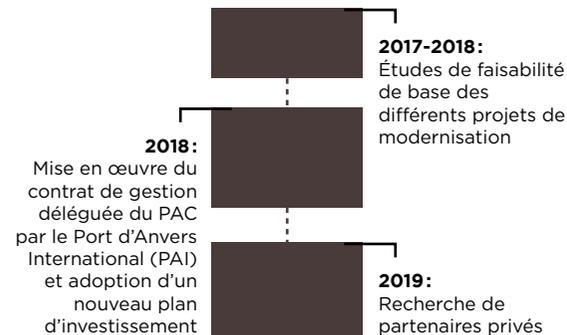
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Port Autonome de Cotonou (PAC)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Élaboration du plan d'aménagement
- › Exécution du plan d'investissement
- › Approfondissement des études de base pour la modernisation
- › Conception architecturale du Centre des Affaires Maritimes
- › Recherche d'investisseurs privés
- › Dématérialisation complète des activités
- › Amélioration des conditions sécuritaires

Résultats immédiats/effets

- › Accroissement du trafic au PAC (10,2 millions de tonnage en 2018 contre 9,3 millions de tonnage en 2015)
- › Amélioration des indicateurs de la plateforme logistique portuaire

Perspectives

- › Finalisation des études et recherche de partenaire pour la mise en œuvre du nouveau plan d'aménagement

Réaménagement de l'axe routier autour du Port

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Fluidifier le transport routier aux alentours du Port en aménageant des voies dédiées au trafic portuaire et des voies dédiées au trafic urbain
- › Relever le niveau d'aménagement du tronçon pour répondre aux sollicitations des poids lourds et de la mobilité dans des conditions satisfaisantes

Résultats attendus

- › Reconstruction du tronçon Ancien pont de Cotonou-Loterie Nationale-Hôtel du Port-Carrefour CENSAD (Erevan) sur une longueur de 5,8 km
- › Aménagements comprenant une emprise de 40 m, 2 chaussées de largeur 23 m (côté mer) et 8 m (côté TP) séparé par un terre-plein central de 3 m de large, un trottoir de largeur variable, la mise en place d'un séparateur de type New Jersey sur la chaussée gauche (côté mer), une structure de chaussée en béton armé notamment sur les voies (côté mer) à dédier au trafic de poids lourds en partance du port

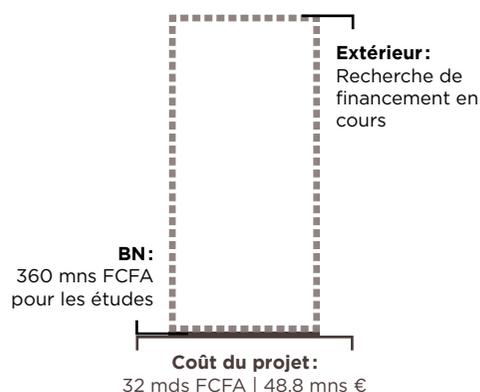
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral Cotonou et économie nationale

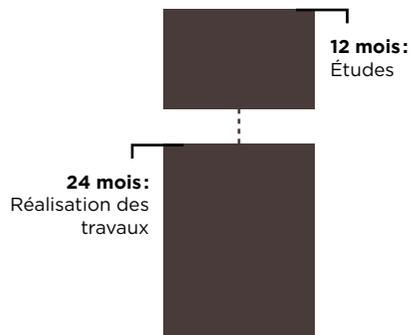
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Direction Générale des Infrastructures du MIT
- › MOE: EGIS International
- › Entreprise(s) adjudicataire(s): COLAS

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Travaux d'études en cours (APS et APD)

Résultats immédiats/effets

- › Rapports d'APD disponibles

Perspectives

- › Démarrage des travaux au 2^e trimestre 2019

Construction d'une route de contournement nord de Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Moderniser le réseau routier de Cotonou** en aménageant une voie de contournement nord-est et en construisant un nouveau pont sur le lac Nokoué

Résultats attendus

- › **Un axe autoroutier de contournement nord** de la ville de Cotonou (40 km environ) est construit
- › **Un pont de franchissement de la lagune de Cotonou** composé de 2x4 voies équipées d'un séparateur est construit
- › **3 stations de pompage sont construites** dans les zones basses pour recueillir les eaux des différents exutoires
- › **Des aménagements sont construits** (postes de péage/pesage, ouvrages d'assainissement, écluses d'évacuation, dragage du lac...)

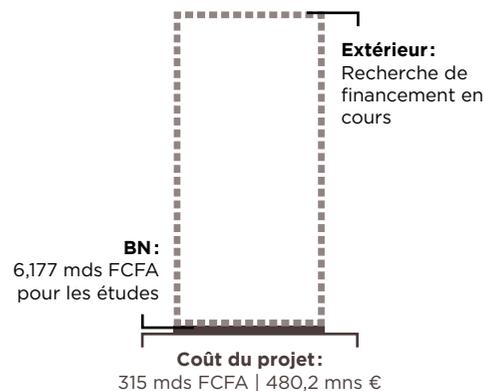
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** commune de Cotonou
- › **Atlantique:** commune d'Abomey-Calavi
- › **Ouémé:** commune de Sèmè Podji
- › **Villes/Villages:** Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè Podji, Avotrou, Mènantin, Hindé, Gbèdjromédé

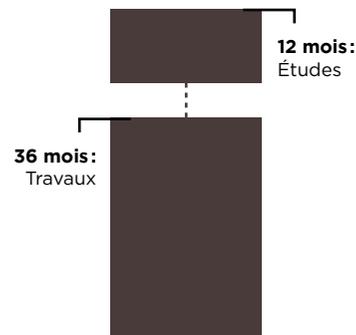
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Direction Générale des Infrastructures du MIT
- › **MOE:** EGIS International
- › **MO:** Société de contournement Nord - en cours de constitution

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Travaux d'études en cours (APS et APD)

Résultats immédiats/effets

- › Les rapports définitifs d'Avant-Projet Détaillé sont disponibles

Perspectives

- › Bouclage du financement
- › Démarrage des travaux en 2020

Aménagement de la Route des Pêches

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Créer un environnement favorable au développement touristique et renforcer l'économie nationale et régionale

Résultats attendus

- › L'axe principal Adounko-Porte du non-retour (22,3 km) en 2x2 voies est aménagé et bitumé avec un revêtement bitumineux
- › La bretelle Adounko-Cococodji (5,2 km) est aménagée et bitumée en 2x2 voies avec un giratoire de distribution de trafic à l'intersection avec la RNIE 1 à Cococodji
- › La bretelle Avlékété-Pahou (5,5 km) est aménagée et bitumée en 2x2 voies avec un giratoire de distribution de trafic à l'intersection avec la RNIE 1 à Pahou
- › La bretelle Porte du non-retour-Bouche du roi (12,8 km) est pavée
- › La voie de la bretelle Porte du non-retour - RNIE1 (8 km) est aménagée et bitumée en 2x2 voie

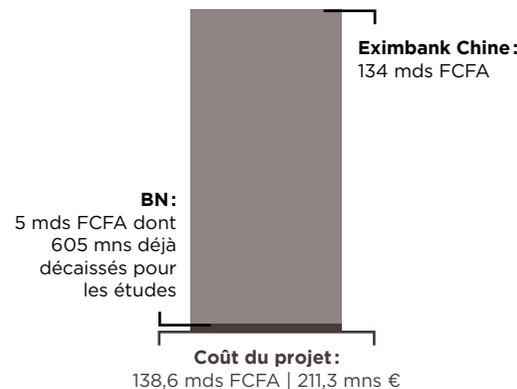
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique: Communes d'Abomey-Calavi et de Ouidah
- › Villages: Ouidah, Adounko, Cococodji, Togbin, Avlékété

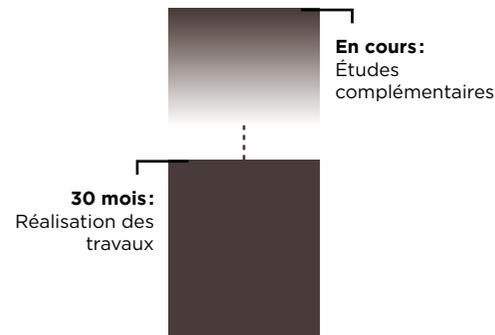
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Direction Générale des Infrastructures du MIT
- › MOE Groupement de bureaux Louis Berger /Horse SARL
- › Entreprise Xinxing

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études complémentaires en cours

Résultats immédiats/effets

- › Synergie avec les projets de développement touristique

Perspectives

- › Finalisation des études, actualisation du contrat avec l'entreprise
- › Démarrage des travaux

Construction d'une autoroute entre Sémé-Kpodji et Porto-Novo

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Faciliter la circulation et améliorer la sécurité routière** entre les villes de Cotonou et de Porto-Novo
- › **Promouvoir le commerce local** et améliorer les conditions de vie des populations de la localité
- › **Améliorer les performances du corridor Abidjan-Lagos**

Résultats attendus

- › **Une liaison autoroutière est établie entre le carrefour Sèmè et Porto-Novo** sur une longueur de 10 km (emprise des travaux de 30 m, route de 2x2 voies)
- › **Un pont est construit sur la lagune de Porto-Novo composé de 2x2 voies** et équipé d'un séparateur
- › **Des voies d'accès à la route sont aménagées**, un poste de péage/pesage est construit, des infrastructures socio-économiques situées en bordure de la route sont réhabilitées

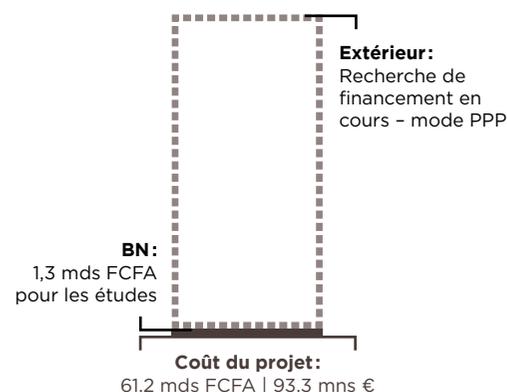
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral**: commune de Cotonou
- › **Ouémé**: commune de Sèmè Podji
- › **Villes/Villages** Cotonou, Sèmè Podji, Djèrègbé et Porto-Novo

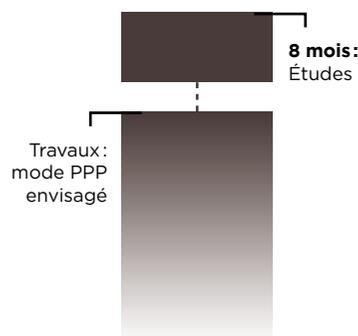
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: Direction Générale des Infrastructures du MIT
- › **MOE**: Groupement de Bureaux Louis Berger/ SETEM Bénin

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études en cours

Résultats immédiats/effets

- › Rapport préliminaire disponible
- › Restitution du rapport préliminaire

Perspectives

- › APS attendu

Aménagement de la route Djougou-Péhunco-Kérou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Contribuer au désenclavement de grands bassins cotonniers et céréaliers dans la partie septentrionale du Bénin et promouvoir le développement agricole et pastoral
- › Promouvoir l'intégration des infrastructures de transports et des communications en vue d'accroître les échanges entre les pays de la sous-région

Résultats attendus

- › La route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara (210 km) est aménagée et bitumée
- › Aménagements socio-économiques connexes et appui aux activités génératrices de revenus sont apportés notamment au profit des associations féminines

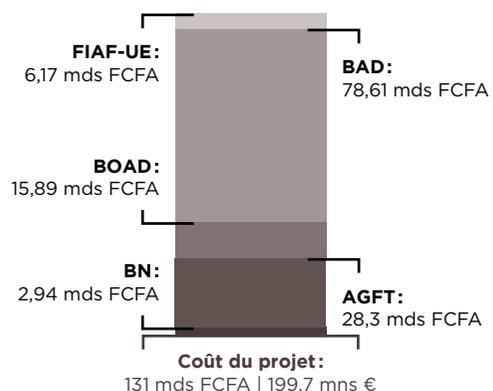
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Donga Commune de Djougou
- › Alibori Commune de Banikoara
- › Atacora Communes de Kérou, Péhunco
- › Villes/villages Djougou, Kolokondé, Péhunco, Kérou, Boukoubérou, Goumori, Banikoara

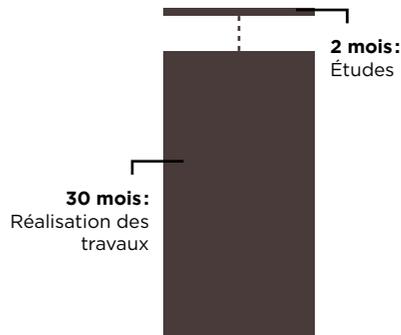
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Direction Générale des Infrastructures du MIT
- › MOE AGEIM

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Actualisation des études
- › Diligences pour la mobilisation des financements

Résultats immédiats/effets

- › Rapport d'actualisation disponible

Perspectives

- › Recrutement de la mission de contrôle
- › lancement du dossier d'appel d'offres pour le choix des entreprises
- › Lancement des travaux en 2019





Extension du réseau routier sur 1362 km

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Réhabiliter, moderniser et étendre le réseau routier national
- › Renforcer l'économie nationale et favoriser un développement territorial équilibré

Résultats attendus

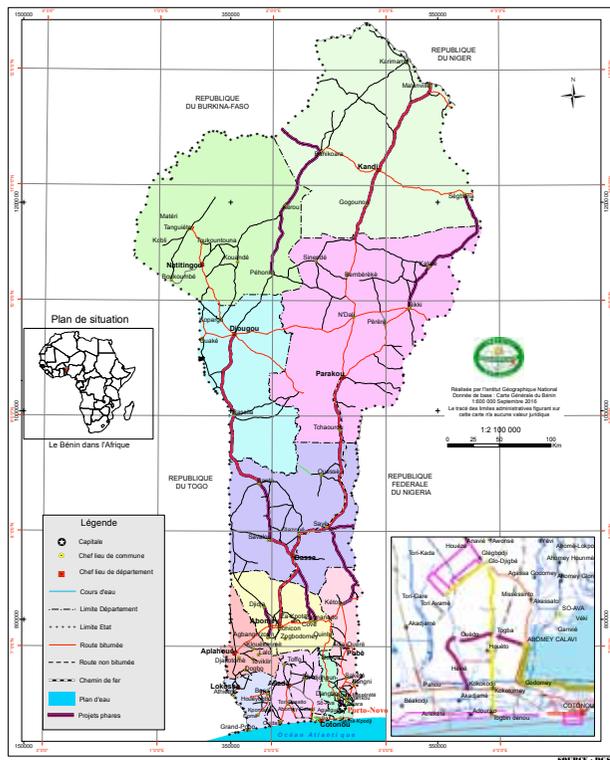
- › Réseau routier élargi et modernisé notamment sur toute l'étendue du territoire. Plusieurs tronçons concernés

ÉTAT D'AVANCEMENT

Routes	Coût (en mds)	Financement	Entreprise/ Contrôle	État d'avancement
Réhabilitation de la route Dassa-Savalou-Djougou › Linéaire 270,53 km	161,28	EBOMAF	EBOMAF SA, Groupement de bureaux GTAH, Horse	› Réhabilitation de la route › Déplacement de réseaux › Travaux routiers en cours
Aménagement et bitumage de la rocade de Porto-Novo / section 1: Hotel Beurivage-début cinquantenaire en 2x2 voies prenant en compte le pont sur zounvi et la rue des manguiers menant à l'Assemblée Nationale › Linéaire 9,55 km	42,23	OFMAS International	OFMAS International, TAEP, HAS Engineering	› Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseau
Aménagement et bitumage de la route Nikki-Kalalé-Segbana › Linéaire 147,68 km	109,09	Soroubat	SCET TUNIE/ Horse	› Actualisation études rapport définitif des études disponible › Travaux procédure pour le recrutement de l'entreprise et de la mission de contrôle
Réhabilitation et renforcement de la RNIE 2: tronçon Beroubouay-Kandi-Malanville › Linéaire 169,4 km	78,46	UE, BID, OFID	Groupement Louis Berger, Deco-IC, ACEP	› Actualisation études rapport définitif des études disponible › Travaux procédure pour le recrutement de l'entreprise et de la mission de contrôle

Routes	Coût (en mds)	Financement	Entreprise/ Contrôle	État d'avancement
Réhabilitation et renforcement de la RNIE 2: tronçon Bohicon-Dassa-Parakou › Linéaire 291,10 km	18,80	Budget national	SOGEA-SATOM (tranche ferme)	<ul style="list-style-type: none"> › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Démarrage des travaux
Aménagement et bitumage de la RNIE 7 tronçon Banikoara-Kéremou-frontière du Burkina-Faso › Linéaire 53,60 km	20,82	BID	Groupement de bureaux SCET Tunisie, Horse SARL	<ul style="list-style-type: none"> › Actualisation des études › Rapports définitifs de l'actualisation disponibles
Construction des routes: Ketou-Idigny-Igbodja-Savè (85,8km), Omou-Iladji-Mossokagbe-Ayekotonian (26,6km) et Savè-Oké Owo-frontière du Nigeria (27,50km) › Linéaire 139,9 km	111,63	Banco do Brasil, Budget national	CCE	<ul style="list-style-type: none"> › Études Savè Oké Owo › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Dédommagement des sinistrés › Rapports d'études disponibles › Démarrage des travaux préparatoires
Reconstruction de la route Porto Novo-Akpro Misséréti (12 km) en 2x2 voies et aménagement et bitumage de la route Pobè-Adja Ouèrè-Ouinhi (22,39km) › Linéaire 34,39 km	49,89	OFMAS International	OFMAS International, Deco IC, BECI BTP	<ul style="list-style-type: none"> › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Dédommagement des sinistrés › Travaux en cours
Aménagement et bitumage de la route Akpro Misséréti-Pobè-Obèlè-frontière du Nigeria › Linéaire 66,40 km	51,81	OFMAS International	OFMAS International, Deco IC, BECI BTP	<ul style="list-style-type: none"> › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Dédommagement des sinistrés › Travaux en cours
Aménagement et bitumage des routes Zangnanado-Baname-Paouignan (53,00 km), Cové-Baname (12,00 km) et Koguede-Za-Kpota (5,20 km) › Linéaire 70,20 km	54,87	Adéoti Sarl	Adéoti Sarl, BNETD, DIC-BTP	<ul style="list-style-type: none"> › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Dédommagement des sinistrés › Travaux en cours
Aménagement et bitumage de la route Abomey-Djidja (32 km), Toffo-Lalo (38,50 km), Agbangnizoun-Abomey (12,39 km) et autres bretelles › Linéaire 82,89 km	98,36	NSE CI	NSE-CI, TRE, Le Héros G	<ul style="list-style-type: none"> › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Dédommagement des sinistrés › Travaux en cours
Aménagement et bitumage des routes Missessinto-Zinvie-Sedjedenou-Ze (32 km), RNIE 1 (Cococodji)-Hévié-Ouedo (9,00 km) et Ouedo-Calavi Kpota (12 km) › Linéaire 53 km	99,53	EBOMAF SA	EBOMAF SA, RRI AO	<ul style="list-style-type: none"> › Aménagement et bitumage de la route › Déplacement de réseaux › Dédommagement des sinistrés › Travaux en cours

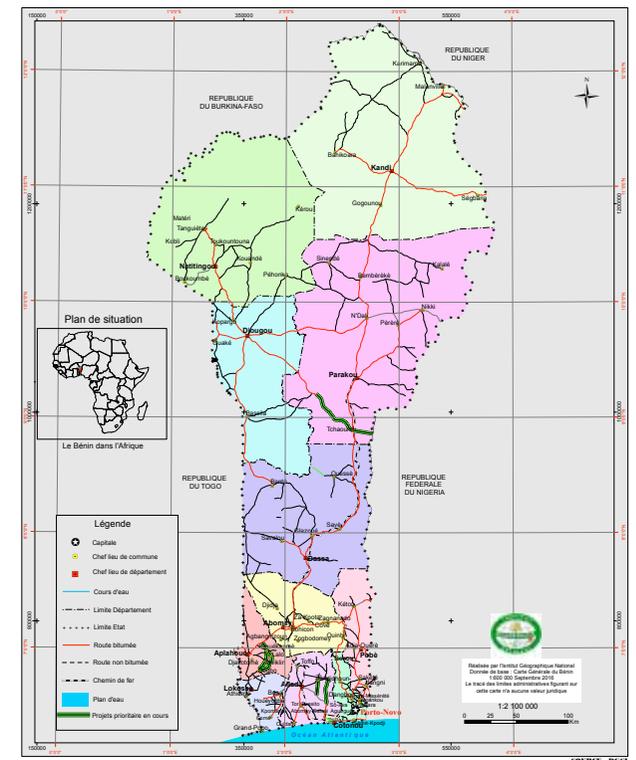
Projets phares



Projets phares en cours d'exécution



Projets prioritaires en cours d'exécution



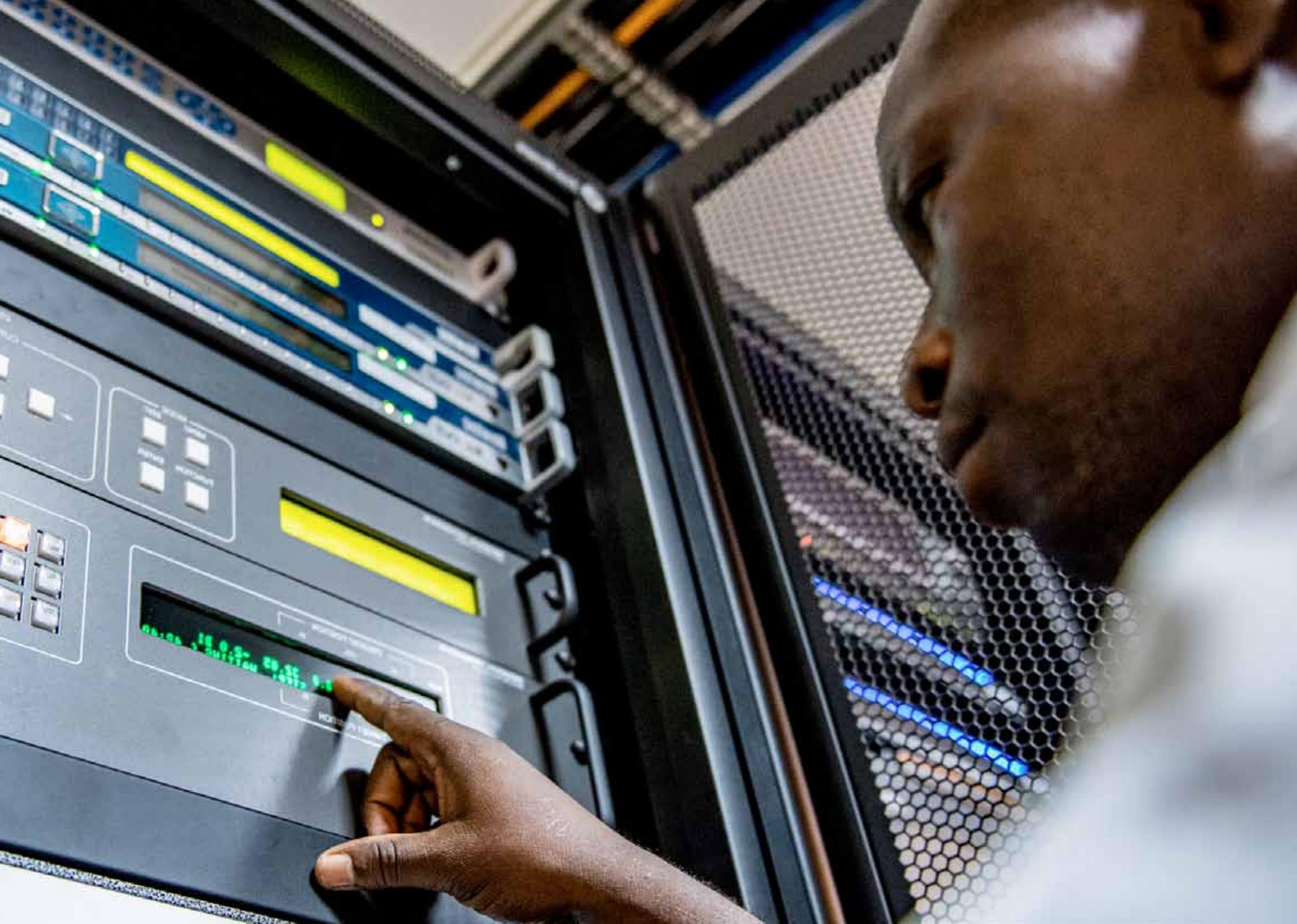


NUMÉRIQUE

UTILISER LES TIC COMME CATALYSEUR DE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET DE MODERNISATION

- ◆ Déploiement de l'Internet HD et THD sur l'ensemble du territoire
- ◆ Transition de la Diffusion Analogique vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT)
- ◆ Mise en œuvre de l'administration intelligente (Smart Gouv)
- ◆ Généralisation de l'usage du numérique par l'Éducation et la Formation
- ◆ Promotion et développement de contenus numériques





Le secteur de l'économie numérique impacte les projets des autres secteurs à partir des résultats des réformes et des projets d'infrastructures du secteur.

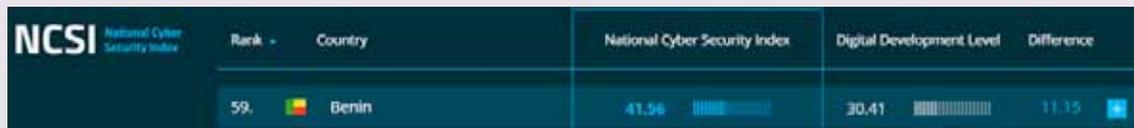
Ce secteur a été profondément marqué par les réformes conduites, dont entre autres :

- › Le Code du Numérique qui redéfinit le cadre juridique de notre transformation numérique ;
- › La restructuration des opérateurs privés et publics, pour permettre l'émergence d'acteurs forts ;
- › La mise en œuvre d'une gouvernance moderne et efficace du secteur par la création d'Agences gouvernementales spécialisées (cybersécurité, identification des personnes physiques, administration intelligente, etc.) et pour permettre aux ministères sectoriels de puiser dans les compétences techniques et de gestion de projets de l'écosystème économie numérique ;

En parallèle de nombreux projets ont été et sont en cours de réalisation pour apporter de la connectivité Haut Débit dans les 77 communes du Benin, renforcer la sécurité des transactions et des systèmes informatiques, procéder à la transition vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Aujourd'hui l'accès à internet des entreprises et les particuliers est parmi les moins chers de la sous-région et reste à être développé en termes de couverture et de services.

La progression de la maturité numérique du Benin est déjà remarquée à travers des indicateurs composites indépendants tels que l'EGDI, l'IDI ou le NCSI (Cybersécurité, progression de 11 points) comme ci-après :



Les agences du Secteur

- › Agence du Développement du Numérique (ADN)
- › Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI)
- › Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSSI)
- › Agence Béninoise du Service Universel des Communication Électroniques et de la Poste (ABSU-CEP)



Synthèse sur la sécurité informatique

À TRAVERS LA CRÉATION DE L'AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE - ANSSI

Objectifs

- › **Protection des systèmes d'information** de l'État et des OIV
- › **Participation à la lutte contre la cybercriminalité**
- › **Promotion de la confiance** numérique
- › **Sensibilisation et renforcement** des expertises
- › **Coopération régionale** et internationale

Quelques actions engagées

- › Constitution d'une équipe Nationale de réponse aux incidents informatiques (bjCSIRT);
- › Exploitation de la National Public Key Infrastructure;
- › Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'État;
- › Laboratoire d'appui aux investigations;
- › National CyberRange;
- › HackerLab;
- › Élaboration et adoption d'une Stratégie Nationale de Sécurité du Numérique (un outil de pilotage et de coordination des actions avec des objectifs cohérents, élaboré en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications).

Une action multi-acteurs:

- › Renforcement de l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité;
- › Renforcement de l'Autorité de Protection des Données Personnelles;
- › Création de l'Organe de Contrôle des Prestataires de Services de Confiance.

Renforcement de la coopération internationale qui a permis au Bénin d'adhérer à plusieurs groupes de travail et institutions en matière de sécurité numérique:

- › Membre du Global Forum for Cyber Expertise;
- › Membre du groupe de travail de la CEDEO pour la Cybersécurité;
- › Membre d'AfricaCERT;
- › Collaboration avec le Conseil de l'Europe;
- › Signataire de la convention de l'Union Africaine sur la cybercriminalité;
- › Mise en place d'un partenariat stratégique avec l'Estonie.

Le Code du Numérique

Objectifs stratégiques

- › **Rassembler et moderniser les éléments du cadre réglementaire des communications électroniques** et plus largement du numérique
- › **Créer le cadre réglementaire des nouvelles activités de l'économie numérique** : les services de confiance, l'e-Commerce, la dématérialisation
- › **Renforcer la protection des données à caractère personnel**
- › **Renforcer les moyens juridiques de la lutte contre la cybercriminalité**

Résultats attendus

- › **Un cadre législatif le plus complet et cohérent possible**, complété d'un cadre réglementaire efficace
- › **Une vulgarisation du Code** la plus large possible
- › **Un outil de sensibilisation aux effets négatifs** potentiels du numérique
- › **Un outil de développement de l'activité dans l'économie numérique** avec l'émergence de nouveaux métiers

Résultats

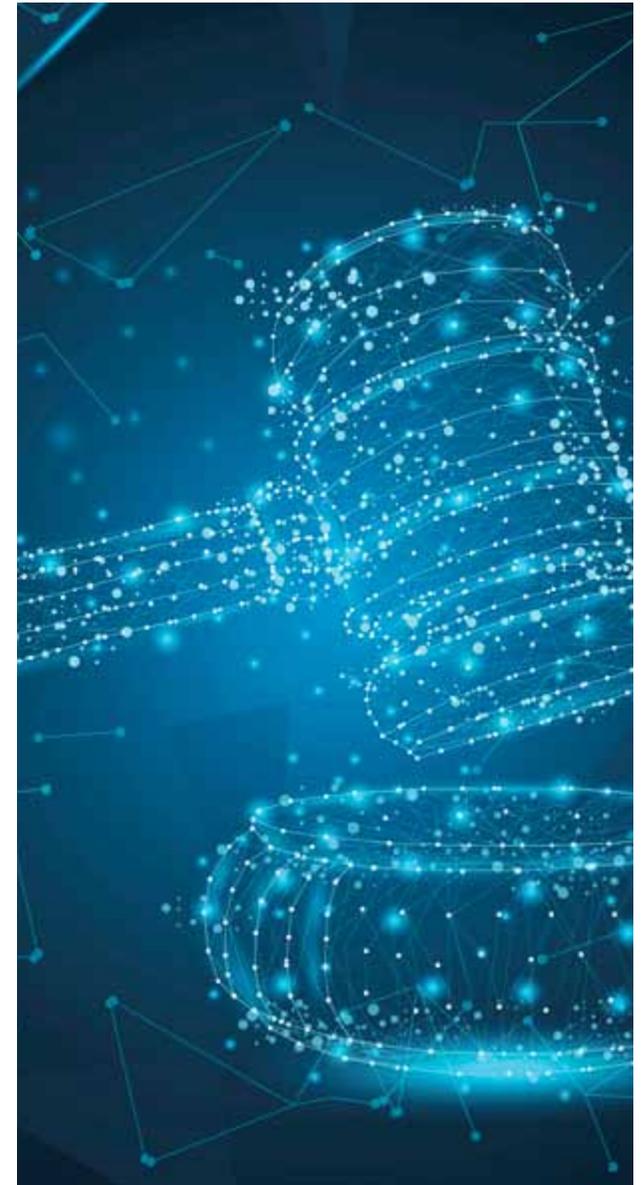
- › La Loi portant code du numérique est votée en 2017 et promulguée en 2018
- › Outre les Communications électroniques, les livres du Code portent sur: les services de confiance, le commerce électronique, la protection des données personnelles, la cybercriminalité & cybersécurité
- › De nombreuses opportunités de vulgarisation ont été organisées pour les professionnels, mais aussi dans les écoles, à l'université, etc.

Perspectives

- › La partie législative du Code du Numérique est complétée par les textes d'applications en cours de validation
- › Les événements de vulgarisation se multiplient

Cadre Institutionnel

- › **Structure d'exécution**: ADN, MENC, MJL
- › **MOE**: Jones Day



La Restructuration de l'écosystème des opérateurs

Objectifs stratégiques

- › **Avoir des acteurs forts dans le secteur**, capables d'accélérer les investissements dans les infrastructures et dans l'innovation
- › **Améliorer la qualité des services fixes et mobiles fournis aux entreprises et aux particuliers**
- › **Augmenter les recettes** du secteur pour l'État

Résultats attendus

- › **Une concurrence loyale entre 2 ou 3 opérateurs mobiles**
- › **Une dynamique d'investissement et d'innovation** par les Fournisseurs d'Accès Internet
- › **Un retrait de l'État de la gestion directe** d'entreprises de télécommunications

Résultats

- › Le nombre d'Opérateurs de téléphonie mobile est passé de 5 à 2: MTN-Bénin et ETISA-LAT - Bénin
- › Les sociétés publiques de télécommunication: Libercom, Bénin Telecom Services et Benin Telecom Infrastructures ont été mises en liquidation. Une nouvelle structure: la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN) héberge les investissements publics et commercialise les infrastructures en gros vers les Opérateurs et le Gouvernement
- › La SBIN exploitera les réseaux haut débit en Fibre Optique, les câbles sous-marins et éventuellement le Centre de Données du Gouvernement

Perspectives

- › La transformation dans le secteur public sera achevée en 2019 et stabilisée en 2020
- › L'accès au haut débit à bas prix sera développé et permettra aux opérateurs de proposer une meilleure qualité de service à un meilleur coût
- › Les coûts de restructuration dans le secteur public sont assumés par l'État

Cadre Institutionnel

- › **Structure d'exécution:** ADN, MENC, MJL
- › **MOE:** Analysys Mason, Jones Day, Linkstone Capital



L'identité Numérique (eID)

Objectifs stratégiques

- › **Établir un référentiel des personnes physiques sous forme d'une base de données biométriques des citoyens**, fondation de projets de développement, en particulier dans les domaines de l'État civil, de l'action sociale et de la justice
- › **Adresser la problématique des citoyens dénués d'Actes de Naissance** pour une meilleure inclusion sociale
- › **Permettre la dématérialisation de certains processus** (état civil, dossier médical du patient, gestion simplifiée de la clientèle, ...), rendue possible par la forte authentification qu'apporte la base de données biométriques
- › **Disposer de données statistiques sur la population**, fiables et mises à jour quotidiennement
- › **Contribuer à instaurer une confiance au Bénin et venant du Bénin vers l'international**, qui est indispensable aux transformations attendues dans les activités économiques et les comportements sociaux
- › **Réduire la fraude**

Résultats attendus

- › **Un cadre législatif et réglementaire** permettant la constitution de la base de données biométriques et ses utilisations
- › **Une base de données de tous les citoyens béninois et des résidents au Bénin**
- › **La mise à disposition d'un numéro personnel d'identification (NPI)**, numéro neutre et unique, pour chaque citoyen
- › **Une carte nationale d'identité électronique pour tous les béninois majeurs** avec une priorité pour les plus démunis
- › **Des registres centraux et communaux d'état civil** dématérialisés et fiables
- › **L'utilisation sous conditions, par les administrations et les sociétés privées des ressources d'authentification** que procurent la base de données biométriques
- › **La confiance numérique**

Résultats

- › La Loi 2017-08 du 24 avril 2017, portant identification des personnes physiques est adoptée et permet le lancement du RAVIP

- › Le Recensement initial Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP) est réalisé en 6 mois (de novembre 2017 à avril 2018) avec un très grand succès, puisque plus de 10 millions de citoyens se sont enregistrés et sont dans la base de données biométriques, désormais constituée
- › En utilisant les données collectées et validées par le RAVIP, et par l'adoption d'une loi dérogatoire, **un acte de naissance numérisé a été produit pour chacun des 2 500 000 citoyens sans acte de naissance (projet PEDEC)**
- › La base de données RAVIP est actuellement utilisée pour la dématérialisation de tous les actes de naissance, la mise en œuvre des registres communaux d'État Civil, l'authentification des personnes démunies dans le cadre du projet ARCH
- › La fabrication et personnalisation de cartes nationales d'identité électroniques, multifonctions, est en cours. Les premières cartes seront livrées en juillet 2019
- › La création d'une Agence Nationale pour l'Identification des Personnes (ANIP) pour la gestion et l'utilisation contrôlée de la base de données biométriques

Perspectives

- › Pour maintenir à jour la base de données biométriques créée par le RAVIP, une structure et des processus d'enregistrement en continu sont mis en place. Elle contribuera à la distribution des cartes nationales d'identité électroniques
- › De nombreux usages, parfois monétisés, sont prévus, parmi lesquels: l'authentification des patients dans les centres de santé, la simplification des procédures liées à l'octroi de micro-crédits, la sécurisation des cartes SIM avec le NPI, etc.
- › L'utilisation du NPI et de la carte nationale d'identité électronique pour la création et l'utilisation de services de confiance dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives
- › Cette identité numérique pourra trouver de nombreux usages dans tous les secteurs en particulier dans les transactions électroniques

Cadre Institutionnel

- › **Structure d'exécution:** ADN, MENC, MJL
- › **MOE:** Safran



Déploiement de l'internet HD et THD sur l'ensemble du territoire

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Généraliser l'accès au haut débit et développer le très haut débit
- › Bâtir le socle technique neutre et ouvert de l'écosystème numérique
- › Favoriser la pénétration Internet : 60% de pénétration du haut débit et un taux de 80% de pénétration d'Internet global
- › Devenir une plateforme régionale en matière de l'Internet haut débit

Résultats attendus

Les objectifs de ce projet phare sont :

- › d'apporter le Haut et Très Haut Débit au plus près des utilisateurs, entreprises et particuliers en passant par les 77 communes du Bénin
- › de permettre aux opérateurs Mobile et fournisseurs d'accès Internet de fournir leurs services en mettant en place un « dernier km » court et donc un service à meilleur prix
- › de faire baisser les prix de la bande passante en gros d'en moyenne 50% en 2018.

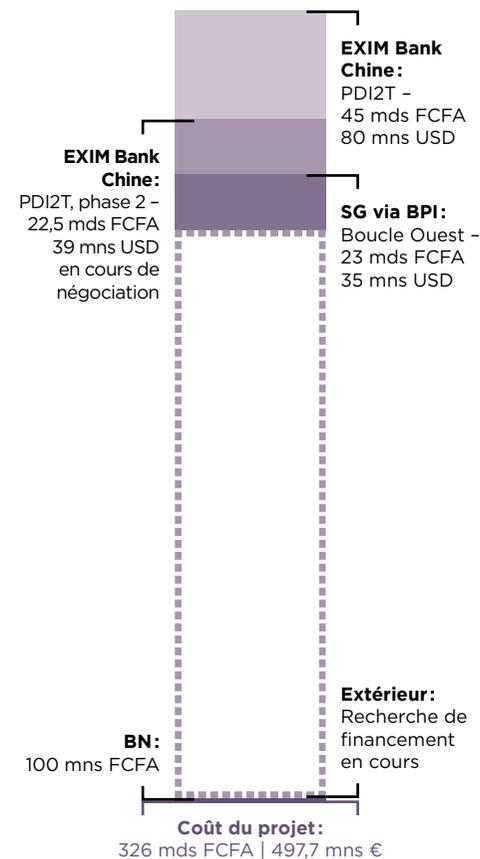
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 77 communes concernées avec l'installation de Point de présence

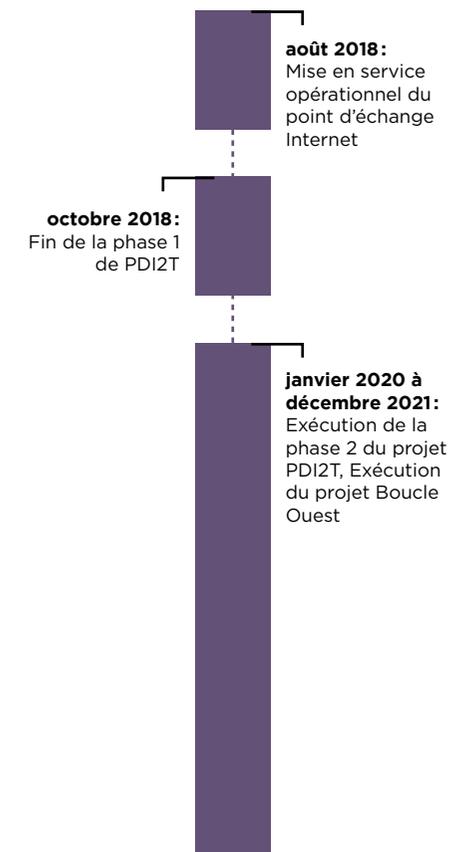
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence pour le Développement du Numérique (ADN)
- › **Comité de pilotage:** PDI2T
- › **MOE:** Sofrecom (PDI2T)
- › **Entreprises:** Huawei (PDI2T)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



Principales activités

- › Réhabilitation et extension du réseau de transport national avec 2000 km de fibre sur tout le territoire national
- › Développement d'un réseau métropolitain autour de Ouidah-Calavi-Godomey, Cotonou-Porto Novo (250 km de fibre)
- › Modernisation du cœur de réseau de Bénin Télécom Services
- › Modernisation du réseau d'accès par le déploiement d'une infrastructure de Fibre vers l'abonné (FFTX)
- › Extension du réseaux 4G/LTE avec des nouveaux sites radio
- › Opérationnalisation du Point d'échange Internet Bénin IX

Résultats immédiats/effets

Le projet de déploiement et réhabilitation de 2000 km de fibre optique, réalisé par Huawei et achevé en 2018, a permis de mettre à disposition du Niger et bientôt du Burkina Faso de la capacité vers les liaisons internationales sous-marines du Bénin.

- › Un nouveau point d'échange Internet a été mis en service facilitant les échanges entre fournisseurs d'accès internet fixes et mobiles locaux. Cet outil génère une meilleure qualité de service aux usagers béninois et surtout devrait permettre de faire baisser les prix.
- › Le Service Universel est aussi totalement impliqué dans la fourniture de services Haut Débit en finançant de nouveaux points de présence pour les opérateurs mobiles dans les zones économiquement défavorisées (34 pylônes en 2018) et en déployant des points d'accès Wifi communautaires

- › Bénéficiaires: Population béninoise, Administration publique, les pays voisins (Niger, Togo)
- › Accessibilité: Accélération de la couverture Haut Débit pour les entreprises et les ménages
- › Adoption: Baisse drastique dès fin 2017 des tarifs de location de capacité pour les opérateurs. Cette baisse est répercutée à partir de 2018 sur le prix aux utilisateurs de certains services
- › Plus forte résilience des Infrastructures nationales grâce à l'interconnexion de deux (2) sous-marins SAT3 et ACE
- › Qualité de service: taux de disponibilité amélioré (99,5%) des réseaux de l'opérateur d'infrastructures de facto pour les opérateurs nationaux et internationaux
- › Formation: renforcement des compétences et transfert de compétences grâce à un volet formation plus dense en local

Perspectives

- › Mobilisation de financement en cours pour le projet de Densification du réseau Haut débit -> T4 2019
- › Mobilisation de financement en cours pour le projet de déploiement de la Boucle Ouest -> T4 2019
- › Construction d'une boucle de sécurisation du backbone de 960 km en fibre optique
- › Sécurisation du réseau existant entre Kandi et Malanville
- › Raccordement en fibre optique des sites de la TNT à proximité des nouveaux déploiements.
- › Densification des réseaux métropolitains des villes de Cotonou, de Porto-Novo, de Calavi, de Pobè, de Dassa, de Savè et de Ouidah

- › Installation des points de présence à Karimama, Pérééré, Avrankou, Toffo, Zè, Sô-Ava, Ganvié et les Aguégus
- › Interconnexion avec le réseau du Burkina Faso en fibre Optique
- › Maintien des prix de détail a un niveau compétitif, mais permettant la croissance des opérateurs
- › Amélioration de la qualité des services opérateurs

CARTE DU DÉPLOIEMENT





Transition de la Diffusion Analogique vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Offrir la TNT à 100% des foyers à l'horizon 2021
- › Apporter une offre de télévision numérique diversifiée
- › Contribuer au développement de l'internet haut débit grâce à la libération des bandes de fréquence
- › Restructurer le paysage des Éditeurs de services audiovisuels au Bénin

Résultats attendus

- › Cadre juridique de passage mis en place (loi sur la radiodiffusion numérique)
- › 35 antennes existantes rénovées en analogique et passage au numérique pour 26 d'entre elles
- › Équipements acquis et installés pour les réseaux de diffusion, de collecte et de transmission
- › Capacités renforcées en communication, sensibilisation et accompagnement de la population

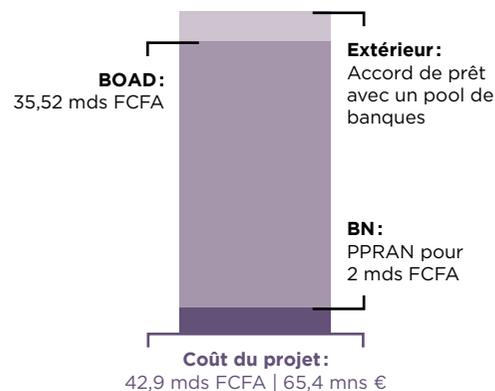
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tout le territoire national

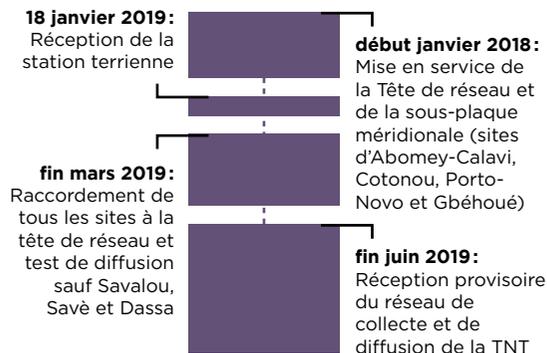
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: CP, TNT et ADN
- › MOE : CMTL
- › Entreprise : Startimes, SES

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Coordination de la réalisation du réseau TNT
 - › Validation de plans et élaboration des Cahiers de charge
 - › Suivi des constructions (bâtiments & pylônes) et aménagements
 - › Suivi des livraisons des équipements
 - › Suivi des réalisations des réseaux de collecte et de diffusion
 - › Suivi de la construction de la tête de réseau
 - › Suivi de la mise en place du réseau de monitoring
- › Composition du multiplex avec la HAAC

Résultats immédiats/effets

- › Réseau TNT partiellement opérationnel
 - › Bâtiments achevés
 - › Salles techniques aménagées
 - › Pylônes construits
 - › Équipements livrés
 - › Tête de réseau construite
- › Phase test en cours depuis Janvier 2018 (bouquet de 15 chaînes en diffusion gratuite sur toute l'étendue du territoire)

Perspectives

- › Finaliser le réseau de collecte et de diffusion de la TNT
- › Rendre disponible les kits de réception
- › Entreprendre la campagne de communication sur la TNT
- › Finaliser la création de la société de diffusion
- › Réceptionner le réseau de collecte et de diffusion de la TNT en juin 2019
- › Rechercher un partenaire technique pour la Société de diffusion



Mise en œuvre de l'administration intelligente (Smart Gouv)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Améliorer l'efficacité et l'ouverture de l'administration** et recentrer le service public autour de son usager (citoyen, entreprise, etc.)
- › **Promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption**

Résultats attendus

- › **Au moins quinze services publics** (visa, actes d'états civils, casiers judiciaires, permis de conduire, etc.) **sont complètement dématérialisés** et accessibles via internet
- › **Une plateforme d'interopérabilité des services** est opérationnelle
- › **Les Systèmes d'Information des ministères** et entités de l'État sont renforcés
- › **Le data center national est opérationnel**
- › **Une plateforme d'archivage et de numérisation des données administratives** est mise en place dans tous les ministères
- › **Le réseau e-Gouv est opérationnel**

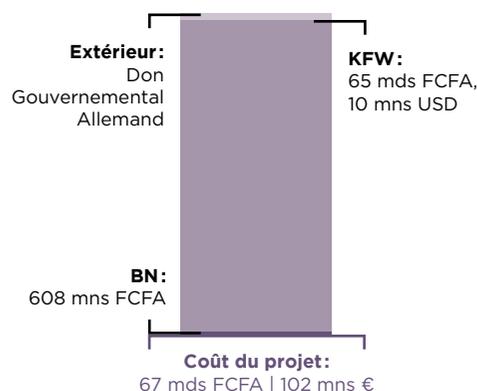
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tout le territoire national (Administration nationale, tous les départements et communes du Bénin)

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence des Services et Systèmes d'information (ASSI)
- › **AMO:** E-Sud, POHL Consulting
- › **MOE:** Metis & EPI Group
- › **Entreprises:** Safran, Open SI, Progressys, Iokeo, Oracle, Cooperation Stratégique avec l'Estonie

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Travaux de mise en place de l'infrastructure à clés publiques PKI
- › Mise en place de la Carte d'Identité Électronique (E-ID)
- › Mise en place du Système d'information de gestion des ressources humaines (SIGRH)
- › Mise en place du e-procurement (gestion électronique des approvisionnements)
- › Construction du bâtiment devant abriter le data center national
- › Mise en œuvre d'une plateforme d'interopérabilité
- › Mise en œuvre de plusieurs e-services
- › Refonte des systèmes d'Information des Ministères et entités de l'État

Résultats immédiats/effets

- › Le schéma Directeur National des Systèmes d'information (SDNSI) est élaboré
- › L'e-visa est mis en place et opérationnel
- › L'e-conseil est mis en place et opérationnel
- › L'immeuble du Data center National est construit

Perspectives

- › Mise en place de la PKI
- › Mise en place des e-services
- › Mise en place de la plateforme d'interopérabilité
- › Opérationnalisation du Data center



Généralisation de l'usage de l'e-commerce

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Mettre en place les leviers réglementaires, fiscaux et opérationnels** pour généraliser l'usage de l'e-commerce au niveau des secteurs prioritaires
- › **Développer les paiements en ligne et mobile**, afin qu'ils soient un accélérateur de croissance et d'inclusion financière pour le Bénin

Résultats attendus

- › Les cadres réglementaires et juridiques favorables sont mis en place
- › La plateforme de e-marketplace universelle (multisectorielle) pour les biens et les services est mise en place et fonctionnelle
- › La plateforme nationale de paiement électronique et mobile est développée
- › Des adresses postales sont normalisées et standardisées
- › Des cartes géographiques et adresses postales sont numérisées
- › La plateforme de colis hybride est mise en place et opérationnelle
- › L'écosystème pour les startups numériques est développé et des incubateurs accompagnés
- › Des services payables via mobile et en ligne (achat de crédit, paiement abonnement, paiement aux commerçants, transfert d'argent, ...) sont développés
- › Au moins 2000 gérants de MPME/MPMI formés
- › La disparition des files d'attente dans les agences de la SBEE et de la SONEB
- › L'interopérabilité de tous les moyens de paiement, conduisant à un meilleur contrôle des transactions financières et une diminution significative de la circulation fiduciaire.

- › L'augmentation de la visibilité et de la commercialisation des produits béninois, localement et internationalement.
- › Accélérer l'inclusion financière dans les zones éloignées des centres urbains en multipliant les moyens numériques de paiement

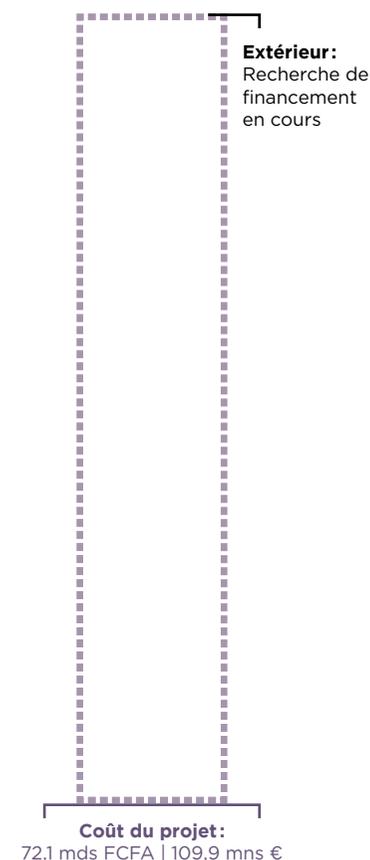
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tout le territoire national (Administration nationale, tous les Départements et Communes du Bénin)

Cadre institutionnel

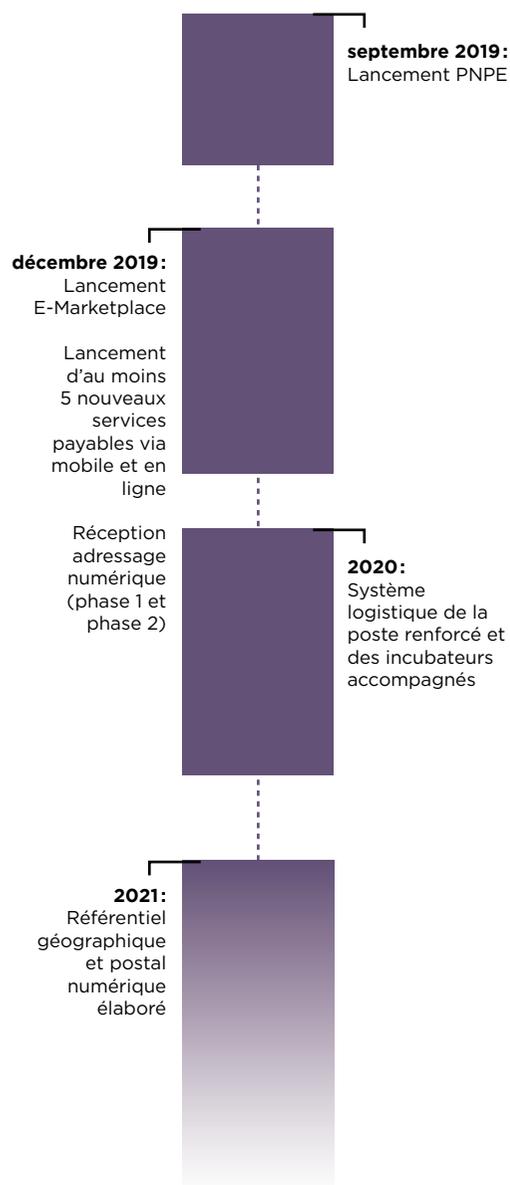
- › **Structure d'exécution:** Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI)

Coût / Financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Travaux continus sur l'amélioration du cadre réglementaire et juridique en lien avec le Code du Numérique
- › Mise en place de la Plateforme nationale de paiement électronique - adjudication en cours
- › Plusieurs travaux et études préalables en cours

Résultats immédiats/effets

- › Feuille de route sur le e-commerce adoptée

Perspectives

- › Élaboration de la stratégie nationale sur le e-commerce
- › Formation de 200 gérants de MPME/MPMI
- › Mise en place de la PNPE
- › E-marketplace



Généralisation de l'usage du numérique par l'Éducation et la Formation

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Développer l'usage du numérique** et les capacités humaines dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, technique, initiale et continue
- › **Améliorer la qualité de l'éducation** par les Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Résultats attendus

- › Tous les centres de recherche et universités sur le territoire national sont interconnectés
- › Des services numériques sont rendus aux étudiants, aux encadreurs et aux services administratifs des universités à travers la construction d'un réseau d'interconnexion des universités et des centres de recherche (accès à des plateformes)
- › Le réseau béninois d'Éducation et de Recherche (RBER) est interconnecté au réseau régional Ouest africain d'éducation et de recherche (WACREN)
- › La connectivité des établissements primaires et des établissements secondaires est réalisée
- › La formation en ligne des enseignants et des élèves est possible
- › Une augmentation de la productivité dans les administrations du fait de la généralisation de la certification (CDL)

- › Équipement en salles numériques connectées des 4 lycées d'excellence des jeune filles (Natitingou, Parakou, Bimberèkè) pour une discrimination positive envers les filles,

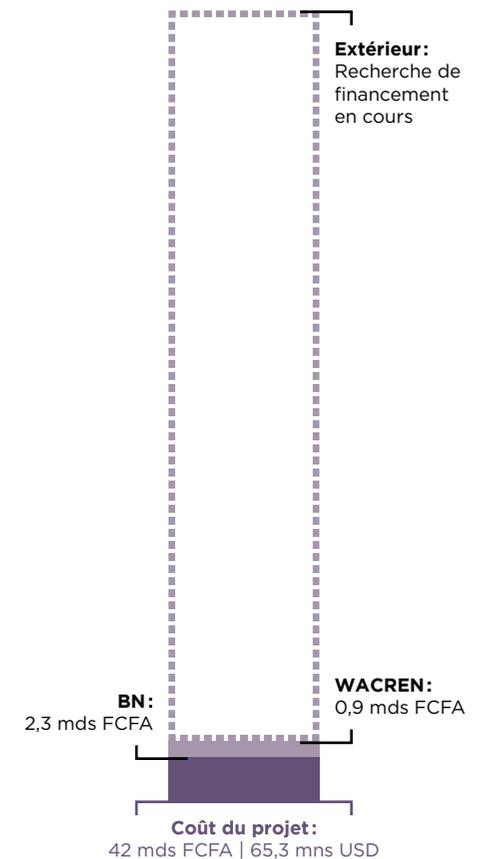
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Université d'Abomey-Calavi (UAC), FSS et ENEAM
- › Université de Parakou (UP)
- › Université nationale d'Agriculture (UNA) Awai (Kétou)
- › Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) d'Abomey
- › FAST Dassa
- › ENS Porto-Novo
- › ENS & FAST Natitingou
- › 900 Établissements d'enseignement secondaire, technique et de formation professionnelle
- › 3000 Établissements primaires

Cadre institutionnel

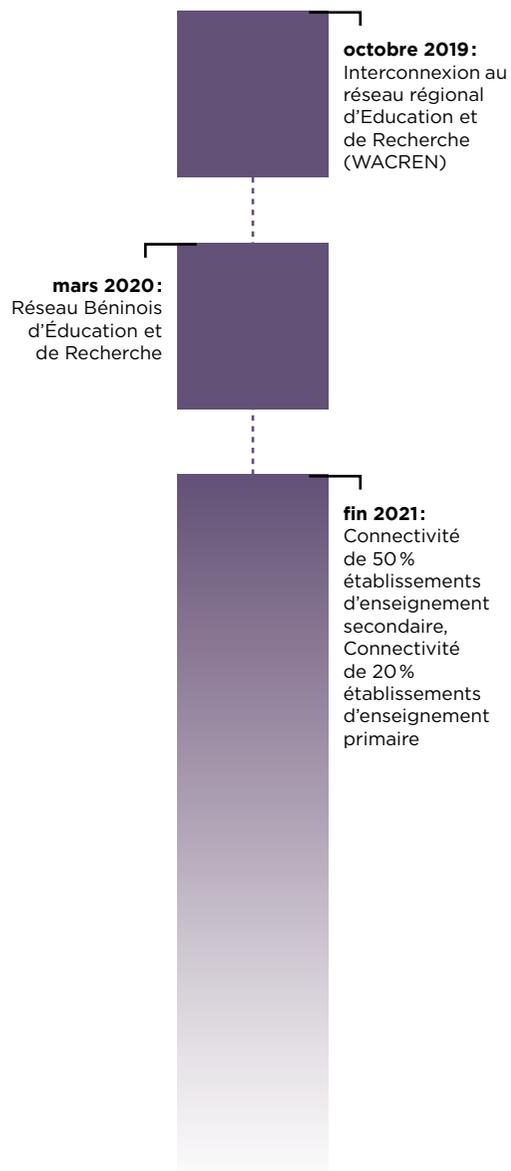
- › **Structure d'exécution:** Agence pour le Développement du Numérique (ADN)
- › **AMO:** WACREN
- › **Entreprises adjudicataires:** en cours de notification

Coût / Financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des infrastructures de réseau et de connectivités pour les universités, les établissements d'enseignement secondaire et primaire
- › Développement de services adaptés aux besoins des bénéficiaires via l'implémentation de plateformes de services pour des bibliothèques virtuelles, la vidéoconférence, des cours en ligne, centres de calcul, outils de travail collaboratif
- › Mise en place d'une structure de gouvernance adaptée aux orientations stratégiques
- › Formation des acteurs et des bénéficiaires, activité essentielle pour l'appropriation par les différents acteurs et à la pérennisation de l'investissement public
- › Développement de l'accès aux plateformes spécialisées (formation, Bibliothèque tec.)
- › Équipement des lycées d'excellence

Résultats immédiats/effets

- › Bénéficiaires les étudiants, les professeurs/ chercheurs et les structures administratives des quatre (4) rectorats
- › Généralisation de l'accès aux usages numériques pour les étudiants et apprenants des établissements d'enseignement secondaire et primaire
- › Amélioration du niveau d'études des étudiants et apprenants des établissements d'enseignement secondaire et primaire
- › Renforcement des capacités et revalorisation des compétences numériques des enseignants
- › Renforcement de la qualité des enseignements

- › Un environnement plus propice à la recherche et à l'innovation
- › Une gouvernance permettant de pérenniser le RNER

Perspectives

- › Démarrage du projet de réalisation du réseau Béninois d'Education et de Recherche -> T4 2019
- › Élaboration des termes de référence en cours de finalisation pour la sélection d'un partenaire technique en charge de la réalisation de la connectivité dans 50% des établissements d'enseignement secondaire
- › Élaboration des termes de référence en cours de finalisation pour la sélection d'un partenaire technique en charge de la réalisation des classes numériques



Promotion et développement de contenus numériques

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Créer un climat propice au développement rapide de contenu local numérique** pour la diffusion sur plateformes multiples (télévision, site web, applications mobiles, cinéma, ...)
- › **Favoriser à travers des partenariats public-privé la production de contenus** mettant en avant l'originalité et le talent béninois, tout en étant diversifiants, éducatifs et informatifs

Résultats attendus

- › **Les capacités des professionnels de la création sont renforcées**, de la diffusion et de la promotion de contenus numériques
- › **Des contenus «made in Bénin» de qualité et diversifiée** sont développés
- › **Un centre d'archives multimédia numérique béninois est créé** (numérisation des œuvres existantes, rachat des archives conservées à l'INA Paris, collecte d'éléments liés à l'héritage culturel béninois)

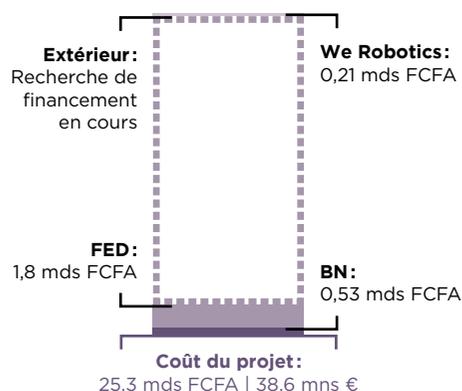
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tout le territoire national

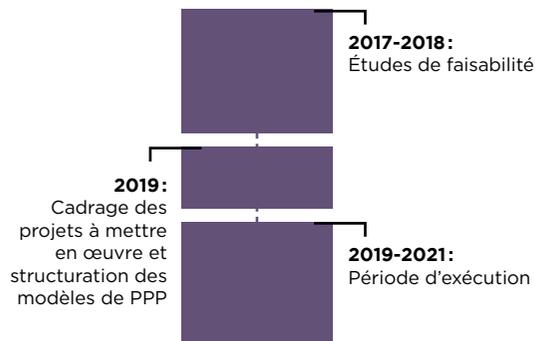
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence pour le Développement du Numérique (ADN)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Amélioration de l'accessibilité aux services numériques pour tous en adressant les lacunes du cadre actuelle, et en mettant en œuvre une politique d'accès
- › Accompagnement au développement de structures de formation pour des métiers du numérique
- › Formation des personnels de l'administration aux compétences bureautiques
- › Mise en œuvre d'une politique de renforcement des entreprises du numérique
- › Accompagnement à la transformation numérique des secteurs: éducation, santé, agriculture
- › Mise en œuvre d'une politique de production de contenus culturels numériques
- › Développement de structures de production de contenus audiovisuels

Résultats immédiats/effets

- › Bénéficiaires: la population béninoise, les entrepreneurs du numérique, les entreprises de tous les secteurs, les étudiants
- › Un environnement plus propice à l'entrepreneuriat dans le domaine du numérique
- › Des contenus numériques développés dans le pays au service du développement de divers secteurs d'activité

Perspectives

- › Valider le plan stratégique
- › Mobiliser les financements et partenaires



ÉLECTRICITÉ

RENFORCER LES CAPACITÉS ÉNERGÉTIQUES DU BÉNIN

- ◆ Moderniser et étendre la filière thermique pour garantir un accès compétitif à l'électricité
- ◆ Centrale Maria Gléta (EPC) - dual-fuel (Gaz & HFO) 127 mw
- ◆ Construire une centrale thermique de 135 mw en IPP à Maria Gléta
- ◆ FSRU: importation, stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié
- ◆ Développer les énergies renouvelables
- ◆ Restructurer l'opérateur national et son réseau
- ◆ Maîtriser les consommations énergétiques





VUE AÉRIENNE DU CHANTIER MARIA GLÉTA

D'importantes mesures ont été entreprises en vue de renforcer le cadre institutionnel, juridique et réglementaire du secteur de l'énergie de l'électricité. Elles ont entre autres porté sur :

- › les politiques énergétiques et le renforcement du cadre institutionnel;
- › la mise en œuvre d'un contrat-plan entre l'État et la SBEE, avec un programme annuel;
- › le renouvellement du Conseil d'Administration de la SBEE;
- › la réalisation d'une étude tarifaire.

Ces différentes mesures ont permis :

- › la fin du délestage depuis 2016;
- › la réhabilitation des centrales thermiques de la SBEE et la disponibilité d'une capacité propre de 30 mw dans le parc de la Société;
- › l'ouverture du segment de la production aux producteurs privés et le retrait du statut d'acheteur Unique à CEB;
- › l'adoption d'un nouveau Code Bénino-Togolais d'électricité (CBTE);
- › l'achèvement des travaux de construction de la ligne d'interconnexion des communes, de plus de 600 kv;
- › l'achèvement des travaux d'électrification de 67 localités rurales du Bénin;
- › l'accroissement de la longueur des réseaux (+558 km pour les HTA; +949 km pour les BT):

	2015	2016	2017	2018	Accroissement
HTA (km)	› 5 079	› 5 213	› 5 614	› 5 637	› +558/(+11%)
BT (km)	› 5 522	› 5 522	› 6 427	› 6 471	› +949/(+17,2%)

- › l'accroissement du nombre de clients

	2015	2016	2017	2018	Accroissement
Nombre clients	› 530 528	› 571 857	› 598 330	› 608 094	› +77 566/(+15%)

- › la réduction du délai moyen de coupure :

	2015	2016	2017	2018	Accroissement
Durée (h)	› 75	› 65,39	› 17,39	› ND	› Réduction par 4 du délai moyen de coupures entre 2015 et 2017



VUE DE LA CENTRALE EPC DE MARIA GLÉTA

Évolution de la capacité totale de production (thermique et renouvelable)

TABLEAU SYNOPTIQUE

Projets	Capacité (en mw)	Financement/Partenaires	2016		2017	
			Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)
Projets de production thermique						
Centrale Maria Gléta (EPC) - dual-fuel (Gaz & HFO)	› 127	› Constructeur: BWSC › Financement: BID (78 mds FCFA), BOAD (10 mds FCFA), BIDC (15 mds FCFA), SBEE (4,5 mds FCFA)	› Études		› Démarrage	› 0
Centrale privée IPP1 - dual-fuel (Gaz & HFO)	› 135	› Promoteur: Consortium BWSC-AIIM-En/power-IFU › Financement: SFI, BAD, OFID, Investec, DBSA (118 mds FCFA)	› Études		› Études	› 0
Genesis - dual-fuel (LPG & Gaz Naturel)	› 20	› Constructeur: Genesis › Financement: General Electric, Afreximbank, Pembani-Remgro Infrastructure Managers SA, United Green UK (21 mds FCFA)	› Études		› Études	› 0
Réhabilitation du parc de la SBEE	› 30	› Constructeur: Wartsila › Bureau de contrôle: Veritas, AGS › Financement: SBEE (6 mds FCFA)	› Études		› Travaux	› 0
Location Groupe	› 170	› Bailleurs: Aggreko, MRI, APR › Financement: BN (66 mds FCFA)	› En service	› 170	› En service	› 170
Total prévu	482			170		170

Évolution de la capacité supplémentaire ajoutée de 2016 à 2021

	2018		2019		2020		2021		2022	
	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)
› Travaux	› 0		› En service mi 2019	› 127	› En service	› 127	› En service	› 127	› En service	› 127
› Montage : Négociation	› 0		› Closing financier / démarrage	› 0	› Mise en service	› 135	› En service	› 135	› En service	› 135
› Montage : Négociation	› 0		› Closing financier / démarrage	› 0	› Mise en service	› 20	› En service	› 20	› En service	› 20
› En service	› 30		› En service	› 30	› En service	› 30	› En service	› 30	› En service	› 30
› En service	› 170		› Démobilisation en cours	› 170	› Démobilisé	› 0	› Démobilisé	› 0	› Démobilisé	› 0
	200			327		312		312		312

Projets	Capacité (en mw)	Financement/Partenaires				
			2016		2017	
			Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)
Projets d'énergie renouvelable						
Centrales photovoltaïques (Parakou, Bohicon, Djougou et Natitingou)	› 50	› Financement: PPP › Partenaire: Millenium Challenge Account	› Études	› 0	› Études	› 0
Centrale photovoltaïque EPC d'ILLOULOFIN (Pobè)	› 25	› Financement: AFD et EU (40 mds), SBEE (0,328 mds)	› Études	› 0		› 0
Barrage hydroélectrique de Dogo Bis	› 128	› Financement: PPP › Plusieurs partenaires intéressés (Sinohydro, MNG,)	› Études	› 0		› 0
Barrage hydroélectrique de Vossa (70), Bétérou (20)	› 90	› Financement: PPP	› Études	› 0		› 0
Centrales IPP renouvelables	› 30	› Plusieurs projets portés par le secteur privé	› Études	› 0		› 0
Centrales biomasses Dassa-Zoumè, Savalou, Kalalé	› 15	› Financement: FEM (1,9 mds), PNUD (0,275 mds), CEB (7,5 mds), BN (5,125 mds)	› Études	› 0		› 0
Total prévu	338			0		0

Évolution de la capacité supplémentaire ajoutée de 2016 à 2021

2018		2019		2020		2021		2022	
Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)	Situation	Puissance (en mw)
› Sélection entreprise en cours	› 0	› Travaux	› 0	› Travaux	› 0	› Travaux	› 0	› Mise en service	› 50
› Sélection entreprise en cours	› 0	› Lancement travaux	› 0	› Travaux	› 0	› En service	› 25	› En service	› 25
› Élaboration dossier de sélection	› 0	› Appel d'offre	› 0	› Travaux	› 0	› Mise en service	› 128	› En service	› 128
› Élaboration dossier de sélection	› 0	› Appel d'offre	› 0	› Travaux	› 0	› En service	› 70	› En service	› 90
› Appel d'offre	› 0	› Échange et négociation	› 0	› Travaux	› 0	› Mise en service	› 30	› En service	› 30
› Travaux en cours	› 0	› Mise en place MSF	› 0	› Travaux	› 0	› Mise en service	› 15	› En service	› 15
	0		0		0		268		338



Moderniser et étendre la filière thermique pour garantir un accès compétitif à l'électricité

PRÉSENTATION DU PROJET

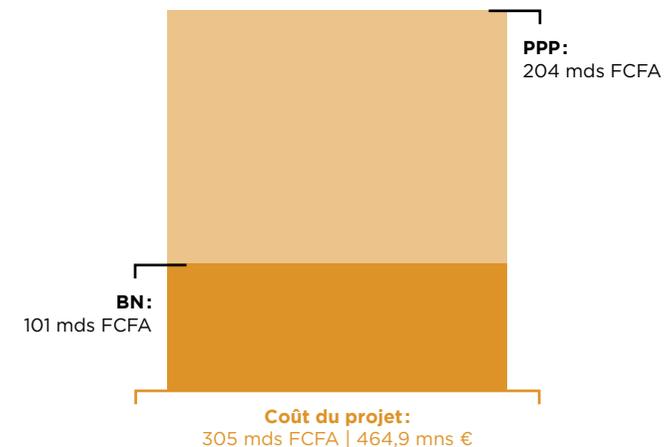
Objectif stratégique

- › Retrouver une plus grande indépendance énergétique à court terme et combler le déficit d'offre d'électricité grâce à une production thermique compétitive, dans une filière verticale intégrée à horizon 2021

Résultats attendus

- › Le parc de production de la SBEE est réhabilité
- › La centrale thermique de Maria-Gléta est réhabilitée: porter à 135 mw la puissance installée – installation bicombustible
- › Une nouvelle centrale bicombustible de 127 mw est construite
- › Un terminal de regazéification flottant (FSRU) est construit dans le Port de Cotonou : alimenter les centrales au gaz d'une puissance totale de 500 mw
- › Des groupes secours de production de 2016 jusqu'à 2018 sont loués

Coût/financement



ÉTAT D'AVANCEMENT

Résultats immédiats/effets

- › Stabilité de l'offre d'énergie électrique depuis 2017: plus de délestage au Bénin
- › Régularité dans les prestations de la SBEE et impacts positifs sur l'activité économique
- › Création d'emplois locaux directs: plus de 1000 emplois temporaires et 55 emplois définitifs

Perspectives

- › Mise en service des centrales de Maria Gléta
- › Autosuffisance en énergie électrique
- › Renforcement de la capacité d'exportation d'énergie électrique par le Bénin





Centrale Maria Gléta (EPC) - dual-fuel (Gaz & HFO) 127 mw

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Retrouver une plus grande indépendance énergétique** à court terme
- › **Comblent le déficit d'offre d'électricité** grâce à une production thermique compétitive, dans une filière verticale intégrée à horizon 2021

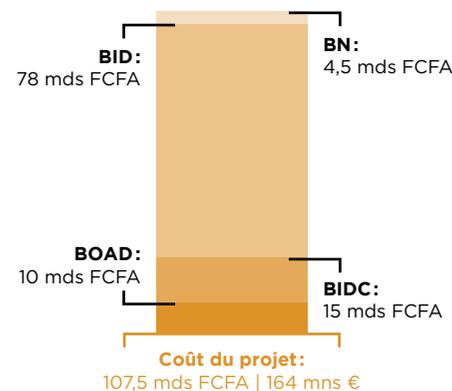
Résultats attendus

- › **Centrale électrique 127 mw en cycle ouvert construite et raccorder au réseau interconnecté de la CEB** et mise en exploitation commerciale
- › **Contrat d'exploitation et de la maintenance** de la centrale signé et mise en vigueur
- › **Mesures d'atténuation des impacts négatifs en phases de construction et d'exploitation de la centrale électrique**, et indemnisation des personnes déplacées mises en place
- › **Zone d'intervention et/ou d'impact**
- › **Atlantique:** Commune d'Abomey-Calavi, localité de Maria Gléta

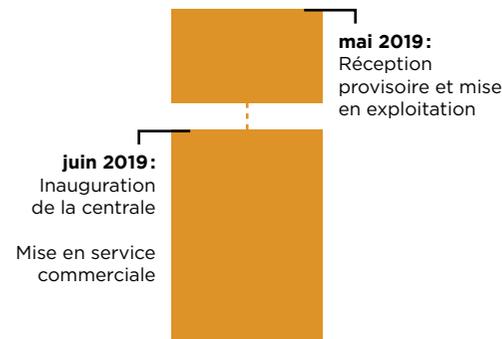
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** ME/SBEE
- › **AMO:** SBEE/UGP
- › **MOE:** Défis & Stratégies / ECG
- › **Entreprises adjudicataires:** Consortium BWSC/MDT

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Indemnisation des populations dans le cadre de l'expropriation du domaine devant abriter le projet
- › **Construction de la Centrale de 127,2 mw - en cours et réalisée à 95%**
- › Construction du poste d'évacuation et celui d'interconnexions
- › Construction d'une route de 9 m de chaussé, 3 km de long et ouvrage d'assainissement
- › Construction de 6 modules de 4 salles de classe au profit du CEG Houêto
- › Construction de la clôture au profit du CEG Houêto
- › Construction de 25 km de réseau BT et 8 km de réseau HTA au profit de la localité

Résultats immédiats/effets

- › Disponibilité nationale d'une capacité énergétique supplémentaire propre de 127 mw
- › Création de plus de 1000 emplois temporaires et 55 emplois locaux directs définitifs: viabilisation de la zone de projet et construction d'infrastructures sociocommunautaires

Perspectives

- › **Mise en service mi-2019**



VUE AÉRIENNE DE LA CENTRALE EPC DE MARIA GLÉTA



Construction d'une centrale thermique de 135 mw en IPP à Maria Gléta

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Financement, construction et exploitation d'une centrale électrique thermique en mode BOOT**

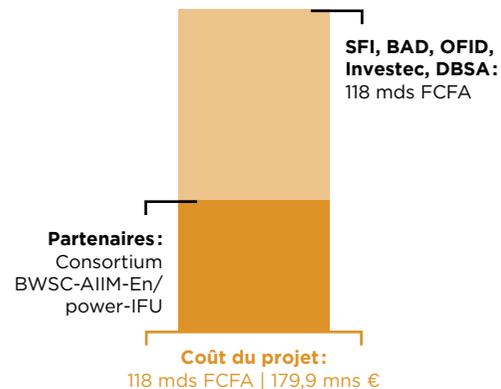
Résultats attendus

- › **Une centrale thermique de puissance 135 mw, bicomcombustible est installée** à Maria-Gléta
- › **Les centrales BID et IPP fonctionnent en synergie**
- › **Zone d'intervention et/ou d'impact**
- › **Atlantique:** Commune d'Abomey-Calavi, localité de Maria Gléta

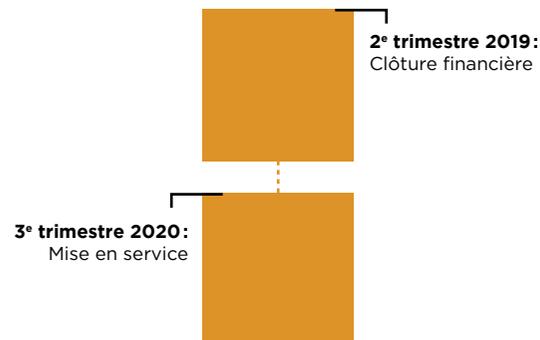
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Ministère de l'Énergie, SBEE
- › **Entreprise(s) adjudicataires:** Consortium BWSC-AIIM-En/power-IFU

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Appel d'offres international
- › Sélection d'un consortium pour le financement, la construction et l'exploitation
- › Négociation, finalisation des documents contractuels et annexes techniques
- › Finalisation des diligences relatives au financement
- › Finalisation études d'impact environnemental

Résultats immédiats/effets

- › Disponibilité nationale d'une capacité énergétique supplémentaire propre de 135 mw
- › Création d'emplois locaux directs

Perspectives

- › Clôture financière 2^e trimestre 2019
- › Démarrage des travaux de construction (16 mois)
- › Mise en service de la centrale



FSRU: importation, stockage et regazéification de gaz naturel liquéfié

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Construire un terminal gazier au Bénin pour permettre l'importation, le stockage et la regazéification de gaz naturel liquéfié** afin de fournir du gaz naturel aux centrales thermiques de Maria-Gléta pour plus de 300 mw en 2020

Résultats attendus

- › Un approvisionnement sécurisé et fiable en gaz
- › Des réductions du coût du kWh
- › Une meilleure alternative aux combustibles liquides (HFO)
- › Option réexportation du gaz via gazoduc

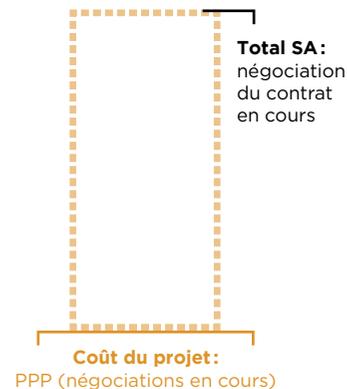
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** Cotonou
- › **Atlantique:** Abomey-Calavi

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Ministère de l'Énergie, SBEE
- › **AMO:** EN/Power, ECG, Cabinet Mayer Brown

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Appel d'offres international avec la participation des plus grandes sociétés mondiales du secteur
- › Sélection du constructeur / promoteur (Total SA)
- › Négociation et signature des principales conditions commerciales
- › Finalisation des documents contractuels

Résultats immédiats/effets

- › Sécurisation des sources d'approvisionnement en gaz pour les centrales thermiques
- › Intervention sur le marché béninois des leaders mondiaux
- › Viabilité du secteur de l'énergie du Bénin

Perspectives

- › Signature contrats en avril 2019
- › Disponibilité du gaz en avril 2021



Développer les énergies renouvelables

PRÉSENTATION DU PROJET

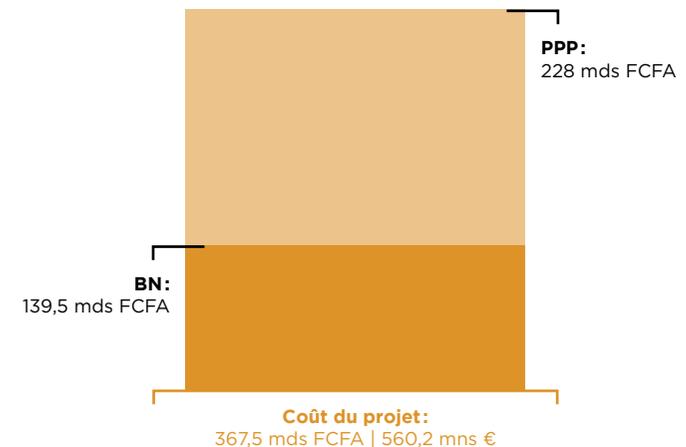
Objectifs stratégiques

- › **Tirer les coûts de production vers le bas** grâce à l'hydraulique
- › **Contribuer à la croissance économique du Bénin** en améliorant les performances et la qualité de service de son opérateur électrique
- › **Augmenter la capacité de production et la part de renouvelable dans le mix énergétique**, en mettant à disposition du monde rural une énergie moderne (solaire ou gazéification des résidus et déchets agricoles - biomasse)

Résultats attendus

- › **Deux centrales hydroélectriques (Adjarala et Dogo Bis) sont construites**: rééquilibrage du parc de production thermique grâce à une énergie hydroélectrique peu chère à destination des populations rurales et urbaines
- › **Des fermes PVs sont implantées**: capacité totale de 95 mw
- › **Une filière biomasse-combustible est structurée** (potentiel de 15 mw)

Coût/financement



ÉTAT D'AVANCEMENT

Résultats immédiats/effets

- › Structuration du cadre réglementaire des énergies renouvelables au Bénin
- › Mise en œuvre de la Facilité d'«Énergie Propre Hors-Réseau»

Perspectives

- › Lancement des travaux des centrales photovoltaïques d'Onigbolo, de Parakou, Bohicon, Djougou et Natitingou
- › Plusieurs initiatives de production d'électricité hors-réseau
- › Mix énergétique à hauteur de 40% à l'horizon 2021





Restructurer l'opérateur national et son réseau

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Restructurer en profondeur l'opérateur national et son réseau:** changement de paradigme dans sa gestion et investissement en infrastructures

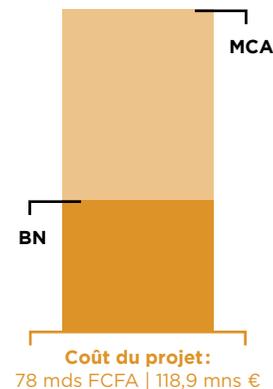
Résultats attendus

- › **Un dispatching pour la SBEE est construit** (centre national de conduite des réseaux de distribution) et **des modes d'exploitation modernes sont adoptés par la SBEE** (amélioration des capacités de gestion du réseau)
- › **Les réseaux de distribution sont renforcés**
- › **Le système de gestion de la SBEE est refondu**
- › **Zone d'intervention et/ou d'impact**
- › Territoire national

Cadre institutionnel

- › Plusieurs acteurs impliqués dans les différents sous-projets dont le bénéficiaire principal est la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)
- › MCA 2

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise en œuvre des réformes du secteur de l'énergie et de la restructuration de la SBEE
 - › Mise en œuvre du contrat plan SBEE-État
 - › Mise en gérance de la SBEE - en attente d'adjudication
 - › Révision du Code Bénino-Togolais de l'électricité
 - › Adoption du code de l'électricité en République du Bénin
 - › Renforcement de l'Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE)
- › Conception et réalisation des infrastructures et équipements pour le dispatching (SCADA-IT)
- › Construction du Centre National de Contrôle de la Distribution (CNCD) à Akassato et son repli à Bohicon
- › Exécution de plusieurs projets de renforcement et modernisation du réseau de distribution de la SBEE (PRESREDI, PRERA, DAEM, PASE,) évalués à plus de 4500 km de lignes

Résultats immédiats/effets

- › Amélioration de la gouvernance du secteur
- › Réduction des pertes de la SBEE

Perspectives

- › Effectivité de la mise en gérance de la SBEE
- › Renouvellement du réseau de la SBEE
- › Réalisation du SCADA-IT et mise en activité du dispatching



Maîtrise des consommations énergétiques

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Mettre en œuvre le Programme national d'efficacité énergétique dans tous les secteurs:** industriels, tertiaire (bâtiments de l'administration), ménages
- › **Assurer la sécurité des installations électriques intérieures** des bâtiments administratifs et promouvoir le marché du matériel électrique au Bénin
- › **Réduire le besoin de puissance** en pointe de 80 mw

Résultats attendus

- › **Les bâtiments administratifs sont progressivement dotés d'installations faibles consommatrices d'énergie**
- › **L'administration et les ménages sont sensibilisés** sur la qualité du matériel électrique

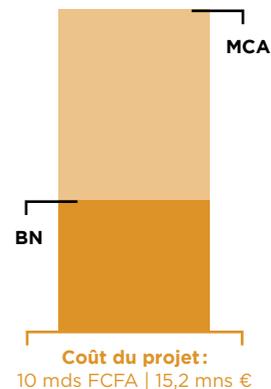
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Territoire national

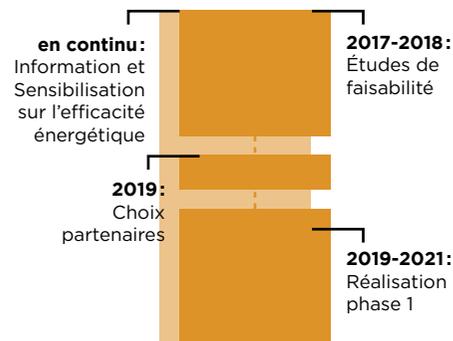
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Contrelec

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise en application des normes contraignantes de réduction des consommations énergétiques
- › Audit énergétique en cours de 20 bâtiments administratifs et dix (10) unités industrielles devant bénéficier des mesures d'efficacité énergétique
- › Développement des normes pour les réfrigérateurs
- › Éclairage public: substitution des ampoules à incandescence par des LED basse consommation ; énergie solaire
- › Promotion de l'efficacité énergétique dans les ménages

Résultats immédiats/effets

- › Prise de conscience de la problématique de l'efficacité énergétique et de la qualité du matériel électrique
- › Prise de mesures d'efficacité énergétique dans tous les nouveaux projets de construction immobilière de l'État (Cités administrative, départementales, ministérielle, 20 000 logements, ...)

Perspectives

- › Adoption d'un Programme national d'efficacité énergétique fin 2019 et inclusion de mesures fiscales incitatives pour favoriser l'accès des produits solaires
- › Réhabilitation des installations électriques du bâtiment de la pédiatrie du CHD HKM Borgou-Alibori

CADRE DE VIE

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- ◆ Protection de la côte à l'est de Cotonou (phase 2)
- ◆ Protection et valorisation de Avlékété-Ouidah
- ◆ Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans le « Grand Nokoué »
- ◆ Cité administrative d'Abomey-Calavi et 12 cités administratives départementales
- ◆ Plateforme agroalimentaire de l'agglomération du « Grand Nokoué »
- ◆ Modernisation et de construction de 35 marchés urbains et régionaux au Bénin
- ◆ Complexe Sofitel – CIC
- ◆ Construction de la cité ministérielle
- ◆ Réhabilitation et aménagement des voiries dans 9 villes du Bénin: asphaltage
- ◆ Programme d'assainissement pluvial de Cotonou
- ◆ Développement de programmes immobiliers d'habitat social et économique
- ◆ Mall, Galerie Commerciale-Piscine





En matière d'amélioration du cadre de vie, le Gouvernement a pris des mesures significatives en matière d'aménagement équilibré et durable de l'espace national en lien avec les Objectifs de Développement Durable. Deux pistes d'intervention ont été privilégiées à savoir : l'amélioration du cadre de vie et du développement durable et l'approfondissement de la décentralisation et la déconcentration.

Les principales mesures prises pour l'amélioration du cadre de vie des populations ont porté entre autres sur :

- › l'adoption du code de la construction et de l'habitation;
- › l'adoption d'une loi sur l'interdiction des sachets plastiques non biodégradables;
- › l'adoption d'une loi sur la protection de l'État contre l'importation des déchets étrangers au Bénin;
- › le vote du code l'urbanisme et de l'aménagement en vue de contribuer à la viabilisation des régions économiques et zones de forte concentration humaine;
- › le vote de la loi sur le code foncier;
- › le vote de la loi portant bail au Bénin;
- › la création de l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire;
- › la mise en œuvre de nouvelles mesures pour le sous-secteur du bois;
- › l'opérationnalisation de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) et du Fonds de Dédommagement Foncier (FDF).

Au terme de trois années de mise en œuvre, ces différentes mesures ont induit entre autres :

- › l'amélioration significative des taxes et redevances forestières collectées, soit plus de 3,0 mds en 2017 contre 1,8 mds en 2015 et 1,2 mds en 2016 (un taux d'accroissement de 100%);
- › les travaux de lutte contre l'érosion côtière;

- › l'organisation de la gestion des déchets;
- › la libération et aménagement des espaces publics (les pilotes achevés et la majorité en cours) dans le cadre de projet d'asphaltage dans la ville de Cotonou;
- › l'enlèvement des déchets solides et l'assurance de la propreté dans la ville de Cotonou;
- › l'interdiction de l'usage des sachets plastiques et le ramassage périodique des sachets plastiques usagés dans les rues et les agglomérations;
- › la réalisation des prises de vues aériennes (résolution 20 cm le pixel), devant servir de fond pour la cartographie parcellaire interactive au niveau des centres urbains;
- › le scannage et l'archivage dans une base de données numérique des 46 962 Titres Fonciers dont les coûts et les formalités ont été drastiquement réduits en vue de l'accélération de leur obtention;
- › la mise en ligne en mars 2019 d'une version provisoire du cadastre de Cotonou (cf. www.cadastrebenin.andf.bj);
- › l'élaboration des plans 2D dans tous les ministères sectoriels concernés;
- › des transferts progressifs de ressources aux communes.

En perspectives, de concert avec les communautés à la base (élus locaux), le secteur privé et les partenaires au développement, le Gouvernement poursuivra les efforts aux fins du développement inclusif et durable articulé autour de villes résilientes et sûres et de l'accélération de l'atteinte de l'objectif global de la PONADEC qui est de « créer les conditions institutionnelles et organisationnelles d'un développement territorial durable et équilibré reposant sur une gouvernance locale concertée et sur la valorisation des potentialités des collectivités territoriales afin de dynamiser le développement à la base ».



VUE DE LA CÔTE À L'EST DE COTONOU- TRAVAUX DE LA PROTECTION CÔTIÈRE



Protection de la côte à l'est de Cotonou (phase 2)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer la résilience du littoral béninois et protéger la côte contre l'avancée de la mer :

- › Approfondir les études (technique, économique, environnemental et social) pour chaque segment de côte
- › Réaliser les travaux de protection côtière définis
- › Construire des aménagements de tourisme balnéaires pour valoriser les investissements de protection
- › Élaborer un plan d'occupation de l'ensemble de la zone côtière devant préciser les zones non aedificandi, les secteurs aménageables, les zones d'occupation publique, en se basant sur les projections de développement futur de la zone côtière
- › Élaborer un programme d'entretien courant ou périodique des ouvrages et aménagements côtiers assorti des coûts de réalisation

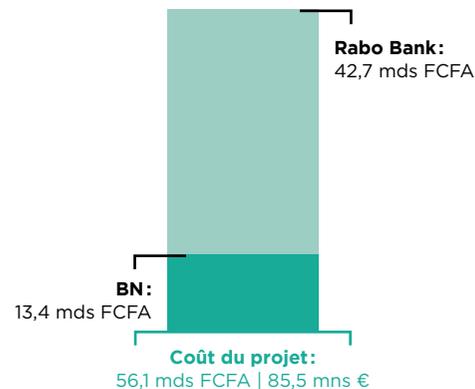
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** Cotonou
- › **Ouémé:** Sèmè Podji
- › **Ville/village:** Akpakpa Dodomè, Fifadji Houto (quartier Jak), Donatin, Tokpegbe, Finagnon, Agblangandan, PK10 Marina, Seyive et Ekpe

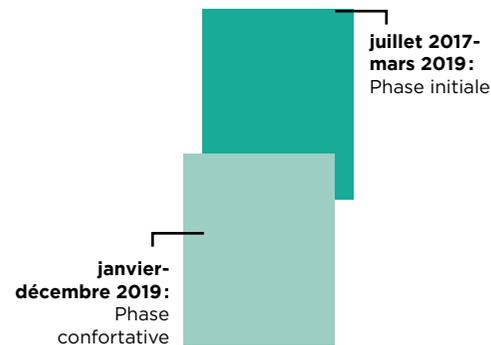
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** CGP-LEC, MCVDD
- › **MOE:** Inros Lackner, IGIP Afrique
- › **Entreprise adjudicataire:** Société Bellsea Limited

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Déplacement des réseaux (AEP, électricité, téléphone, etc.)
- › Construction des épis A, Abis, B, C
- › Protection de la racine de l'épi n°7 et son prolongement
- › Rechargement par dragage de 1500 000 m³ de sable dans certaines cellules de plage
- › Création d'un lac marin à Donatin à travers la construction d'une digue immergée de 609 m de longueur
- › Mise en dépôt de 1000 000 m³ de sable marin par dragage
- › Trait de côte stabilisé

Résultats immédiats/effets

- › Retour de la quiétude au sein des populations vivant sur la côte
- › Les populations de Cotonou Est ont passé une saison paisible de hautes mares
- › Zéro décès dû à l'érosion côtière enregistré sur la période 2016-2018 à l'Est de Cotonou
- › Densification du système de protection par la construction de quatre (04) nouveaux épis
- › Stabilisation de la plage par engraissement sur une largeur moyenne de 100 m et sur le périmètre de 15 km
- › Stockage de sable pour un million de mètres cube

Perspectives

- › Protéger à terme, tous les segments critiques de la côte dont Hila Condji-Grand-Popo
- › Élaborer et mettre en œuvre un programme d'entretien des ouvrages de protection
- › Assurer le monitoring de la dynamique côtière
- › Développement de projets touristiques dans les zones protégées



VUE DE LA CÔTE À L'EST DE COTONOU- TRAVAUX DE LA PROTECTION CÔTIÈRE



Protection et valorisation de Avlékété-Ouidah

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Renforcer la résilience du littoral béninois et protéger la côte contre l'avancée de la mer :

- › Approfondir les études (technique, économique, environnemental et social) pour chaque segment de côte
- › Réaliser les travaux de protection côtière définis
- › Construire des aménagements de tourisme balnéaires pour valoriser les investissements de protection
- › Élaborer un plan d'occupation de l'ensemble de la zone côtière devant préciser les zones non aedificandi, les secteurs aménageables, les zones d'occupation publique, en se basant sur les projections de développement futur de la zone côtière
- › Élaborer un programme d'entretien courant ou périodique des ouvrages et aménagements côtiers assorti des coûts de réalisation

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique :** commune de Ouidah, village d'Avlékété

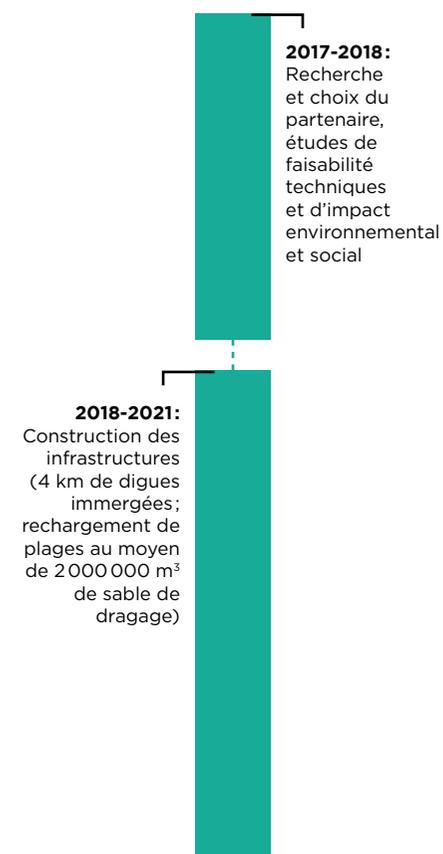
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution :** Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGECC)/MCVDD
- › **MOE :** Antea Belgium
- › **Entreprise :** Jan De Nul

Coût/ financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



Principales activités

Phase I – Avant-Projet Détaillé

Les travaux préparatoires se composent d'investigations et des études suivantes:

- › Investigations de terrain
- › Des études d'ingénierie
- › Étude d'impact environnemental et social

Phase II – Construction

La phase de construction (durée 3 ans) se compose de:

- › La mobilisation d'équipements terrestres et maritimes
- › L'approvisionnement et fourniture de matériels de roche provenant de carrières au Bénin (transport terrestre de 2/3 de la quantité requise soit 800 000 tonnes environ) et de l'extérieur du Bénin (transport maritime d'1/3 soit 400 000 tonnes environ); (février 2018- novembre 2020)
- › La construction des brise-lames durant la période novembre – février et ceci au courant des 3 années consécutives, à partir de novembre 2018:
 - › Construction de brise-lames de 4 000m à Avlékété: installation des enrochements au moyen de navires à déversement latéral
 - › Prélèvement de sables marins et remblais des plages à Avlékété (2 million m³) avec DAM (Drague Aspiratrice en Marche) + conduite de refoulement assisté par des engins de terrassements
- › La démobilisation du matériel

Résultats immédiats/effets

- › Transformation des plages d'Avlékété en des sites propices au tourisme balnéaire
- › Contrôle de l'érosion côtière sur ces segments
- › Construction de 4000 mètres linéaires de digue immergée et dragage d'environ 2 000 000 mètres cube de sable pour le rechargement de plage
- › Diminution de l'agitation de la mer le long de ce segment

Perspectives

- › Mise en place de stations balnéaires sur le segment protégé
- › Développement de sites récréo touristiques pour la promotion du tourisme national et international



Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans le « Grand Nokoué »

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Mettre en place une filière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets modernisée**
- › **Améliorer les conditions de vie des populations** du Grand Nokoué

7 composantes du projet

- › **Collecte**: la Pré-collecte, collecte et transfert des déchets solides ménagers
- › **LES**: la conception, réalisation des travaux d'amélioration et l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire (sites de Ouèssè et de Takon)
- › **UTV**: la conception-réalisation-exploitation d'une unité de tri et de valorisation (sites de Ouèssè - composante à développer ultérieurement)
- › **Salubrité**: balayage, désherbage, nettoyage manuel des rues et des places, curage des caniveaux
- › **Suivi et contrôle**: un suivi et un contrôle informatisé de l'ensemble des prestations à réaliser
- › **SIG**: la mise en place d'un support informatique de cartographie et de gestion dynamique (actualisée) de toutes les données spatiales et géographiques de la filière
- › **Institutionnelle**: la création d'une structure de portage et de gestion du projet, la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité Urbaine dans le Grand Nokoué (SGDS-GN S.A.)

Résultats attendus

- › **Un taux de collecte projeté de 90 % à 7 ans**, dont 60 % de déchets valorisés
- › **Plus de 3 000 emplois directs créés**
- › **Les relations État/communes améliorées** et l'intercommunalité renforcée
- › **Le changement de comportement des citoyens** et une meilleure implication des usagers

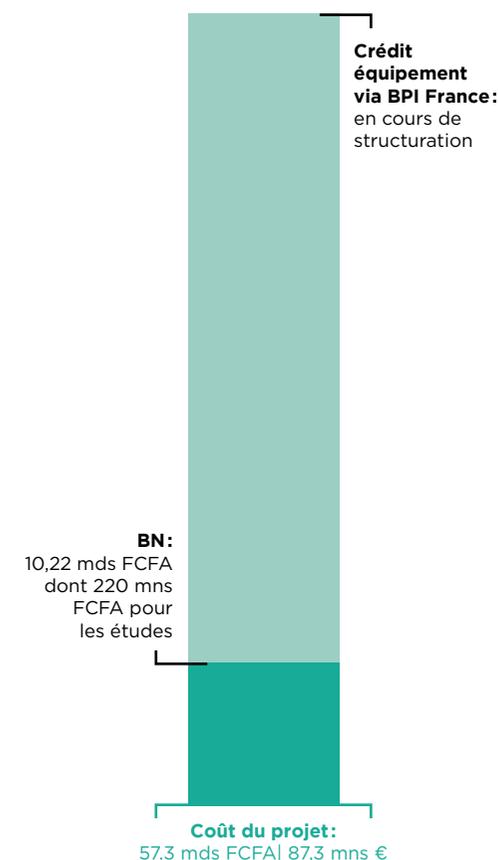
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Les communes du Grand Nokoué**: Abomey-Calavi, Cotonou, Ouidah, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji

Cadre institutionnel

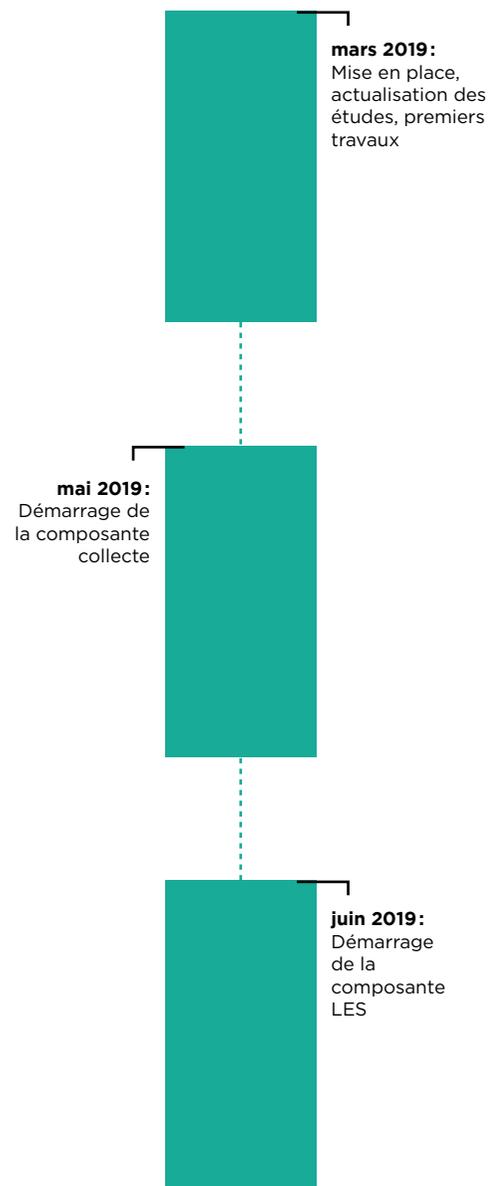
- › **Structure d'exécution**: Agence du Cadre de Vie pour le Développement du Territoire (ACVDT), SGDS-GN S.A. en partenariat avec les communes concernées
- › Mise en place d'une convention spécifique avec les communes concernées
- › **AMO**: COVED (Groupe PAPPREC)
- › **MOE**: Cabinet GIRUS (assistance technique pour les études)

Coût/ financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études de base réalisées
- › Lancement de l'appel d'offres et dépouillement et analyse des offres
- › Formalisation d'un nouveau dispositif opérationnel
- › Sélection du partenaire technique
- › Création de la SGDS-GN S.A.
- › Élaboration des différents documents contractuels et conventions de collaboration État-Communes
- › Médiation avec les principaux acteurs
- › Élaboration d'un modèle économique de récupération des coûts - en cours

Résultats immédiats/effets

- › Création de la SGDS-GN S.A.
- › Lancement du projet (février 2019)
- › Engagement des communes et des acteurs

Perspectives

- › Acquisition des équipements et démarrage de l'assistance technique
- › Démarrage progressif des différentes composantes du projet
- › Lancement des réflexions pour l'activation de la composante UTV
- › Premiers effets visibles: des villes moins encombrées de déchets



Plateforme agroalimentaire de l'agglomération du « Grand Nokoué »

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Séparer les activités de gros et de détail des produits alimentaires périssables ou non
- › Réguler et contrôler les entrées des véhicules dans la ville: plus de « titans » (gros porteurs) en ville
- › Coordonner les efforts de structuration du commerce de produits frais, avec les alimentaires non périssables (souvent issus de l'importation) et les autres produits alimentaires d'origine animale comme la viande et le poisson

Résultats attendus

- › Un marché de gros moderne est construit avec des installations marchandes modernes
- › La localisation du nouveau marché est adéquate et répond au besoin de désengorger la ville et le port de Cotonou. Le nouveau marché sera accessible depuis l'Ouest, le Nord, l'Est et le Sud du pays, grâce au projet de la construction d'une route de contournement du centre ville de Cotonou longeant le Lac Nokoué depuis Cotonou jusqu'à Abomey Calavi

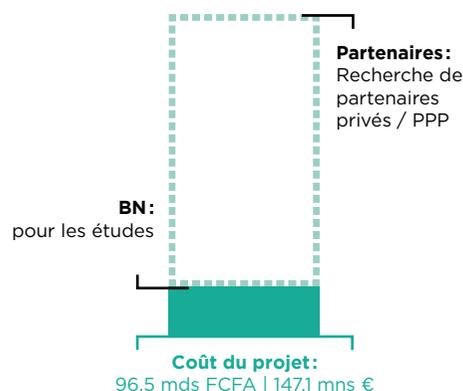
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral: Cotonou
- › Atlantique: Abomey-Calavi

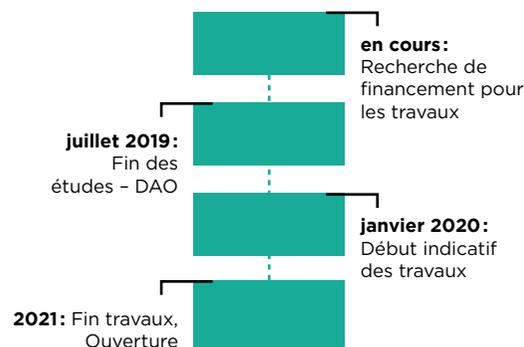
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence du Cadre de Vie pour le Développement du Territoire
- › MOE: Semmaris pour les études de pré faisabilité et business plan, Artelia pour la mission de maîtrise d'œuvre complète (études architecturales et techniques, APS-APD, PRO-DCE, ACT, DET)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Études de pré faisabilité achevées
- › Élaboration du business plan - processus de contractualisation en cours
- › Études architecturales et techniques en cours, niveau (APS)
- › Recherche des partenaires et des ressources

Résultats immédiats/effets

- › Bonne compréhension de l'approche d'intervention sur Dankpota par les différents acteurs
- › Manifestation d'intérêt de plusieurs opérateurs privés pour la réalisation du projet en mode PPP

Perspectives

- › Intégration et synergie entre les projets majeurs envisagés dans la Ville d'Abomey-Calavi



Cité administrative d'Abomey-Calavi et 12 cités administratives départementales

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Renforcer le patrimoine immobilier de l'État, offrir aux personnels des ministères un cadre de travail adéquat et diminuer les charges locatives de l'État

Résultats attendus

- › Construction et réhabilitation de douze (12) cités administratives au niveau départemental
- › Construction d'une cité administrative à Abomey-Calavi

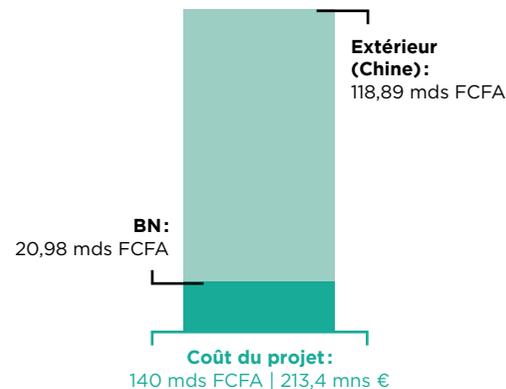
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Allada, Abomey, Parakou, Kandi, Djougou, Natitingou, Dassa, Cotonou, Porto-Novo, Pobè et Azovè

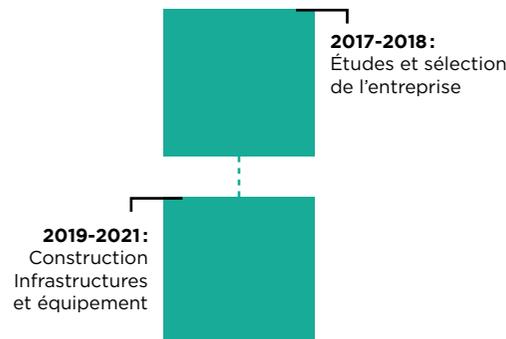
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SI MAU) et DGHC
- › AMO: Louis Berger
- › MOE: I-Concept & Keops et Koffi Diabaté
- › Autres prestataires: BCT Qualiconsult
- › Entreprise adjudicataire: Poly International

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Finalisation des dossiers d'exécution en cours
- › Études Géotechniques des sites en cours (rapports attendus en mars 2019)
- › Élaboration des dossiers d'exécution
- › Démarrage des travaux

Résultats immédiats/effets

- › Mise à disposition des sites par les collectivités locales
- › Démarrage effectif des travaux et impact sur l'économie locale
- › Création d'emplois liés aux travaux

Perspectives

- › Poursuite et achèvement des travaux
- › Réception provisoire



Modernisation et de construction de 35 marchés urbains et régionaux au Bénin

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Doter les villes du Bénin d'infrastructures marchandes modernes**
- › **Améliorer le fonctionnement et les conditions d'exercice des activités marchandes** (sécurité, places de vente, maîtrise des recettes, formalisation des activités, assainissement, etc....)
- › **Créer des emplois connexes** liés au fonctionnement des marchés

Résultats attendus

- › **35 marchés modernes**, de type Halle RDC / R+1 en zone urbaine selon la programmation et hangar amélioré en zone périurbaine ou semi rurale sont construits et fonctionnels

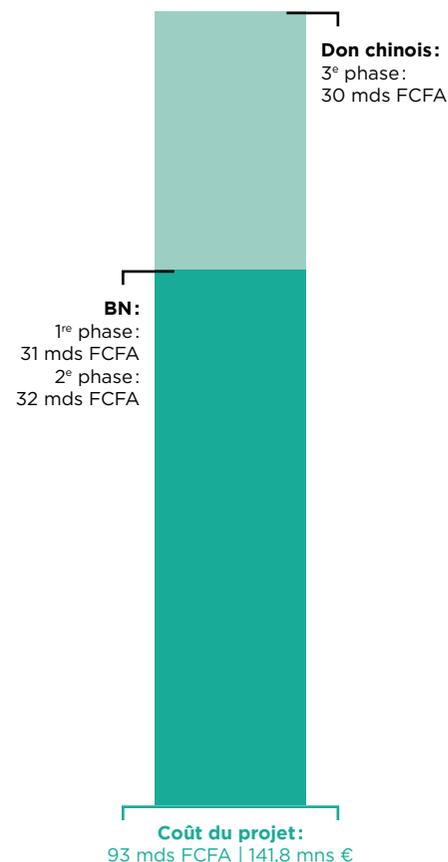
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **35 marchés urbains et ruraux modernes répartis sur toute l'étendue du territoire nationale dont les 20 marchés prioritaires suivants:** Cotonou (9), Porto-Novo (2), Abomey-Calavi (1), Ouidah (1), Abomey (1), Parakou (1), Houègbo (1), Aplahoué-Azovè (1), Glazoué (1), Djougou (1) et Natitingou (1)

Cadre institutionnel

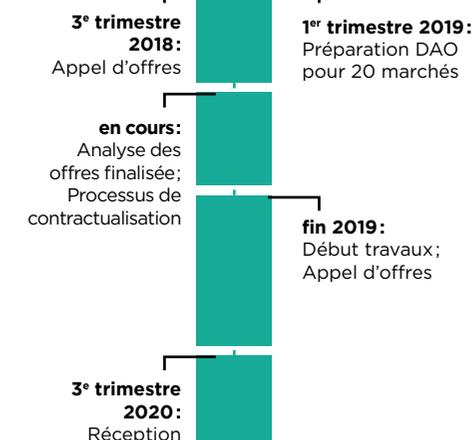
- › **Structure d'exécution:** Agence du cadre de Vie pour le Développement du Territoire
- › **AMO:** Louis Berger
- › **MOE:** Arte-Charpentier, Champs urbains, Triumphus, Urba Tropic, Nouvelle Vision, Groupement K2Architecture/Cabinet A4, Sara-Consult, Espace Architecture, Derou & Partners et Cabinet d'architecte et d'aménagement du territoire

Coût/ financement

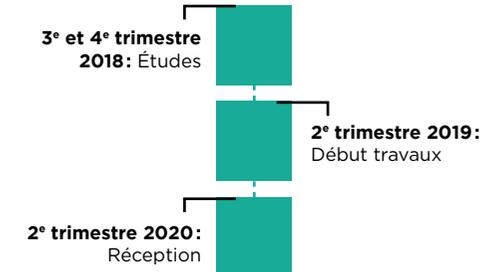


Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)

Lot 1: 20 marchés prioritaires



Lot 2: 15 autres marchés



Principales activités

- › Document de cadrage du Projet extension et de modernisation du réseau des marchés de la ville de Cotonou – mai 2017
- › Mission 1 Arte: Avant-Projet Sommaire – juin-juillet 2017
- › Mission 2 Arte: Études Préliminaires et élaboration d'une typologie de marchés (3 variantes présentées et adoptées – Décembre 2017)

20 Marchés Prioritaires

- › Marchés Urbains: 10 premiers marchés prioritaires (Tokplégbé, Aidjèdo, Menontin, Gbégamey, Wologuèdè, Cadjèhoun, Glazoué, houègbo, Azovè, Pahou); Appel d'Offres lancé : 3^e trimestre 2018; Analyse des offres finalisée: processus de contractualisation en cours
- › 10 autres marchés prioritaires : (Amawuignon, Midombo, Ste Trinité, Ahouangbo, Houndjro, Ouando, Cococodji, PK3, Djougou, Natitingou)

15 derniers marchés

- › Études 3 premiers marchés: 1^{er} semestre 2018

Résultats immédiats/effets

- › Les villes du Bénin sont dotées d'infrastructures marchandes modernes
- › Le fonctionnement et les conditions d'exercice des activités marchandes (sécurité, places de vente, maîtrise des recettes, formalisation des activités, assainissement, etc.) sont améliorés
- › Des emplois connexes liés au bon fonctionnement des marchés sont créés

Perspectives

- › Lancement de la consultation des entreprises pour 20 marchés dans une première phase au 2^e trimestre 2019
- › Début des travaux des 20 marchés phase 1 au 2^e semestre 2019



Complexe Sofitel - CIC

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Renforcer l'offre de réceptifs hôteliers par des équipements de haut standing, aux normes et convenances internationales
- › Promouvoir le développement du secteur touristique
- › Dynamiser l'emploi dans la zone d'intervention du projet

Résultats attendus

- › **Un nouvel Hôtel Sofitel est construit** et le Centre International de Conférences (CIC) de Cotonou est renové
- › **Un hôtel 5 étoiles** de 193 chambres et suites avec toutes les commodités requises est construit
- › **Le Centre International de Conférences est renové** avec, entre autres, l'aménagement d'une salle de congrès et de spectacles, de salles de réunion et de salle de presse, la construction d'une boîte de nuit, d'un casino et d'un cinéma

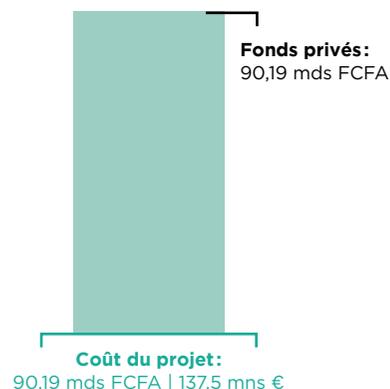
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** Cotonou

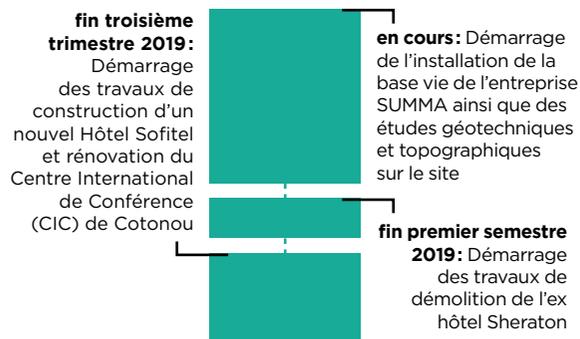
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** MCVDD
- › **AMO:** GASSIM, ACCOR
- › **MOE:** Cabinet MOKE
- › **Entreprise:** SUMMA

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Sélection d'un Maître d'œuvre de conception en cours
- › Études techniques, architecturales et urbanistiques en cours
- › Études géotechniques et topographiques en cours sur l'ensemble des sites

Résultats immédiats/effets

- › Installation de la base vie de l'entreprise SUMMA - en cours
- › Négociation avec le Maître d'œuvre et l'OPC - en cours

Perspectives

- › Démarrage des travaux de construction
- › Création d'emplois liés aux travaux de construction d'un nouvel Hôtel Sofitel et rénovation du Centre International de Conférences (CIC) de Cotonou





Construction de la cité ministérielle

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Mettre en place les conditions favorables et un cadre de travail adéquat** en vue d'améliorer la productivité des agents de l'Administration Publique
- › **Réduire les baux administratifs**
- › **Promouvoir de nouvelles approches en termes d'urbanisme**
- › **Dynamiser l'emploi** dans la zone d'intervention du projet

Résultats attendus

- › Construction d'une nouvelle cité ministérielle qui abritera les bureaux des ministres, leurs cabinets et les services centraux sur un site de 5 ha
- › Construction de 10 bâtiments de type R+5 d'environ 6000 m² de planchers chacun, organisés autour d'une nef centrale assurant un passage frais et ombragé d'un bâtiment à l'autre
- › Aménagements de larges espaces plantés entre les bâtiments
- › Construction d'un parking à trois (03) niveaux pour au moins 500 véhicules avec un espace restaurant

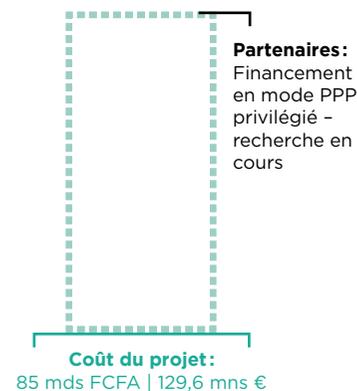
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Villes:** Allada, Abomey, Parakou, Kandi, Djougou, Natitingou, Dassa, Cotonou, Porto-Novo, Pobè et Azovè

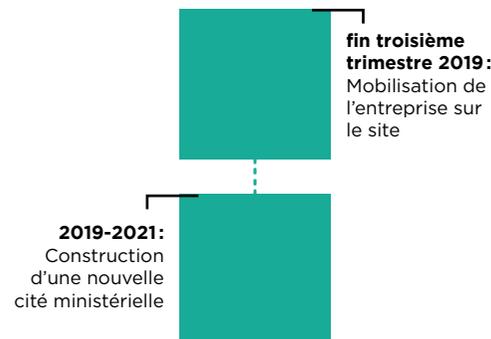
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SImAU et DGHC
- › **AMO:** Louis Berger
- › **MOE:** Cabinet Koffi & Diabaté
- › **Autres prestataires:** Cabinet DSID Bénin, Laboratoire CNERTP et l'IGN
- › **Entreprise adjudicataire:** procédure de sélection en cours

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › ESQ réalisées et validées
- › APS et APD validés
- › Études géotechniques réalisées sur l'ensemble des sites
- › Etudes d'impact environnementales et social réalisées
- › Plusieurs offres spontanées reçues
- › Procédure de sélection de l'entreprise en cours

Résultats immédiats/effets

- › Finalisation de l'ensemble des études
- › Développement d'un vrai quartier administratif moderne à Cotonou

Perspectives

- › Finalisation de contrat avec l'entreprise
- › Démarrage des travaux de construction
- › Création d'emplois liés aux travaux de construction de la cité ministérielle



Réhabilitation et aménagement des voiries dans 9 villes du Bénin: asphaltage

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › **Améliorer les conditions de circulation** dans les villes du projet
- › **Améliorer l'accès des ménages aux services d'assainissement pluvial** et aux équipements sociocommunautaires
- › **Contribuer à la rénovation des principales zones d'habitat** et d'activités dans les villes concernées
- › **Réduire les niveaux de pollution et de nuisances** dans ces principaux centres urbains et contribuer à la propreté des rues

Résultats attendus

- › **695 km de voiries** urbaines primaires, secondaires et tertiaires aménagées et réhabilitées dans les principales villes du Bénin
- › **La façade à façade est aménagée**, signalisation et mobilier urbain, éclairage public
- › **Les ressources des communes se sont accrues**, le système de fiscalité local s'est amélioré, nouvelles impositions, récupération de coûts sur les bénéficiaires directs

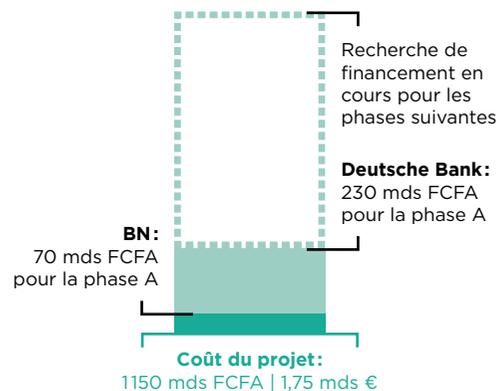
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Bohicon, Lokossa, Sèmè Kpodji, Natitingou

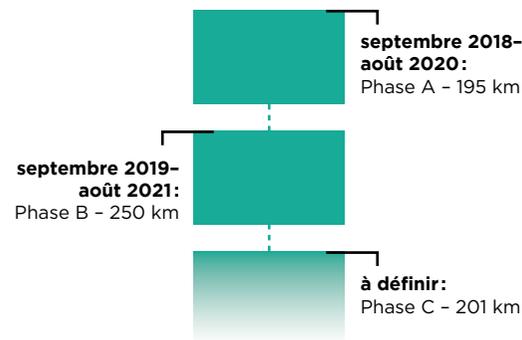
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** ACVT
- › **AMO:** Louis Berger
- › **MOE:** Ceco BTP, ACEP, Best Ing, LTi, Technicart
- › **Entreprises adjudicataires:** Adéoti, Ofmas SBF, HNRB, Sino Hydro, NSE CI, SOGEA SATOM

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Étude de faisabilité
- › Étude APS/APD du 100% du projet (695 km)
- › Élaboration des DAO pour 95 km (phase A)
- › Consultation pour la sélection des entreprises pour les 12 lots de voirie
- › Consultation pour la sélection des entreprises pour les 4 lots spécifiques
- › Lancement des travaux de la phase A
- › Coordination et supervision des travaux

Résultats immédiats/effets

- › Étude : emploi - 230 cadres supérieurs et intermédiaires directement employés
- › Travaux : 1200 emplois directs créés à raison d'environ 100 par lot

Perspectives

- › Transformation et embellissement des villes ciblées
- › Assainissement des villes ciblées
- › 9000 emplois créés



Programme d'assainissement pluvial de Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Améliorer substantiellement l'environnement urbain et la situation d'hygiène et d'assainissement dans Cotonou
- › Prévenir des inondations et de la stagnation des eaux pluviales
- › Améliorer la mobilité urbaine
- › Renforcer les capacités des communes bénéficiaires en matière de gestion des infrastructures urbaines et de leurs territoires

Résultats attendus

- › Des exutoires naturels, des bas-fonds et des couloirs d'écoulement des eaux sont libérés
- › Des collecteurs primaires dans les bassins sont construits (réalisation de collecteur pluvial primaire en béton armé enterré ou trapézoïdale à ciel ouvert d'une longueur totale de 64000 ml d'ouvrage)
- › Des couloirs d'écoulement des eaux pluviales sont dragués

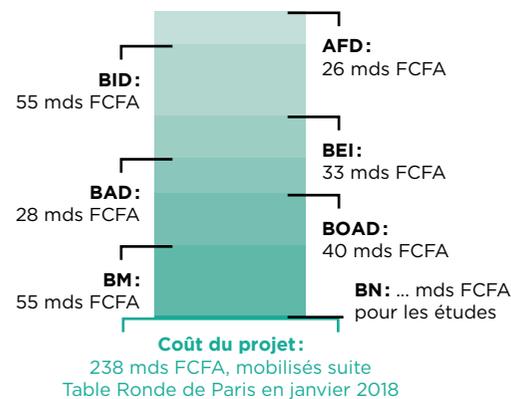
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Littoral: Cotonou

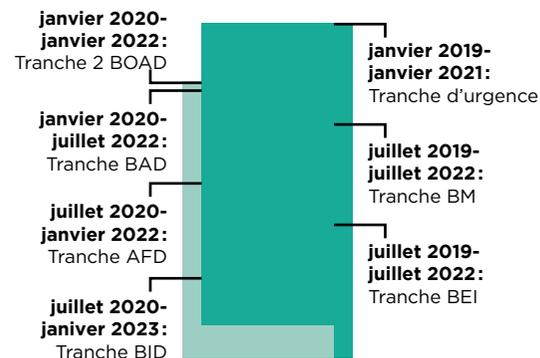
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: ACVT
- › MOD Étude: AGETUR
- › MOD Travaux: tranche d'urgence: AGETUR; autres tranches: non sélectionnée
- › BE: Étude: IGIP Afrique; Travaux: non sélectionnée
- › Entreprise adjudicataire: Non sélectionnée

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Étude d'impact environnemental et social et du plan d'action de réinstallation
- › Étude APS /APD
- › Élaboration des DAO
- › Finalisation des diligences avec chaque bailleur

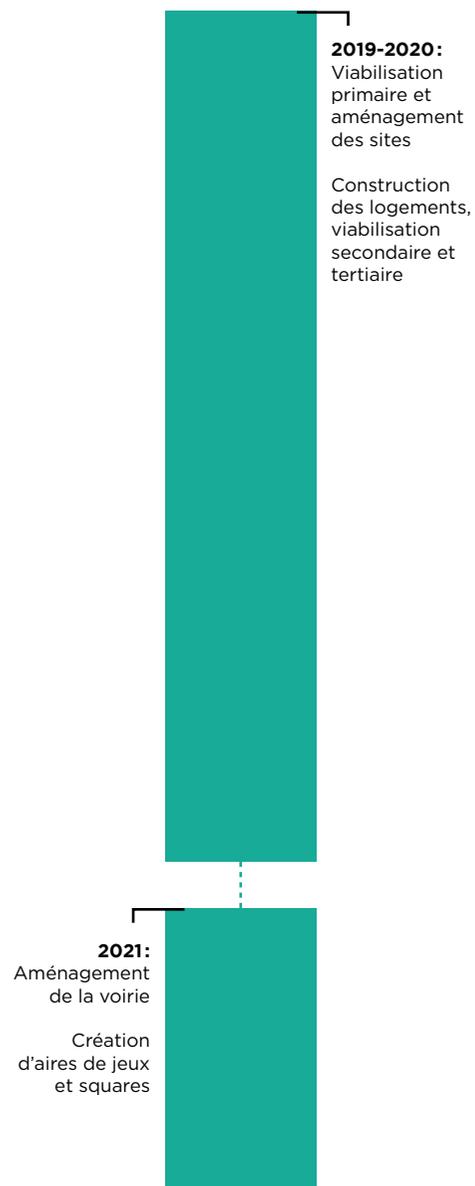
Résultats immédiats/effets

- › Forte adhésion de la Mairie de Cotonou
- › Synergie avec le Projet Asphaltage

Perspectives

- › Lancement de la première phase des travaux sur financement BOAD

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



Principales activités

- › **Ouédo Viabilisation primaire (financement BN):** entreprises désignées
- › **Ouédo 3035 logements financement BOAD:** appels d'offres en cours de lancement
- › **Ouédo 2425 logements financement CNSS:** allotissement en cours de validation
- › **Ouédo 2819 logements financement BID:** accord de principe de la BID, négociations en cours
- › **Ouédo 2570 logements partenaires privés:** requête SID envoyée, discussions en cours
- › **Parakou 500 logements CNSS:** études du maître d'œuvre en cours
- › **Porto-Novo 250 logements:** études du Maître d'œuvre en cours
- › Finalisation de l'approche commerciale
- › Procédures de sécurisation des sites

Résultats immédiats/effets

- › Finalisation de l'ensemble des études
- › Démarrage effectif des travaux de viabilisation primaires
- › Création d'emplois liés aux travaux de viabilisation

Perspectives

- › Poursuite et achèvement des travaux de viabilisation primaire
- › Sélection des entreprises et divers prestataires pour le financement BOAD et CNSS
- › Exécution des travaux de construction de logements (financement CNSS et BOAD)
- › Poursuite de la recherche des partenaires privés pour les 2570 logements
- › Poursuite des négociations avec la BID pour le financement des 2819 logements
- › Lancement des opérations de commercialisation - 2nd semestre 2019



Aménagements urbains et paysagers à Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › **Réaliser le long du Boulevard de la Marina des d'aménagements urbains et paysagers** et construire des monuments en vue de valoriser, de reconquérir des espaces naturels et paysagers à l'échelle de l'agglomération.
- › **Faire de ce secteur stratégique de la ville, une référence** en matière d'attractivité urbaine et de qualité du cadre de vie.

Résultats attendus

- › **Requalifier cette zone stratégique** au sein de laquelle le Port Autonome occupe une position privilégiée et contribuer à l'amélioration de l'image de cette entreprise et de son attractivité
- › **Créer de grands pôles dédiés à des activités de plein air commerciales et de loisirs** adaptés à l'évolution des besoins et des attentes des résidents permanents ou occasionnels de la principale ville du pays
- › **Offrir des parcs urbains** et poumons verts accessibles aux publics
- › **Doter le pays d'une « signature », d'un symbole identitaire fort** et qui servira d'inspiration pour définir le visuel de la destination Bénin: le Monument des Amazones
- › **Mettre en valeur la plage ouest de Cotonou** en lien avec les ambitions du Gouvernement en matière de tourisme local et visiteurs

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral**: Cotonou, à proximité du Boulevard de la Marina - Champ de foire; Place de l'Indépendance; Esplanade des Amazones; Jardins de Mathieu

Cadre institutionnel

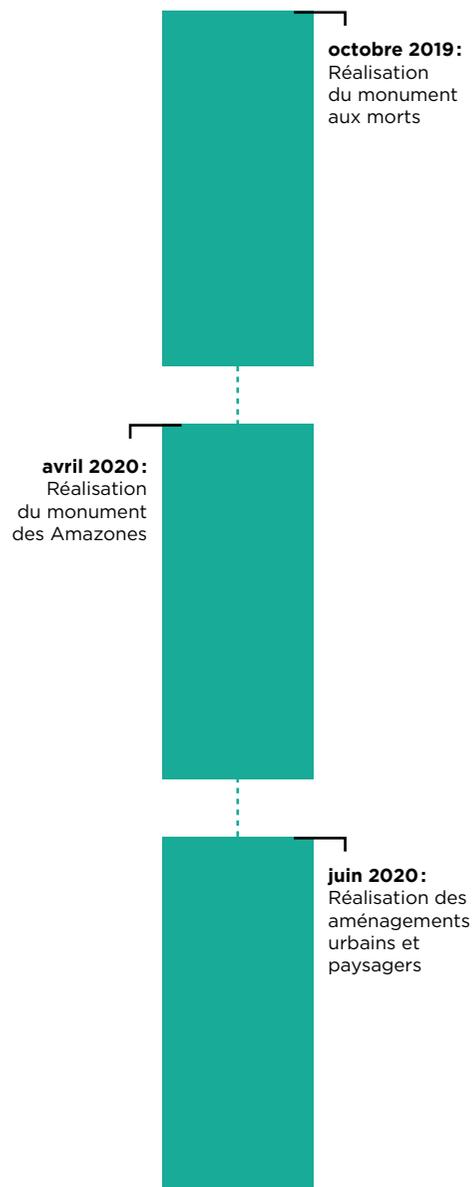
- › **Maître d'ouvrage**: Port Autonome de Cotonou
- › **Bureau d'études**: EGIS (ESQ + APS)
- › **MOE**: Port Autonome de Cotonou
- › **Autres prestataires**: Consultant Etudes et Direction des travaux (VRD et Urbanisme) et Consultant-Entreprise Etudes et Travaux (Aménagements paysagers) - à identifier
- › **Entreprise(s) adjudicataires**: non attribué

Coût/ financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Concours pour la sélection d'un artiste pour la création du monument des Amazones
- › Concours pour la sélection d'un artiste pour la création du monument aux morts
- › Études niveau APS achevées

Résultats immédiats/effets

- › Signature du contrat d'études de EGIS
- › Recrutement Consultant Études et Direction des travaux (VRD et Urbanisme) et Consultant-Entreprise Études et Travaux (Aménagements paysagers)
- › Démarrage des études détaillées d'exécution des aménagements urbains et paysagers
- › Démarrage de la conception des monuments

Perspectives

- › Finalisation des études détaillées d'exécution des aménagements urbains et paysagers
- › Recrutement d'une entreprise pour la réalisation des travaux
- › Réalisation des travaux d'aménagements urbains et paysagers
- › Mobilisation par les artistes d'entreprises pour la réalisation des monuments
- › Fabrication et montage sur sites des monuments



Mall, Galerie Commerciale-Piscine

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

› Construction et exploitation d'un complexe

Mall-Galerie commerciale-Piscine au stade Général Mathieu Kérékou (GMK) de Cotonou

› Dynamiser l'emploi dans les zones d'intervention du projet

Résultats attendus

› Modernisation du stade Général Mathieu Kérékou (GMK) de Cotonou à travers la construction et l'exploitation d'un complexe Mall-Galerie commerciale-Piscine

Zone d'intervention et/ou d'impact

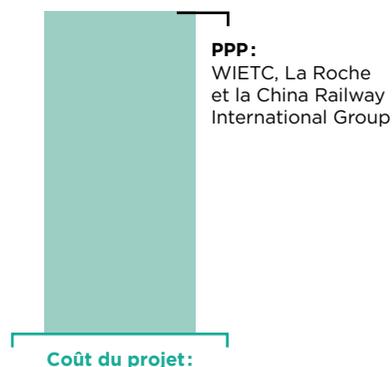
› Littoral: Cotonou, quartier du Stade GMK

Cadre institutionnel

› Structure d'exécution: MCVDD, MCTS

› AMO: AMO Bâtiment Louis Berger - à valider

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réception de propositions d'esquisse et de financement des sociétés WIETC, la Roche et la China Railway International Group
- › Études des propositions - en cours

Résultats immédiats/effets

- › Non mesurables

Perspectives

- › Négociation et signature de contrat de conception et de réalisation avec le partenaire qui sera retenu
- › Lancement des travaux



EAU POTABLE

ASSURER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE À TOUTES LES POPULATIONS DU BÉNIN À L'HORIZON 2021

- ◆ Moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques
- ◆ Programme Aqua-Vie
- ◆ Donner accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine (PEPRAU)
- ◆ Programme OmiDelta (approvisionnement en eau potable)
- ◆ Amélioration des systèmes d'approv. en eau potable (EP) dans 69 villages
- ◆ Réalisation de 24 Adductions d'eau villageoise (AEV)
- ◆ Réalisation de 44 AEV (tranche 3 du PDAEP)
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP dans le Zou
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP dans l'Atlantique
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP autour de Cotonou
- ◆ Approv. en EP par l'exploitation des eaux souterraines dans les Collines
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP des centres secondaires
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP de villes secondaires
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP de la ville de Parakou et environs
- ◆ Réduction des pertes d'eau et amélioration de la viabilité des système d'alim. en EP
- ◆ Mesure d'urgence pour le renf. des systèmes d'alim. en EP de Savalou
- ◆ Renf. des systèmes d'alim. en EP des Collines à partir des eaux de surface
- ◆ Alim. en EP des zones péri-urbaines





Les actions de réorganisation du secteur

Objectifs

À travers les réformes du secteur de l'eau potable, le Gouvernement entend :

- › **Rationaliser l'intervention publique**
- › **Améliorer les performances opérationnelles** du sous-secteur
- › **Accélérer la réalisation de l'accès universel à l'eau potable** pour atteindre le taux de desserte de 100% à l'horizon 2021

Programme d'investissement et impacts attendus

- › Au titre du milieu urbain et périurbain, le coût global de ce programme s'élève à environ 505 milliards de FCFA
- › S'agissant du milieu rural, sept (07) projets ont été développés pour un coût total estimé à 269,3 milliards dont près de 63,25% sont déjà mobilisés

En milieu urbain

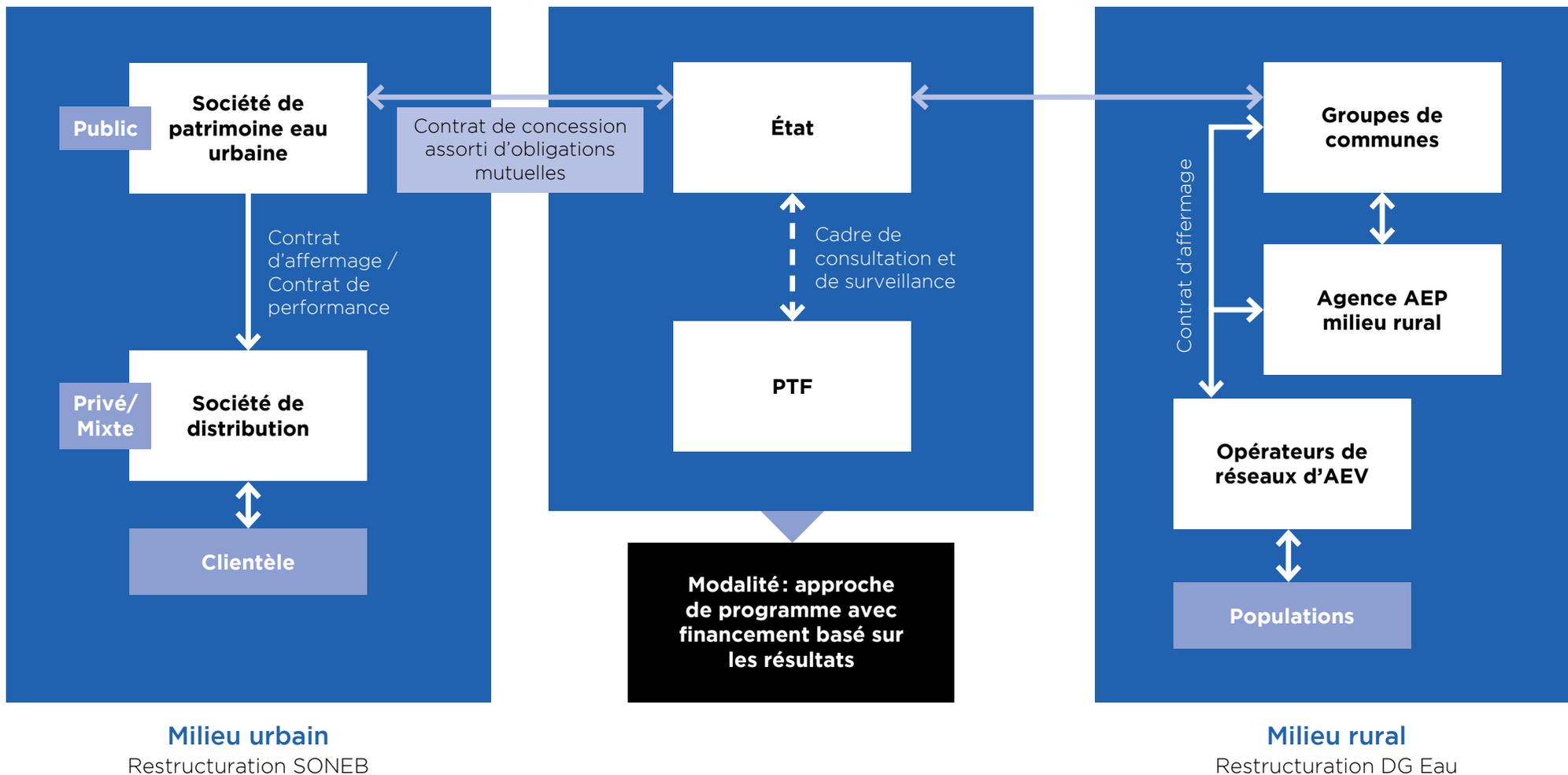
- › **La SONEB aura desservi ces trois dernières années une population urbaine additionnelle de 641310 personnes.** Grâce à une conjugaison de campagnes de branchements promotionnels et de projets de renforcement de nos systèmes en cette période 2016-2018 dans les villes ci-après cibles desdits projets : Djougou / Tchaourou / Savè / Tanguiéta (BOAD); Dassa / Glazoué (JICA); Abomey-Calavi (Fonds de Transition Eau des Pays-Bas); Comè / Grand-Popo / Malanville / Kétou / Bantè (PPEA-2).
- › Ces actions engagées ont permis de porter à **3,2 millions personnes** la population totale desservie au 31 décembre 2018.

En milieu rural

- › **Les travaux d'investissement à court terme lancé en octobre 2018 permettront de desservir 821700 personnes**, soit 18,5% des populations non encore desservies;
- › **110 nouvelles adductions d'eau multi-village** sont en chantier dans tout le pays;
- › **Démarrage au deuxième semestre 2019 des travaux de construction de 500 nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable** multi-village en vue de l'accès universel;
- › **Les actions engagées ont permis de porter à près 6,5 millions de personnes** la population totale desservie au 31 décembre 2018, soit un taux de desserte national de 56%;
- › Comme l'indique le tableau ci-contre relatif à l'évolution du taux de desserte de 2016 à 2021, ces investissements permettront de desservir au total environ 7 millions de personnes additionnelles entre 2016 et 2021:

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population urbaine estimée	› 5 143 526	› 5 376 172	› 5 619 563	› 5 871 342	› 6 131 696	› 6 400 881
Population urbaine additionnelle desservie	› 158 200	› 187 120	› 295 990	› 614 240	› 1 099 372	› 1 434 207
Population urbaine cumulé desservie	› 2 769 952	› 2 957 072	› 3 253 062	› 3 867 302	› 4 966 674	› 6 400 881
Taux de desserte urbaine	54 %	55 %	58 %	66 %	81 %	100 %
Population rurale estimée	› 5 771 849	› 5 855 377	› 5 934 910	› 6 012 785	› 6 088 832	› 6 163 064
Population rurale additionnelle desservie			› 39 536	› 319 355	› 429 804	› 219 1920
Population rurale cumulé desservie	› 3 182 449	› 3 182 449	› 3 221 985	› 3 541 340	› 3 971 144	› 6 163 064
Taux de desserte rurale	55 %	54 %	54 %	59 %	65 %	100 %
Population totale estimée	› 10 915 375	› 11 231 549	› 11 554 473	› 11 884 127	› 12 220 528	› 12 563 945
Population totale additionnelle desservie	› 158 200	› 187 120	› 335 526	› 933 595	› 1 529 176	› 3 626 127
Population totale cumulé desservie	› 5 952 401	› 6 139 521	› 6 475 047	› 7 408 642	› 8 937 818	› 12 563 945
Taux de desserte totale	55 %	55 %	56 %	62 %	73 %	100 %

Le nouveau cadre institutionnel du secteur de l'eau potable







Moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs et résultats attendus

Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau des bassins (Ouémé, Volta, Niger et Mono-Couffo) et poursuivre la mise en place du cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau:

- › Élaboration des outils de planification et de gestion des ressources en eau pour les 4 bassins
- › Études et réalisation de 11 micro-barrages à vocation multiple
- › Aménagement des forages artésiens non maîtrisés
- › Implémentation du suivi de la ressource en eau: système d'alerte précoce, système national d'information sur l'eau

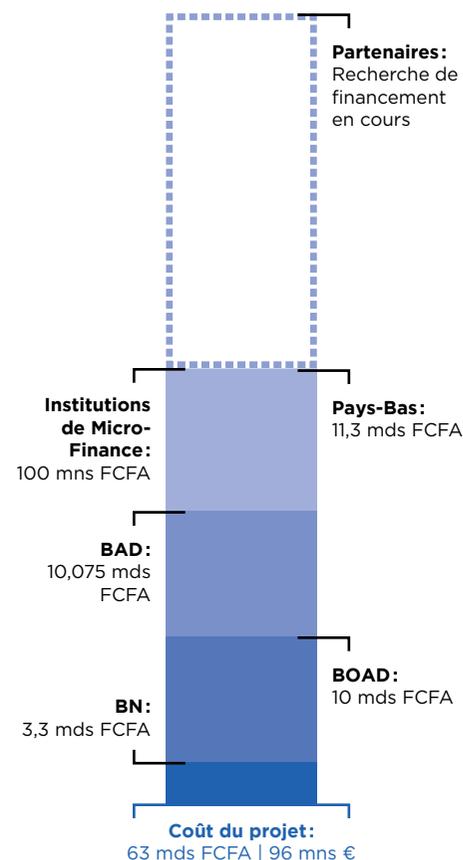
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **11 barrages à but multiple** dans les Collines (Savè, Dassa, Savalou), Donga (Djougou, Bassila), Zou (Zogbodomey, Djidja), Borgou (Tchaourou, N'Dali, Parakou), financement Chinois
- › **4 barrages à but multiple** dans le Borgou (Nikki), Alibori (Kandi) et Atacora (Kérou et Ouassa-Pehunco), 169 ha de périmètre irrigué, 4 magasins, 8 forages, appuis en matériels agricoles, financement BOAD
- › **11 barrages dont 4 nouveaux** (Kalalé, Kandi, Banikoara, Bembereke) et 7 réhabilitations (Alibori, Borgou et Atacora), financement BAD
- › **41 ha de périmètre irrigué** à Sépounga (Tanguiéta, Atacora), et réhabilitation du barrage de Dékandji (Klouékammé, Couffo) sur budget national

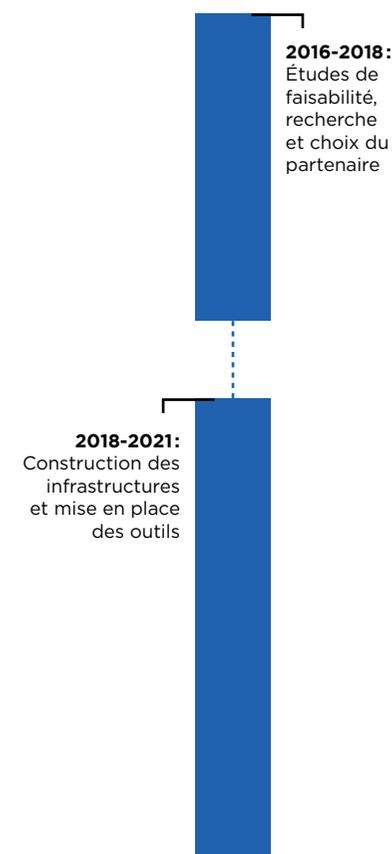
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** DG-Eau
- › **MOE:** AT/OmiDelta/Pays-Bas à la DG-Eau, MOE de PDISSA et PIDACC en cours de recrutement
- › **Entreprise adjudicataire:** en cours de recrutement

Coût/ financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



Principales activités

- › **4 barrages, 169 ha de PI, 4 magasins, 8 forages, appuis en matériels agricoles (financement BOAD):** études achevées, convention de financement signée, appel d'offres en cours de dépouillement pour les travaux et le contrôle, démarrage des travaux prévu en avril 2019.
- › **11 barrages (financement BAD):** APS achevée, préparation pour APD
- › **11 barrages (financement chinois):** MoU signé, études techniques achevées, scindé en 2 projets de 7 et 4 barrages, 1^{er} projet de 7 barrages en phase signature contrat avec le partenaire privé en vue de la mobilisation financement (deadline mai 2019) et EIES en cours de préparation.
- › **Préparation de l'actualisation de l'étude du périmètre irrigué de 41 ha à Sépounga** (Tanguiéta), et de l'étude de réhabilitation du Barrage de Dékandji (à Lanta dans Klouékammé, Couffo)
- › **PANGIRE** (Plan d'Action National pour la GIRE) adopté et mis en œuvre
- › **Comité du Bassin de l'Ouémé installé** et sessions régulièrement tenues

› Démarrage de la mise à jour du SAP

(collecte de données), diagnostic bouclé du réseau du SAP (système d'alerte précoce) en vue de la réhabilitation et de la restructuration du système

› Élaboration et mise en œuvre du Plan

Delta de l'Ouémé: état des lieux bouclés, développement des mesures d'urgence à diligenter (envasement/dragage du lac Nokoué, étude de planification de l'exploitation des eaux souterraines pour l'AEP dans le Delta de l'Ouémé, Renforcement/réhabilitation/restructuration du SAP)

Résultats immédiats/effets

- › Travaux de construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles démarreront en avril 2019 sur 4 sites (Alibori, Borgou, Atacora) sous financement BOAD
- › Alertes émises à chaque crise d'inondations et d'élévation brusque niveau mer à Grand-Popo, Ouidah, Cotonou, Sème Kpodji, Porto-Novo, dans les vallées de l'Ouémé, du Mono et du Niger (Malanville et Karimama)
- › Mise en place de l'Autorité du Bassin du Mono et tenues régulières des sessions des comités de bassins nationaux et internationaux et l'édiction et le respect des règles de gestion des ressources en eau
- › Synergie avec le projet « Réhabiliter Ganvié » pour le volet hydrologique et hydrobiologique du Lac Nokoué

Perspectives

- › Travaux de construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles sur les autres sites
- › Renforcement/réhabilitation/restructuration et équipement en solaire du système d'alerte précoce en vue de la poursuite des alertes en cas de risques hydro-climatiques
- › Réhabilitation du barrage de Dékandji
- › Mise en place du Plan Delta de l'Ouémé



Programme Aqua-Vie

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Accroître l'accès aux services d'eau potable en milieu rural** à travers le développement de systèmes d'eau potable et la mise en place de modèles de gestion professionnalisée

Objectifs spécifiques

- › **Construction des systèmes d'approvisionnement en eau**
- › **Réhabilitation et expansion des systèmes** d'approvisionnement en eau existants
- › **Mise en place de modèles de gestion professionnalisée des AEV**

Résultats attendus

- › **1 600 000 personnes additionnelles** dont 50 % de femmes ont accès à l'eau potable en milieu rural
- › **34 500 ménages accèdent à l'eau potable** par le biais des branchements particuliers à domicile
- › **3 300 borne fontaines** permettent d'alimenter les populations rurales en eau potable
- › **Onze (11) rapports semestriels** présentant l'inventaire actualisé des actifs et les indicateurs d'exploitation
- › **Cinquante (50) Communes ont signé une convention cadre** avec le Gouvernement pour la gestion et le suivi du service d'alimentation en eau potable

- › **80% des ouvrages d'AEP sont gérés par des opérateurs régionaux** dans le cadre de contrats basés sur les résultats pour la délivrance du service public de l'eau en milieu rural

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 11 départements et 74 communes ordinaires du Bénin (priorisation des zones à forte criticité d'inaccessibilité à l'eau potable)

Cadre institutionnel

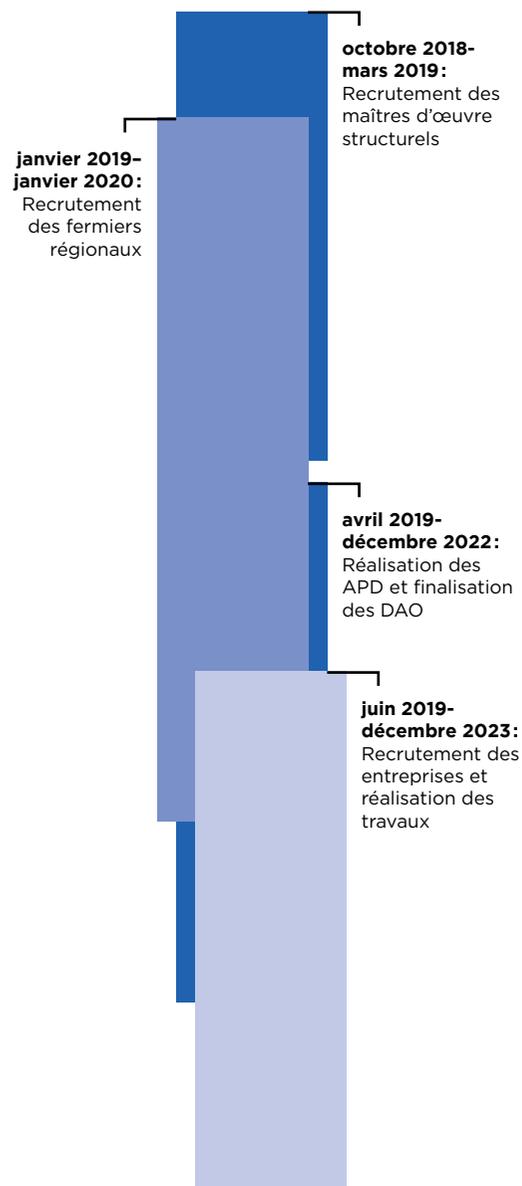
- › **Structure d'exécution:** ANAEPMR
- › **MOE:** en cours de sélection

Coût/ financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Instruction et mise en vigueur du programme
- › Mobilisation de l'avance de démarrage pour un montant de 23,483 milliards FCFA
- › Démarrage du processus de sélection des maîtres d'œuvre structures
- › Préparation du dossier de pré qualification des opérateurs régionaux pour l'affermage des ouvrages
- › Préparation du processus de renforcement des capacités des acteurs

Résultats immédiats/effets

- › Mise en œuvre d'une approche programme et structuration du sous-secteur
- › Conventions Gouvernement - Communes signées
- › Mise en vigueur du projet le 28 septembre 2018
- › Forte implication des communes

Perspectives

- › Recruter les maîtres d'œuvre structurels
- › Réaliser les diligences techniques, financières et juridiques pour la sélection des futurs opérateurs régionaux
- › Recruter les entreprises pour la réalisation des premiers travaux avant la fin de l'année 2019



Donner accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine (PEPRAU)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Accroître l'accès aux services d'eau potable en milieu rural et renforcer l'assainissement des eaux usées milieu urbain**

Objectifs spécifiques

- › Accroître l'accès au service d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et d'assainissement des eaux usées (gestion des boues de vidanges) des zones urbaines et péri-urbaines des Communes du Grand Nokoué
- › Renforcer la capacité de prestations des institutions du secteur du service public de l'eau potable, et de celui de l'assainissement des eaux usées des zones urbaines pour la délivrance de services sur le territoire couvert par le projet
- › Appuyer la capacité de réponse immédiate du Gouvernement de la République du Bénin aux urgences et aux catastrophes éligibles

Résultats attendus

- › Environ 170 250 bénéficiaires sont alimentés en eau potable
- › L'accès à des solutions d'assainissement est facilité au profit de 350 400 personnes vivant dans les ménages dans la zone du Grand Nokoué
- › La Station de traitement de boues de vidange à Sémé-Podji est construite

- › Construction de 21 SAEP en milieu rural (Tranche 1 du PDAEP)
- › Construction et équipement du Laboratoire National de Référence pour le Contrôle de la Qualité de l'Eau (LNRCQE)
- › Réhabilitation de 60 AEV via le modèle de concession subventionnée
- › Élaboration de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène de Base (SNPHAB) en milieu urbain et péri urbain

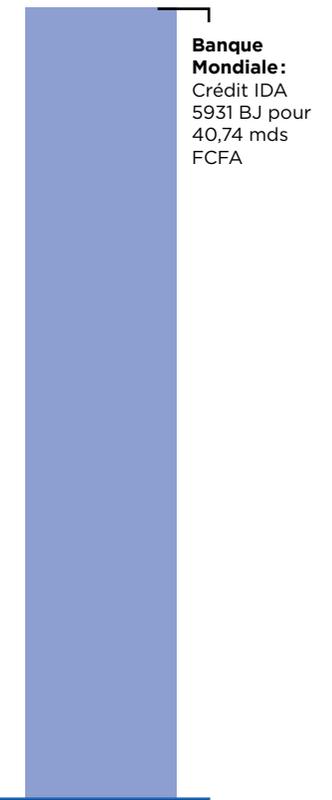
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 12 départements et 27 communes

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR)
- › **MOE:** IGIP Afrique pour la maîtrise d'œuvre des 21 AEV, Groupement Banca Engineering, SARA Consult, Tecknicart
- › **Entreprise adjudicataire:** Cabinet URBA-Tropiques pour la réalisation des centres de calibrage des compteurs d'eau

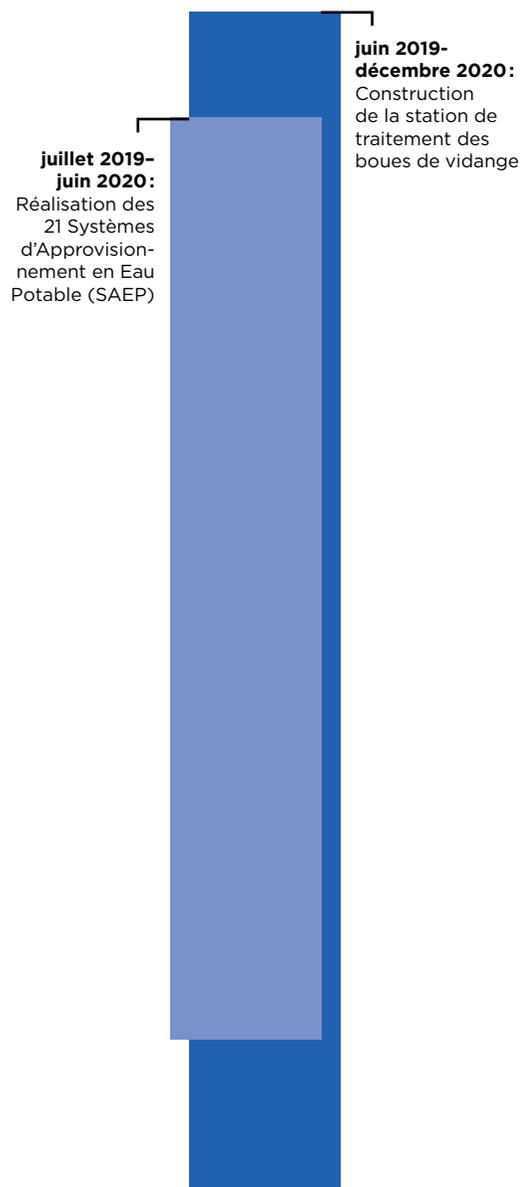
Coût/ financement



Coût du projet:
40,7 mds FCFA | 62,1 mns €

PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Restructuration du PEPRAU
- › Appui à la réalisation des études préalables aux réformes dans le secteur de l'hydraulique urbaine
- › Remise de site pour la réalisation de 20 forages à gros débit
- › Réalisation des APD et DAO pour l'exécution de 21 SAEP
- › Finalisation du DAO pour la construction de la Station de Traitement de Boue de vidange (STBV) à Sèmé-Podji
- › Lancement des études pour la construction du LNRCQE
- › Lancement des études pour la réalisation de 3 centres de calibrage des compteurs d'eau
- › Démarrage des études pour la réhabilitation de 30 AEV via le modèle concession subventionnée,
- › Réalisation du diagnostic pour l'élaboration de la SNPHAB

Résultats immédiats/effets

- › Mise en œuvre du PEPRAU suivant l'approche programme retenue au sein du sous-secteur
- › Synergie des interventions au sein de l'ANAEMPR

Perspectives

- › Lancer les travaux de la STBV
- › Lancer les travaux des 21 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP)



Programme OmiDelta (approvisionnement en eau potable)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Garantir durablement et équitablement l'approvisionnement en eau potable des populations rurales des localités rurales

Objectifs spécifiques

- › Réalisation et gestion durable des ouvrages complexes d'AEP en milieu rural
- › Coordination du programme « OmiDelta »

Résultats attendus

- › Réalisation de 10 forages à gros débit
- › Construction ou réhabilitation de 31 SAEP en milieu rural
- › Assistance technique à l'ANAEMPR
- › Coordination du Programme OmiDelta, CAA-Guichet Acteurs Étatiques

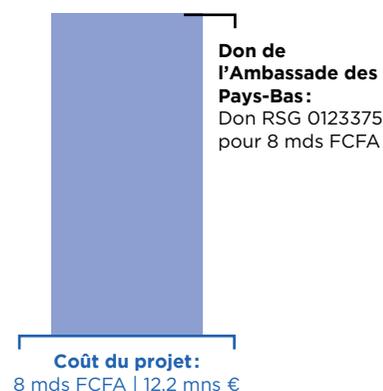
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 11 Départements

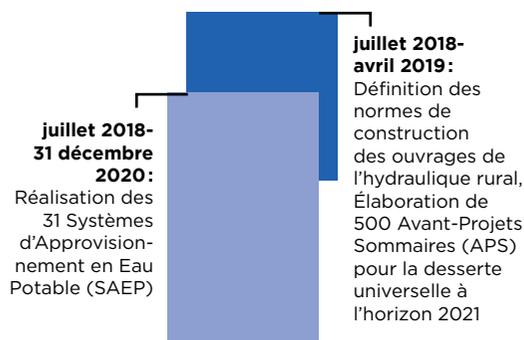
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR)
- › **MOE:** Groupement de cabinets Essor/BNETD, Cabinet Baobab SARL, Cabinet Sigem SARL, Cabinet IGIP Afrique

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Négociation et obtention du financement
- › Recrutement de trois (3) maîtres d'œuvre pour les études préalables à la réalisation de 31 AEP (Tranche 2 du PDAEP)
- › Recrutement d'un bureau d'études pour la définition des nouvelles normes de construction des ouvrages d'AEP
- › Réalisation de 652 APS pour le maillage du territoire national
- › Mise en place de l'équipe de coordination

Résultats immédiats/effets

- › Reprise de la coopération avec les Pays-Bas
- › Exécution du projet par l'ANAEMPR suivant l'approche programme retenue au sein du sous-secteur

Perspectives

- › Finaliser les études en cours
- › Lancer la réalisation de 130 forages additionnels à gros débit
- › Lancer le démarrage des travaux de 6 SAEP avant la fin de l'année 2019



Amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans 69 villages

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Amélioration des conditions de vie des populations béninoises en milieu rural et semi-urbain** à travers la construction, la réhabilitation et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable de 69 villages

Objectifs spécifiques

- › **Réalisation des études de faisabilité**, APD, contrôle des travaux et suivi des activités du projet
- › **Réalisation des forages** à gros débit
- › **Réalisation, réhabilitation** et l'extension des Adductions d'Eau Villageoises (AEV)
- › **Intermédiation sociale** et professionnalisation de la gestion des infrastructures réalisées

Résultats attendus

- › **69 études de faisabilité** sont réalisées
- › **69 avant-projets détaillés** sont réalisés
- › **69 AEV sont réalisées** et mises en affermage
- › **100 forages gros diamètres** et gros débits (débit supérieur à 5 m³/h) sont réalisés pour le renforcement du potentiel en eau potable dans les zones rurales et semi-urbaines dans lesquelles le projet intervient
- › **L'intermédiation sociale est assurée** pour une bonne préparation du projet et a préparé les communes dans le sens d'une bonne maîtrise d'ouvrage

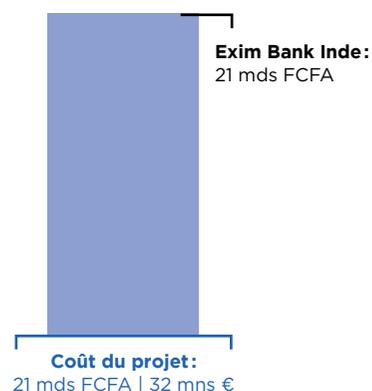
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 11 départements et 36 communes

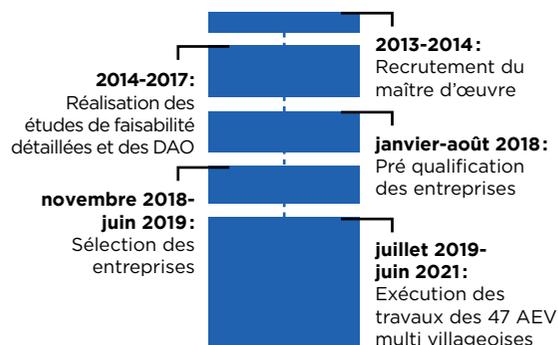
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** ANAEPMR
- › **MOE:** Cabinet d'études WAPCOS

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Pré-qualification de deux entreprises d'origine indienne
- › Lancement du DAO pour la réalisation des 47 AEV

Résultats immédiats/effets

- › Meilleure prise en charge du projet
- › Exécution du projet par l'ANAEPMR suivant l'approche programme retenue au sein du sous-secteur

Perspectives

- › Démarrage et exécution des travaux des 47 AEV à hauteur de 25% avant la fin de l'année 2019



Réalisation de 24 AEV

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Amélioration des conditions de vie des populations béninoises en milieu rural et semi-urbain** à travers la construction, la réhabilitation et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable de 24 villages

Objectifs spécifiques

- › **Réalisation des forages** à gros débit
- › **Réalisation, réhabilitation et l'extension des Adductions d'Eau Villageoises (AEV)**

Résultats attendus

- › **24 AEV sont réalisées** et placées sous contrats de gestion entre les communes et des structures privées
- › **25 forages gros diamètres et gros débits** (débit supérieur à 5 m³/h) sont réalisés pour le renforcement du potentiel en eau potable dans les zones rurales et semi-urbaines dans lesquelles le projet intervient

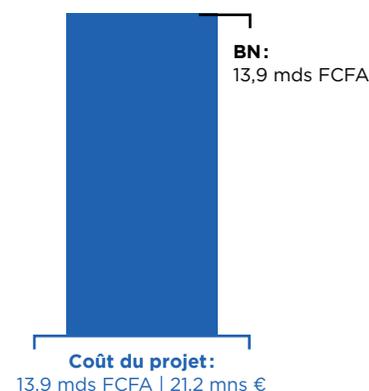
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 09 départements et 15 communes

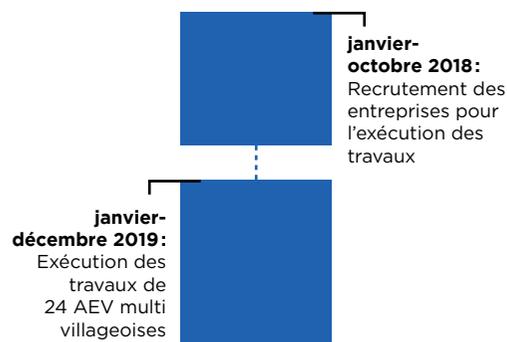
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** ANAEPMR
- › **Entreprises adjudicataires:** groupement Genertel Groupe et GECl, groupement EWA/OBB TP/ETF, Groupement Forag SA/Agire Sarl/Vergnet Hydro, groupement IBT ET Ecore SA

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux
- › Remise de site aux entreprises pour le démarrage des travaux
- › Paiement des avances de démarrage (20%)

Résultats immédiats/effets

- › Les travaux devraient s'achever avant la fin de l'année 2019

Perspectives

- › Exécution à 100% des travaux avant la fin de l'année 2019



Réalisation de 44 AEV (tranche 3 du PDAEP)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable en 2021

Objectifs spécifiques

- › Assurer l'accès à une source d'eau potable améliorée aux populations bénéficiaires
- › Garantir la disponibilité de l'eau potable de façon continue et durable
- › Assurer en permanence la qualité de l'eau de boisson

Résultats attendus

- › Quarante-quatre (44) localités réparties dans neuf (9) départements seront impactés par les travaux de cette tranche
- › 223 900 personnes environ auront accès à un système durable d'alimentation en eau potable par branchements particuliers ou par bornes fontaines en 2021
- › 490 252 personnes sont atteintes à l'horizon du projet

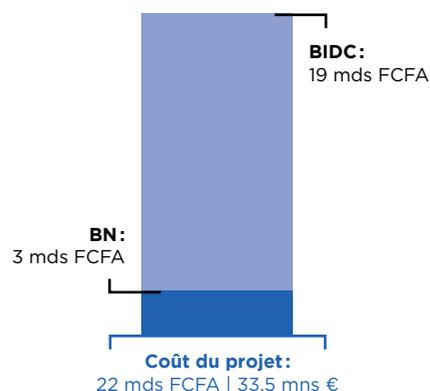
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 09 départements et 17 communes

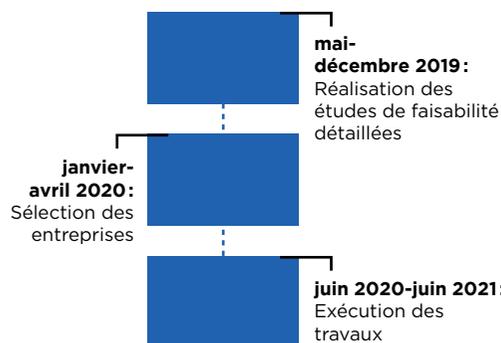
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEMPR)
- › MOE: en cours de sélection

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Finalisation du Projet
- › Négociation et obtention du financement partiel
- › Transmission par le Gouvernement de l'Accord de financement au parlement pour autorisation de ratification
- › Démarrage du processus de sélection des maîtres d'œuvre

Résultats immédiats/effets

- › Accord de financement en instance de ratification à l'Assemblée Nationale

Perspectives

- › Mise en vigueur de l'accord
- › Finaliser les APD avant la fin de l'année 2019



Renforcement du système d'alimentation en eau potable dans le Zou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Augmenter la desserte en eau** dans les villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Za-Kpota, Zogbodomey et environs en vue de la satisfaction des besoins en eau des populations à l'horizon 2030

Résultats attendus

L'ensemble des populations urbaines de ces villes sont satisfaites en eau potable dès 2020 et ne souffrent plus de pénuries :

- › La capacité de production d'eau passe de 415 m³/h à 1 965 m³/h
- › Le linéaire de réseau de distribution passe de 321 km à 394 km

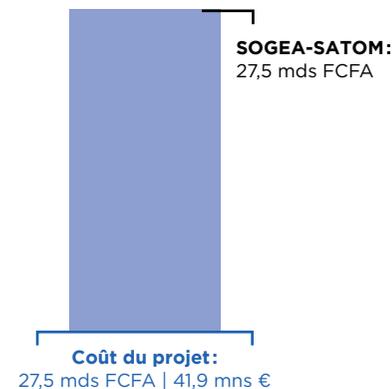
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Zou**: Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Za-Kpota, Zogbodomey

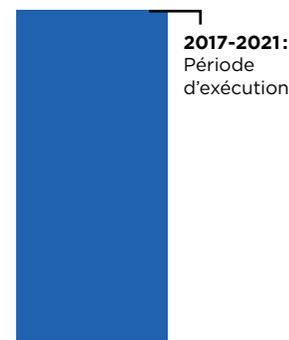
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: SONEB
- › **MOE**: Groupement IGIP/IGIP Afrique
- › **Entreprise adjudicataire**: SOGEA SATOM

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Exécution et équipement de huit (8) nouveaux forages pour une mobilisation de débit supplémentaire de 1550 m³/h
- › Réhabilitation de la station de pompage d'eau brute de Cana
- › Construction d'une station de traitement de capacité 1650 m³/h à l'usine de traitement d'eau de Bohicon
- › Renforcement des lignes de refoulement de l'usine d'eau de Bohicon
- › Réhabilitation du réservoir de 1000 m³ de Bohicon zone basse et des châteaux d'eau d'existants
- › Construction de cinq (5) nouveaux réservoirs et châteaux d'eau pour une capacité totale de 3 350 m³ dont un château d'eau et quatre (4) réservoirs au sol
- › Fourniture et pose de 92 km de conduites dont 19 km de réseau d'adduction et 73 km de réseau de distribution
- › Mise en place d'un système de télégestion

Résultats immédiats/effets

- › Alimentation continue des populations en eau potable
- › Augmentation de la capacité de production
- › Amélioration de la qualité du service

Perspectives

- › Poursuite des travaux en cours d'exécution sans difficulté particulière
- › Mobilisation en cours d'un financement additionnel (env. 16 mds) pour une 2^e phase d'extension et densification du réseau de distribution visant 100% de desserte



Renforcement du système d'alimentation en eau potable dans l'Atlantique

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Améliorer la desserte en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs** à travers une production supplémentaire de 1419 m³/h à l'horizon 2027
- › **Augmenter le nombre de personnes desservies** par la réalisation des branchements promotionnels

Résultats attendus

- › **La desserte en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs est améliorée** à travers une production supplémentaire de 1419 m³/h à l'horizon 2027
- › **Le nombre de personnes desservies par la réalisation des branchements promotionnels a augmenté** de 300 000 environs

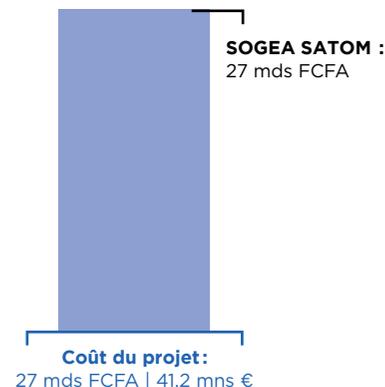
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique:** Abomey-Calavi – quartiers périphériques d'Abomey-Calavi (Agori1, Agori2, Djadjo, Aitchédji, Aïdégnon, Aïfa, Houèto, Tankpè, Atinkanmey, Zogbadjè, etc.).

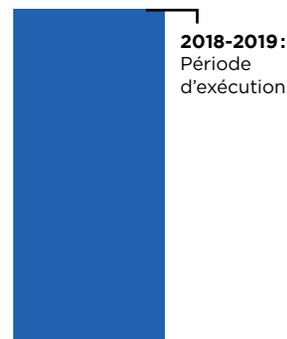
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **MOE:** Groupement de Cabinets Merlin/Merlin Afrique de l'Ouest

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Contrôle et surveillance des travaux
- › Réalisation des travaux d'infrastructures ci-après:
 - › Fourniture et pose des équipements hydraulique, électrique, électromécanique et réalisation des travaux de génie civil
 - › Fourniture de matériels et pose des conduites et accessoires pour le renforcement, l'extension et la densification des réseaux de refoulement et de distribution d'eau
 - › Mise en place d'un système de télégestion

Résultats immédiats/effets

- › Services continus d'eau potable des populations dès 2020

Perspectives

- › Poursuite des travaux sans difficulté particulière
- › Démarrage sous peu des autres phases du projet en cours d'instruction visant l'atteinte des 100% de desserte sur l'ensemble du territoire de la commune d'Abomey-Calavi



Renforcement du système d'alimentation en eau potable autour de Cotonou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Contribuer à l'amélioration de l'alimentation en eau potable dans la ville de Cotonou et ses agglomérations

Résultats attendus

- › La population desservie s'est accrue de 350 000 habitants à Cotonou et dans les localités de Godomey (commune d'Abomey-Calavi), Ekpé et Agblangandan (commune Sèmè-Podji)
- › La capacité de production a augmenté de 101 000 m³/j à fin 2015 à 121 000 m³/j à fin 2021
- › La capacité de stockage d'eau a augmenté de 2 000 m³
- › Des réseaux de distribution primaires, secondaires et tertiaires ont été renforcés et augmentés de 1 960 km à fin 2015 à 2 350 km à fin 2021

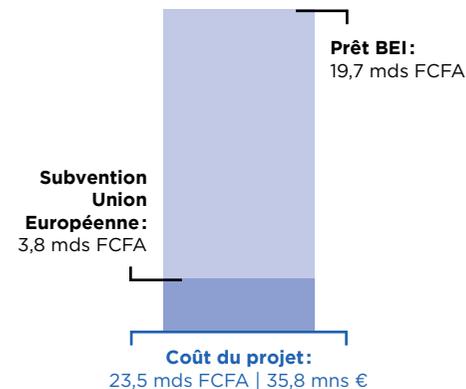
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** Cotonou - Akpakpa
- › **Atlantique:** Abomey Calavi - Godomey
- › **Ouémé:** Sèmè Kpodji - Agblangandan

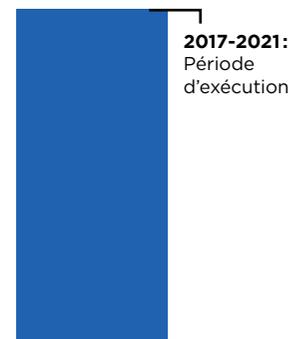
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **AMO:** groupement EGIS Eau/ACEP
- › **MOE:** élection en cours
- › **Entreprise adjudicataire:** non encore sélectionnée

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- › Mission de Maîtrise d'œuvre
- › Exécution et équipement de nouveaux forages, et remplacement des pompes des forages du champ captant de Ouèdo
- › Renforcement de la station de traitement (construction d'une bache de 2 000 m³ et de deux tours de dégazage, renforcement des installations électriques)
- › Renforcement des réseaux d'adduction et de distribution d'environ 392 km
- › Acquisition de 35 000 kits de branchements particuliers

Résultats immédiats/effets

- › Disponibilité de 35 000 kits de branchements
- › Services continus et durable d'eau potable aux populations cibles dès 2021

Perspectives

- › Sélection du maître d'œuvre et réalisation des études techniques détaillées - juin 2019



Approvisionnement en eau potable par l'exploitation des eaux souterraines dans les Collines

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs et résultats attendus

- › Augmenter la capacité de production d'eau des systèmes d'AEP des villes de Glazoué et de Dassa-Zoumé respectivement de 416 m³/j et de 1000 m³/j en vue d'améliorer la desserte en eau des populations alimentées

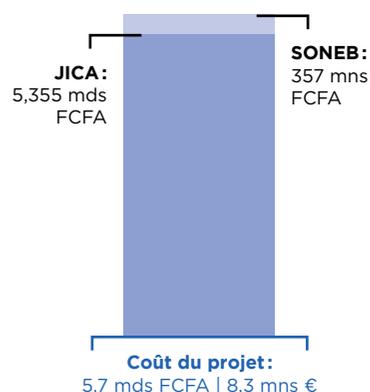
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Collines:** Glazoué, Dassa-Zoumé et leurs environs

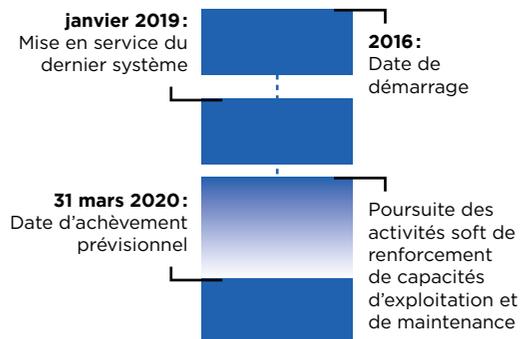
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **MOE:** Groupement CTI Engineering International Co. et Eight-Japan Engineering Consultants Inc; Agence JA & Associés
- › **Entreprises adjudicataires:** Groupement d'entreprises Nissaku Co.Ltd. et Koken Boring Machine Co.Ltd; KEN-DAL & FILS Sarl; SBEE

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation de l'étude d'impact environnemental
- › Réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre (études techniques détaillées, contrôle des travaux, appui à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures pendant la période de garantie)
- › Réalisation des travaux ci-après:
 - › Exécution et équipement de 2 forages dans chacune des villes
 - › Construction d'une bache de reprise de capacité 210 m³ à Dassa-Zoumé et de 160 m³ à Glazoué
 - › Construction d'un château d'eau de 300 m³ à Dassa-Zoumé et de 200 m³ à Glazoué
 - › Fourniture et installation de deux (2) postes de traitement des eaux dans chacune des villes
 - › Fourniture et installation de trois (3) groupes électrogènes dans chacune des villes
 - › Fourniture et installation de lignes électriques
 - › Fourniture et pose de 8,9 km de conduites à Dassa-Zoumé et de 11,1 km de conduites à Glazoué

Résultats immédiats/effets

Glazoué:

- › Augmentation de la capacité de production d'eau traitée de 275 m³/jour à 691 m³/jour
- › Augmentation des longueurs des réseaux de distribution de 53 km à 64 km

Dassa-Zoumé:

- › Augmentation de la capacité de production d'eau traitée de 398 m³/jour à 1398 m³/jour
- › Augmentation des longueurs des réseaux de distribution de 56 km à 65 km

Perspectives

- › Réplication de l'approche dans les autres régions



Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des centres secondaires

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Améliorer la desserte en eau potable du centre secondaire de Djougou et des localités de Savè, Tchaourou et Tanguiéta** à travers une production supplémentaire de 4800 m³/j à l'horizon 2020
- › **Réaliser 1100 branchements à coût réduit** en vue de desservir la population urbaine de Djougou et de Tchaourou

Résultats attendus

- › **La capacité de production a augmenté**
- › **La desserte s'est améliorée**
- › **Le cadre de vie est assaini**

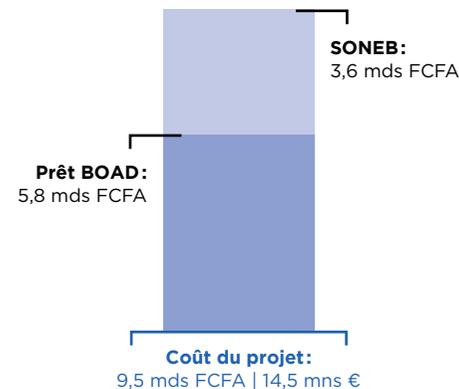
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atacora:** Tanguiéta
- › **Collines:** Savè
- › **Borgou:** Tchaourou
- › **Donga:** Djougou

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **MOE:** Terrabo Ingénieur Conseil, SAFECO
- › **Entreprises adjudicataires:** CGC-Togo, SOGEA-SATOM, Valko Sarl, CFAO Motors, Quality Corporate, Genial Pus

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études techniques détaillées complémentaires
- › Réalisation des travaux
- › Acquisition de 1100 kits de matériels de branchements
- › Appui institutionnel et renforcement des capacités
- › Réalisation des ouvrages d'assainissement (latrines)
- › Audit technique et financier du projet

Résultats immédiats/effets

- › Augmentation de la production d'eau
- › Augmentation du nombre d'abonnés
- › Amélioration de la qualité de service

Perspectives

- › Achèvement et réception des travaux de construction des quatorze (14) latrines dans les villes du projet
- › Réalisation de l'audit technique et financier du projet et validation du rapport par la BOAD



Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable de villes secondaires

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable** des villes secondaires de Bassila, Adjarra et leurs environs
- › **Élaboration des Plans Directeurs d'Assainissement des eaux usées** des villes d'Abomey et Bohicon
- › **Renforcement de capacité** du personnel de la SONEB

Résultats attendus

- › **Le nombre de personnes ayant accès à une source d'eau améliorée s'est accru** dans les villes de Bassila et Adjarra
- › **La proportion de la population urbaine utilisant les services continus d'alimentation en eau potable a augmenté** dans les villes de Bassila et Adjarra
- › **La production d'eau potable s'est améliorée** dans les villes de Bassila et Adjarra
- › **Le Plan Directeur d'Assainissement des eaux usées** des villes d'Abomey et Bohicon est élaboré

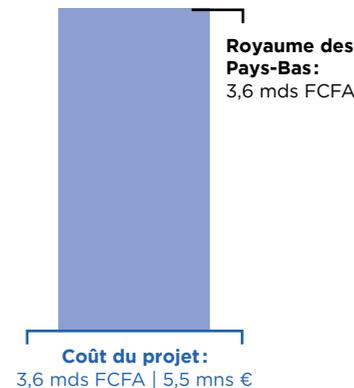
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Donga:** Bassila
- › **Ouémé:** Adjarra
- › **Zou:** Abomey et Bohicon

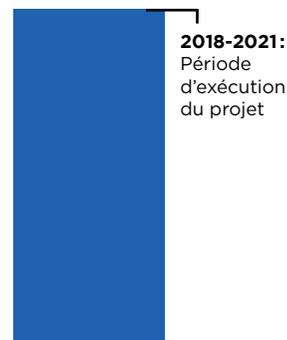
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **MOE:** TERRABO Ingénieur Conseil - EIES de Bassila et Adjarra

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes secondaires de Bassila, Adjarra et leurs environs à travers:
 - › La réalisation des études d'impact environnemental et social
 - › L'exécution des forages d'exploitation
 - › La réalisation des travaux d'infrastructures d'AEP
 - › Le contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures
- › Élaboration des Plans Directeurs d'Assainissement des eaux usées des villes d'Abomey et Bohicon
- › Renforcement des capacités

Résultats immédiats/effets

- › Reprise de la coopération avec les Pays-Bas

Perspectives

- › Réalisation des études d'impacts environnemental et social du projet
- › Exécution des forages
- › Exécution des travaux d'infrastructures dans les villes de Bassila, Adjarra
- › Élaboration du Plan Directeur d'Assainissement des eaux usées des villes d'Abomey et de Bohicon



Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Renforcer l'approvisionnement en eau potable et améliorer la desserte dans la ville de Parakou et ses environs**, en qualité et en quantité suffisante répondant aux normes en vigueur

Objectifs spécifiques

- › **Réhabilitation, renforcement et extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou** en vue de produire une quantité d'eau additionnelle de 28.600 m³/jour
- › **Programme de raccordement pour les plus démunies pour assurer la distribution de l'eau** au niveau des segments de la population ayant les revenus les plus faibles, à travers les branchements à coût réduit

Résultats attendus

- › **500 000 personnes** de la ville de Parakou et ses environs sont desservies à l'horizon 2028
- › **Les besoins en eau des populations de Parakou sont satisfaits** par l'augmentation des capacités de production et de traitement du système d'AEP de 400 m³/h à 1700 m³/h
- › **Le réseau de distribution est rallongé de 298 km**
- › **Réaliser 7 000 branchements à coût réduit** au profit des populations les plus démunies de Parakou

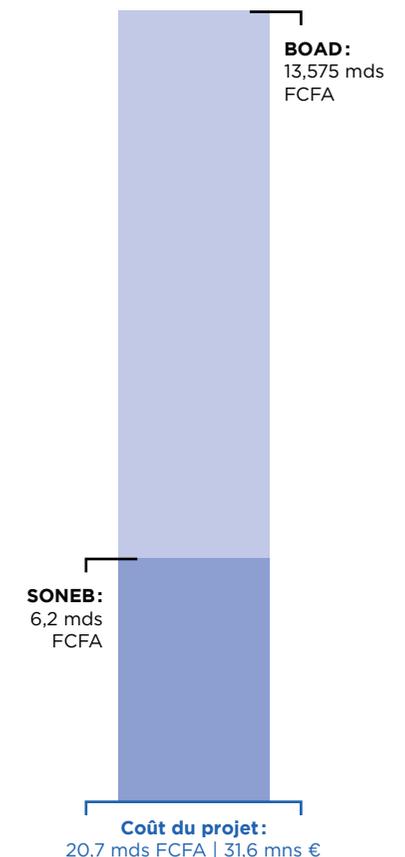
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Commune de Parakou et ses environs

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **MOE:** groupement IGIP/IGIP Afrique
- › **Entreprises adjudicataires:** groupement d'entreprises CGC-Togo/CGC ; groupement d'entreprises SOGEA SATOM/RMT ; CTPS Sarl ; CFAO Motors ; Société Siaka L.Company Sarl

Coût/ financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Étude (réalisation des études de faisabilité et d'impact environnemental)
- › Maîtrise d'œuvre (études techniques détaillées, élaboration des DAO, assistance à la passation des marchés, contrôle et surveillance des travaux)
- › Travaux (exécution des travaux et acquisition de 7 000 kits de matériels de branchements)
- › Appui institutionnel et renforcement des capacités
- › Mesures environnementales et sociales
- › Audit technique et financier

Résultats immédiats/effets

- › Disponibilité de 7 000 kits de branchements

Perspectives

- › Réception provisoire des travaux: juin 2019



Réduction des pertes d'eau et amélioration de la viabilité des système d'alimentation en eau potable

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Réduire les pertes d'eau non facturées de 26 %** en 2014 à 20% à l'horizon 2020
- › **Améliorer la performance opérationnelle et financière** de la SONEB
- › **Renforcer la viabilité et la durabilité des services** fournis par la SONEB

Résultats attendus

- › **4 débitmètres** sont acquis et installés sur les forages
- › **75 compteurs sur poteaux d'incendies** sont acquis et installés sur le réseau
- › **2 500 compteurs pour la télé-relève** sont acquis et installés sur le réseau
- › **2,3 km de conduites vétustes** sont renouvelés
- › **40 000 compteurs domestiques** sont remplacés ;
- › **250 nouveaux compteurs** sont installés pour les gros consommateurs
- › **Les réseaux d'eau de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations sont modélisés, numérisés et sectorisés**
- › **Un système de télégestion** est installé

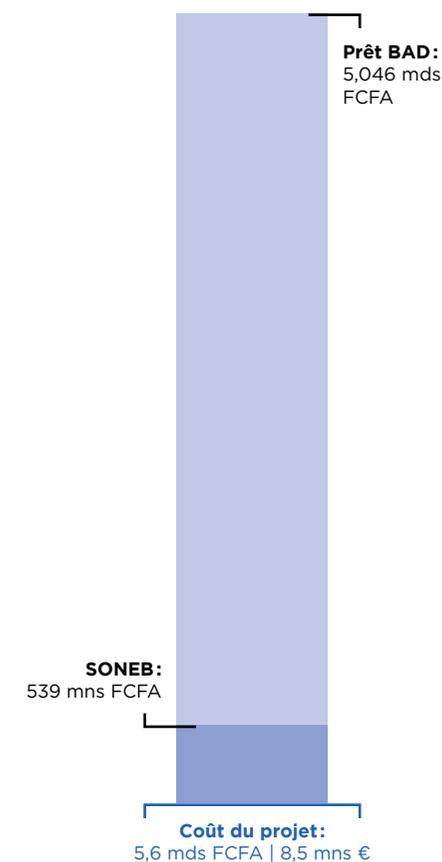
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** Cotonou
- › **Atlantique:** Abomey-Calavi
- › **Ouémé:** Porto-Novo et Aguégués

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **AMO:** groupement WMI/ASPA Utilities
- › **MOE:** groupement SETEM-BENIN/HYDRO TPE Sarl; groupement SICAD/SIMA; SAFECO
- › **Entreprises adjudicataires:** SONAEC S.A; CGC-Togo; ITRON France; groupement SOGEA-SATOM/LSE

Coût/ financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)

2016-2020:
Période
d'exécution
du projet

ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Remplacement des compteurs et autres équipements électromécaniques
- › Renouvellement de 2,3 Km de conduites vétustes à Porto-Novo et Aguégoués
- › Réalisation d'une étude de sectorisation du réseau et les travaux y relatifs
- › Mise en place des équipements de télégestion
- › Élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion du patrimoine global y compris la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
- › Acquisition des équipements de détection de fuites d'eau et d'étalonnage de compteurs
- › Réalisation d'une campagne Information, Éducation et Communication
- › Adressage des abonnés et la numérisation des réseaux d'eau potable
- › Réalisation de la mission d'assistance technique du projet
- › Réalisation des audits financiers annuels
- › Acquisition de cinq (05) véhicules pick-up

Résultats immédiats/effets

- › Efficience d'exploitation améliorée sur les réseaux cibles
- › Remplacement de 2,3 km de conduite à Porto-Novo et Aguégoués
- › Disponibilité de 42 825 compteurs destinés au remplacement des compteurs âgés
- › Installation de 4 débitmètres électromagnétiques et d'un banc d'essai

Perspectives

- › Poursuite et suivi des prestations en cours d'exécution sans difficulté particulière



Mesure d'urgence pour le renforcement du système d'alimentation en eau potable de Savalou

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Améliorer les conditions d'approvisionnement en eau potable des populations de la ville de Savalou** en augmentant la capacité de production d'eau du système d'AEP de 150 m³/h

Résultats attendus

- › **15 nouveaux forages totalisant un débit de 150 m³/h** sont exécutés et raccordés au système d'AEP existant

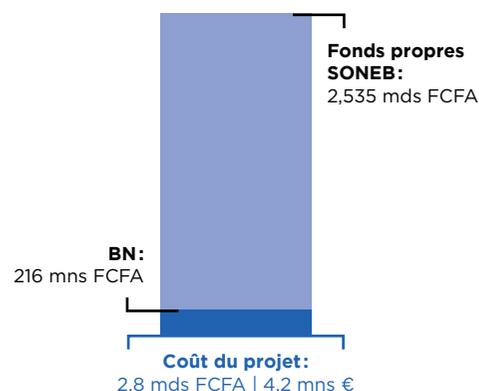
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Collines:** Savalou

Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Structure d'exécution - SONEB
- › **MOE:** Bureau d'études Canal Eau
- › **Entreprises adjudicataires:** FORATEC; entreprise de travaux d'équipements et canalisations en cours de sélection

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études hydrogéologiques et d'implantation de quinze (15) forages à gros débit - exécutée
- › Exécution des forages en cours
- › Réalisation des essais de pompage à courte et longue durées - en cours
- › Prestations d'études techniques détaillées et contrôle des travaux d'exécution, d'équipement et de raccordement des forages au système d'AEP de la ville de Savalou - en cours
- › Fourniture de matériels et exécution des travaux de pose des équipements des forages et de leur raccordement au système d'AEP de la ville de Savalou

Résultats immédiats/effets

- › Amélioration sensible dès septembre 2019 de l'accès à l'eau potable à Savalou

Perspectives

- › Poursuivre les travaux d'exécution des forages ainsi que les pompages d'essais
- › Finaliser les études techniques détaillées et le dossier de consultation
- › Équiper les forages et les raccorder au système d'AEP de la ville de Savalou





Renforcement du système d'alimentation en eau potable des Collines à partir des eaux de surface

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif Stratégique

- › Renforcer les systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumé, Glazoué et environs en vue d'une desserte à 100% des populations à l'horizon 2021 et la satisfaction des besoins en eau jusqu'en 2035 au moins

Objectifs spécifiques

- › Renforcer les systèmes d'alimentation en eau potable existants dans ces villes à travers la mise en place des ouvrages de production d'eau de surface
- › Accroître le taux de desserte par l'extension et la densification des conduites primaires et secondaires de distribution

Résultats attendus

- › Plus de 400.000 personnes sont desservies dans les villes de Savè, Dassa-Zoumé, Glazoué et environs à l'horizon 2035
- › Les besoins en eau des populations de Savè, Dassa-Zoumé, Glazoué et environs sont satisfaits par l'augmentation des capacités de production et de traitement du système d'alimentation en eau potable
- › Environ 220,5 km de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sont posés et 8000 branchements à coût réduit au profit des populations pauvres sont réalisés

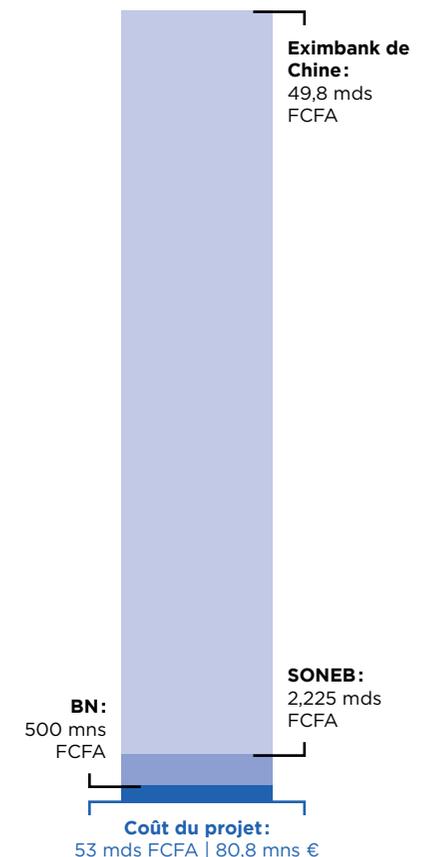
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Collines: Savè, Dassa, Glazoué et leurs environs

Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: SONEB
- › AMO: Louis Berger
- › MOE: China Water
- › Entreprise adjudicataire: CGC

Coût/ financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études d'impact environnemental et social
- › Réalisation des études APD
- › Exécution des travaux d'infrastructures dont 2 barrages de capacités 2 millions de m³ (Ayédjoko) et 11 millions de m³ (Lifo)
- › Contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures
- › Réalisation de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- › Acquisition de 8 000 kits de matériels de branchements
- › Réalisation des mesures environnementales et sociales

Résultats immédiats/effets

- › Accroissement des sources d'approvisionnement en eau potable pour les communes du département des Collines

Perspectives

- › Date d'achèvement provisoire des travaux : mars 2021



Alimentation en eau potable des zones péri-urbaines

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › **Garantir l'approvisionnement durable en eau potable dans les centres péri-urbains d'Abomey-Calavi, Cotonou, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo**
- › **Augmenter le nombre d'abonnés** de 250 000 personnes supplémentaires
- › **Assurer l'alimentation en eau potable des populations cibles** à l'horizon 2025

Résultats attendus

- › **L'approvisionnement durable en eau potable** dans les centres péri-urbains d'Abomey-Calavi, Cotonou, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo est garanti
- › **250 000 personnes supplémentaires** sont desservies
- › **L'alimentation en eau potable des populations cibles** à l'horizon 2025 est assurée

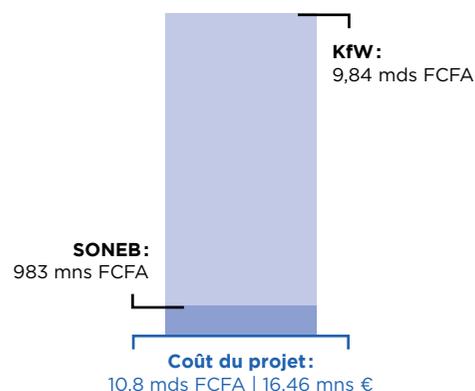
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Littoral:** Cotonou
- › **Atlantique:** Abomey-Calavi
- › **Ouémé:** Sèmè-Kpodji et Porto-Novo

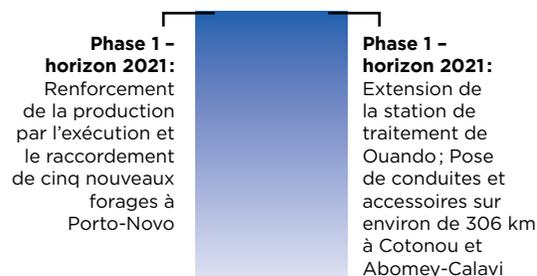
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** SONEB
- › **MOE:** groupement IGIP/GITEC/IGIP Afrique
- › **Entreprises adjudicataires :** entreprise de travaux – en cours de sélection; Valko

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation de forages d'exploitation à Porto-Novo
- › Rééquipement de sept (07) forages existants à Porto-Novo
- › Renforcement et extension de la station de traitement de Ouando
- › Renforcement et extension des réseaux par la pose de 306 km de réseaux primaires, secondaires et tertiaires de distribution à Cotonou et Abomey-Calavi
- › Raccordement des nouveaux forages à la station de traitement
- › Acquisition de 12 000 kits de branchements particuliers en cours de réception du 18 février au 1^{er} mars 2019

Résultats immédiats/effets

- › Disponibilité immédiate de 12 000 kits de branchements

Perspectives

- › Démarrage courant avril 2019 pour 2,5 mois de travaux de réalisation des forages d'exploitation pour le système d'AEP de Porto-Novo
- › Finalisation des études APD pour la composante Sèmè-Kpodji et Porto-Novo au plus tard à fin juin 2019
- › Démarrage des travaux d'infrastructures à Cotonou et Abomey-Calavi en Août 2019



PROTECTION SOCIALE

*PROTÉGER LES PLUS DÉMUNIS
ET RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ*

◆ Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)







Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

- › **Accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base** ainsi qu'aux opportunités économiques de façon durable et équitable aux Béninois, notamment les plus démunis.

Objectifs spécifiques

- › **Améliorer l'accès aux services de santé** pour toute la population
- › **Fournir aux acteurs démunis du secteur informel** (agriculteurs, commerçants, transporteurs, artisans et artistes) des formations opérationnelles
- › **Faciliter ou améliorer l'accès aux crédits** aux acteurs susvisés
- › **Assurer une pension de retraite** aux acteurs susvisés

Résultats attendus

- › **Accès au système de santé à moindre coût** assuré aux populations pauvres, environ 4,3 millions de Béninois
- › **Des médicaments génériques/essentiels** garanties pour tous les assurés sont disponibles et accessibles
- › **Le niveau de compétence s'est amélioré pour environ 1,8 million de Béninois** acteurs du secteur informel par des formations professionnelles continues

- › **Environ 1,8 million de Béninois** acteurs du secteur informel ont accès au crédit
- › **Environ 2 millions de Béninois** acteurs du secteur informel ont souscrit à une pension de retraite

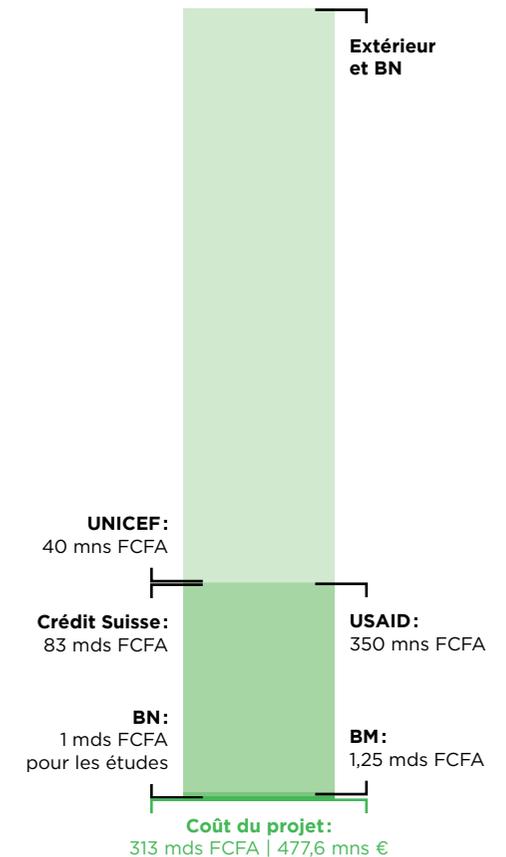
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tout le territoire national

Cadre institutionnel

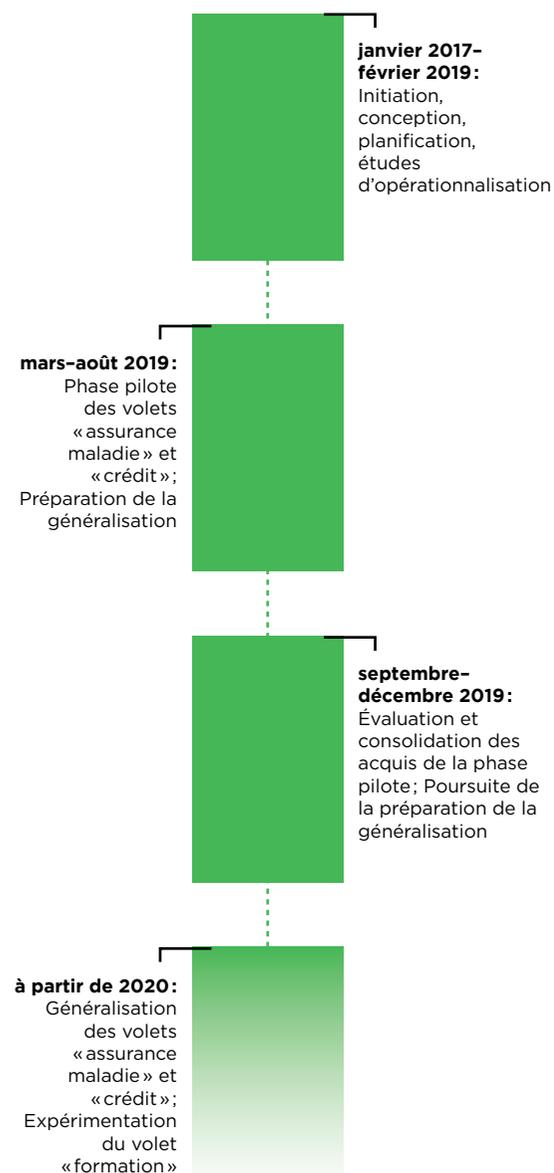
- › **Structure d'exécution:** UGP-ARCH (Présidence de la République); ANPS
- › **AMO:** Entreprise Case & Co pour le système d'information de la phase pilote
- › **MOE et entreprises adjudicataires:** Cabinet Str@tec-arc ; Cabinet Pluri-Expertises pour les études; Cabinet SPRI; Cabinet Afrikarh; Cabinet SODEXCA pour les études; Cabinet Formation Action; USAID/HFG; Consultant Banque mondiale

Coût/financement



PRÉSENTATION DU PROJET

Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Organisation des sessions de dialogue inclusif autour du projet ARCH
- › Réalisation des études d'opérationnalisation du projet
- › Identification et enrôlement des pauvres extrêmes et non extrêmes, cibles prioritaires du projet
- › Préparation opérationnelle de la phase pilote du volet « assurance maladie »
- › Préparation de la phase de généralisation
- › Lancement officiel de la phase pilote du volet « assurance maladie »
- › Lancement de la phase pilote du volet « crédit »
- › Lancement du micro crédit digital
- › Recensement des artisans
- › Démarrage du programme de microcrédit
- › Création de la chambre des métiers

Résultats immédiats/effets

- › 8 études d'opérationnalisation finalisées sur 12
- › 9 sessions du dialogue inclusif autour du projet ARCH organisées sur 11
- › Population bénéficiaire partiellement identifiée – liste en cours d'affinement et de finalisation
- › 3 zones sanitaires choisies et validées par le gouvernement (Abomey-Calavi et So-Ava ; Dassa-Zoumè et Glazoué ; Djougou, Copargo et Ouaké) pour la phase pilote de l'assurance maladie, pour cent cinquante mille (150 000) bénéficiaires

- › Base des bénéficiaires de la phase pilote (assurance maladie) réalisée et en cours d'arrimage avec la base RAVIP
- › Panier de soins de base défini et validé
- › Codification des actes (de soins, de biologie et de chirurgie) et des pathologies réalisée
- › Codification des médicaments et des professionnels de santé réalisée

Perspectives

- › Réalisation de l'enquête PMT couplée à l'identification RAVIP pour tous les pauvres pré-identifiés au niveau national
- › Mise en œuvre de la phase pilote de l'assurance maladie
- › Finalisation de l'étude d'opérationnalisation du volet formation
- › Élaboration du document d'opérationnalisation de volet retraite
- › Actualisation du document du projet ARCH pour la phase de généralisation
- › Élaboration de la réglementation pour la généralisation de l'assurance maladie
- › Généralisation de la couverture sanitaire du personnel de l'Administration

CITÉ INTERNATIONALE DE L'INNOVATION ET DU SAVOIR - SÈMÈ CITY

*DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE
DE L'INNOVATION ET DU SAVOIR,
SOURCE D'EMPLOIS ET
DE CROISSANCE*

◆ Sèmè City, Cité Internationale de l'Innovation
et du Savoir







Sèmè City, Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs et résultats attendus

Sèmè City se positionne comme une Zone Économique Spéciale dédiée au savoir et à l'innovation. En offrant des incitations à l'investissement et à la création d'entreprises innovantes, l'objectif est de promouvoir une économie du savoir au Bénin, créatrice d'emplois, de richesse et de croissance. Dans ce but, le rôle de l'Agence de Développement de Sèmè City est de mettre en place un cadre physique et un écosystème favorable et attractif pour plusieurs types d'opérateurs allant des institutions d'enseignement supérieur aux établissements de formation professionnelle et techniques, aux centres de recherche et aux incubateurs, et ainsi, de soutenir et accélérer l'émergence de champions nationaux, régionaux et internationaux.

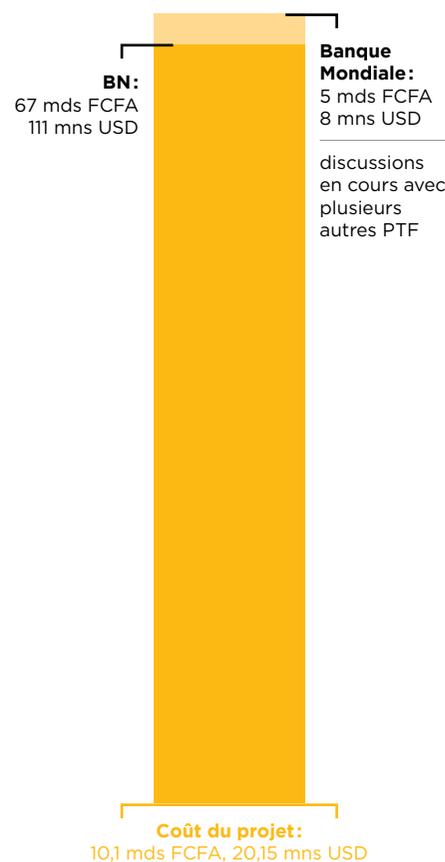
Zone d'intervention et/ou d'impact

Ce campus d'innovation se construit par phases successives sur 200 hectares dans la commune de Sèmè-Podji, proche de la frontière du Nigeria, au croisement des routes vers Cotonou et Porto Novo. La proximité avec la mer et les zones humides en font un site naturel riche et sensible. Une grande attention est portée aux enjeux économiques et environnementaux à travers une stratégie de viabilisation et de développement urbain intégrée dans les réalités du site ainsi que la promotion de l'implication du secteur privé y compris des TPME et PME offrant des solutions innovantes voire inédites en Afrique.

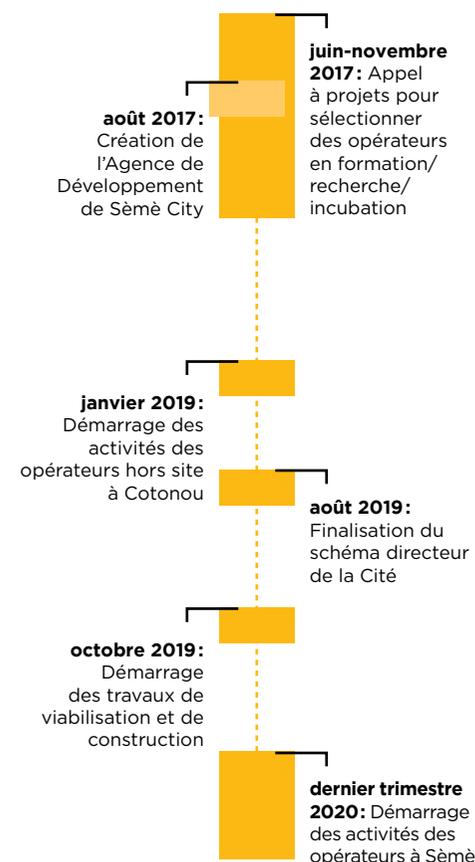
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence de Développement de Sèmè City
- › **Assistance Technique:** Deloitte, Surbana Jurong, Singapore Cooperation Enterprise, Groupe Medine, Paxter, Atelier LD

Coût/ financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



Phase de démarrage

La phase de démarrage de ce campus d'innovation se fera dans des locaux spécifiquement aménagés à Cotonou dénommés « Sèmè City One ».



Ce bâtiment va permettre d'accueillir une douzaine d'opérateurs. Il comprend :

- › Des salles de classe modulables;
- › Des salles de réunion;
- › Un centre de langue et d'informatique;
- › Une bibliothèque;
- › Des espaces pour les travaux de recherche;
- › Un auditorium;
- › Un espace restauration;
- › Un centre d'information et d'orientation;
- › Des espaces co-working pour les startups.

Aménagement en 2019 du Sèmè City Open Park (SCOP) à Cotonou

- › Ce lieu d'innovation ouverte met à disposition des écoliers, des lycéens, des chercheurs, des artisans, des startups, ainsi que des entreprises, un cadre permettant d'une part d'accéder aux pratiques de conception et

de fabrication assistées par ordinateur et, d'autre part, d'avoir la possibilité de mener des recherches et des expérimentations notamment sur les enjeux des villes intelligentes et durables.

Résultats immédiats/effets

Une dizaine de programmes mis en œuvre dès 2019

- › **Janvier 2019** : Démarrage de l'incubateur INCUB'IMA, structure portée par PwC, y compris accompagnement des lauréats du Challenge Fund ainsi que programmes de renforcement de capacités des entrepreneurs et divers ateliers – environ 200 entrepreneurs inscrits dans des programmes d'accompagnement et une cinquantaine d'ateliers ouverts à tous publics
- › **Janvier-Octobre 2019** : Sélection et accompagnement d'entrepreneurs dans le cadre du partenariat avec la Tony Elumelu Foundation – 156 entrepreneurs
- › **Mars 2019** : Démarrage des activités d'EPITECH, par la mise en place d'un programme de Licence en Informatique – 22 élèves
- › **Mai 2019** : Démarrage des formations de X-TECHLAB sur les techniques de rayons X pour les scientifiques béninois et africains y compris ceux venant de l'Université d'Abomey Calavi et du centre d'excellence en mathématique IMSP – 80 apprenants
- › **Juin 2019** : Programmes de recherche sur notamment villes durables africaines; systèmes urbains complexes; systèmes pour le big data; émergences collectives et développement; biodiversité et reboisement; écotechnologies – 30 chercheurs

- › **Octobre 2019** : Démarrage du programme de Bachelor en Design Numérique de Africa Design School – 25 élèves
- › **Octobre 2019** : Lancement de la Compétition de Plans d'Affaires (CPA) financée par la Banque Mondiale et dont l'objectif est d'accompagner des projets dans les secteurs liés au tourisme – 1000 entrepreneurs ciblés sur les 3 prochaines années
- › **Novembre 2019** : Lancement des programmes du Sèmè City Open Park avec ateliers bois, métal, textile, électronique ainsi qu'impression 3D; formations et travaux pratiques avec 3 lycées techniques Akassato, Coulibaly, Kpondehou; média lab pour production de contenus multimédia et audiovisuels; programmes pour les jeunes à partir de 8 ans; prototypage de solutions pour habitat durable – environ 400 apprenants
- › **Novembre 2019** : Lancement de IMA Venture, dispositif de financement pour les projets innovants à fort potentiel d'impacts économique, social et/ou environnemental – environ 125 projets ciblés sur les 3 prochaines années

Perspectives

- › Créer 190 000 emplois dont 40% de femmes et 1/3 d'entrepreneurs d'ici 2030
- › Devenir le partenaire incontournable des projets innovants dans des domaines stratégiques
- › Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable

Les Partenariats de Sèmè City

Dans le but de construire un dynamique écosystème d'innovation, créateur de richesse et d'emplois, l'Agence de Développement de Sèmè City a développé plusieurs partenariats avec des opérateurs de formation, recherche et incubation; des experts et assistants techniques; des institutions nationales et internationales; et des entreprises privées.

Quelques exemples :

EPITECH

- › L'école de l'innovation et de l'expertise informatique est l'une des meilleures écoles supérieures d'informatique française et forme les futurs experts en informatique grâce à une pédagogie innovante orientée vers l'action et l'avancée par projet, en phase avec l'univers mouvant des technologies de l'information.

X-TECHLAB

- › Laboratoire d'application de techniques de rayons X soutenu par l'Union Internationale de Cristallographie et par le LAAAMP, pour former les scientifiques béninois et africains aux utilisations et applications des technologies s'appuyant sur le rayonnement X, notamment dans les domaines de la Santé, de l'Agriculture, de l'Énergie et de l'Environnement.

BANQUE MONDIALE

- › Financement du Challenge Fund (3 millions de dollars) permettant de sélectionner des projets touristiques innovants que Sèmè City accompagne dans leurs phases de prototypage et d'amorçage; financement de la Compétition de Plans d'Affaires (5 millions de dollars) pour produits et services visant à améliorer les destinations touristiques au Bénin.

AFRICA DESIGN SCHOOL

- › L'École est portée par l'École de Design Nantes Atlantique, l'un des établissements de formation au design les plus réputés en France et à l'international, et forme les apprenants aux métiers du design et aux nouveaux paradigmes de création industrielle et marketing, de culture digitale, de villes durables et d'expérience des utilisateurs.

ISOCEL

- › Le premier fournisseur privé d'accès à internet au Bénin et acteur majeur de l'écosystème numérique et l'Agence de Développement de Sèmè City ont signé un accord de partenariat permettant d'offrir l'accès gratuit à internet aux utilisateurs du SCOP (Sèmè City Open Park) via la connexion au nouveau réseau fibre optique iNGAN (iSOCEL Next Generation Access Network).

TONY ELUMELU FOUNDATION

- › Formation et financement de 156 entrepreneurs béninois en 2019 (comparé à 64 sur les 4 dernières années) à travers le programme de la Tony Elumelu Foundation (TEF), la première organisation philanthropique de soutien à l'entrepreneuriat en Afrique; 53 bénéficiaires financés par TEF, 50 par Sèmè, 47 par le PNUD, City et 6 par la BAD.

WELCOME CITY LAB

- › Le premier incubateur mondial de startups dans le secteur du tourisme, créé avec le soutien de la Ville de Paris, accompagne Sèmè City sur 3 volets : 1. méthodologie de création et d'animation d'un incubateur dans le secteur du tourisme; 2. marketing et animation de l'écosystème entrepreneurial; 3. innovation dans le secteur touristique.

SHE'S GREAT

- › Programme soutenu par le Département d'État des États-Unis et mis en œuvre par IREX, ONG spécialisée dans le renforcement de capacités des jeunes; l'objectif est de réduire le décrochage scolaire des filles et de susciter leur intérêt pour les sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques, à travers des camps d'apprentissage, du coaching et du mentorat.

► **Formation, recherche, incubation**



► **Assistance technique**



► **Autres partenaires**





Sèmè City, catalyseur de l'entrepreneuriat de croissance au Bénin

À travers des partenariats avec des établissements d'enseignement de haut-niveau, des centres de formation de pointe, des laboratoires de recherche et des incubateurs, Sèmè City développe des outils pour accompagner l'entrepreneuriat innovant afin qu'il devienne au Bénin un facteur déterminant de croissance en stimulant la productivité, en créant des emplois et en contribuant à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Un entrepreneur de croissance se fixe l'objectif de créer une entreprise dynamique, laquelle doit atteindre une taille critique et offrir des opportunités d'emplois et de revenus à un grand nombre de personnes, ainsi qu'un fort potentiel d'innovation. Une étude de la Banque Mondiale démontre que ces entrepreneurs représentent aujourd'hui environ 4% du pool d'entrepreneurs dans les pays en voie de développement mais sont à l'origine de 38% des emplois créés.

Objectif: passer de 4% en 2018 à 20% d'ici 2030 au Bénin

Le double objectif économique et social des entreprises à fort potentiel de croissance induit souvent un niveau de risque élevé et une rentabilité économique différée. Les principaux besoins d'accompagnement sont le renforcement de capacités, la recherche et développement, l'accès à un réseau d'expertises pointues et au financement.

Comité Interministériel pour l'accompagnement et le financement de l'entrepreneuriat de croissance

Créé par le Décret No 2018-553 du 12 décembre 2018, le Comité Interministériel pour l'Accompagnement et le Financement de l'Entrepreneuriat de Croissance a pour mission de coordonner et structurer les initiatives du Gouvernement pour accélérer le développement de l'entrepreneuriat de croissance au Bénin.

Le comité est composé du :

- › Président – Ministre d'État, chargé du Plan et du Développement
- › Ministre de l'Économie Numérique et de la Communication
- › Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
- › Ministre de l'Économie et des Finances
- › Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports
- › Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

Le comité est assisté dans sa mission par une Cellule d'Appui composé des :

- › Représentants du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
- › Représentants de l'Agence de Développement de Sèmè City

La Cellule d'Appui du Comité est chargée de :

- › Évaluer l'écosystème entrepreneurial national et identifier les blocages et les moteurs d'une dynamique entrepreneuriale à fort potentiel au Bénin ;
- › Définir des périmètres et des mécanismes d'intervention pour renforcer cet écosystème entrepreneurial ;
- › Préparer et/ou de suivre la mise en œuvre des réformes visant la création d'un dispositif national d'accompagnement et de financement pour la stimulation de l'entrepreneuriat de forte croissance au Bénin ;
- › Déterminer les besoins et les sources de financement du dispositif ;
- › Examiner les propositions de création de structures gouvernementales participant au dispositif national d'accompagnement et de financement de l'entrepreneuriat de croissance ;
- › Superviser l'élaboration des modèles économiques de ces structures.

Les principales réformes portent sur :

- › La mise en place de cadres administratifs, juridiques et fiscaux favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat de croissance ;
- › L'élaboration et la mise en place d'outils innovants pour améliorer l'accès au financement des entrepreneurs de croissance: fonds, d'amorçage, de fonds de garantie de l'innovation, prêts à taux zéro, ...

ÉDUCATION

*RECONSTRUIRE LE SYSTÈME
ÉDUCATIF EN PHASE AVEC NOS
AMBITIONS ÉCONOMIQUES*

- ◆ Programme National d'Alimentation Scolaire
- ◆ Délocalisation de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)
- ◆ Construction des résidences universitaires à Ouidah
- ◆ Soutien à l'Enseignement Secondaire (SEnS)
- ◆ Développement de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFI-Pro)





Le secteur de l'éducation a enregistré de profondes réformes qui ont pour objectifs de réorganiser l'administration et la gouvernance du secteur aux fins d'améliorer l'accès et la qualité du système éducatif béninois, et en faire à terme un secteur porteur de croissance économique. Les principaux axes de la réforme portent sur :

- › Création de nouveaux organes ou institutions pour renforcer la gouvernance du secteur;
- › Restructuration de la carte universitaire publique du Bénin;
- › Réformes visant l'amélioration des règles de fonctionnement du système éducatif (dépolitisation et une plus grande professionnalisation);
- › Mise en œuvre du Programme d'alimentation scolaire du Gouvernement (au moins un repas chaud par jour à environ 350 000 écoliers de zones déshéritées sur 4 ans);
- › Élaboration d'une stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Technique et professionnelle (EFTP).

Ces différentes réformes ont permis entre autres :

- › La mise en place du Conseil National de l'Éducation avec pour mission de définir et suivre une politique cohérente de l'éducation nationale (de l'école maternelle à l'université);
- › La création de l'Agence pour la qualité et l'évaluation chargée, au niveau de l'enseignement supérieur, de procéder à l'évaluation régulière des syllabi, des filières de formation, des enseignements dispensés et de contrôler la qualité de la formation dans les écoles doctorales;
- › La création d'une structure unique chargée de la recherche au sein du MESRS dénommée Agence pour la Recherche et l'Innovation;
- › La création d'une Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE);
- › La mise en œuvre d'une nouvelle carte universitaire béninoise comptant quatre universités publiques :
 - › deux pluri thématiques: l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et Université de Parakou (UP);
 - › deux autres thématiques: l'Université des Sciences, des technologies, d'ingénierie et de Mathématiques d'Abomey et l'Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo.
- › L'harmonisation de la carte scolaire et universitaire pour éviter la prolifération des établissements sans infrastructures adéquates, sans équipements, sans moyens humains ni financiers;

- › La fermeture de 91 établissements privés d'enseignement secondaire clandestins;
- › La revue des organigrammes et différents textes réglementaires et procédures de gestion applicables aux différents ordres d'enseignement pour leur mise en cohérence avec la nouvelle vision;
- › L'introduction de l'Anglais et de l'Informatique au niveau initiatique au primaire et obligatoire à l'enseignement secondaire et supérieur;
- › L'organisation d'examen national de licence au profit des étudiants des établissements privés d'enseignement supérieur;
- › La construction et l'équipement de plus de 700 salles de classe au profit des enseignements maternel et primaire avec le suivi de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation;
- › La distribution de kits aux apprenants du CI et du CP dans 19 communes de zones défavorisées;
- › La prise en charge des frais de scolarité de 244 425 filles du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire général;
- › La réduction des frais de scolarité au profit de 691 filles inscrites dans les filières des sciences et techniques industrielles méritent également d'être mentionnées;
- › Le renforcement du programme de relance des cantines scolaires gouvernementales qui impactent désormais 537 400 enfants dans 2640 écoles dans 11 départements afin d'assurer l'alimentation enfants dans les zones défavorisées et en sous-scolarisation;
- › Le maintien de la gratuité des droits d'inscriptions qui couvre près de 70% des étudiants (étudiants non boursiers, non secourus et non-salariés);
- › Le doublement du nombre d'étudiants bénéficiaires d'allocations universitaire, au total 29 977 allocataires dont: 14 197 anciens et 15 780 nouveaux; soit une augmentation de plus de 100% du nombre de bénéficiaires;
- › L'amélioration de la procédure de sélection des bacheliers dans les UNB avec suppression des charges y afférentes (5 000 F par dossier);
- › L'apurement des arriérés d'allocations des années 2015 à 2017 à hauteur de près de 15 milliards de FCFA;
- › La création des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel (IUEP) pour les corps de métiers: obtention du DUT/Métier après une formation en 2 ans après le BAC;
- › La dématérialisation de la gestion des examens et concours à la DEC et à la DOB.



Programme National d'Alimentation Scolaire

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Améliorer l'accès à l'enseignement primaire** et assurer l'augmentation du taux de rétention scolaire surtout chez les filles
- › **Appuyer l'enseignement primaire dans les zones d'insécurité alimentaire** et de sous scolarisation
- › **Améliorer les repas** scolaires à travers l'approche intégrée
- › **Développer l'économie** à travers le renforcement du lien entre l'alimentation scolaire et la production locale

Résultats attendus

- › **351 000 écoliers reçoivent quotidiennement un repas chaud** à l'horizon 2021
- › **1574 écoles publiques sont dotées de cantines scolaires** gouvernementales opérationnelles pour la période 2017-2021
- › **1600 écoles publiques supplémentaires sont dotées de cantines scolaires** opérationnelles portant ainsi le taux de couverture à 51% du nombre total des écoles primaires

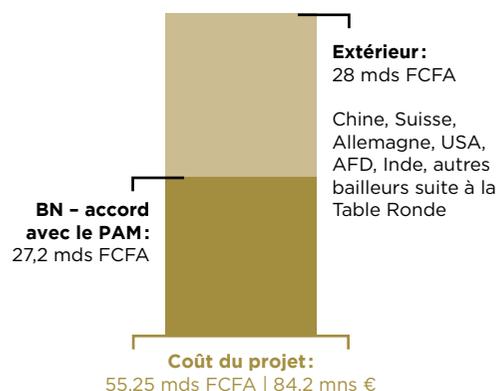
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 66 communes dans les 12 départements du Bénin
- › **Bénéficiaires directs**: Élèves et producteurs locaux
- › **Bénéficiaires indirects**: Enseignants, parents d'élèves, communautés locales et collectivités locales

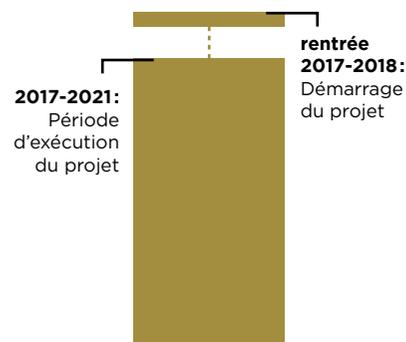
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: Comité Présidentiel de suivi des cantines scolaires
- › **MOD**: PAM-Bénin

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Signature de protocole d'accord
- › Élaboration du programme
- › Réouverture des cantines scolaires gouvernementales
- › Construction de nouvelles cantines scolaires gouvernementales
- › Missions de suivis réguliers
- › Organisation de la table ronde des PTF
- › Mobilisation des communautés à la base

Résultats immédiats/effets

- › 537 400 enfants impactés avec l'extension des cantines scolaires gouvernementales à 1600 nouvelles écoles pour l'année scolaire 2018-2019
- › Amélioration du taux de rétention des élèves
- › Amélioration du taux de scolarisation
- › Impacts économiques et sociaux à 10 ans: amélioration de la couverture des besoins alimentaires en milieu scolaire et renforcement du capital humain

Perspectives

- › Mobiliser de nouveaux partenaires
- › Promouvoir les jardins scolaires pour accompagner les cantines scolaires
- › Assurer la participation et le soutien des communautés aux cantines scolaires
- › Réaliser des points d'eau et forages dans les zones ayant un accès difficile à l'eau potable
- › Création d'une agence de gestion des cantines scolaires



Délocalisation de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs et résultats attendus

- › Construire les infrastructures administratives et pédagogiques de la FASEG à Ouidah

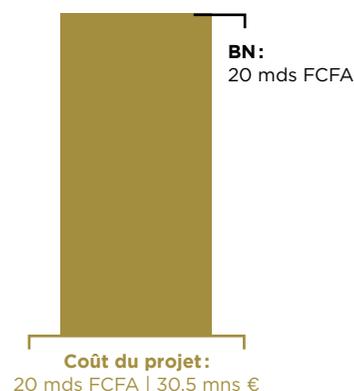
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique: Ouidah

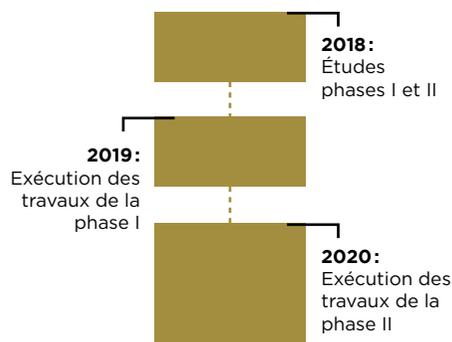
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)
- › **AMO:** Louis Berger
- › **MOE:** Triumphus; Arte Charpentier
- › **Entreprises adjudicataires:** en cours de sélection

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réaliser les études architecturales – achevées
- › Réaliser les études techniques – en cours
- › Construire les infrastructures phase I – procédure de recrutement d'entreprise générale de construction en cours
- › Construire les infrastructures phase II
- › Équiper les infrastructures réalisées

Résultats immédiats/effets

- › Mise en place du pôle universitaire de Ouidah
- › Opérationnalisation de la carte universitaire publique du Bénin

Perspectives

- › Attribuer le marché de construction à une entreprise de construction générale
- › Construire et équiper les infrastructures administratives et pédagogiques de la phase I
- › Démarrer les cours en janvier 2020



Construction des résidences universitaires à Ouidah

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs et résultats attendus

- › Construire les résidences universitaires d'environ 3 000 lits à Ouidah

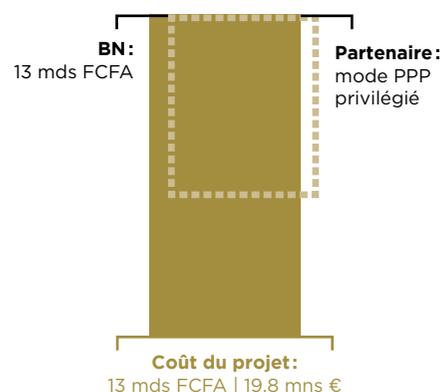
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique: Ouidah

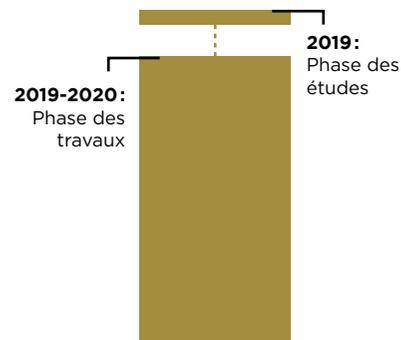
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)
- › **AMO:** Louis Berger
- › **MOE:** Triumphus; Arte Charpentier
- › **Entreprises adjudicataires:** non encore sélectionnées

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réaliser les études architecturales
- › Sélection du partenaire/promoteur privé
- › Suivi des travaux

Résultats immédiats/effets

- › Esquisse achevée
- › Manifestation d'intérêt de plusieurs promoteurs privés

Perspectives

- › Finaliser les études architecturales et techniques
- › Rédiger les DAO travaux et équipement
- › Construire et Equiper les résidences



Soutien à l'Enseignement Secondaire (SEnS)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs et résultats attendus

- › Construire et équiper en mobilier 750 salles de classe et 370 blocs de latrines à quatre cabines dans les Collège d'Enseignement Général (CEG)
- › Renforcer les capacités des acteurs

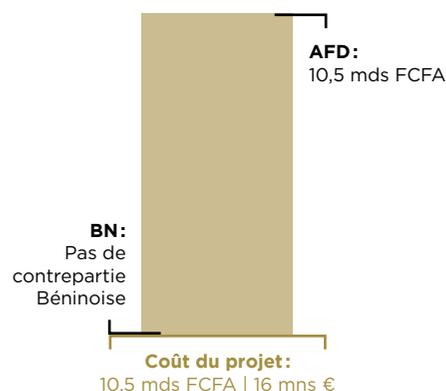
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › 96 sites (CEG) concernés dans 3 bi-départements: Borgou-Alibori; Ouémé-Plateau; Zou-Collines

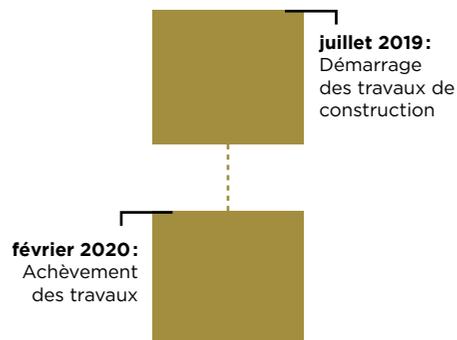
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)
- › **AMO:** Groupement Sofreco et Pers BTP
- › **MOE:** à recruter
- › **Entreprises adjudicataires:** à recruter

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Identification des sites
- › Finalisation des dossiers techniques
- › Recrutement des maîtres d'œuvre et des entreprises - en cours
- › Suivi des travaux

Résultats immédiats/effets

- › Sites de construction identifiés

Perspectives

- › Recruter les entreprises générales de construction
- › Démarrage travaux prévu pour juillet 2019
- › Fin des travaux février 2020



Développement de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFI-Pro)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Construction/Réhabilitation de trois (03) centres de formation professionnelle et d'apprentissage** (Kouandé, Djougou, Dogbo) et de quatre (04) lycées de référence (Ina, Bohicon, Lokossa, Kpondéhou)

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Les trois (03) centres de formation professionnelle et d'apprentissage**: Kouandé, Djougou et Dogbo
- › **Les quatre (04) lycées de référence**: Ina, Bohicon, Lokossa et Kpondéhou

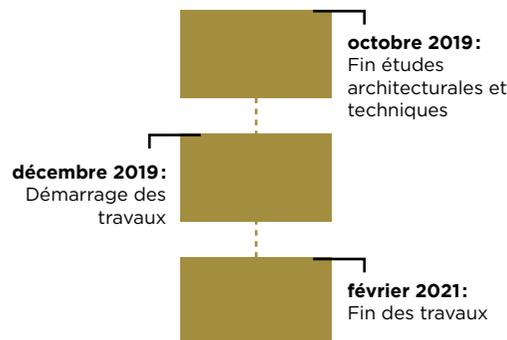
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution**: Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)
- › **AMO**: à recruter
- › **MOE**: à recruter
- › **Entreprises adjudicataires**: à recruter

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Recrutement de cabinets d'architecture pour la programmation – programmation achevée à 100 %
- › Élaboration des dossiers techniques
- › Recrutement des maîtres d'œuvre et des entreprises
- › Suivi du projet

Résultats immédiats/effets

- › Programmation architecturale achevée

Perspectives

- › Achever les études architecturales et techniques pour octobre 2019
- › Démarrer les constructions et réhabilitations des Lycées et CPFA en décembre 2019



SPORT ET CULTURE

*FAIRE DU SPORT ET DE LA CULTURE DE
VÉRITABLES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT
HUMAIN, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE*

- ◆ Construction de 22 stades communaux de type omnisport, de 6 académies sportives et de 7 arènes culturelles





Le Gouvernement a mené d'importantes réformes pour créer les conditions d'un développement des secteurs sport et culture.

Au titre du secteur sport, ces réformes visent essentiellement à améliorer la gouvernance des fédérations sportives et créer des projets sportifs à même de relancer au plan international les performances du Bénin en matière sportive.

Elle ont concerné deux principaux axes :

- › La gouvernance des fédératives sportives ;
- › La mise en œuvre de divers projets sportifs au plan national, dans les départements, les communes et écoles en vue de détecter, susciter et accompagner les talents sportifs.

Dans cette dynamique, des initiatives et mesures ont été prises

- › Le démarrage des Classes sportives pour retourner le sport et la formation dans les écoles (études-sports) en vue de détecter très tôt et suivre les jeunes talents ;
- › La création des Associations sportives communales pour consacrer le retour du sport dans nos communes notamment pour les jeunes gens sortis du cursus scolaire ;
- › La mise en place des académies départementales omnisports : pour former les meilleurs sportifs détectés au terme des compétitions inter-communes et inter-classes ;
- › La construction d'Infrastructures sportives (stade omnisport au normes internationales) dans les communes et les départements afin de combler le gap infrastructurel ;

En termes de perspectives, le Gouvernement travaille sur deux autres réformes pour consolider les acquis du secteur à savoir :

- › La défiscalisation totale de l'investissement dans le domaine du sport ;
- › L'adoption d'une Loi sur le financement du sport.

Au niveau du secteur culturel, en dehors de la construction des arènes culturelles, on retient essentiellement la décision de la France de restituer au Bénin 26 œuvres d'art culturelles pour lesquels le Gouvernement prend les dispositions pour assurer leur conservation avec le démarrage en 2019 des projets de construction et de rénovation des musées.





Construction de 22 stades communaux de type omnisport, de 6 académies sportives et de 7 arènes culturelles

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif général

- › **Doter tous les départements et toutes les communes du Bénin d'infrastructures sportives adéquates**

Objectifs stratégiques

- › **Construire et réhabiliter douze (12) stades** au niveau départemental
- › **Construire et réhabiliter soixante-neuf (69) stades** au niveau communal

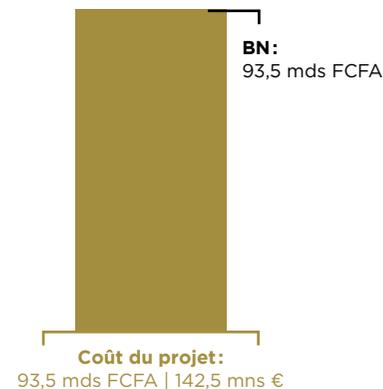
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Lot 1:** Bembéréké, Banikoara, Kouandé, Malanville, Nikki, Tanguiéta et Djougou
- › **Lot 2:** Abomey, Covè, Savalou et Toffo
- › **Lots 3 et 4:** Aplahoué, Comè, Djakotomey, Dogbo, Grand Popo, Adjohoun, Avrankou, Kétou, Ouidah et Pobè

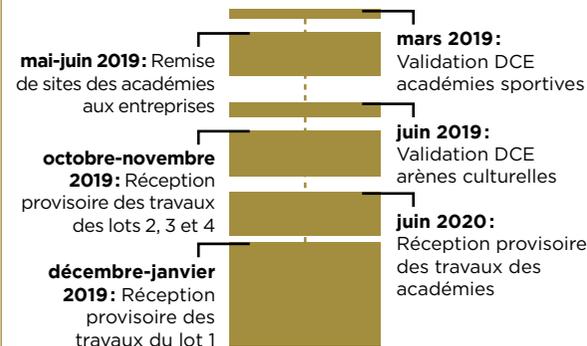
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** Agence du Cadre de vie pour le développement du territoire (ACVDT); DGHC
- › **AMO:** Louis Berger
- › **MOE:** Artech
- › **Autres prestataires:** BCT Qualiconsult
- › **Entreprises adjudicataires:** Lot 1 - Limonta; Lot 2 - Adéoti Sarl; Lots 3 et 4 - Sinohydro

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Construction d'une tribune de 3000 places
- › Construction des aires de jeux de hand ball, de basket de foot et de piste d'athlétisme
- › Construction d'un château d'eau
- › Taux moyens d'exécution 4,5%

Résultats immédiats/effets

- › Poursuite des travaux
- › Création d'emplois liés aux travaux

Perspectives

- › Poursuite et achèvement des travaux
- › Réception provisoire
- › Démarrage de la deuxième phase



SANTÉ

RÉORGANISER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ POUR UNE COUVERTURE SANITAIRE PLUS EFFICACE

- ◆ Hôpital de référence
- ◆ État de mise en œuvre des projets du secteur de la santé





Le Gouvernement a engagé de profondes réformes visant à réorganiser l'administration du secteur de la santé et améliorer la gouvernance pour garantir aux populations une large couverture en soins de santé de meilleure qualité. Les réformes ont porté sur deux principaux axes: i) le cadre institutionnel du secteur visant la dépolitisation et une plus grande professionnalisation et ii) le fonctionnement du secteur.

Au titre du cadre institutionnel, ces réformes concernent:

- › La création d'une Autorité de Régulation du Système de Santé (ARS) chargée d'assurer l'amélioration de la qualité des soins et la régulation du système de santé dans les secteurs public et privé (accréditer les praticiens, certifier les établissements sanitaires, valider les mouvements du personnel sanitaire, contrôle et inspection des pratiques médicales et paramédicales, etc.);
- › La création d'un Conseil National des Soins de Santé Primaires (CNSSP) chargé d'élaborer et de veiller à l'application de la politique sanitaire nationale dans son volet des Soins de santé primaires (stratégie, normes et protocoles);
- › La création d'un Conseil National de la Médecine Hospitalière (CNMH) chargé d'élaborer et de veiller à l'application de la politique sanitaire nationale dans son volet hospitalier (stratégie, normes et protocoles);
- › La revue de l'organigramme du Ministère de la Santé à la suite de la création des trois organes cités supra.

Au titre du fonctionnement: les principales actions ont concerné:

- › Évaluation et mise aux normes du plateau technique de toutes les formations sanitaires du pays avec l'assistance technique de AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris);
- › Mise en place d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un hôpital Pôle d'excellence avec PHF pour réduire et rationaliser les évacuations sanitaires;
- › Préparation des études de faisabilité en vue de la création d'un Institut National de Contrôle/Qualité, de Recherche et

Innovation pour les Médicaments à base de Plantes et d'une Unité de Production Pharmaceutique;

- › Interdiction de publicité sur les médicaments et autres pratiques de la médecine traditionnelle sur les chaînes de radio et de télévision;
- › Lutte contre la vente de produits pharmaceutiques par les non-professionnels et en particulier dans les marchés (démantèlement du marché Adjégoulé à Dantokpa);
- › Gestion des ressources humaines et du réseau de distributions des faux médicaments;
 - › recrutement sur poste dans chaque département avec possibilité de mutation tous les 3 ans seulement à l'intérieur du département;
 - › réglementation des astreintes et des temps de gardes du personnel médical et paramédical, etc.
- › Revue et actualisation de tous les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur pour les adapter au nouveau contexte privilégiant la modernisation et la performance du système sanitaire.

Quelques résultats ou effets de ces réformes

La dépolitisation et la professionnalisation du secteur de la santé à travers:

- › la rationalisation du cadre institutionnel;
- › une plus grande professionnalisation de ses acteurs;
- › l'amélioration des plateaux techniques;
- › l'amélioration du sous-secteur pharmaceutique couplée d'une lutte résolue contre les faux médicaments;
- › l'assainissement de l'exercice des professions médicales et paramédicales en clientèle privée, et la lutte contre la mortalité maternelle et infantile;
- › l'intensification de la lutte contre la vente illicite des produits pharmaceutiques et le trafic de faux médicaments;
- › l'organisation de la charge de travail du personnel médical et para médical.





Hôpital de référence d'Abomey Calavi

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › **Doter le Bénin d'une infrastructure hospitalo-universitaire de haut niveau** afin de remédier au déficit d'offre de soins et de palier aux évacuations sanitaires à l'extérieur très coûteuses
- › **Accroître la disponibilité et l'accessibilité à l'offre de soins hospitaliers de qualité aux populations**
- › **Promouvoir l'intégration régionale en matière de santé**

Résultats attendus

- › **Un CHU (Centre Hospitalo-universitaire) de référence de 436 lits est construit à Abomey-Calavi** et constituera par sa taille (47000m²) le premier établissement public de santé du Bénin
- › **Des soins de haut niveau dans les spécialités pointues sont offertes:** urgence et réanimation, pôle cardiologie, pôle oncologie, pôle digestif médico-chirurgical, pôle locomoteur et neurochirurgical, pôle cardiovasculaire et thoracique, pôle néphro-urologique, pôle tête et cou, radiothérapie, médecine nucléaire

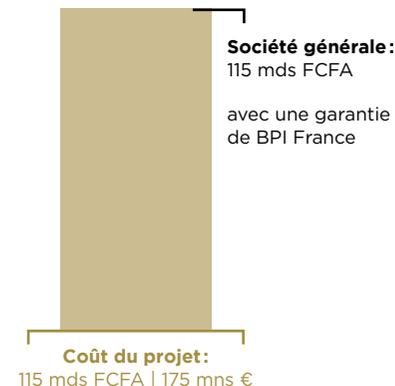
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › **Atlantique:** Abomey-Calavi, mais avec une couverture nationale voir régionale

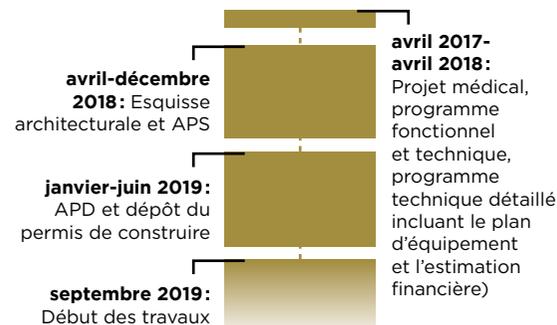
Cadre institutionnel

- › **Structure d'exécution:** BBI (Bouygues Bâtiment International)
- › **AMO:** APHP International
- › **MOE:** MBA (Michel Beauvais et Associés)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Esquisse architecturale et APS approuvées
- › Dossier technique d'exécution assortie du permis de construire – en cours d'élaboration

Résultats immédiats/effets

- › Le projet médical, le programme fonctionnel et technique détaillé du futur CHU d'Abomey-Calavi sont validés et disponibles

Perspectives

- › Démarrage des travaux au 2nd semestre 2019
- › Réalisation de la construction et mise en place des équipements
- › Formation et mise à disposition du personnel

État de mise en œuvre des projets du secteur de la santé par Département

Projet prioritaire	Localités desservies	Niveau d'avancement de la construction	Coût (en mds)
ATACORA			
Construction et équipement de l'unité de dialyse Atacora	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Validation des Avant-Projets Sommaire (APS), des Avant-Projets Définitifs (APD) et des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) 	› 1,2 pour les 3 unités Natitingou, Porto-Novo et Lokossa)
Acquisition d'un Scanner dans l'Atacora	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Achèvement des études et les DAO disponibles pour les 3 scanners (Natitingou, Parakou et Porto-Novo) › Les contrats de marchés d'acquisition d'IRM pour le CNHU et du Scanner au profit du CHUD-Ouémé Plateau prévus sur un autre projet (PERFS) du MS financé par la BIDC sont signés et approuvés par le MEF › Les préparatifs de remises de sites pour la construction des locaux sont en cours. 	› 0,99 pour un IRM (Parakou) et les 3 scanners (Parakou, Porto-novo et Natitingou)
ATLANTIQUE			
Construction et équipement d'un Centre Hospitalier Universitaire et d'une unité de radiothérapie	Toutes les localités du pays	<ul style="list-style-type: none"> › Le projet médical et le programme technique et fonctionnel sont disponibles › Proposition de méthodologie pour le pilotage en conception/réalisation du futur CHU par l'APHP en cours 	› 72
Construction et d'équipement d'un laboratoire d'anatomie pathologique et d'un laboratoire de biologie		› Fusionné avec le précédent	› 3,7

Projet prioritaire	Localités desservies	Niveau d'avancement de la construction	Coût (en mds)
BORGOU			
Acquisition d'une IRM à Parakou	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Achèvement des études et les DAO disponibles pour l'IRM de Parakou › Processus de sélection des prestataires en cours 	
Acquisition d'un Scanner dans le Borgou		<ul style="list-style-type: none"> › Achèvement des études et les DAO disponibles pour les 3 scanners › Processus de sélection des prestataires en cours 	
Construction d'une antenne départementale de l'Agence Nationale de la Transfusion Sanguine (ANTS)	Toutes les communes du département	<ul style="list-style-type: none"> › Les travaux sont achevés sur l'ensemble des sites 	› 0,8 pour les 3 antennes (Porto-Novo, Abomey et Parakou)
LITTORAL			
Acquisition d'une IRM à Cotonou	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Les travaux de construction des locaux devant abriter les équipements sont lancés au dernier trimestre de 2018 et dureront 15 mois 	› 2 121 (PITA 2019)
Construction et équipement de l'hôpital de zone de Cotonou 1 et 4	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Résolution en cours des difficultés de mise à disposition de site pour la zone sanitaire de Cotonou 1 et 4 	<ul style="list-style-type: none"> › 50 pour les 5 hôpitaux de zone › Financement additionnel à rechercher
MONO			
Acquisition d'un Scanner	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Achèvement des études et les DAO disponibles 	
Construction et équipement de l'unité de dialyse de Lokossa	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Validation des Avant-Projets Sommaire (APS), des Avant-Projets Définitifs (APD) et des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) 	

Projet prioritaire	Localités desservies	Niveau d'avancement de la construction	Coût (en mds)
OUÉMÉ			
Construction et équipement de l'unité de dialyse dans l'Ouémé	Toutes les communes du département et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Signature du contrat du marché de construction de l'unité de dialyse de l'Ouémé › L'élévation du R+1 a atteint le niveau dalle › Les préparatifs de la dalle du premier étage ont démarré et sont en cours 	› 1,2 pour les 3 unités
Construction et équipement de l'hôpital de zone Avrankou, Adjara, Akpro Missrété	Avrankou, Adjara, Akpro Missrété	<ul style="list-style-type: none"> › Le contrat du marché de réalisation des études architecturales est approuvé et enregistré au service des domaines 	
Construction et équipement de l'hôpital de zone Porto-Novo-Sèmè-Podji-Aguégués	Porto-Novo, Sèmè-Podji et Aguégués et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Le site est à disposition de la zone sanitaire de Porto-Novo Sèmè-Podji-Aguégués 	› 50 pour les 5HZ
Construction d'une antenne départementale de l'Agence Nationale de la Transfusion Sanguine (ANTS)	Toutes les communes du département	<ul style="list-style-type: none"> › Les travaux sont achevés sur l'ensemble des sites et les constats d'achèvement à Abomey et à Parakou sont prévus pour la première quinzaine du mois de janvier 2019 	› 0,8 pour les 3 antennes
PLATEAU			
Construction et équipement de l'hôpital de zone Adjohoun Bonou Dangbo	Communes de Adjohoun, Bonou, Dangbo	<ul style="list-style-type: none"> › Le contrat du marché de réalisation des études architecturales est approuvé et enregistré au service des domaines 	
ZOU			
Construction et équipement de l'hôpital de zone Zogbodomey-Bohicon-Zakpota	Zogbodomey, Bohicon, Zakpota et localités environnantes	<ul style="list-style-type: none"> › Le contrat du marché de réalisation des études architecturales est approuvé et enregistré au service des domaines 	
Construction d'une antenne départementale de l'Agence Nationale de la Transfusion Sanguine (ANTS)	Toutes les communes du département	<ul style="list-style-type: none"> › Les travaux sont achevés sur l'ensemble des sites et les constats d'achèvement à Abomey et à Parakou sont prévus pour la première quinzaine du mois de janvier 2019. 	› 0,8 pour les 3 antennes

Projet prioritaire	Localités desservies	Niveau d'avancement de la construction	Coût (en mds)
TOUS LES DÉPARTEMENTS			
Acquisition de 35 ambulances au profit des zones sanitaires	Toutes les communes	<ul style="list-style-type: none"> › Acquisition de huit (08) ambulances et trois (03) barques motorisées par la Banque Mondiale pour ses 8 zones sanitaires d'intervention › Acquisition de deux (02) d'ambulances sur financement japonais 	<ul style="list-style-type: none"> › Appui des PTF › Montant non renseigné
Autonomisation des formations sanitaires en eau et en énergie	Toutes les localités du pays	<ul style="list-style-type: none"> › Ce projet comporte deux volets (eau et énergie) : › Pour la réalisation de forages dans les Centres de Santé : huit (8) bureaux d'études ont été préqualifiés › Études d'implantation forages : niveau APS › Pour le volet énergie, une liste de 200 centres de santé est pris en charge par l'ABERME 	› 2,5
Renforcement du plateau technique des Centres Hospitaliers existants (imagerie médicale, équipement bloc, labo, maternité, urgence)	Toutes les localités du pays	<ul style="list-style-type: none"> › Réhabilitation du bloc opératoire du CHU Homel en acquérant les matériels adéquats › Signature de contrat avec l'APHP pour audit technique des principales formations sanitaires (13 hôpitaux de zone) du Bénin afin d'identifier de façon précise les besoins › Autorisation donnée par le Gouvernement en vue de l'acquisition de 2 autoclaves au profit du CNHU, dont l'appel d'offre a été lancé le 6 octobre 2017 sur financement de la BIDC › Contrat en cours de signature pour l'acquisition d'un Scanner 16 barrettes Somatom Scoop Siemens au profit du CHD/OP et d'autres équipements de radiodiagnostic et d'échographie au profit des CHD, des HZ et CS sur le financement BIDC › La réception provisoire des autoclaves a été faite le 10 décembre 2018 	› 0,1
Construction d'un laboratoire de recherche et d'innovation pour les médicaments à base de plantes (étude architecturale)	Toutes les communes	<ul style="list-style-type: none"> › Démarrage de l'étude des offres techniques par une commission 	

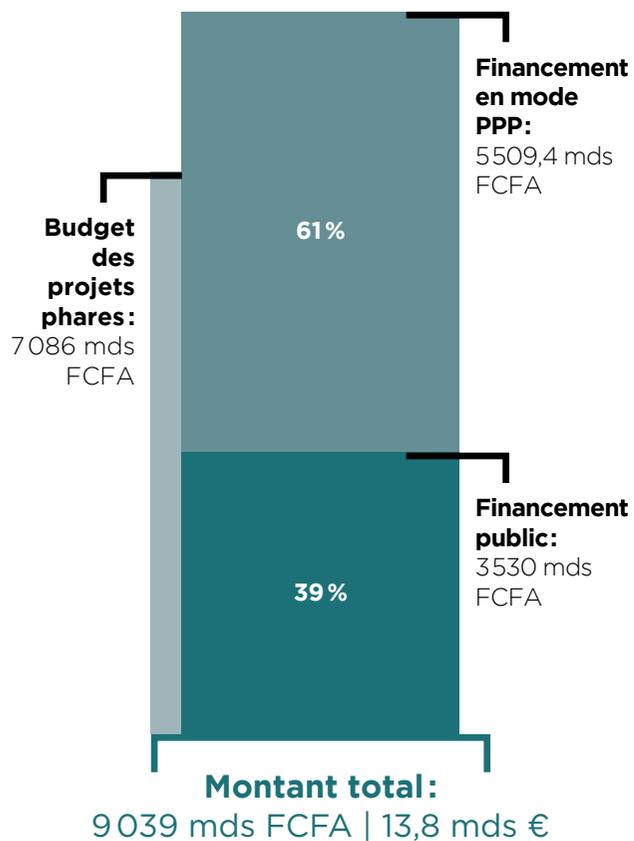


5

The background consists of two overlapping triangular shapes. The larger triangle is a dark teal color and points towards the top right. The smaller triangle is a lighter, muted blue color and points towards the bottom left. The text is centered in the lower right portion of the teal triangle.

Mobilisation des ressources

Rappel du plan de financement du PAG



Financement public mobilisé

À FIN DÉCEMBRE 2018



Répartition par nature du financement public mobilisé

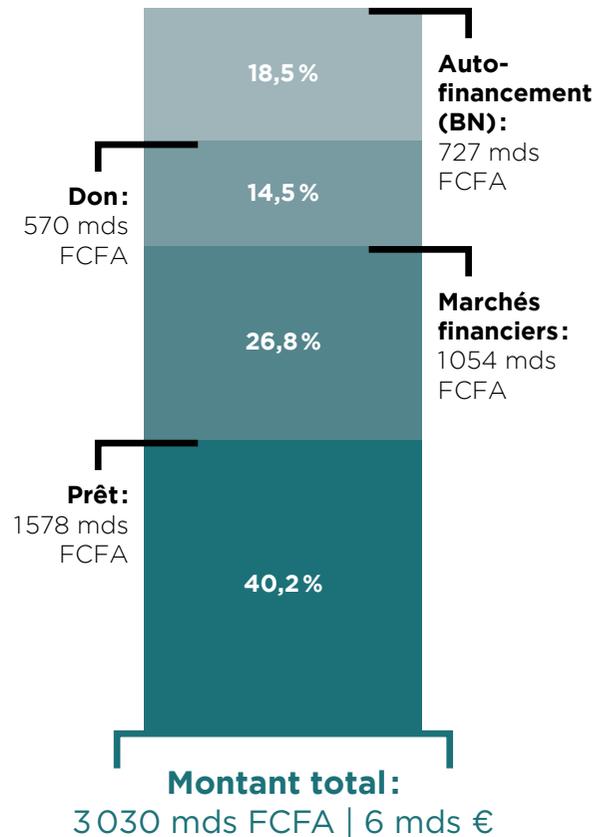
	Total prévu PAG	2016	2017		2018		Total réalisé (avril 2016 à décembre 2018)	
		Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Montant réalisé	Taux de réalisation
Financement public (hors PPP)	3 529	889	808	1 431	727	1 610	3 930	111%
Contribution budgétaire et emprunt obligataire	2 450	540	575	560	524	681	1 781	72%
Prêt	750	201	173	605	136	773	1 578	210%
Dons	329	148	60	266	67	156	570	173%

Source : MEPD/DGFD

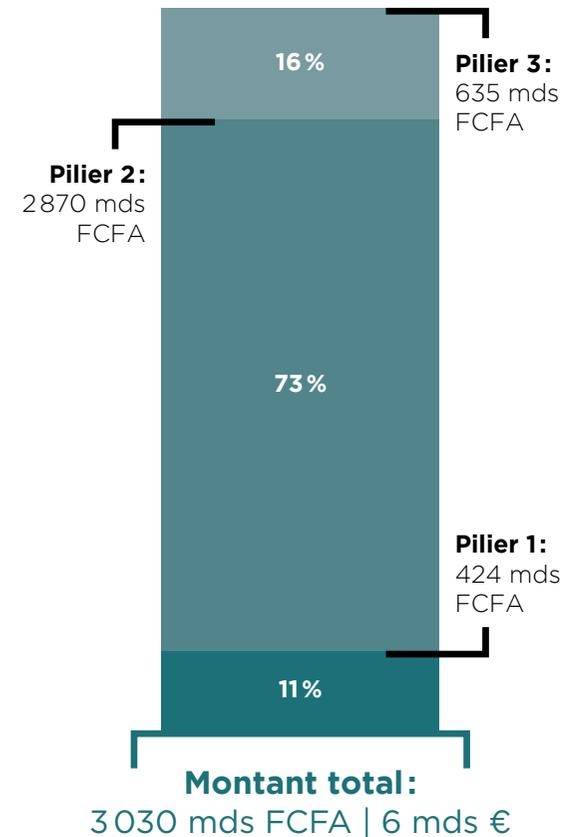
► **Au 31 décembre 2018, 3 930 milliards FCFA sont mobilisés. Ce qui représente:**

- 111% du financement public attendu
- 43,5% de ressources totales attendues pour la mise en œuvre du PAG

Mobilisation par nature



Mobilisation par pilier du PAG



Pilier 1

› Consolider la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance

Pilier 2

› Engager la transformation structurelle de l'économie

Pilier 3

› Améliorer les conditions de vie des populations

6

Annexes

ANNEXE 1

ÉLECTRICITÉ

- ◆ Les principaux projets de renforcement et d'extension de réseaux
- ◆ Localités bénéficiaires des travaux d'extension de réseau électrique

MT: Moyenne Tension

BT: Basse Tension



Les principaux projets de renforcement et d'extension de réseaux

Projets	Longueur réseau	Financement/ Partenaires	État d'avancement
Projet MCA Distribution : Renforcement et modernisation du réseau électrique, Construction et mise en œuvre d'un Centre National de Contrôle de la Distribution (Dispatching)	<p>Cotonou</p> <ul style="list-style-type: none"> › Ligne souterraine de transport 63 kv sur 111,25 km › Ligne Moyenne Tension 13,4 km <p>Régions</p> <ul style="list-style-type: none"> › Ligne MT aérien 350 km (passage 33 kv des lignes rurales autour de Parakou, Djougou et Natitingou) › Natitingou Ligne MT 12 km 	<ul style="list-style-type: none"> › MCA: 101 mds FCFA 	<ul style="list-style-type: none"> › Lancement des DAO pour la construction des lignes et des postes (fin février 2018) › Activités de réalisation du SCADA-IT dans le cadre de la mise en œuvre du dispatching lancées › Contrat de construction des 2 bâtiments (Akassato et Bohicon) du Centre National de Contrôle de la Distribution (dispatching) en cours de signature › Livraison: 2021
Projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et de Distribution de la SBEE (PRESREDI)	<ul style="list-style-type: none"> › Nouvelle ligne aérienne 63 kv › Ligne HTA 105 km › Lignes BT 279 km 	<ul style="list-style-type: none"> › Prêt FAD: 4 mds › Don FAD: 5 mds › Prêt AFD: 9,8 mds › Fonds propres SBEE: 2 mds 	<ul style="list-style-type: none"> › Recrutement d'un consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux › Recrutement des entreprises pour la fourniture de matériels et les travaux de montage pour le renforcement et l'extension des réseaux HTA/BT
Restructuration et Extension des Réseaux de la SBEE dans la Commune d'Abomey et le Département de l'Atlantique (PRERA)	<p>Abomey-Calavi</p> <ul style="list-style-type: none"> › Réseau aérien HTA de 117 km › Réseau aérien BT de 654 km <p>Ganvié</p> <ul style="list-style-type: none"> › Réseau aérien HTA de 171,44 km › Réseau aérien BT de 413,74 km 	<ul style="list-style-type: none"> › AFD: 13 mds › BEI: 11,8 mds › UE: 13 mds › SBEE + Abonnés: 4,8 mds 	<ul style="list-style-type: none"> › APS et APD du projet sont disponibles › L'ensemble des marchés sont attribués › La mise en œuvre du contrat de maîtrise d'œuvre a démarré depuis le 25 avril 2017

Projets	Longueur réseau	Financement/ Partenaires	État d'avancement
<p>Projet de Développement de l'Accès à l'Énergie Moderne (DAEM)</p>	<p>Ligne d'interconnexion électrique (HTB) 161 kV :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Onigbolo-Parakou 254,5 km › Sakété-Tanzoun 30 km › Ligne souterraine de transport (HTB) 63 kV Tanzoun -Ouando 4 km › Ligne de transport Moyenne Tension (HTA) Takon-Sakété 17 km › Ligne de transport Moyenne Tension à Natitingou 3,7 km <p>Électrification des localités :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Sikki <ul style="list-style-type: none"> › Réseau mixte 4,7 km › Réseau BT 8,1 km › Guessou-Bani <ul style="list-style-type: none"> › Réseau HTA 45 km › Réseau mixte 5,5 km › Réseau BT 6,075 km › Derassi <ul style="list-style-type: none"> › Réseau mixte 3,2 km › Réseau BT 3,3 km › Tétanga et Tétonga <ul style="list-style-type: none"> › Réseau HTA 7km › Réseau mixte 3,3km › Réseau BT 9,2 km › Bariéno <ul style="list-style-type: none"> › Réseau HTA 10,884km › Réseau mixte 1,1km › Réseau BT 2,274km › Toléhoudji <ul style="list-style-type: none"> › Réseau Mixte 0,838 km › Réseau BT 0,55 km 	<ul style="list-style-type: none"> › BM: 52,609 mds › BN: 25,925 mds 	<ul style="list-style-type: none"> › Le projet a clôturé au 31 décembre 2018 › La Coordination dispose de quatre mois de période de grâce après la clôture du projet (31 décembre 2018) pour régler les dernières factures sur financements extérieures ; ce qui amènera le TEF à s'approcher de 100 %
<p>Projet d'Amélioration des Services Énergétiques (PASE)</p>	<p>Renforcement et extension du réseau MT/BT de distribution dans les zones ciblées Cotonou, Porto-Novo, Parakou et Natitingou</p>	<ul style="list-style-type: none"> › BM: 36,012 mds › BN: 0,550 mds 	<ul style="list-style-type: none"> › Mis en vigueur le 12 février 2018 pour prendre fin le 31 décembre 2023 › Les premières activités du projet sont en phase de passation des marchés. D'importants décaissements sont attendus dès la signature des premiers gros contrats attendus pour le premier trimestre 2019

(SUITE DU TABLEAU PRÉCÉDENT)

Projets	Longueur réseau	Financement/ Partenaires	État d'avancement
Projet de construction de la ligne HTA Kandi-Banikoara	Kandi et Banikoara › Ligne aérienne HTA 33 kV 76 km › Densification du réseau de distribution	› BN : 1,454 mds	› Contrats d'acquisitions des poteaux et de câbles signés en 2017 et transmis pour approbation le 17/07/2018 › Dépouillement des offres relatif à la construction de la ligne HTA réalisé le 04/10/2018
Réalisation en urgence des travaux d'électrification de 17 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel de la SBEE (projet prioritaire)	› Ligne MT 8 km › Ligne Mixte 2,1 km › Ligne BT 5,8 km	› BN : 2,6 mds	› Construction des lignes BT, de lignes HTA et montages des transformateurs et IACM dans les localités de Nambouli, Kounri, Ouriyori, Pouriniari, Toubougnini, Tapoga, Borifieri, Tihoun Bori, Gbegourou, Dunkassa, Marebourou, Birni › Achèvement des travaux dans les localités de Itadjebou et Dunkassa et en attente de réception
Renforcement et extension des réseaux électriques dans les localités urbaines du Bénin (projet prioritaire)	› Ligne HTA 90 km › Ligne BT 168 km	› BN : 5,295 mds	› Étude (APS et APD) › Réalisation des travaux de renforcement et d'extension dans 13 localités › 32 km de ligne HTA, 33km de ligne BT › 12 transformateurs posés, 11 IACM posés, 100 lampadaires EP posés
Projet d'électrification de 200 localités rurales par raccordement au réseau de la SBEE	› Ligne HTA 1214 km › Ligne mixtes 164 km › Ligne BT 483 km	› Coût total du projet: 33 Mds › BIDC 2 : 9 mds pour 67 localités › BN : 1,26 mds › BIDC 3 : 18,2 mds pour 100 localités › BN : 2,17 mds › 33 localités financées par le projet PROVES	› 167 localités rurales raccordées au réseau électrique conventionnel › 5000 ménages ruraux branchés › Création de petites et moyennes entreprises
Total	4857,951 km de ligne (chiffre combiné indicatif)		

Localités bénéficiaires des travaux d'extension de réseau électrique

1.2.1 - Localités bénéficiaires du projet MCA Distribution

N°	Département	Commune
1	› Alibori	› Bembèrèkè
2	› Alibori	› Kandi
3	› Alibori	› Malanville
4	› Atacora	› Natitingou
5	› Atlantique	› Abomey-Calavi
6	› Borgou	› Parakou
7	› Collines	› Dassa-zoumè
8	› Collines	› Glazoué
9	› Donga	› Djougou
10	› Littoral	› Cotonou
11	› Mono	› Lokossa
12	› Ouémé	› Onigbolo
13	› Ouémé	› Porto-Novo
14	› Ouémé	› Sèmè-Podji
15	› Zou	› Bohicon

1.2.2 - Localités bénéficiaires du projet PRESREDI

N°	Département	Commune	Quartier/Localité
1	› Littoral	› Cotonou	› Vossa, Ste Cécile, Ahouansori, Zogbo, Gbégamey zone CEG, Akogbato I, Akogbato II, Agla Akplomè, Agla zone C, Agla côté Mosquée, Vossa, Djèdjèlayé, Ahouassa, Sènadé 2, Sènadé 1, Kpondéhou, Lom Nava (face lot 369), Sègbeya nord (face CEG), Midombo (face EPP), Midombo Pharmacie, Kpankpan, Adogléta (face EPP), Djèdjèlayé, Ahouassa, Sènadé 2, Sènadé 1
2	› Ouémé	› Porto-Novo	› Agbokou, Djassin, Dowa, Ouando, Danto, Tokpota
3	› Ouémé	› Akpro-Misséréti	› Abogomé, Danmè-Lokonon, Vakon
4	› Ouémé	› Sèmè-Kpodji	› Okoun-Sèmè, Djèffa, Ekpè
5	› Mono	› Lokossa	› Adjacomey, Agnivedji, Fongba, Guehounkon, Tedeado, Agnigbavedji, Ahotinsa, Adrogbo, Azinzonsa
6	› Coffou	› Dogbo	› Dogbo-centre, Kpodavè, Houédjame, Amanhoué
7	› Coffou	› Djakotomé	› Djakotomey centre, Hagoumè, Moussoukpokpohoué, Deganhoué, Mahoussihoué, Kokohoué, Sossouhoué, Koudjinouhoué,
8	› Coffou	› Toviklin	› Kpohoudjou, Zohoudji, Doko, Missinko, Houédogli, Dohoudji
9	› Coffou	› Klouekanme	› Egbohoulé, Bétounmè, Gahayadji, Olouhoué, Mintohoué, Zovou
10	› Zou	› Abomey	› Adandokpodji, Agblomey, Wankon, Goho (zone lycée), Sogbo-Aliho
11	› Zou	› Bohicon	› Zoungoudo, Alikpa, Sodohome, Saclo, Honmehoué, Lissezoun, Agbangon, Avogbanna, Zakpo
12	› Zou	› Zogbodomey	› Zogbodomey Centre, Domè-Gbaffo

◆ 1.2.3 – Localités bénéficiaires du projet PRERA

N°	Département	Commune	Arrondissement	Localités
1	› Atlantique	› Abomey-Calavi	› Zinvie	› Adjogansa, Gbodjoko, Yevie
2	› Atlantique	› Abomey-Calavi	› Glo-Djigbe	› Domegbo, Agongbe, Glo Fanto, Yekon Aga, Yekon Do
3	› Atlantique	› Abomey-Calavi	› Akassato	› Agassa Godomey, Agonsoudja
4	› Atlantique	› Allada	› Lissegazoun	› Lissegazoun, Adjadi Cossoe, Hongbo, Azohoue Gbedjicome
5	› Atlantique	› Allada	› Allada	› Dagleta
6	› Atlantique	› Allada	› Sekou	› Adangban, Agbandonou, Dodji Aliho, Gandaho, Houindjanawa
7	› Atlantique	› Allada	› Agbanou	› Wadon, Zounta, Agongblame, Agongblame, Attotinga, Goussi-Kpota, Aclohoue
8	› Atlantique	› Kpomassé	› Kpomasse	› Fifadji, Aidjedo 1, Gbedjewin
9	› Atlantique	› Kpomassé	› Tokpa-Dome	› Houeton Gbeffadji
10	› Atlantique	› Kpomassé	› Aganmalome	› Aganmalome, Kougbedji
11	› Atlantique	› Kpomassé	› Tokpa-Dome	› Aidjedo 2
12	› Atlantique	› So-Ava	› Ganvié II	› Dokomey
13	› Atlantique	› Toffo	› Toffo-Ague	› Sedje, Gomey, Hounnouvie, Ague Centre, Zeko
14	› Atlantique	› Toffo	› Coussi	› Kassagbo
15	› Atlantique	› Toffo	› Se	› Ayahonou
16	› Atlantique	› Toffo	› Kpomé	› Azonme, Adjido, Ganme
17	› Atlantique	› Tori-Bossito	› Tori-Bossito	› Zounme
18	› Atlantique	› Tori-Bossito	› Azohoue-Cada	› Cada II, Houngo, Zongbome, Zounvessehou,
19	› Atlantique	› Tori-Bossito	› Tori-Cada	› Gbetaga, Soklogbo, Zebe, Anavie, Zougoudo
20	› Atlantique	› Tori-Bossito	› Avame	› Gbato, Gbedjougo, Houngo
21	› Atlantique	› Ze	› Tangbo-Djevie	› Glegbodji I, Glegbodji II, Houzé, Tangbo Aga, Agbondjedo
22	› Atlantique	› Ze	› Sedje-Denou	› Sedje Kpota Dodji, Sedje 1, Sedje 2
23	› Atlantique	› Ze	› Ze	› Goulo, Akpali, Dokota, Waga
24	› Atlantique	› Ze	› Hekanme	› Agbata, Hekanme, Houedota
25	› Atlantique	› Ze	› Koundokpoe	› Tangnigbadji
26	› Atlantique	› Ze	› Dawe	› Akadjame
27	› Atlantique	› Ze	› Ze	› Zoungbome
28	› Atlantique	› Ze	› Adjan	› Tanta, Zanzoun, Dodji Aga
29	› Atlantique	› Ze	› Dawe	› Dome Seko
30	› Atlantique	› Ze	› Dodji-Bata	› Djoko, Gandaho, Kpatchame

◆ 1.2.4 - Localités bénéficiaires du projet PASE

N°	Département	Commune
1	› Littoral	› Cotonou
2	› Atlantique	› Abomey-Calavi
3	› Ouémé	› Porto-Novo
4	› Mono	› Lokossa
5	› Zou	› Djidja
6	› Zou	› Abomey
7	› Zou	› Bohicon
8	› Collines	› Dassa
9	› Collines	› Glazoué
10	› Collines	› Savalou
11	› Collines	› Bantè
12	› Borgou	› Parakou
13	› Borgou	› N'Dali
14	› Borgou	› Pèrèrè
15	› Donga	› Bassila
16	› Donga	› Djougou
17	› Atacora	› Natitingou

◆ 1.2.5 - Localités bénéficiaires du projet DAEM

N°	Département	Commune	Localités
1	› Atacora	› Matéri	› Tantéga-Tétonga
2	› Atacora	› Natitingou	
3	› Alibori	› Kalalé	› Dérassi
4	› Donga	› Djougou	› Bariénou
5	› Borgou	› Sinendé	› Sikki, Guessou-Bani
6	› Borgou	› Parakou	
7	› Borgou	› Tchaourou	
8	› Collines	› Ouèssè	
9	› Collines	› Savè	
10	› Collines	› Glazoué	
11	› Collines	› Savalou	
12	› Collines	› Dassa	
13	› Collines	› Bantè	
14	› Collines	› Bassila	
15	› Zou	› Abomey	
16	› Zou	› Bohicon	
17	› Mono	› Lokossa	
18	› Atlantique	› Allada	
19	› Atlantique	› Abomey-Calavi	
20	› Littoral	› Cotonou	
21	› Ouémé	› Porto-Novo	
22	› Ouémé	› Avrankou	› Tanzoun
23	› Ouémé	› Akpro-Missérété	
24	› Plateau	› Takon	
25	› Plateau	› Sakété	
26	› Plateau	› Onigbolo	
27	› Kouffo	› Toviklin	› Toléhoudji

◆ 1.2.6 – Localités bénéficiaires de Kandi-Banikoara

N°	Département	Commune	Arrondissement	Localités
1	› Alibori	› Kandi	› Kandi	› Kandi
2	› Alibori	› Banikoara	› Banikoara	› Banikoara

◆ 1.2.7 – Localités bénéficiaires du projet de réalisation en urgence des travaux d'électrification de 17 localités rurales

N°	Département	Commune	Localités
1	› Alibori	› Kalalé	› Dunkassa
2	› Atacora	› Kouandé	› Birini
3	› Atacora	› Matéri	› Dabogohoun
4	› Atacora	› Matéri	› Nambouli
5	› Atacora	› Matéri	› Koundri
6	› Atacora	› Matéri	› Tihoun
7	› Atacora	› Matéri	› Pouriniari
8	› Atacora	› Matéri	› Kotari
9	› Atacora	› Matéri	› Ouriyori
10	› Atacora	› Matéri	› Toubougnini
11	› Atacora	› Matéri	› Borifiere
12	› Atacora	› Cobli	› Tapoga
13	› Atlantique	› Ouidah	› Pahou
14	› Borgou	› N'Dali	› Gbegourou
15	› Borgou	› N'Dali	› Maregourou
16	› Borgou	› N'Dali	› Bori
17	› Plateau	› Pobe	› Itadjebou

◆ 1.2.8 – Réalisations en 2017 et 2018 du projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques dans 25 localités urbaines/an

N°	Département	Commune	Localité	MT (en km)	BT (en km)	Trans.	EP	IACM
ANNÉE 2017								
1	› Zou	› Ouinhi	› Ahlan		› 02		› 05	
2	› Zou	› Ouinhi	› Aizè Ozokpodji		› 02		› 05	
3	› Borgou	› Tchaourou	› Tékparé		› 02	› 01	› 05	› 01
4	› Zou	› Ouinhi	› Aizè centre		› 02		› 05	
5	› Atlantique	› Calavi	› Calavi UAC			› 01		
6	› Borgou	› Parakpu	› Tourou CEG		› 01		› 05	
7	› Atacora	› Matéri	› Tchancossi	› 09	› 02	› 01	› 05	› 01
8	› Alibori	› Sinandé	› Yara	› 06	› 05	› 02	› 15	› 02
9	› Mono	› Grand-Popo	› Adjaha-G.Popo	› 01	› 03	› 01	› 10	› 01
10	› Zou	› Ouinhi	› Kinzodji		› 02		› 05	
	› Atacora	› Porga	› Koualou 1	› 05				
11	› Atacora	› Porga	› Koualou 2	› 05	› 02	› 01	› 10	› 01
12	› Atacora	› Porga	› Porga 1		› 02	› 01	› 10	› 01
13	› Atacora	› Porga	› Porga 2		› 02	› 01	› 10	› 01
14	› Atacora	› Matéri	› Lanwihoun	› 05	› 04	› 01	› 10	› 01
			TOTAL	31	31	10	100	09

ANNÉE 2018

1	› Zou	› Abomey	› Dokpa	› 3	› 3,5	› 01		› 01
2	› Zou	› Abomey	› Sohoue			› 01		› 01
3	› Zou	› Bohicon	› Wawé-Wassaho	› 3,5	› 3,6	› 01		› 01
4	› Zou	› Bohicon	› Vèhou			› 01		› 01
5	› Donga	› Djougou	› Batoulou	› 0,9	› 2,6	› 01		› 01
6	› Donga	› Djougou	› Selra-Barei	› 5,5	› 3,2	› 01		› 01
7	› Alibori	› Malanville	› Tassi-Tedji	› 2	› 3,5	› 01		› 01
8	› Alibori	› Kandi	› Ganssosso	› 0,8	› 2,5	› 01		› 01
9	› Mono	› Sè	› Logohouè	› 2	› 3,5	› 01		› 01

(SUITE DU TABLEAU PRÉCÉDENT)

ANNÉE 2018

N°	Département	Commune	Localité	MT (en km)	BT (en km)	Trans.	EP	IACM
10	› Mono	› Sè	› Gbadagli			› 01		› 01
11	› Mono	› Sè	› Konouho			› 01		› 01
12	› Atlantique	› Calavi	› Kanssoukpa	› 0,9	› 3	› 01		› 01
13	› Atlantique	› Allada	› Dogoudo	› 2,4	› 2,5	› 01		› 01
14	› Atlantique	› Ouidah	› Ouidah CEG3	› 3,9	› 2,5	› 01		› 01
15	› Ouémé	› Porto-Novo	› Malanhoui	› 0,7	› 2,5	› 01		› 01
16	› Ouémé	› Porto-Novo	› Adjara-Sota	› 1,8	› 3,2	› 01		› 01
17	› Mono	› Grand-Popo	› Gbèhouédji	› 9,6	› 0,5	› 01		› 01
18	› Plateau	› Ifangni	› Ita Soumba	› 7,2	› 2,5	› 01		› 01
19	› Plateau	› Ifangni	› Kokoumolou	› 4,7	› 1,5	› 01		› 01
20	› Borgou	› Parakou	› Sinagourou 3	› 2	› 2,5	› 01		› 01
21	› Borgou	› Parakou	› Banikani	› 2	› 2,5	› 01		› 01
22	› Atlantique	› Coufonou	› Coufonou	› 0,3	› 2	› 01		› 01
23	› Zou	› Savalou	› Savalou	› 1,8	› 2,5	› 01		› 01
24	› Atlantique	› Pahou	› Adounko-Acadjamè	› 9	› 2	› 01		› 01
25	› Ouémé	› Avrankou	› Kouti	› 0,2	› 1	› 01		› 01
26	› Donga	› Djougou	› Bandessa	› 7,5	› 3,5	› 01		› 01
			TOTAL	71,5	56,6	26		26

◆ 1.2.9 – Projet d'électrification de 200 localités rurales par raccordement au réseau de la SBEE

FINANCEMENT DE LA BIDC (BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CDEAO)

N°	Département	Commune	Arrondissement	Village
1	› Alibori	› Banikoara	› Ounet	› Ounet
2	› Alibori	› Kandi	› Angaradébou	› Angaradébou
3	› Alibori	› Gogounou	› Ouara	› Ouara
4	› Alibori	› Malanville	› Madecali	› Madecali
5	› Alibori	› Malanville	› Tomboutou	› Tomboutou

N°	Département	Commune	Arrondissement	Village
6	› Alibori	› Karimama	› Bimi-Lafia	› Birni-Lafia
7	› Alibori	› Segbana	› Libante	› Libante
8	› Atacora	› Boukoumbé	› Manta	› Manta
9	› Atacora	› Cobly	› Datori	› Datori
10	› Atacora	› Matéri	› Porga	› Porga
11	› Atacora	› Natitingou	› 41 ^e arrondissement (Peporiyakou)	› 41 ^e arrondissement (Peporiyakou)
12	› Atacora	› Tanguiéta	› Tanongou	› Tanongou
13	› Atacora	› Toucountouna	› Tampégré	› Tampégré
14	› Atacora	› Kouandé	› Guilmaro	› Guilmaro
15	› Atlantique	› Ouidah	› Djegbadji	› Djegbadji
16	› Atacora	› Abomey-Calavi	› Kpanrou	› Kpanrou
17	› Atacora	› Kpomassé	› Aganmalomè	› Aganmalomè
18	› Atacora	› Kpomassé	› Dedome	› Dédome
19	› Atacora	› Tori-Bossito	› Avamè	› Avamè
20	› Atacora	› Tori-Bossito	› Tori-Cada	› Tori-Cada
21	› Atacora	› Ze	› Koundokpoé	› Koundokpoé
22	› Atacora	› Ze	› Sèdje-Dénou	› Sèdje-Dénou
23	› Atacora	› Toffo	› Sè	› Sè
24	› Borgou	› Nikki	› Gnonkourakare	› Gnonkourakaré
25	› Borgou	› Nikki	› Tikandou	› Tikandou
26	› Borgou	› Kalale	› Basso	› Basso
27	› Borgou	› Kalale	› Bouka	› Bouka
28	› Borgou	› Kalale	› Dunkassa	› Dunkassa
29	› Borgou	› N'Dali	› Bori	› Bori
30	› Borgou	› N'Dali	› Gbégourou	› Gbégourou
31	› Borgou	› Sinende	› Fô-Boure	› Fô-Boure
32	› Collines	› Ouesse	› Challa-Ogoï	› Challa-ogoï
33	› Collines	› Ouesse	› Kokoro	› Kokoro
34	› Collines	› Dassa-Zoumé	› Soclogbo-Centre	› Soclogbo-Centre
35	› Collines	› Savalou	› Doumè	› Doumè
36	› Collines	› Banté	› Otola	› Otola
37	› Collines	› Banté	› Lahotan	› Lahotan

(SUITE DU TABLEAU PRÉCÉDENT)

N°	Département	Commune	Arrondissement	Localités
38	› Couffo	› Lalo	› Tohou	› Tohou
39	› Couffo	› Lalo	› Zali	› Zali
40	› Couffo	› Toviklin	› Doko	› Doko
41	› Couffo	› Aplahoue	› Lonkly	› Lonkly
42	› Donga	› Ouake	› Sèmèrè 2	› Sèmèrè 2
43	› Mono	› Athiémé	› Atchannou	› Atchannou
44	› Mono	› Bopa	› Gbadazoui	› Gbadazoui
45	› Mono	› Bopa	› Yégodoé	› Yégodoé
46	› Mono	› Grand-Popo	› Adjaha	› Adjaha
47	› Mono	› Grand-Popo	› Djanglanme	› Djanglanmè
48	› Mono	› Comé	› Ouèdèmè	› Ouèdèmè
49	› Ouémé	› Adjohoun	› Kpodé	› Kpodé
50	› Ouémé	› Akpro-Misserete	› Gomè-Sota	› Gomè-Sota
51	› Ouémé	› Akpro-Misserete	› Katagon	› Katagon
52	› Ouémé	› Dangbo	› Houndomey	› Houndomey
53	› Ouémé	› Dangbo	› Kessounou	› Kessounou
54	› Ouémé	› Sèmè-Kpodji	› Aholouyèmè	› Aholouyèmè
55	› Ouémé	› Sèmè-Kpodji	› Tohoué	› Tohoué
56	› Plateau	› Pobe	› Igana	› Igana
57	› Plateau	› Pobe	› Towé	› Towé
58	› Plateau	› Sakete	› Ita-Djebou	› Ia-Djebou
59	› Zou	› Abomey	› Agbokpa	› Agbokpa
60	› Zou	› Agbangnizoun	› Sahè	› Sahè
61	› Zou	› Djidja	› Agounan	› Agounan
62	› Zou	› Ouinhi	› Sagon	› Sagon
63	› Zou	› Zagnanado	› Kpédékpo	› Kpédékpo
64	› Zou	› Zogbodomey	› Massi	› Massi

FINANCEMENT DE LA BIDC (BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CDEAO) 2

N°	Département	Commune	Arrondissement	Localités
1	› Alibori	› Banikoara	› Kokiborou	› Kokiborou
2	› Alibori	› Banikoara	› Kokiborou	› Kokiborou Peulh
3	› Alibori	› Banikoara	› Ounet	› Ounet Peulh
4	› Alibori	› Banikoara	› Soroko	› Soroko Peulh
5	› Alibori	› Banikoara	› Bagou	› Bagou
6	› Alibori	› Banikoara	› Gounarou	› Boro
7	› Alibori	› Banikoara	› Zougou-Pantrossi	› Faman
8	› Alibori	› Kandi	› Bensékou	› Bensékou
9	› Alibori	› Malanville	› Guene	› Goun Goun
10	› Alibori	› Malanville	› Garou	› Garou
11	› Alibori	› Ségbana	› Libossou	› Liboussou
12	› Alibori	› Ségbana	› Sokotindji	› Serebani
13	› Atacora	› Boukoumbé	› Dipoli	› Dimansouri
14	› Atacora	› Boukoumbé	› Korontière	› Okouaro
15	› Atacora	› Boukoumbé	› Manta	› Koukouangou
16	› Atacora	› Boukoumbé	› Natta	› Natta 2
17	› Atacora	› Cobly	› Bagapodi	› Bagapodi
19	› Atacora	› Kérou	› Firou	› Kabongourou
20	› Atacora	› Kouandé	› Guilmaro	› Sinakpagourou
21	› Atacora	› Matéri	› Nodi	› Nodi
22	› Atacora	› Natitingou	› Kouaba	› Koukouabirgou
23	› Atacora	› Péhunco	› Péhunco	› Bouerou
24	› Atacora	› Péhunco	› Tobré	› Wassa Kika
25	› Atacora	› Toucountouna	› Tampegre	› Wansokou
26	› Donga	› Bassila	› Bassila	› Kikele
27	› Donga	› Ouaké	› Sèmèrè 2	› Gbao
28	› Donga	› Ouaké	› Sèmèrè 2	› N'Djakada
29	› Donga	› Ouaké	› Sèmèrè 2	› Awotobi
30	› Donga	› Ouaké	› Ouaké	› Kassua Alla
31	› Atlantique	› Kpomassè	› Tokpa Dome	› Gbetozo
32	› Atlantique	› Kpomassè	› Sègbèya	› Sègbèya 2

(SUITE DU TABLEAU PRÉCÉDENT)

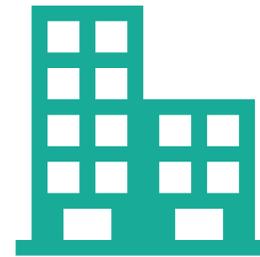
N°	Département	Commune	Arrondissement	Localités
33	› Atlantique	› Ouidah	› Avlékété	› Adounko
34	› Atlantique	› Ouidah	› Gakpé	› Gougla Hokon
35	› Atlantique	› Ouidah	› Gakpé	› Sale
36	› Atlantique	› Ouidah	› Savi	› Assogbenou Daho
37	› Atlantique	› Sô-Ava	› Dékanmè	› Dékanmè
38	› Atlantique	› Sô-Ava	› Ouèdo-Aguékon	› Ouèdo-Aguékon
39	› Atlantique	› Tori Bossito	› Avamè	› Avamè
40	› Atlantique	› Zè	› Dawé	› Dawé
41	› Atlantique	› Zè	› Sèdjè-Houégoudo	› Sèdjè-Houégoudo
42	› Atlantique	› Zè	› Yokpo	› Yokpo
43	› Borgou	› Bembéréké	› Bouanri	› Bouanri
44	› Borgou	› Kalalé	› Péonga	› Péonga
45	› Borgou	› N'Dali	› Bori	› Bouyerou
46	› Borgou	› N'Dali	› Gbégourou	› Alafiarou
47	› Borgou	› N'Dali	› Gbégourou	› Wereke
48	› Borgou	› Nikki	› Sèrékalé	› Sèrékalé
49	› Borgou	› Sinendé	› Fô-Bouré2	› Fo Bouko I et II
50	› Borgou	› Sinendé	› Sèkèrè	› Yarra Kouri
51	› Borgou	› Tchaourou	› Beterou	› Wari Maro
52	› Collines	› Bantè	› Atocolibé	› Malomi
53	› Collines	› Bantè	› Gouka	› Galata
54	› Collines	› Bantè	› Gouka	› Gbedje
55	› Collines	› Dassa-Zoumè	› Paouingnan	› Hounkpogon
56	› Collines	› Savalou	› Ouèssè	› Ouèssè Lowozoungo
57	› Collines	› Savalou	› Kpataba	› Ekpa
58	› Collines	› Savè	› Bèssè	› Bèssè
59	› Collines	› Savè	› Bèssè	› Igbodja
60	› Collines	› Savè	› Okpara	› Okpara
61	› Couffo	› Aplahoué	› Azovè	› Ekinhoue
62	› Couffo	› Aplahoué	› Azovè	› Gbofoly

N°	Département	Commune	Arrondissement	Localités
63	› Couffo	› Djakotomey	› Adjintimey	› Doumahou
64	› Couffo	› Djakotomey	› Djakotomey	› Kokohoué
65	› Couffo	› Dogbo	› Tochangni	› Allada
66	› Couffo	› Dogbo	› Tota	› Kpodave
67	› Couffo	› Klouékanmey	› Ayahohoué	› Avegandji
68	› Couffo	› Klouékanmey	› Hondji	› Soglonouhoue
69	› Couffo	› Lalo	› Ahodjinako	› Ahodjinako
70	› Couffo	› Toviklin	› Adjido	› Hedjanme
71	› Couffo	› Toviklin	› Avedjin	› Avedjin
72	› Couffo	› Toviklin	› Doko	› Nanonme
73	› Couffo	› Toviklin	› Doko	› Zohoundji
74	› Couffo	› Toviklin	› Tanou Gola	› Dohodji
75	› Mono	› Grand-Popo	› Grand-Popo	› Ounkouihoué
76	› Mono	› Grand-Popo	› Agoué	› Ayiguinnou
77	› Ouémé	› Adjara	› Aglogbé	› Aglogbé
78	› Ouémé	› Adjohoun	› Gangban	› Gangban
79	› Ouémé	› Adjohoun	› Togbota	› Togbota
80	› Ouémé	› Aguégoués	› Zounganmè	› Kintocomè
81	› Ouémé	› Akpro-Misséréte	› Zounganmè	› KpanouKpade
82	› Ouémé	› Bonou	› Alankpon	› Alankpon
83	› Ouémé	› Bonou	› Atchonsamè	› Atchonsamè
84	› Plateau	› Pobè	› Ahoyèyè	› Ahoyèyè
85	› Zou	› Bohicon	› Avogbana	› Adame/Zoungoudo
86	› Zou	› Bohicon	› Avogbana	› Adame
87	› Zou	› Bohicon	› Lissèzoun	› Lissèzoun
88	› Zou	› Djidja	› Oungbègamè	› Oungbègamè
89	› Zou	› Ouinhi	› Des tohoues	› Gangban
90	› Zou	› Ouinhi	› Sagon	› Ahize
91	› Zou	› Zagnanado	› Banamè	› Assiangbome
92	› Zou	› Zagnanado	› Dovi	› Dovi-Dovè
93	› Zou	› Zakpota	› Zèko	› Adjoko
94	› Zou	› Zogbodomey	› Tanvè-Hessou	› Tanwé-Hessou

ANNEXE 2

CADRE DE VIE

- ◆ Localités bénéficiaires et distance d'asphaltage
- ◆ Localités bénéficiaires du programme de développement de la pratique du sport à la base (PDPSB)



Localités bénéficiaires et distance d'asphaltage

Localités concernés	Attributaire	Montant du marché (en TTC)	Distance (en km)	Observations	Date d'achèvement
Cotonou	› HNRB	› 24 640 102 133	› 13,49	› 5,94 km de rue primaire › 6,68 km de rue secondaire › 0,87 km de rue tertiaire	› 6/04/20
Cotonou	› Synohydro	› 25 081 857 795	› 16,21	› 2,41 km de rue primaire › 13,80 km de rue secondaire › 0 km de rue secondaire	› 6/04/20
Cotonou	› Synohydro	› 23 004 060 245	› 16,10	› 4,61 km de rue secondaire › 11,49 km de rue tertiaire	› 6/04/20
Cotonou	› Sogea Satom	› 28 128 585 888	› 20,00	› Essentiellement des rues tertiaires	› 6/04/20
Parakou	› Synohydro	› 8 438 880 955	› 8,57	› 6,87 km de rue secondaire › 1,70 km de rue tertiaire	› 6/11/19
Abomey	› NSE-CI	› 17 051 777 203	› 22,63	› 2,73 km de rue secondaire › 19,90 km de rue secondaire	› 6/08/19
Abomey-Calavi	› HNRB	› 30 247 058 926	› 26,12	› 2,43 km de rue primaire › 5,76 km de rue secondaire › 17,92 km de rue tertiaire	› 6/06/20
Bohicon	› Adéoti	› 18 345 848 248	› 13,94	› 2,56 km de rue primaire › 8,58 km de rue secondaire › 2,80 km de rue tertiaire	› 6/11/19
Lokossa	› NSE-CI	› 21 807 525 058	› 12,84	› 1,10 km de rue primaire › 9,58 km de rue secondaire › 2,14 km de rue tertiaire	› 6/11/19
Natitingou	› HNRB	› 15 730 257 363	› 13,79	› 6,71 km de rue secondaire › 7,08 km de rue tertiaire	› 6/11/19
Porto-Novo	› Ofmas & SBF	› 39 265 972 168	› 22,39	› 9,29 km de rue primaire › 6,55 km de rue secondaire › 6,55 km de rue tertiaire	› 6/08/20
Sèmè Podji	› Ofmas & SBF	› 16 761 568 577	› 9,03	› 2,54 km de rue primaire › 6,49 km de rue secondaire	› 6/11/19
Total		268 503 494 559	195,11		

Localités bénéficiaires du programme de développement de la pratique du sport à la base (PDPSB)

◆ Projet de construction de 22 stades communaux de type omnisport, de 6 académies sportives et de 7 arènes culturelles

Département	Communes
› Alibori	› Malanville, Banikoara
› Borgou	› Nikki et Bemberekè
› Atacora	› Kouandé, Tanguiéta
› Donga	› Djougou
› Collines	› Savalou, Ouèssè
› Ouémé	› Avrankou
› Atlantique	› Toffo, Ouidah
› Mono	› Grand-Popo, Comè
› Couffo	› Djakotomè, Aplahoué, Dogbo
› Plateau	› Kétou, Pobè, Adjohoun
› Zou	› Abomey, Covè

ANNEXE 3

EAU POTABLE

- ◆ Moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques
- ◆ Donner accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine
- ◆ Développer les capacités de production et de distribution en milieu urbain et périurbain



ANNEXE 3.1

Moderniser et développer l'exploitation responsable des ressources hydrologiques

Impact /ouvrage	Département	Communes
11 barrages à but multiple	<ul style="list-style-type: none"> › Collines › Donga › Zou › Borgou 	<ul style="list-style-type: none"> › Savè, Dassa, Savalou › Djougou, Bassila › Zogbodomey, Djidja › Tchaourou, N'Dali, Parakou
4 barrages à but multiple et accessoirement : 169 ha de périmètre irrigué, 4 magasins, 8 forages	<ul style="list-style-type: none"> › Borgou › Alibori › Atacora 	<ul style="list-style-type: none"> › Nikki › Kandi › Kérou et Ouassa-Pehunco, 169 ha de périmètre Irrigué
11 barrages dont 4 nouveaux et 7 réhabilitations	<ul style="list-style-type: none"> › Alibori › Borgou › Atacora 	<ul style="list-style-type: none"> › Kandi, Banikoara › Kalalé, Bembéréké
41 ha de périmètre irrigué et réhabilitation du barrage de Dékandji	<ul style="list-style-type: none"> › Atacora › Couffo 	<ul style="list-style-type: none"> › Sépounga, Tanguiéta › Klouékammé

ANNEXE 3.2

Donner accès à l'eau potable à l'ensemble de la population rurale et semi-urbaine

Réf.	Projet	Département	Communes
3.2.1	› Programme Aqua-Vie	› 11 départements	› 74 communes ordinaires (priorisation des zones à forte criticité d'inaccessibilité à l'eau potable)
3.2.2	› Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU)	› 12 départements	› 27 communes
3.2.3	› Programme OmiDelta	› 11 départements	› 36 communes

Réf.	Projet	Département	Communes
3.2.4	› Projet d'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans 69 villages	› 11 départements	
3.2.5	› Projet de réalisation de 24 AEV	› 09 départements	› 15 communes
3.2.6	› Projet de réalisation de 44 AEV (tranche 3 du PDAEP)	› 09 départements	› 17 communes

◆ 3.2.2 – Projet PEPRAU

N°	Département	Commune	Désignation AEV	Types de travaux
1	› Atacora	› Materi	› AEV de Nodi	› Nouvelle construction
2	› Atacora	› Kerou	› AEV de Kossou Et Kossou Ouinra	› Nouvelle construction
3	› Alibori	› Kandi	› AEV de Saah-Banikani	› Nouvelle construction
4	› Alibori	› Segbana	› AEV de Sérébani	› Nouvelle construction
5	› Alibori	› Malanville	› AEV de Tomboutou	› Nouvelle construction
6	› Atlantique	› Allada	› AEV de Lissegazoun	› Réhabilitation-renforcement
7	› Atlantique	› Tori-Bossito	› AEV de Hla	› Réhabilitation-renforcement
8	› Borgou	› Kalalé	› AEV de Derassi	› Nouvelle construction
9	› Borgou	› Kalalé	› AEV de Nassikonzi	› Nouvelle construction
10	› Collines	› Savè	› AEV de Dani	› Nouvelle construction
11	› Collines	› Banté	› AEV de Banon	› Nouvelle construction
12	› Couffo	› Klouekanme	› AEV d'Akouegbadja	› Extension
13	› Couffo	› Lalo	› AEV de Touleoudji-Kaihoue-Kuivonhoue	› Nouvelle construction
14	› Couffo	› Lalo	› AEV de Dogoedota-Adonou-Lokoli	› Nouvelle construction
15	› Mono	› Bopa	› AEV de Akplénou-Hounviation	› Nouvelle construction
16	› Mono	› Bopa	› AEV de Djidjozoun	› Nouvelle construction
17	› Ouémé	› Dangbo	› AEV de Kessounou	› Réhabilitation-extension
18	› Ouémé	› Adjohoun	› AEV de Gogbo	› Réhabilitation-extension
19	› Ouémé	› Dangbo	› AEV de Gbeko	› Réhabilitation-extension
20	› Ouémé	› Avrankou	› AEV de Djomon	› Extension
21	› Plateau	› Adja-Ouéréé	› AEV de Houély Gaba	› Nouvelle construction

3.2.3 – Projet OmiDelta (localités bénéficiaires des 31 AEV)

N°	Département	Commune	Désignation AEV	Types de travaux
1	› Alibori	› Banikoara	› AEV de Bouhanrou	› Nouvelle construction
2	› Atlantique	› Tori-Bossito	› AEV de Hla	› Réhabilitation-renforcement
3	› Atlantique	› Ze	› AEV de Ze Centre	› Réhabilitation-renforcement
4	› Atlantique	› Allada	› AEV de Lissegazoun	› Réhabilitation-renforcement
5	› Borgou	› Kalale	› AEV de Neganzi	› Nouvelle construction
6	› Borgou	› Kalale	› AEV de Mareguita	› Nouvelle construction
7	› Borgou	› Parakou	› AEV de Bakperou	› Nouvelle construction
8	› Borgou	› Parakou	› AEV de Assagbine Baka	› Nouvelle construction
9	› Borgou	› Perere	› AEV de Gounkpare	› Nouvelle construction
10	› Borgou	› Nikki	› AEV de Domplawi	› Nouvelle construction
11	› Borgou	› Tchaourou	› AEV de Kika 1- Kika 2	› Nouvelle construction
12	› Borgou	› Tchaourou	› AEV de Badekparou - Koubou	› Nouvelle construction
13	› Collines	› Bante	› AEV de Koko	› Nouvelle construction
14	› Collines	› Bante	› AEV de Gbedje	› Nouvelle construction
15	› Collines	› Glazoue	› AEV de Lesogo	› Renforcement-extension
16	› Couffo	› Toviklin	› AEV de Maiboui	› Nouvelle construction
17	› Mono	› Bopa	› AEV de Djofoun-Yonouhoue-Hangname	› Nouvelle construction
18	› Mono	› Bopa	› AEV de Djidjzoun	› Nouvelle construction
19	› Mono	› Bopa	› AEV de Akplénou-Hounviation	› Nouvelle construction
20	› Mono	› Houeyogbe	› Autonomisation AEV Dahe	› Renforcement de reseau
21	› Mono	› Houeyogbe	› AEV de Gbagbonou	› Nouvelle construction
22	› Ouémé	› Sèmè-Podji	› Extension Soneb-Glogbo	› Extension SONEB
23	› Ouémé	› Akpro-Misserete	› AEV de Akpakanme	› Nouvelle construction
24	› Ouémé	› Bonou	› AEV d'Ahouanzounme-Yegota	› Nouvelle construction
25	› Ouémé	› Dangbo	› AEV de Zounta	› Nouvelle construction
26	› Ouémé	› Adjohoun	› AEV de Houedo-Wo	› Nouvelle construction
27	› Ouémé	› Adjohoun	› AEV de Katagon	› Extension
28	› Plateau	› Ifangni	› AEV de Gblogblo-Djegou Djedje	› Nouvelle construction
29	› Plateau	› Pobe	› AEV de Ayere	› Nouvelle construction
30	› Plateau	› Sakete	› AEV de Sanrim-Kpinle	› Nouvelle construction
31	› Zou	› Abomey	› AEV de Gnassata	› Nouvelle construction

3.2.4 – Projet d'amélioration des systèmes d'AEP dans 69 villages

N°	Département	Commune	Désignation AEV	Types de travaux
1	› Alibori	› Banikoara	› AEV de Somperekou	› Nouvelle construction
2	› Alibori	› Gogounou	› AEV de Ouara	› Nouvelle construction
3	› Alibori	› Segbana	› AEV de Sokotindji	› Nouvelle Construction
4	› Alibori	› Segbana	› AEV de Lougou	› Nouvelle construction
5	› Alibori	› Malanville	› AEV de Madecali	› Nouvelle construction
6	› Atacora	› Péhunco	› AEV de Tonri-Bana	› Nouvelle construction
7	› Atacora	› Kouandé	› AEV de Chabi Couma	› Réhabilitation-renforcement-extension
8	› Atacora	› Matéri	› AEV de Kotari	› Nouvelle construction
9	› Atacora	› Matéri	› AEV de Kolehandri-Dabogohoun	› Nouvelle construction
10	› Atacora	› Matéri	› AEV de Firioun-Ouriyori-Tétonga	› Nouvelle construction
11	› Atacora	› Cobly	› AEV de Datory	› Réhabilitation-extension
12	› Atlantique	› Ouidah	› AEV de Avleketé Centre-Akadjame	› Réhabilitation-extension
13	› Atlantique	› Tori-Bossito	› AEV de Tori-Cada - Sogbe	› Nouvelle construction
14	› Atlantique	› Ze	› AEV de Ayahounta-Akpomey-Missebo Centre	› Nouvelle construction
15	› Atlantique	› Allada	› AEV de Atogon	› Réhabilitation-renforcement
16	› Borgou	› Kalalé	› AEV de Bessassi	› Nouvelle construction
17	› Borgou	› Bembéréké	› AEV de Guerra N’Kali	› Nouvelle construction
18	› Borgou	› Parakou	› AEV de Tourou Iv	› Nouvelle construction
19	› Borgou	› Perere	› AEV de Kpebie	› Nouvelle construction
20	› Colline	› Banté	› AEV de Assaba	› Nouvelle construction
21	› Colline	› Banté	› AEV de Bobe-Djagballo	› Nouvelle construction
22	› Colline	› Savalou	› AEV de Logozohe-Monkpa	› Renforcement-extension
23	› Colline	› Ouesse	› AEV de Ogoutedo-Malete	› Nouvelle construction
24	› Colline	› Dassa-Zoumè	› AEV de Mahu-Erokowari-Odo-Otchere	› Nouvelle construction
25	› Colline	› Dassa-Zoumè	› AEV de Gbowele-Hounkpogon-Gbedavo	› Nouvelle construction
26	› Colline	› Dassa-Zoumè	› AEV de Akofodjoule-Betecoucou	› Nouvelle construction
27	› Couffo	› Toviklin	› AEV de Zohoudji	› Nouvelle construction
28	› Couffo	› Lalo	› AEV de Koutime	› Nouvelle construction
29	› Couffo	› Lalo	› AEV de Djibahoun	› Réhabilitation-renforcement-extension
30	› Couffo	› Dogbo	› AEV de Kpodaha1 & Kpodaha 2	› Réhabilitation-renforcement-extension

(SUITE DU TABLEAU PRÉCÉDENT)

N°	Département	Commune	Désignation AEV	Types de travaux
31	› Couffo	› Dogbo	› AEV de Honton	› Réhabilitation-fenfacement
32	› Couffo	› Klouekanme	› AEV de Lanta Centre-Tohoungodohoue	› Nouvelle construction
33	› Couffo	› Klouekanme	› AEV de Adjahonme	› Réhabilitation-extension
34	› Donga	› Bassila	› AEV de Boutou-Kaoute	› Nouvelle construction
35	› Mono	› Bopa	› AEV de Yegodoe	› Nouvelle construction
36	› Mono	› Bopa	› AEV de Badazouin	› Nouvelle construction
37	› Ouémé	› Adjarra	› AEV de Malanhoui Centre-Anagbo	› Nouvelle construction
38	› Ouémé	› Adjarra	› AEV de Aglogbe-Agahougbeta-Tokomey	› Renforcement-extension
39	› Ouémé	› Avrankou	› AEV de Gbozounme-Agamandin-Seligon	› Extension
40	› Ouémé	› Dangbo	› AEV de Djigbe-Hozin	› Nouvelle construction
41	› Ouémé	› Adjohoun	› AEV de Gbada - Houeda	› Nouvelle construction
42	› Plateau	› Ifangni	› AEV de Sokou	› Nouvelle construction
43	› Plateau	› Sakete	› AEV de Oke-Igbo	› Nouvelle construction
44	› Plateau	› Pobe	› AEV de Towe Centre-Chaffou	› Nouvelle construction
45	› Zou	› Abomey	› AEV de Kodji Daho-Allomankanme	› Nouvelle construction
46	› Zou	› Ouinhi	› AEV de Gangban-Kollihoussa-Dokodji	› Nouvelle construction
47	› Zou	› Bohicon	› AEV de Hellou	› Réhabilitation-renforcement-extension


3.2.5 – Projet de réalisation de 24 AEV

N°	Département	Commune	Désignation AEV	Types de travaux
1	› Alibori	› Banikoara	› Soroko	› Nouvelle construction
2	› Alibori	› Banikoara	› Kokey	› Nouvelle construction
3	› Alibori	› Banikoara	› Atabenou	› Nouvelle construction
4	› Atacora	› Toucountouna	› Takissari	› Nouvelle construction
5	› Atacora	› Toucountouna	› Kouba	› Nouvelle construction
6	› Atlantique	› Abomey-Calavi	› Djigbo-Avagbe	› Nouvelle construction
7	› Atlantique	› Toffo	› Dame Centre-Agbotagon-Dolouvi	› Renforcement-extension
8	› Atlantique	› Toffo	› Séhoué	› Renforcement-extension
9	› Borgou	› N'Dali	› Gbegourou-Darnon	› Nouvelle construction

N°	Département	Commune	Désignation AEV	Types de travaux
10	› Borgou	› Bembéréké	› Ganro-Paabi	› Nouvelle construction
11	› Borgou	› Nikki	› Ganson - Daroukpara	› Nouvelle construction
12	› Borgou	› Tchaourou	› Kinnou Kpannou	› Nouvelle construction
13	› Borgou	› Tchaourou	› Angaradebou-Kaki Koka	› Nouvelle construction
14	› Borgou	› Tchaourou	› Koda	› Nouvelle construction
15	› Borgou	› Tchaourou	› Agbassa	› Nouvelle construction
16	› Collines	› Glazoué	› Madengue	› Nouvelle construction
17	› Collines	› Glazoué	› Ibiyemi-Adourekoman-Kpakpazoume	› Nouvelle construction
18	› Couffo	› Djakotomey	› Houegamey	› Réhabilitation-renforcement-extension
19	› Couffo	› Aplahoue	› Kissamey	› Réhabilitation-extension
20	› Donga	› Bassila	› Igbere-Wannou	› Réhabilitation-renforcement
21	› Donga	› Bassila	› Tchimberi-Kadegue	› Nouvelle construction
22	› Mono	› Grand Popo	› Heyi-Gbadji-Hounkounou	› Extension
23	› Zou	› Djdja	› Agbohoutogon-Dridji	› Nouvelle construction
24	› Zou	› Agbagnizoun	› Kpota Centre-Akodebakou	› Nouvelle construction

◆ 3.2.6 - Projet de réalisation de 44 AEV (tranche 3 du PDAEP)

N°	Département	Commune	Désignation AEV	N-RR-RRE
1	› Alibori	› Banikoara	› AEV de Sonon Bariba	› Nouvelle construction
2	› Alibori	› Banikoara	› AEV de Kokiborou	› Nouvelle construction
3	› Atacora	› Kouande	› AEV de Birini	› Réhabilitation et extension
4	› Donga	› Bassila	› AEV inter-village de Diepani et Madjalom/PPEA	› Nouvelle construction
5	› Borgou	› Ndali	› AEV de Boko-Komiguea	› Nouvelle construction
6	› Borgou	› Ndali	› AEV de Sonoumon	› Nouvelle construction
7	› Borgou	› Ndali	› AEV de Tèmè	› Nouvelle construction
8	› Borgou	› Ndali	› AEV de Tamarou	› Nouvelle construction
9	› Borgou	› Bembereke	› AEV de Gamia	› Nouvelle construction
10	› Borgou	› Sinende	› AEV de Sekokparou	› Nouvelle construction
11	› Borgou	› Sinende	› AEV de Gnanro	› Nouvelle construction
12	› Borgou	› Perere	› AEV de Sandilo	› Nouvelle construction
13	› Borgou	› Perere	› AEV de Bougnakou	› Nouvelle construction

(SUITE DU TABLEAU PRÉCÉDENT)

N°	Département	Commune	Désignation AEV	N-RR-RRE
14	› Borgou	› Perere	› AEV de Sonon	› Nouvelle construction
15	› Borgou	› Perere	› AEV de Nassy	› Nouvelle construction
16	› Borgou	› Perere	› AEV de Gninsy-Diguidirou	› Nouvelle construction
17	› Borgou	› Perere	› AEV de Sontou	› Nouvelle construction
18	› Collines	› Save	› AEV de Boubou	› Nouvelle construction
19	› Collines	› Ouesse	› Toui-Vap	› Nouvelle construction
20	› Collines	› Savè	› AEV de Djabata	› Nouvelle construction
21	› Collines	› Savè	› AEV de Eetou	› Nouvelle construction
22	› Zou	› Za-Kpota	› AEV de Affossowagba/Kpakpame	› Nouvelle construction
23	› Zou	› Za-Kpota	› AEV de l'AEV de Zazounme-Zakekere	› Nouvelle construction
24	› Zou	› Agbangnizoun	› Tanvé	› Nouvelle construction
25	› Zou	› Agbangnizoun	› Zoungoudo	› Nouvelle construction
26	› Zou	› Djidja	› AEV de Setto	› Nouvelle construction
27	› Zou	› Djidja	› AEV de Zounkon	› Nouvelle construction
28	› Zou	› Djidja	› AEV de Gobaix	› Nouvelle construction
29	› Couffo	› Aplahoue	› AEV de Koumakohoue	› Nouvelle construction
30	› Ouémé	› Akpro-Misserete	› AEV de Kpanou Kpade	› Réhabilitation et extension
31	› Plateau	› Sakété	› AEV de Aguidi	› Nouvelle construction
32	› Plateau	› Sakété	› AEV de Akpechi	› Nouvelle construction
33	› Plateau	› Sakété	› AEV de Ita-Djebou	› Nouvelle construction
34	› Plateau	› Sakété	› AEV de Igbo-Atan	› Nouvelle construction
35	› Plateau	› Sakété	› AEV de Igba	› Réhabilitation et extension
36	› Plateau	› Sakété	› AEV de Yoko	› Réhabilitation et extension
37	› Plateau	› Pobé	› AEV Igbo Ganna	› Réhabilitation et extension
38	› Plateau	› Pobé	› AEV de Gbagui	› Réhabilitation, de renforcement et d'extension
39	› Plateau	› Pobé	› AEV de Abodjoukpa	› Réhabilitation, de renforcement et d'extension
40	› Plateau	› Ketou	› AEV de Adakplame-Ewe	› Nouvelle construction
41	› Plateau	› Ketou	› AEV de Atanka	› Nouvelle construction
42	› Plateau	› Ketou	› AEV d'Egonlin Pahou	› Nouvelle construction
43	› Plateau	› Ketou	› AEV de Iwoye	› Nouvelle construction
44	› Plateau	› Ketou	› AEV de Ogounou	› Nouvelle construction

Développer les capacités de production et de distribution en milieu urbain et périurbain

N°	Projet	Département	Communes
1	› Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savé, d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota et Zogbodomey	› Zou	› Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Za-Kpota, Zogbodomey
2	› Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs - Phase I	› Atlantique	› Abomey-Calavi (quartiers périphériques d'Abomey-Calavi: Agori 1, Agori 2, Djadjo, Aïtchédji, Aïdégnon, Aïfa, Houèto, Tankpè, Atinkanmey, Zogbadjè, etc.)
3	› Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations - Phase III	› Littoral › Atlantique › Ouémé	› Cotonou/Akpakpa
4	› Projet d'approvisionnement en eau potable par l'exploitation des eaux souterraines des Communes de Glazoué et de Dassa-Zoumè	› Collines	› Abomey Calavi/Godomey
5	› Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable du centre secondaire de Djougou et des localités de Savè, Tchaourou et Tanguiéta	› Atacora › Collines › Borgou › Donga	› Sèmè Kpodji/Agblangandan
6	Programme OmiDelta › Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes secondaires de Bassila, Adjarra et leurs environs › Élaboration du Plan directeur d'assainissement des eaux usées de villes d'Abomey et Bohicon	› Donga › Ouémé › Zou	› Glazoué et Dassa Zoumè
7	› Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs	› Borgou	› Tanguiéta
8	› Projet de réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la viabilité des systèmes AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leur agglomération	› Littoral › Atlantique › Ouémé	› Savè
9	› Mesure d'urgence pour le renforcement du AEP de la ville de Savalou	› Collines	› Tchaourou
10	› Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs à partir des eaux de surface	› Collines	› Djougou
11	› Projet d'alimentation en eau potable des zones périurbaines de Cotonou, Abomey Calavi, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo	› Littoral › Atlantique › Ouémé	› Bassila



Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI)

Présidence de la République du Bénin

e-mail: assistantecspr@presidence.bj

tél: +229 21 30 02 36

01BP 2028 Cotonou - Bénin

www.presidence.bj

facebook.com/gouvbenin

twitter.com/gouvbenin



BĒNINRĒVĒLĒ